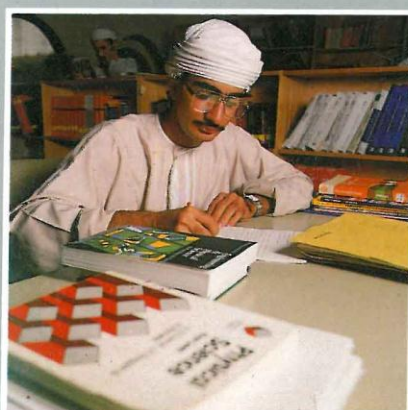


OMAN '93



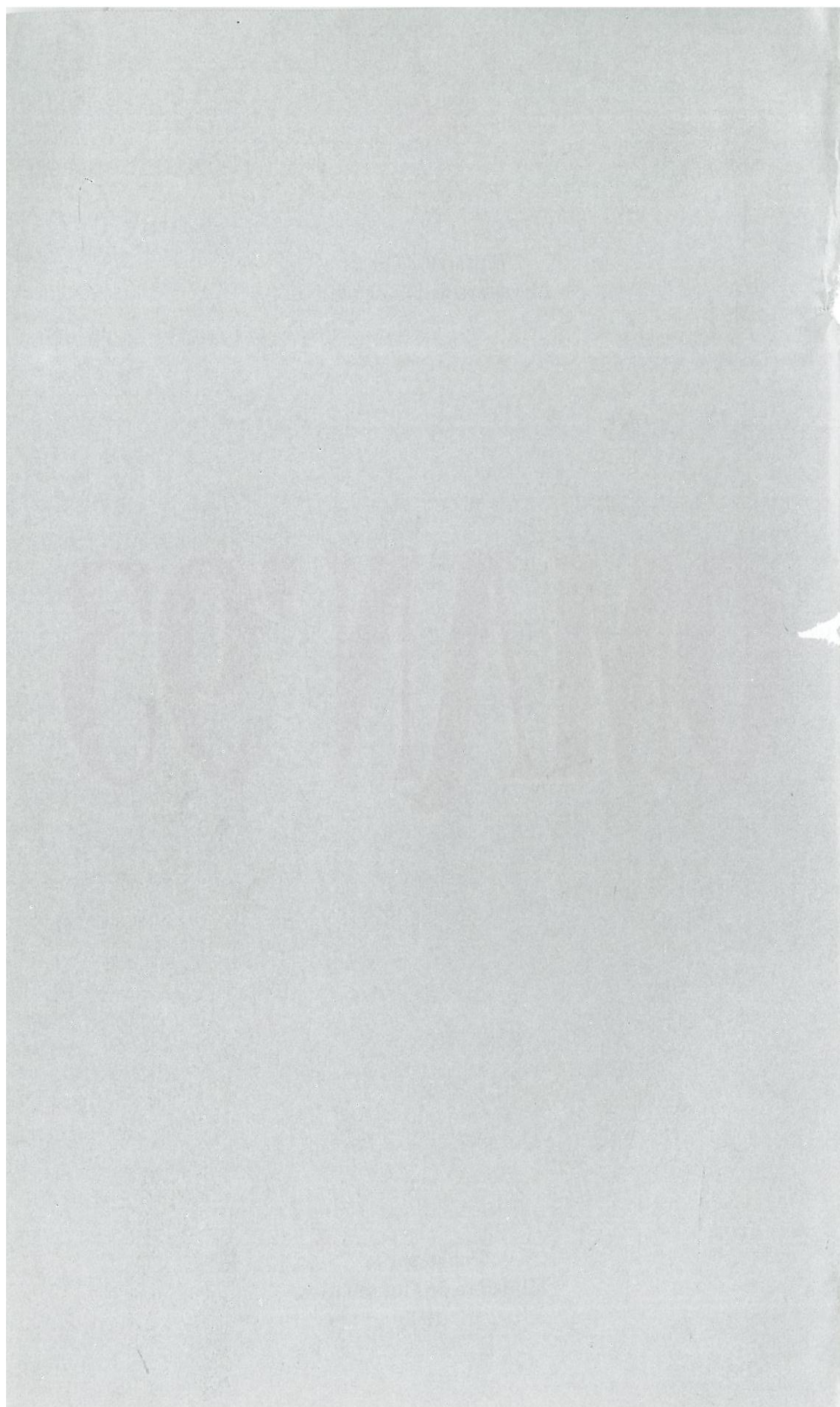


Sultanat d'Oman
Ministère de l'Information

OMAN '93



Publié par le
Ministère de l'Information
1993



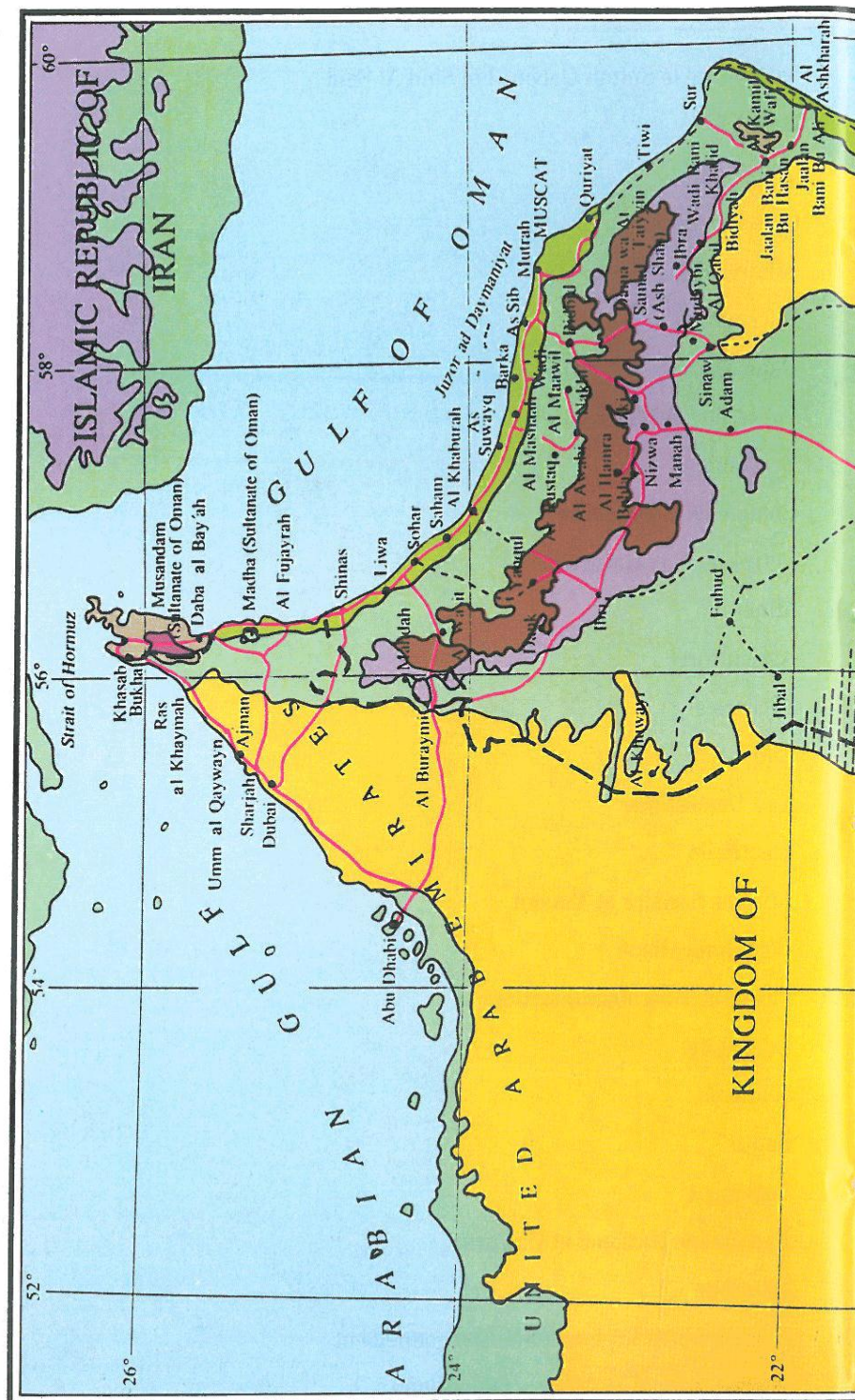


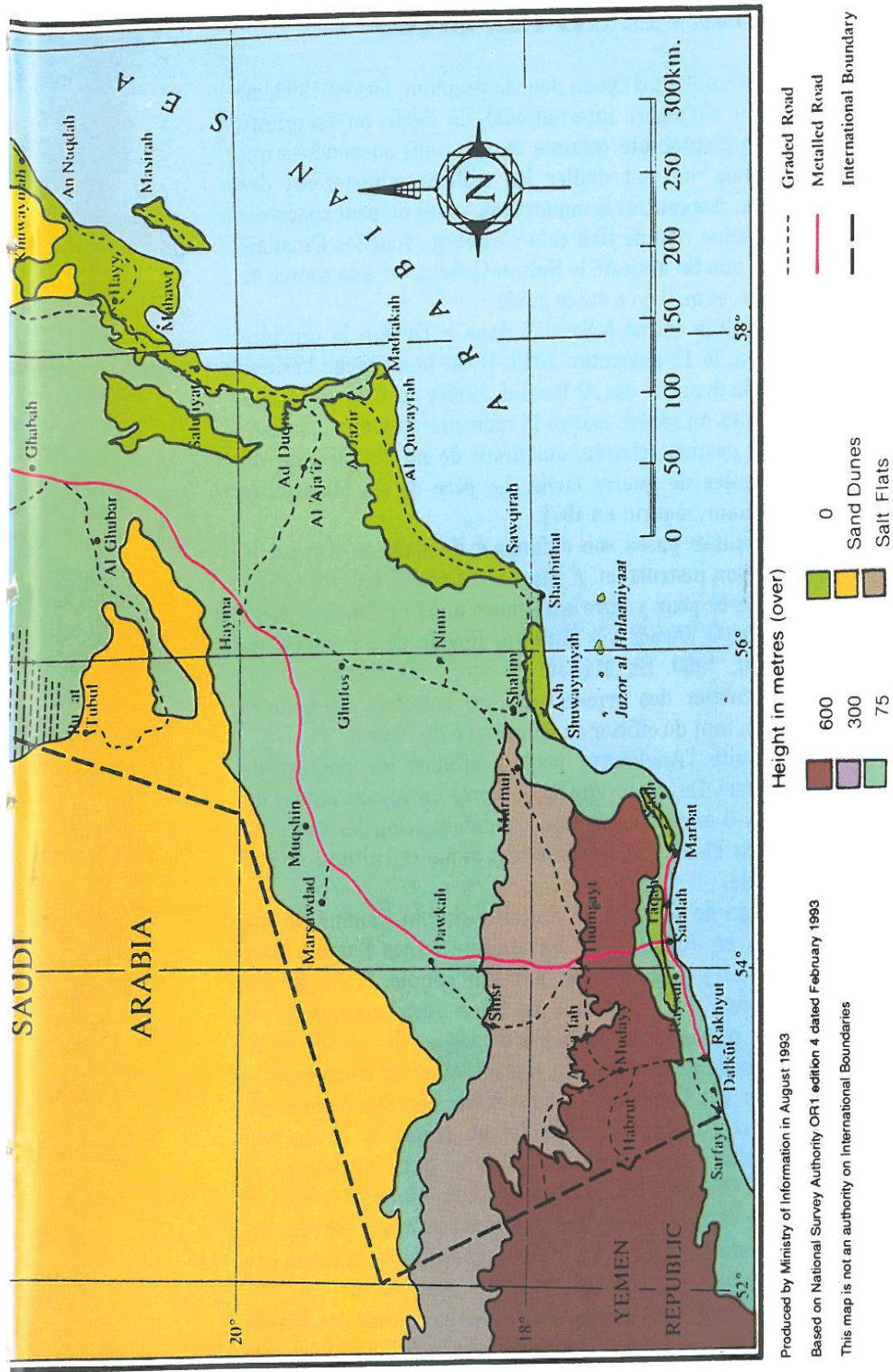
Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said Al Said

TABLE DES MATIERES

Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said Al Said	8
Histoire	18
Géographie	24
Gouvernement	31
Affaires Etrangères	42
Information	53
Défense	58
Police Royale d'Oman	69
Economie	73
Commerce et Industrie	80
Pétrole et Gaz Naturel	90
Minerais	96
Agriculture	99
Pêcheries	108
Eau	112
Eau Domestique	118
Electricité	121
Affaires Sociales et Travail	124
Communications	133
Postes et Télécommunications	140
Education	147
Jeunesse	152
Santé	158
Logement	164
Patrimoine National et Culture	169
Intérieur	174
Municipalités Régionales et Environnement	177
Justice, Awqaf, et Affaires Islamiques	183
Fonction Publique	186

SULTANATE OF OMAN





SA MAJESTE LE SULTAN QABOUS BIN SAID AL SAID

Si l'on arrive au Sultanat d'Oman pour la première fois en 1993, on débarque d'abord à l'aéroport international de Seeb, on emprunte ensuite les 35 kms d'autoroute éclairée et ses voies suspendues qui mènent à la capitale, on voit défiler les édifices ministériels, des hôpitaux, des écoles, des centres commerciaux, et on ne peut concevoir qu'il y a 22 ans à peine rien de tout cela n'existait. Tous les Omanais s'entendront à dire que Sa Majesté le Sultan Qabous est à la source de cette métamorphose, et qu'il en a été le guide.

Sa Majesté le Sultan est né à Salalah dans le Dhofar, la province méridionale d'Oman, le 18 novembre 1940. Il est le huitième héritier en ligne directe de la dynastie des Al Busaid, fondée en 1744 par Imam Ahmad bin Said, dont on révère encore la mémoire en Oman pour ses faits d'armes et sa gestion éclairée, qui firent de lui l'unificateur du pays après des années de guerre civile. Le père de Sa Majesté, le Sultan Said bin Taimur, mourut en 1972.

Sa Majesté le Sultan passa son enfance à Salalah, où il reçut la première partie de son instruction. A l'âge de 16 ans, il fut envoyé par son père en Angleterre pour y faire ses études dans un établissement privé, avant d'entrer à l'Académie Militaire Royale de Sandhurst en qualité de cadet en 1960. Sa Majesté fit alors ses classes et son apprentissage du métier des armes dans un bataillon d'infanterie britannique, puis en tant qu'officier en Allemagne de l'Ouest.

Il regagna ensuite l'Angleterre pour y étudier les rouages de l'administration locale. De retour en Oman, après un voyage autour du monde, il passa les 6 années suivantes à Salalah, selon les vœux de son père. Il y étudia l'Islam, et le passé historique et culturel de son pays et de son peuple.

Après l'abdication de son père le Sultan Said bin Taimur, et son accession au trône, en Juillet 1970, Sa Majesté quitta Salalah pour regagner Mascate, et y être acclamé par son peuple. L'une de ses premières décisions fut d'abolir les lois contraignantes et anachroniques qui pesaient sur le mode de vie et de travail de la population. D'entrée de jeu, il annonça son intention de développer le pays, et de procurer aux Omanais les soins médicaux, l'enseignement, et les droits sociaux qui leur faisaient défaut jusque là. Il les pria également de joindre leurs efforts à la tâche qui s'annonçait. Il demanda à tous les Omanais résidant à l'étranger, où qu'ils soient, de rentrer au pays et de faire de même. La réponse à ses paroles fut enthousiaste et unanime. Les Omanais regagnèrent le Sultanat des confins les plus éloignés.

La tâche à accomplir était prodigieuse. Très peu avait été réalisé durant les 3 premières années de revenus pétroliers. Il fallait faire face



▲ Sa Majesté parle à son peuple. Fête Nationale 1992.

à l'héritage de plus d'un siècle de stagnation, avec tout ce que cela recouvre: manque de développement, analphabétisme, taux de mortalité élevé, et isolement. Il n'est pas exagéré de dire qu'à cette époque là, l'Oman était l'un des pays les plus arriérés du monde arabe. A cela s'ajoutait, un rude conflit armé et une situation militaire grave dans le sud du pays, au moment où Sa Majesté accéda au pouvoir.

Sa Majesté choisit, en priorité, d'accroître les relations internationales du Sultanat, pratiquement inexistantes avant 1970. Une volonté couronnée de succès, puisque des relations diplomatiques ont été établies avec un grand nombre d'états de par le monde, quelles que soient leurs tendances politiques. Dans ce domaine, la politique de Sa Majesté, est de tendre une main amicale vers tous les pays, sur la base de la non-ingérence de chacun dans les affaires intérieures, du respect mutuel, de la coexistence pacifique, et des bonnes relations avec les pays voisins.

Les contacts internationaux, possibles grâce aux relations diplomatiques et aux visites personnelles, sont jugés de grande importance par Sa Majesté, pour la recherche de la paix mondiale et une meilleure compréhension entre les peuples. Des relations ont été établies avec 108 pays différents. Sa Majesté a rendu des visites officielles aux cinq pays frères du Conseil Arabe de Coopération du Golfe (AGCC), à l'Egypte, à la Jordanie, au Royaume Uni, à la France, et à l'Espagne.



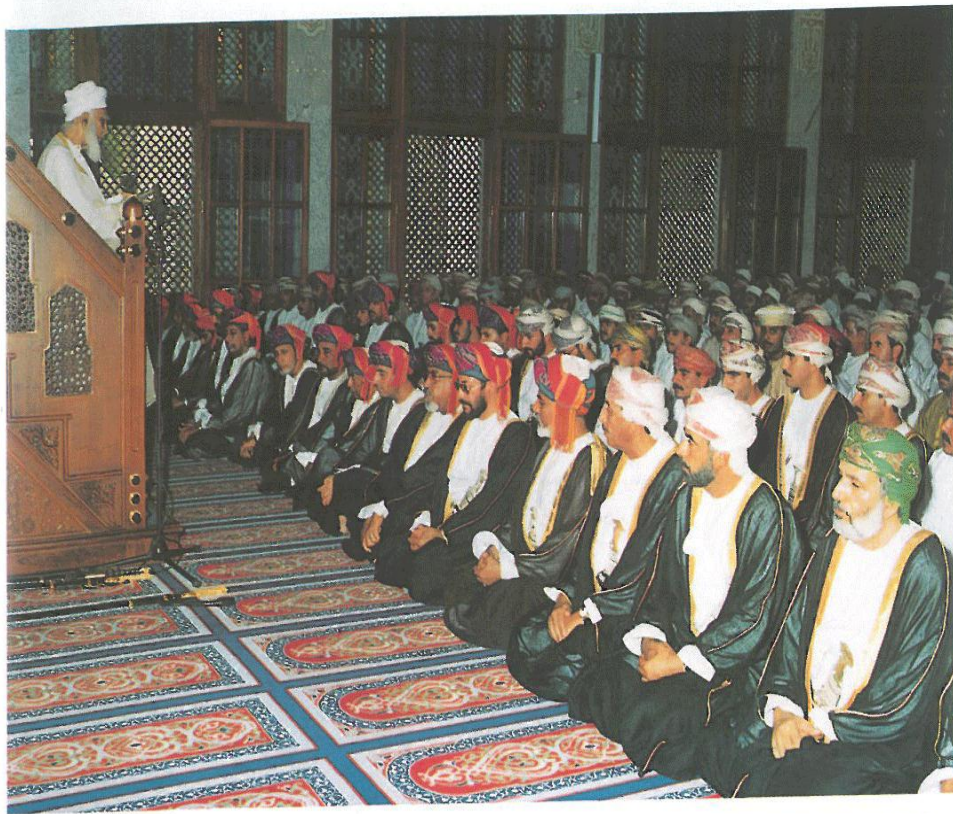
Sa Majesté s'empresse également de planifier le développement du pays. Une liste des priorités fut minutieusement établie, excluant les projets de prestige jugés trop onéreux. Le développement du Sultanat a progressé grâce à une série de plans quinquennaux, dont le 4^{ème} et actuel, date de 1991. Le résultat est que les éléments principaux de l'infrastructure omanaise sont pratiquement en place, et que le gouvernement met plutôt l'accent aujourd'hui sur l'entretien et le renforcement de cette infrastructure.

Sa Majesté a pris soin d'associer un système de gouvernement traditionnel aux prémices d'un état moderne. L'ancien système de la loi du Sultan qui permettait à tout Omanais de pouvoir approcher le souverain, considéré comme le père du peuple, a été scrupuleusement préservé, tout en établissant un gouvernement évolué de cabinets ministériels, avec leurs administrations et responsabilités propres. Ainsi, Sa Majesté attache une importance primordiale au contact personnel avec son peuple, et il y parvient principalement de 3 façons: Tout d'abord, grâce au Conseil d'Etat Consultatif, qui représente largement la population avec ses 55 membres, représentants du gouvernement inclus. Lors de sa première réunion le Sultan déclara: " Le Conseil se doit d'être le terrain privilégié pour l'interaction et la complémentarité entre les opinions de ses membres, comme il se doit d'être celui de la coopération et la complémentarité totale entre

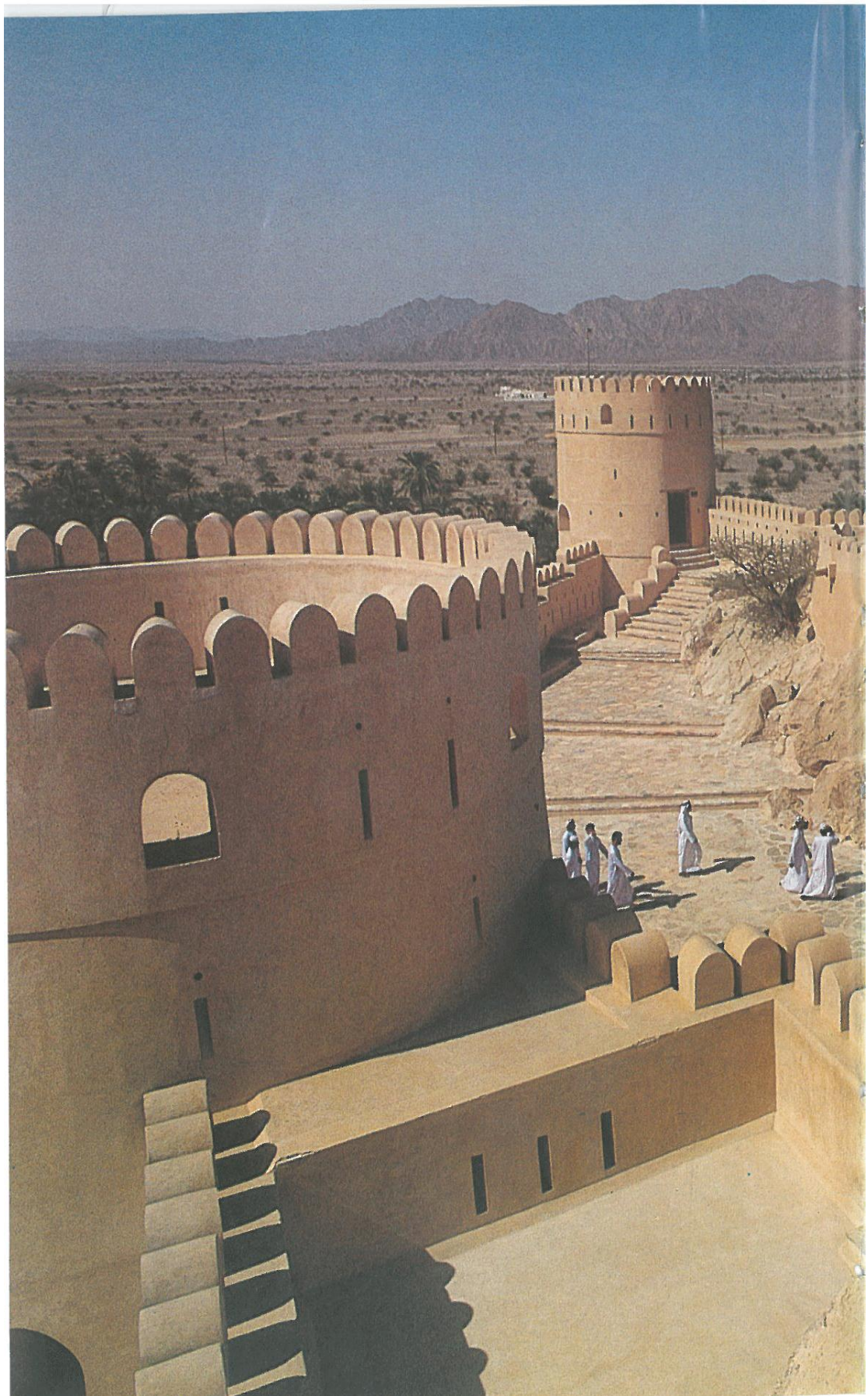
▲ Sa Majesté salue un citoyen âgé.

► Sa Majesté - 4^{ème} en partant de la gauche, premier rang - conduit ses ministres à la prière à l'occasion de Eid Al Adha en juin cette année.

► Un moment mémorable pour un jeune garçon







gouvernement et citoyens pour exécuter les devoirs et les obligations du stade actuel de développement".

Ce processus de démocratisation a encore avancé en 1991, avec la mise en place selon les vœux exprimés de Sa Majesté, du conseil "Majlis Ash'shura", un conseil d'état consultatif entièrement composé de représentants du peuple, et sans membres gouvernementaux. Les représentants sont choisis par les habitants des 59 wilayats (gouvernorats) du Sultanat. Dans son premier discours au Majlis, Sa Majesté demanda à ses membres de remplir scrupuleusement les importantes responsabilités dont ils étaient chargés.

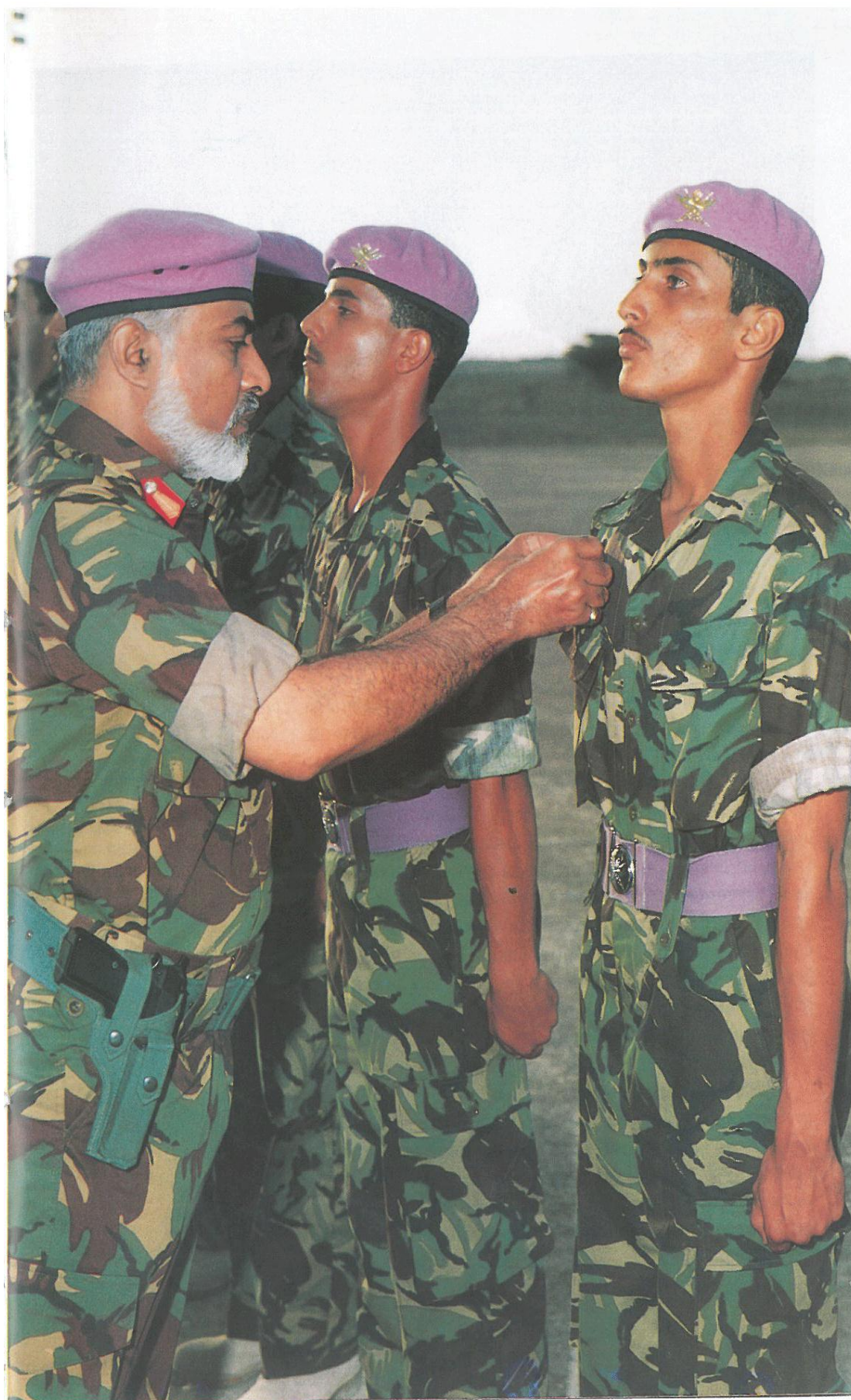
Le Majlis Ash'shura a déjà démontré son rôle constructif en tant que représentant du peuple du Sultanat. Par exemple, en accord avec les directives générales de Sa Majesté, le Majlis s'est réuni avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Oman, les banques, et les autres autorités concernées dans le but d'étudier dans les détails les moyens de stimuler les activités commerciales du pays. Son Excellence le ministre des Communications, sur l'invitation du président, est venu parler au Majlis Ash'shura, afin d'exposer ses plans de développement, et les progrès déjà effectués en ce qui concerne les services portuaires du pays. De la même manière, Son Excellence le ministre des Postes, Télégraphes, et Téléphones a soumis au Majlis un rapport détaillé sur les activités de son ministère, et débattu avec les membres du Conseil des projets importants de développement des services de télécommunication, et de ses intentions d'en réduire le coût pour les usagers.

En second lieu, lors de ses tournées annuelles dans l'Intérieur, Sa Majesté, accompagnée de plusieurs ministres rencontre individuellement les Omanais, écoute leurs suggestions, et discute de leurs problèmes, évaluant ainsi les besoins de la Nation. Dans chaque cas, le ministre concerné est appelé, et la question est traitée immédiatement.

Enfin, chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale le 18 novembre, Sa Majesté prononce un discours à la Nation, dans lequel il passe en revue les réalisations de l'année écoulée, et expose les nouvelles décisions gouvernementales. Dans son discours de l'année dernière, Sa Majesté a demandé à son peuple de faire face aux défis de l'avenir avec persévérance, effort, et réflexion. Il insista tout particulièrement sur le fait qu'il était de leurs devoirs de préparer la jeunesse, afin qu'elle puisse prendre la place qui lui revient de droit dans tous les domaines, éliminant ainsi le besoin du soutien des expatriés, et créant de meilleures opportunités professionnelles. Le secteur privé se doit de participer énergiquement, en collaboration avec le gouvernement, à la formation d'une main d'oeuvre omanaise productive dans l'intérêt de la Nation.

◀ Sa Majesté reçoit une pétition durant sa tournée annuelle "Rencontre du Peuple" en 1993.

► Sa Majesté remet une décoration à l'un des membres des Forces Spéciales du Sultan.





Dans ses discours et allocutions à son peuple, Sa Majesté a continué de souligner l'importance de la diversification de l'économie d'Oman pour libérer le pays de sa dépendance des seuls revenus pétroliers, et d'encourager le secteur privé. Bien que l'on prévoit que le pétrole demeure une source de revenus pour de nombreuses années encore, Sa Majesté a depuis longtemps reconnu le besoin d'élargir l'éventail des bases économiques du pays, non seulement dans le but de se prémunir contre les aléas du marché pétrolier, mais aussi dans le but de fournir de meilleurs débouchés aux diplômés et à tous les Omanais qui souhaitent entrer dans la vie active. Sa Majesté a également insisté sur le besoin d'Omanisation, le remplacement de la main d'oeuvre étrangère par des Omanais, et sur ce plan des progrès considérables ont été accomplis.

L'avènement de la guerre du Golfe en août 1990, engendra des problèmes sans précédents dans chaque état de la région. En accord avec sa politique de recherche de solutions pacifiques à tout conflit international, Sa Majesté a soutenu tous les efforts constructifs pour un règlement équitable de la crise, essentiellement fondé sur le retrait de l'Irak du Koweït, et le soutien des résolutions des Nations Unies. Sa Majesté, en même temps, donna asile aux nombreux Koweïtiens qui étaient venus se réfugier en Oman.

▲ Sa Majesté à la tête de la délégation omanaise au Sommet de l'AGCC à Abu Dhabi, en décembre 1992.

Cependant, lorsque les hostilités commencèrent, Sa Majesté agit en solidarité totale avec ses confrères dirigeants de l'AGCC. Depuis la fin du conflit, Sa majesté s'est efforcé de consolider la paix dans la région, et de prévenir toute menace possible contre la stabilité de cette paix, notamment par sa présidence du Haut Comité de Sécurité de l'AGCC.

Dans ses discours, comme dans la façon d'exprimer et de poursuivre ses objectifs politiques, Sa Majesté a continuellement plaidé la nécessité pour tous les pays du monde de s'efforcer à mieux se comprendre, et à coopérer dans la paix, en soutenant les Nations Unies, et autres organisations mondiales, et en faisant chacun des efforts individuels.

Un exemple de cet objectif politique international, est la conviction de Sa Majesté que le Sultanat, et le Monde Arabe en général, devraient rechercher des moyens positifs de développer des relations fructueuses avec l'Europe, tout particulièrement depuis les événements récents qui ont eu lieu en Europe et qui offrent l'espoir d'une nouvelle ère de coexistence pacifique entre les pays de cette communauté. A cette fin, Sa Majesté organisa à Mascate une rencontre historique entre les ministres des affaires étrangères des états de l'AGCC et ceux de la communauté européenne; c'était la première fois qu'une telle rencontre avait lieu.

Poursuivant toujours cette politique, le Sultanat fut le premier pays non membre à organiser une exposition nationale au parlement de Strasbourg, et une suivante l'année dernière à Budapest qui fut très réussie. Oman prit également part l'année dernière à l'exposition internationale de Séville, EXPO'92, qui attira des milliers de visiteurs. Sa majesté attache une attention toute particulière à tous ces projets.

En ce qui concerne la région du Golfe, Sa Majesté est parvenue, cette année, à un accord avec les représentants de la République du Yémen, au sujet des frontières entre les 2 pays. Cela suivait un accord similaire avec le Royaume d'Arabie Saoudite. Les relations amicales avec les pays des Emirats Arabes Unis ont également été renforcées l'an dernier.

Sa Majesté est aussi très préoccupée par la protection de l'environnement. Dans son discours lors de la conférence internationale sur l'environnement qui eut lieu au Brésil en juin dernier, il fit clairement part de son inquiétude, et demanda à la communauté mondiale de s'efforcer de traiter énergiquement ce problème urgent. Sa Majesté a institué un Prix International pour la Conservation de l'Environnement, qu'il a présenté à l'UNESCO dans le but de récompenser les personnes ou organisations qui jouent un rôle particulièrement remarquable dans la préservation de l'environnement.

HISTOIRE

La Renaissance du Sultanat d'Oman, tant spirituelle que politique, s'est accompagnée d'un extraordinaire regain d'intérêt pour ses origines. Encouragés par Sa Majesté, les chercheurs ont étudié le lointain passé d'une terre chargée d'histoire où l'homme apparaît à la fin de l'ère glaciaire vers 12.000 ans avant Jésus-Christ. Si l'on connaît encore mal le passé pré-islamique du pays, nombre de découvertes passionnantes ont été faites. Des sites archéologiques remontant au troisième millénaire avant Jésus-Christ sont, semble-t-il, contemporains de la culture Barbar qui s'étendait sur cette zone, et de la civilisation des grands fleuves de Mésopotamie et du Mohenjodaro. On a retrouvé les indices d'une activité commerciale entre Sumer et Oman avant même l'existence de Babylone.

L'extraction du cuivre, environ 2.000 ans avant Jésus-Christ, représentait une activité importante comme le prouvent les fouilles dans les mines du Sohar. Les plus grosses extractions cuprifères se faisaient à Lasail où l'activité minière vient de reprendre. Il semble certain aujourd'hui, que le pays légendaire de Magan, le pays du cuivre dont parlent les tablettes sumériennes ait été l'Oman.

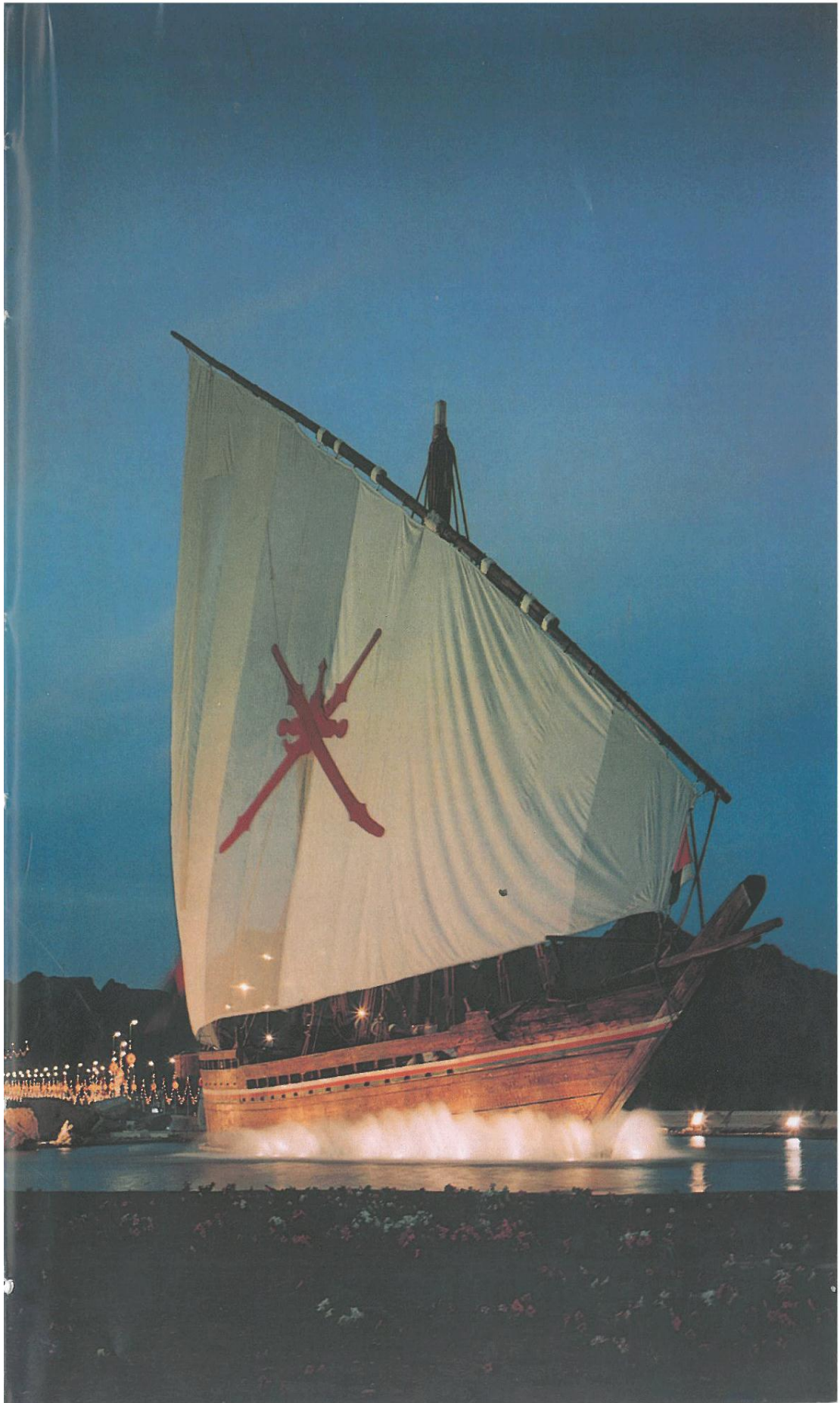
L'encens, le cadeau traditionnel de la reine de Saba à Salomon, et utilisé dans les sites religieux de l'ancienne Egypte et de l'Europe, était cultivé dans le Dhofar, la partie méridionale du Sultanat. Considéré comme l'une des marchandises les plus précieuses du monde antique, il continue à être exploité de nos jours, et sert de base aux plus prestigieux parfums.

S'il existait en Oman avant le quatrième millénaire avant Jésus-Christ des colonies de commerçants, de cultivateurs, et de pêcheurs, rien ne nous permet de prouver l'existence d'une civilisation proprement urbaine à cette époque. L'une des explications possibles serait l'absence de cours d'eau importants indispensables à l'implantation d'une grande cité. En outre, la configuration du terrain divisait le pays en trois types distincts de cultures: On sait que des communautés pastorales et paysannes autosuffisantes et farouchement indépendantes vivaient sur les contreforts du massif montagneux d'Oman, avant même l'implantation des premiers peuples arabes qui arrivèrent du sud de l'Arabie, il y a 2.000 ans. Dans les collines occidentales jusqu'aux zones désertiques, on sait que des tribus nomades menaient leur propre existence, très distincte des autres. Tout au long de la côte de Batinah, région très cultivée, vivaient des fermiers, des pêcheurs, des marchands, et des marins très exposés aux dangers du monde extérieur, tant par la nature de leurs activités que par leur situation géographique. Dans le Sultanat moderne, ces anciennes distinctions subsistent encore dans une certaine mesure.

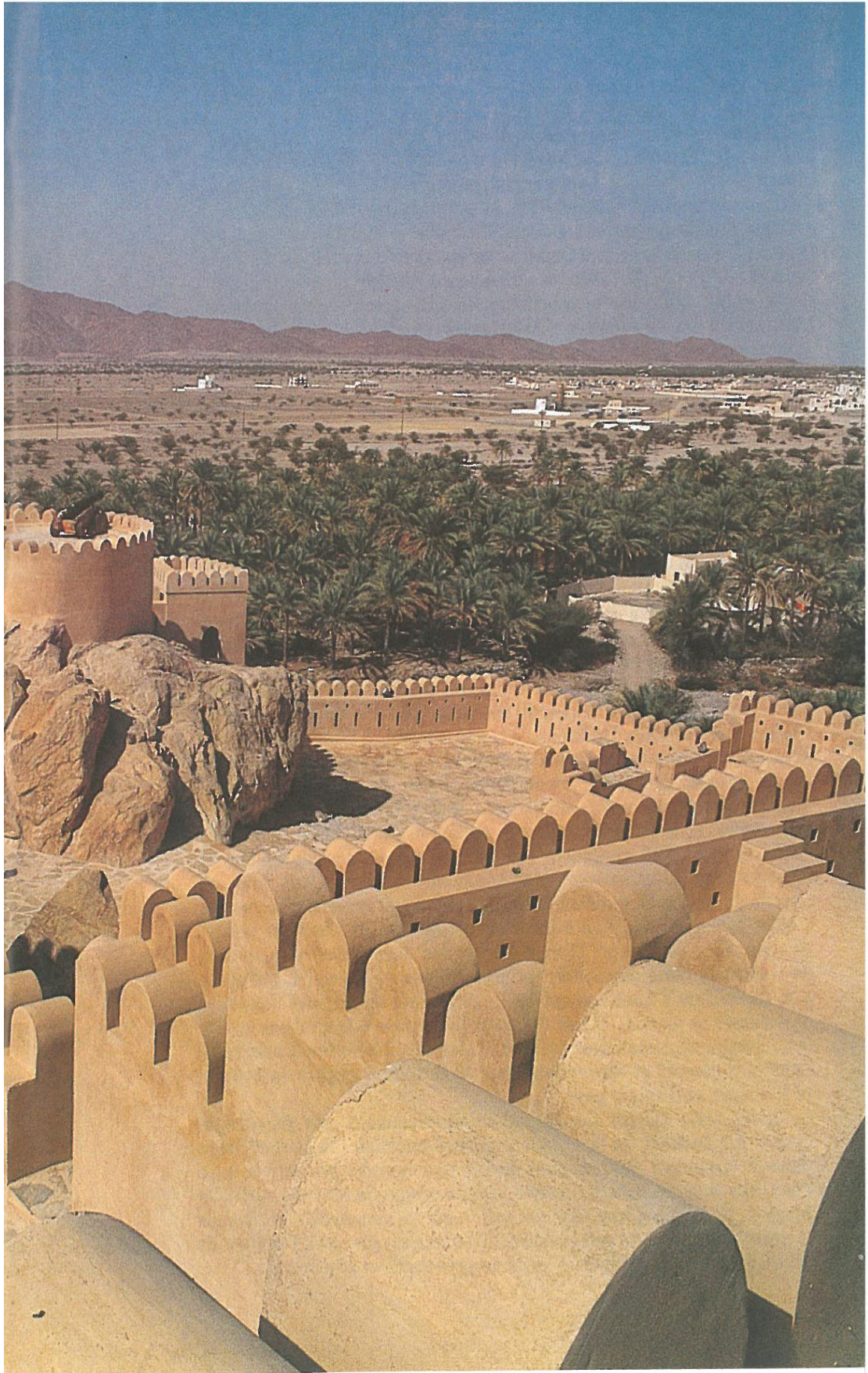
Cyrus le Grand, fondateur de l'empire Perse, domina la région au quatrième siècle avant Jésus-Christ. L'introduction par la suite du fameux système de falaj, qui parcourait les terres d'un réseau souterrain de canaux d'irrigation, permit à la région de Batinah de prospérer.

C'est encore dans la période pré-islamique que des tribus venant du

► Depuis le 8^{ème} siècle, les marins omanais sont renommés pour leurs voyages à travers le monde. Ici, le "Sohar", une réplique du dhow de Sinbad, que l'on peut admirer à Al Bustan près de Mascate. Le "Sohar" fit un voyage aller-retour en Chine en 1980.







Yémen, (la légende les fait venir de la région du fameux barrage de Marib), s'infiltrèrent incidemment en Oman. Plus tard, les tribus Azd pénétrèrent en Oman. La famille régnante actuelle en est la descendante. Oman vivait sous la domination des Perses, mais peu à peu, les Azds écartèrent les Perses, et répandirent l'influence arabe sur l'ensemble du territoire. Lorsque l'Islam gagna l'Oman, Abd et Jaifar, les fils de Julandi bin al Mustakbar, en embrassèrent la foi.

Du septième au quinzième siècle, le commerce maritime d'Oman fut florissant. Les vaisseaux d'Oman faisaient régulièrement escale dans les ports de Perse, de l'Inde, et de l'Asie du Sud Est. Dès le huitième siècle, s'était répandue la renommée du plus grand marin omanais, Abu Ubaida bin Abdullah bin Al Quassim, qui jetant les bases d'une navigation scientifique, entreprit un voyage de 7.000 kilomètres d'Oman à Canton (Guangzhou) en Chine. Grâce à leurs voyages, et à leur commerce, les Omanais purent répandre le message de l'Islam, ainsi que la culture et la langue arabe.

En 1507, neuf ans après que Vasco de Gama eut contourné le Cap de Bonne Espérance, découvrant ainsi la route des Indes, et ironie du sort, aidé en cela par un très grand marin omanais Ahmad bin Majid, la flotte portugaise vint brutalement mettre à sac Mascate, et en une année, fit flotter le drapeau portugais tout au long de la côte.

Un siècle et demi plus tard, en 1650, Sultan bin Saif Al Yarubi reconquit Mascate. Puis ayant ordonné la construction d'une puissante flotte pour la guerre de la libération, il porta le conflit jusque dans l'Océan Indien, assurant ainsi les bases d'un état puissant, et gagna d'importantes colonies en Afrique de l'Est.

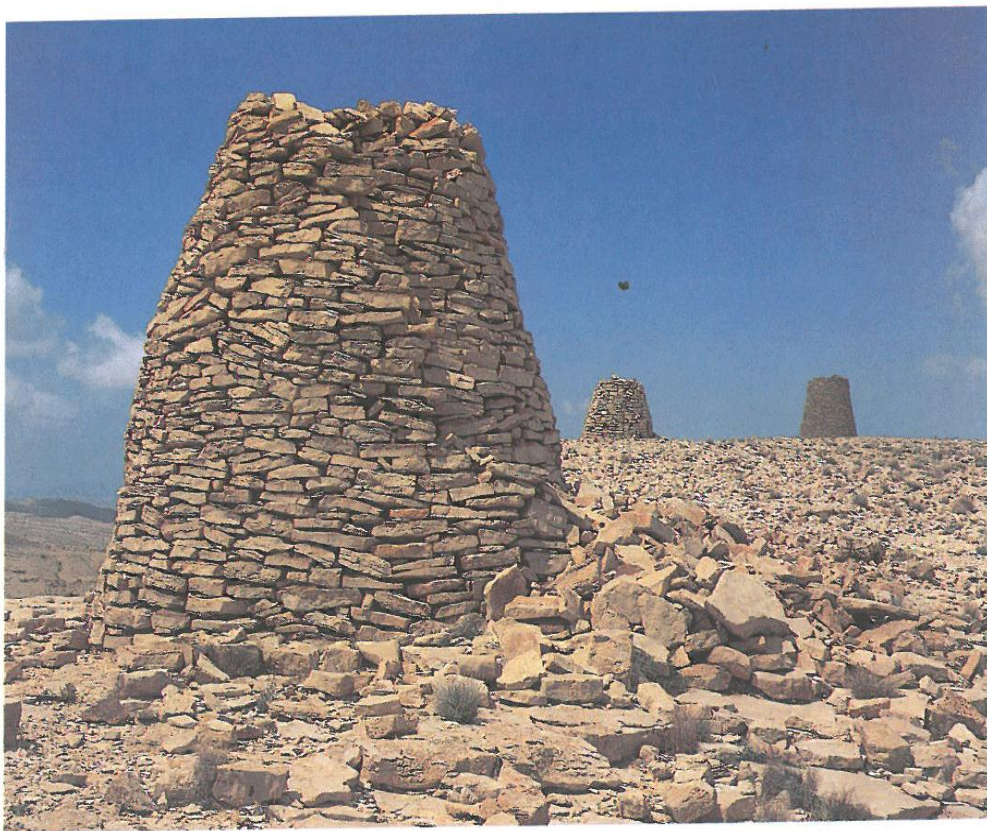
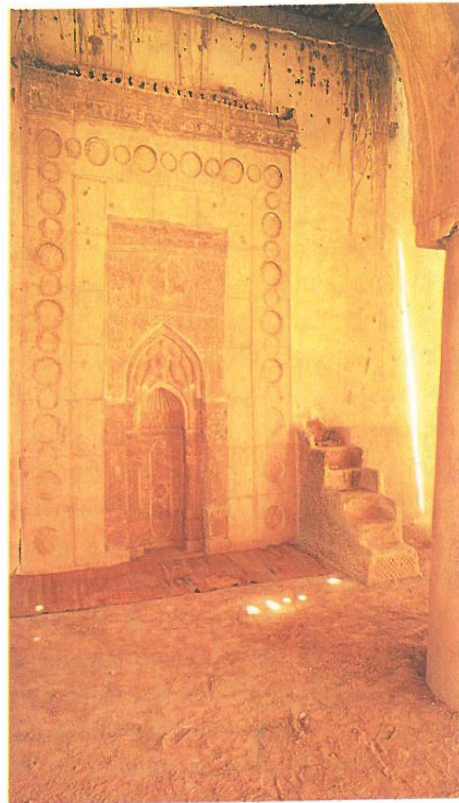
Sayyid Said bin Sultan est considéré comme une grande figure parmi les souverains d'Oman. Il exerça le pouvoir de 1807 à 1856. Durant cette période, l'influence d'Oman s'étendait d'un côté jusqu'à Zanzibar et d'autres nouveaux comptoirs en Afrique de l'Est, et de l'autre jusque dans des provinces de Perse et du Baloutchistan. Mascate devenait ainsi un centre du commerce de première importance, et le point de rencontre obligatoire pour toute la zone du Golfe. Sayyid Said concentra ses efforts sur le développement et l'amélioration du commerce et de l'économie d'Oman. C'est Said qui introduisit le clou de girofle à Zanzibar, qu'il avait ramené d'Indonésie. L'exploitation de ces plantations fournit bientôt un tiers du budget d'Oman. Sous son règne, l'Oman établit des liens diplomatiques avec de nombreux états du monde; un premier envoyé spécial fut dépêché aux Etats-Unis d'Amérique en 1840, en qualité de premier émissaire arabe dans ce pays. L' Oman fut ainsi le premier état arabe à établir des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Le Sultanat avait déjà établi des accords et conventions avec la Grande-Bretagne, la France, la Hollande, et d'autres pays.

Après cette époque florissante suivit cependant une période de déclin. Au moment de la première guerre mondiale, la part d'Oman dans le commerce international devint très limitée. En fait, le pays resta très isolé du reste du monde jusqu'à ce que Sa Majesté, en 1970, marque le début d'une ère nouvelle, qui a renouvelé les grands moments de gloire de son histoire, et ouvert un nouveau chapitre de développement, de prospérité, et de progrès social et économique.

◀ Le Sultanat compte un grand nombre de forts anciens et d'autres reliques d'un passé souvent turbulent, lorsqu'il était vital de se défendre contre les invasions. La forteresse de Nakhl.

► La belle mosquée de Bahla. Ses sculptures d'une finesse exquise datent du 14^{ème} siècle.

▼ Ces tombes à coupes vieilles de plus de 4.000 ans témoignent d'une civilisation très ancienne en Oman.



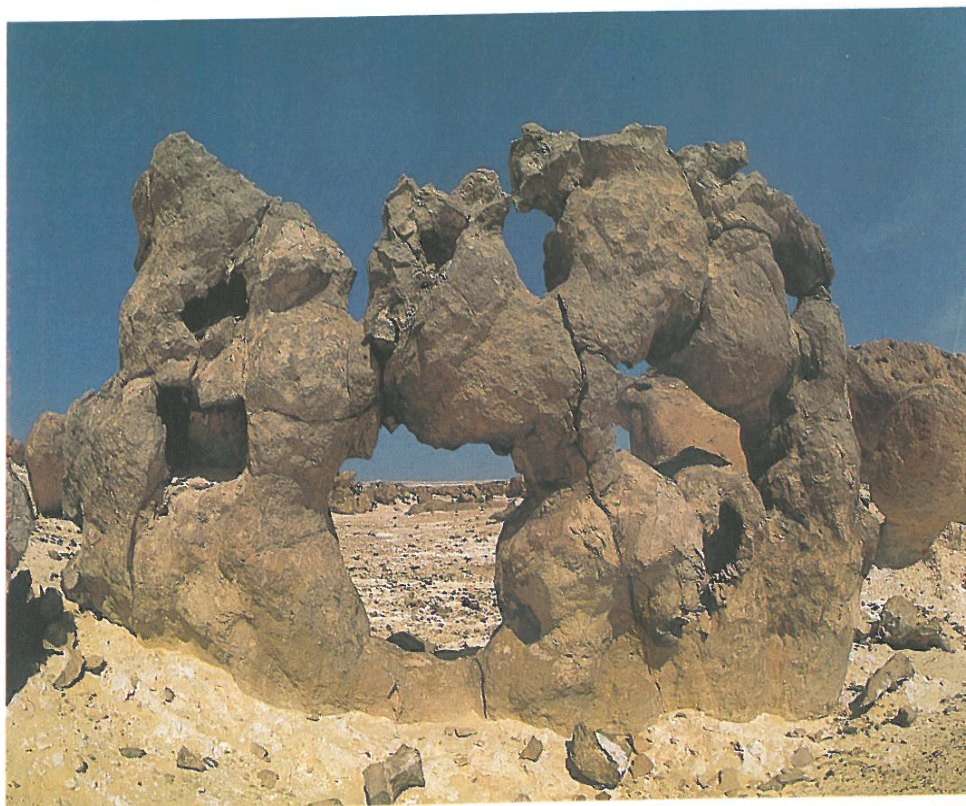
GEOGRAPHIE

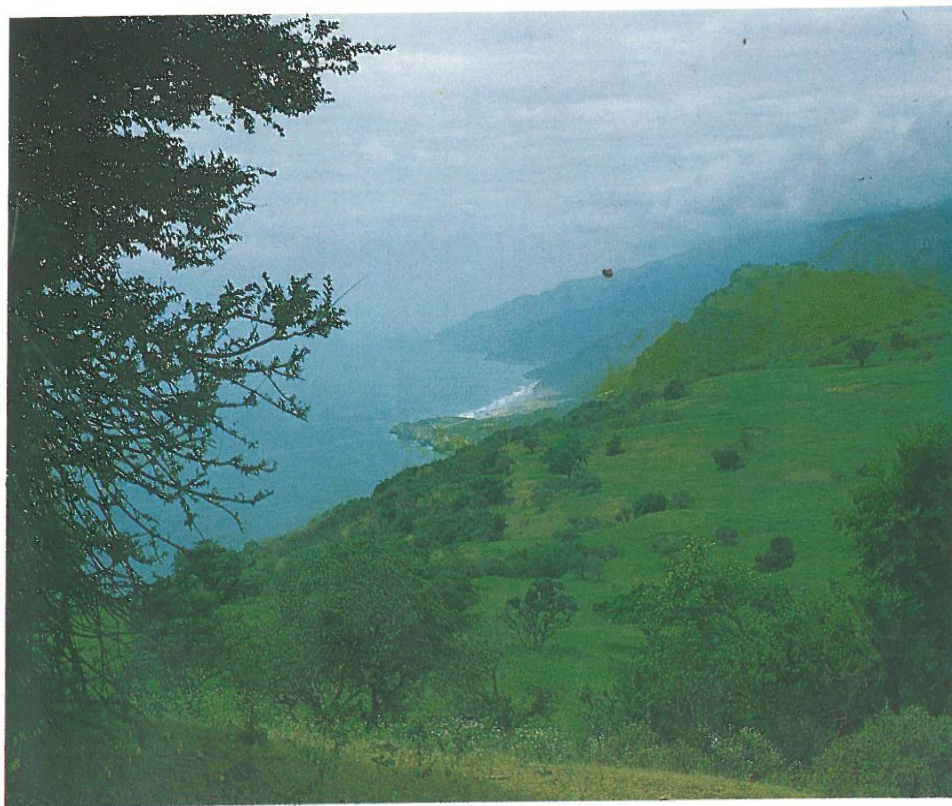
La carte de la Péninsule Arabique peut se comparer à une botte avec un doigt pointé vers le nord-est. Oman est le deuxième pays de la Péninsule en ordre de grandeur, avec une superficie totale de 300.000 kms², constituée de terrains forts divers. Le Sultanat occupe l'extrémité sud orientale de la péninsule avec un littoral de 1.700 kms. Si la chaîne montagneuse "Al Hajar", c'est à dire "les Rocs" domine l'intérieur des terres, le reste du pays représente un ensemble de terres des plus variées. La chaîne montagneuse culmine à 3.075 mètres au sommet de Jebel Al Akhdar (La Montagne Verte). Côté plaine, elle s'élève comme une muraille, et côté plateaux et dunes intérieures, elle semble s'étendre par bonds. Ici, la diversité s'affirme: Paysage de fjords à la beauté dénudée dans la Péninsule de Musandam, qui plonge dans le Détroit d'Ormouz au nord; puis c'est la plaine fertile et tranquille de Batinah qui s'étend au sud jusqu'à Mascate; enfin, on passe de l'immense frange sableuse du Rub'al Khali (Le Quartier Vide) aux montagnes pour atteindre la plaine de Salalah, luxuriante après les pluies de mousson du sud. A l'ouest, Oman jouxte l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, avec au sud le Yémen, au nord le détroit d'Ormouz, et à l'est la Mer d'Arabie.

► Les fameux Sables de Wahiba rencontrent la mer d'Arabie.

► La belle région du Dhofar.

▼ Une curieuse formation géologique à Duqm.





Les régions

Géographiquement, l'Oman peut se diviser en un certain nombre de régions.

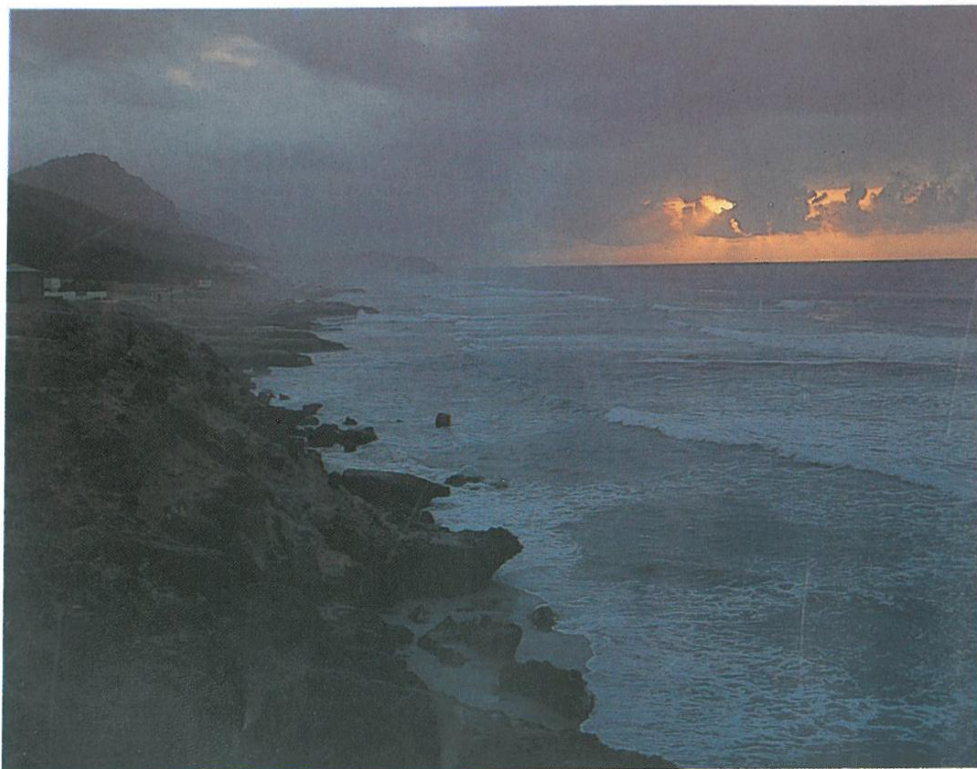
Mascate et ses Environs

La plus importante concentration urbaine se regroupe autour de Mascate, la vieille capitale pleine de charme située dans une baie pittoresque. Il y a là le plus grand port du pays, Mattrah, avec ses installations modernes et sa vieille ville traditionnelle dédiée au commerce. Il y a enfin Ruwi qui est à la fois un centre des affaires et du commerce et une extension résidentielle de la capitale. Au-delà des villes résidentielles satellites, des zones industrielles se développent au rythme de la croissance économique, et transforment le paysage à ne plus le reconnaître pour qui n'est pas revenu en Oman depuis quelques années. Quriyat, à mi-chemin entre Mascate et Sur, est l'une des plus grandes villes de cette région.

La plaine de Batinah

Elle s'étend sur 270 kms au sud-est, depuis la frontière d'Oman avec les Emirats Arabes Unis jusqu'à Mascate. Située entre la mer et la partie occidentale de la Chaîne du Hajar, sa largeur varie de 10 à 30 kms. La surface agricole se limite à une étroite bande qui dépasse rarement 3 kms de large, mais qui longe toute la côte. C'est l'une des régions les plus peuplées d'Oman. Les principales villes sont : Barka, Masana'a, Suwaiq, Khabura, Saham, Sohar, Liwa, et Shinas.

▼ Montagnes et mer au crépuscule.



La Chaîne du Hajar Occidental (Les Rocs)

Cette chaîne montagneuse parallèle à la côte s'étend des Emirats Arabes Unis au nord jusqu'au Wadi Mu'awal au sud. Les pics les plus élevés atteignent 3.075 mètres et se trouvent au sud-est à Jebel AL Akhdar. Il existe de nombreux centres montagnards dans cette chaîne; les plus importants sont Rostaq, Awabi, Mu'awal, et Nakhl.

L'intérieur (Al Joof)

C'est le plateau central qui s'étend du Jebel Al Akhdar dans le nord jusqu'au désert du sud. Il est limité à l'ouest par Dhahira, et à l'est par Sharqiya. Quatre grandes vallées traversent cette zone : Anda'm, Half-ein, Bahla, et Samail. Les 2 vallées de Samail et de Half-ein font une trouée naturelle dans la Chaîne Occidentale du Hajar, par où passe la route traditionnelle reliant Mascate à l'Intérieur. Cette zone est également l'une des plus peuplées d'Oman. Les villes principales sont : Nizwa, Bahla, Samail, Izki, Manah, Bidbid, et Adam.

La Région de Dhahira

Il s'agit d'une plaine semi-désertique qui s'étend du flanc sud de l'Hajar occidental jusqu'au Rub al Khali (Le Quartier vide). Bordée au nord par Yanqul, Jaul, et Buraimi, elle est séparée du sud d'Oman par le Jebel Al Koor (Deyar al Durooa), et de l'est par le Deyar Bani Hinah. Les grandes zones de peuplement sont localisées dans les principaux oueds, ou wadis, comme dans Wadi Dank et Wadi Al Ain avec les villes de Dank, d'Ibri, et de Yanqul. La pointe septentrionale de la plaine de Dhahira est connue sous le nom de Jau. Dans cette région restreinte, située entre la frontière des Emirats Arabes Unis et l'Hajar occidental, la population s'est réunie autour des palmeraies irriguées par l'oasis de Buraimi.

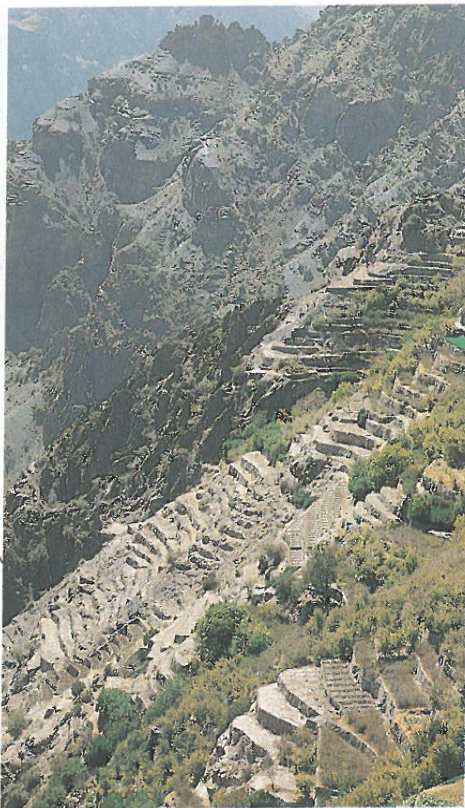
La Région de Sharqiya

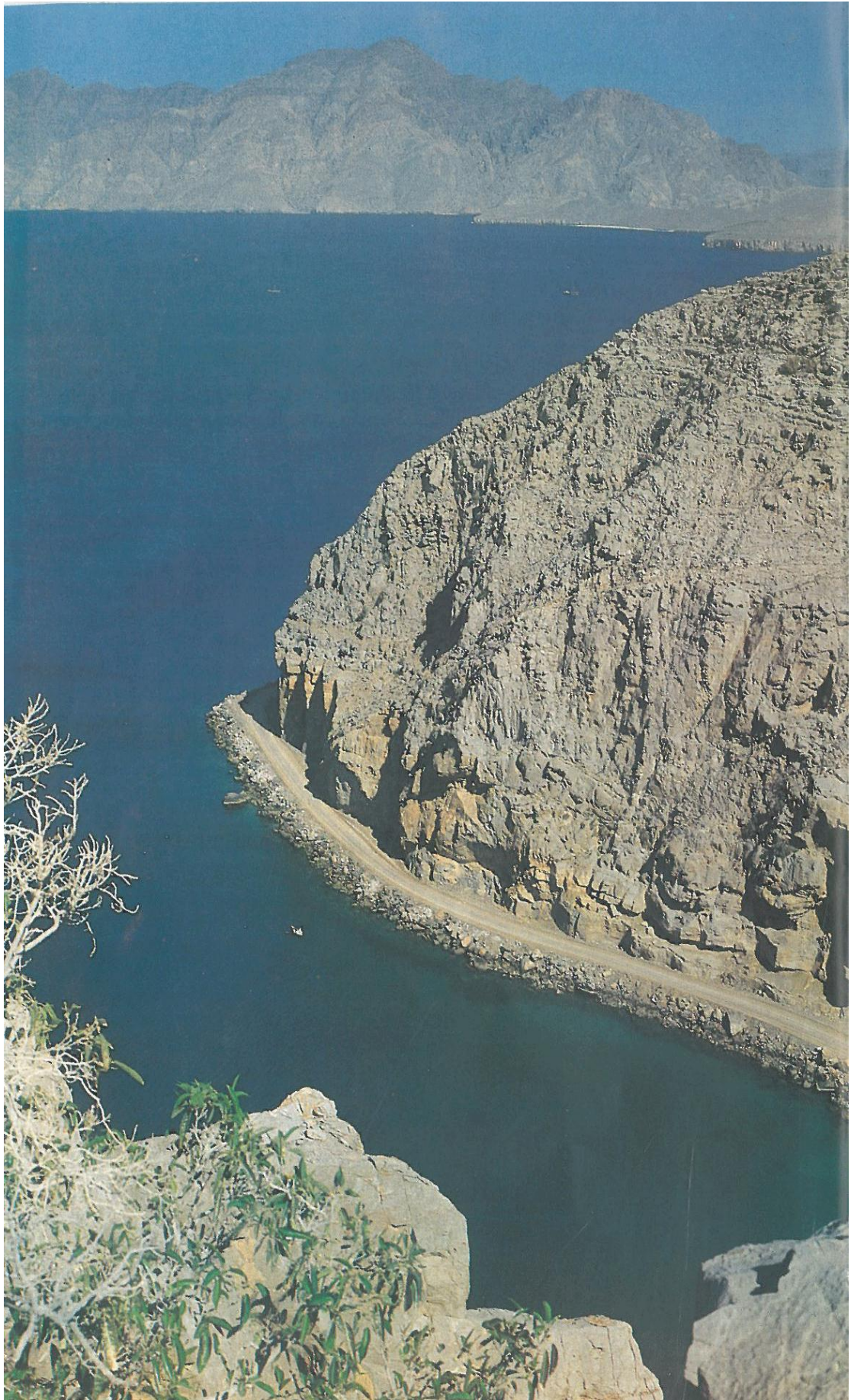
Sharqiya est une région de plaines sablonneuses et de vallées qui s'étendent sur le flanc intérieur de l'Hajar oriental. Elle est bordée au sud-est par le district de Jaalan, et au sud par les Sables de Wahiba. Le Jaalan est une plaine sablonneuse qui forme l'extrémité de Sharqiya et qui s'étend jusqu'à la Mer d'Arabie. Au nord, il est bordé par l'Hajar Oriental, et au sud par les Sables de Wahiba. Les villes principales de la région sont : Sur, Al Qabil, Ibra, Mudairib, Samad, Mudaibi, Sinaw, Wadi Bani Khalid, Al Kamil, Al Wafi, Bilad Wadi bu Hassan, Bilad Bani bu Ali, Al Askara, et Ras al Hadd.

Barr Al Hekman

C'est une zone d'environ 650 kms². L'Ile de Masirah se trouve à l'est et en est séparée par

▼ Cultures en terrasse dans le Jebel Akhdar (La Montagne Verte).





un chenal marin de 14 kms. La zone de Barr est constituée de marais salants, recouverts par la mer sur plus de 5 kms. Presque toute la population est concentrée sur l'Ile de Mahawt, et vit de la pêche.

La Région du Sud (Dhofar)

Le Sud représente un tiers de la superficie d'Oman. La plaine côtière, après Salalah, s'étend depuis Raysut à l'ouest sur une bande qui n'atteint jamais plus de 8 kms de large. Son sol alluvial fertile est bien approvisionné en eau de juin à septembre grâce à la mousson. Les pluies arrosent également les collines boisées qui s'élèvent à 1.500 mètres au-dessus de la plaine côtière. Au nord-ouest, cette région frontalière de l'Arabie Saoudite traverse la zone du Quartier Vide. Les villes et les principaux villages sont : Salalah, Taqa, Mirbat, Sudh, Thumrait, Rakhyout, Dalqut, Shaleem, et Maqshim.

Le Musandam

Coupé du Sultanat par une bande de territoire appartenant aux Emirats Arabes Unis, le Musandam est la pointe extrême nord du pays. Ses montagnes accidentées surplombent la mer et la côte à 1.800 mètres d'altitude, et s'avancent, comme un fjord spectaculaire dans le Détroit d'Ormouz. Les agglomérations les plus importantes sont : Khasab, Bayah, Mudha, Bukha, Kumzar, et Lima.

Provinces

Le Sultanat d'Oman est divisé en 59 régions ou wilayats; dans chacune d'entre elles, le gouvernement est représenté par le Wali ou Gouverneur. Mascate a son propre gouverneur, qui est aidé d'adjoints installés à Mattrah, Seeb, et Baushar. Le Gouverneur de Musandam a également des adjoints à Khasab, Bayah, et Bukha. Le Dhofar a lui aussi ses propres gouverneurs et adjoints.

Climat

Le climat varie avec les régions. Sur la côte, il est chaud et humide en été. A l'intérieur des terres, il est chaud et sec à l'exception des zones plus élevées, où il est plus tempéré tout au long de l'année. Dans le Sud, le climat est plus doux. Mis à part quelques orages, les pluies sont en général faibles et irrégulières, sauf dans la région méridionale où de grosses chutes de pluie ont lieu entre juin et septembre du fait de la mousson.

Population

Les contre-courants, les migrations, et les invasions du passé ont balayé l'Oman depuis les temps immémoriaux, mais son peuple a toujours été et demeure d'origine arabe. La société omanaise se compose de 4 groupes : Les gens de la mer qui vivent de la pêche, de la navigation, et du commerce; les cultivateurs de la côte de Batinah, du Sud, et ceux de l'Intérieur qui se servent du système de falaj pour l'irrigation; les peuples montagnards du Dhofar et du Musandam; et enfin les Bédouins du désert. La population est estimée à 2 millions d'habitants.



◀ La route de Bukha borde les montagnes impressionnantes du Musandam.



GOUVERNEMENT

Sous l'autorité de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, le système administratif de l'Etat comprend le Diwan de la Cour Royale dirigé par S.E. Sayyid Saif bin Hamad bin Saud, Ministre du Diwan de la Cour Royale, le Ministère du Bureau des Affaires du Palais dirigé par S.E. Le Lieutenant Général Ali bin Majid al Ma'amari, le Conseil des Ministres et le Secrétariat du Conseil, les Conseils Spécialisés, le Gouvernorat de Mascate, et le Conseil Facultatif d'Etat, ou Majlis Ash'shura.

Le Conseil des Ministres est la plus haute autorité en matière d'exécutif. Il tient son pouvoir de Sa Majesté le Sultan. Il est collectivement responsable devant le souverain. Les lois et les décrets sont autorisés par Sa Majesté. Les traités internationaux, les accords, et les chartes signés ou approuvés par Sa Majesté ont force de loi à la date de leur publication dans la Gazette Officielle.

Le Conseil des Ministres est composé des membres suivants :

S.A. Sayyid Thuwaini bin Shihab al Said

Représentant personnel de Sa Majesté le Sultan.

S.A. Sayyid Faher bin Taimour al Said

Premier Ministre Adjoint pour la Sécurité et la Défense.

S.A. Sayyid Fahad bin Mahmoud al Said

Premier Ministre Adjoint pour les Affaires Juridiques.

S.E. Qais bin Abdul Munim Al Zawawi

Premier Ministre Adjoint pour les Affaires Economiques et Financières.

S.A. Sayyid Faisal bin Ali al Said

Ministre du Patrimoine National et de la Culture.

S.E. Said bin Ahmed al Shanfari

Ministre du Pétrole et des Mines.

S.E. Hamoud bin Abdullah al Harthi

Ministre de la Justice, Awqaf et les Affaires Islamiques.

S.E. Yahya bin Mahfudh al Manthri

Ministre de l'Education

Vice chancelier de l'Université Sultan Qabous.

S.E. Sayyid Bader bin Saoud bin Hareb

Ministre de l'Intérieur.

S.E. Abdul Aziz bin Mohammed al Rowas

Ministre de l'Information.

S.E. Sayyid Almutasim bin Hamoud al Busaidi

Ministre d'Etat Gouverneur de Mascate.

S.E. Yousef bin Alawi bin Abdullah

Ministre d'Etat des Affaires Etrangères.

◀ Une floraison
prolifique durant
la mousson
annuelle.



S.E. Salim bin Abdullah al Ghazali

Ministre des Communications.

S.E. Ahmed bin Suwaidan al Balushi

Ministre des Postes, Télégraphes, et Téléphones.

S.E. Sheikh Mohammed bin Ali al Qatabi

Ministre de l'Electricité et de l'Eau.

S.E. Sheikh Mohammed bin Abdullah al Hinai

Ministre de l'Agriculture et des Pêcheries.

S.E. Sayyid Mussallam bin Ali al Busaidi

Ministre d'Etat Gouverneur de Dhofar.

S.E. Ahmed bin Abdul Nabi Macki

Ministre de la Fonction Publique.

S.E. Malik bin Suleiman al Ma'amari

Ministre du Logement.

S.E. Dr. Ali bin Mohammed bin Mousa

Ministre de la Santé.

S.E. Sayyid Hamoud bin Faisal bin Said

Secrétaire du Cabinet.

S.E. Sheikh Amer bin Shwain al Hosni

Ministre des Municipalités Régionales et de l'Environnement.

▲ Sa Majesté
préside une
séance du
Conseil des
ministres.



S.E. Hamid bin Said al Oufi
Ministre des Ressources en Eau.
 S.E. Maqboul bin Ali bin Sultan
Ministre du Commerce et de l'Industrie.
 S.E. Ahmed bin Mohammed al Esai
Ministre des Affaires Sociales et du Travail.

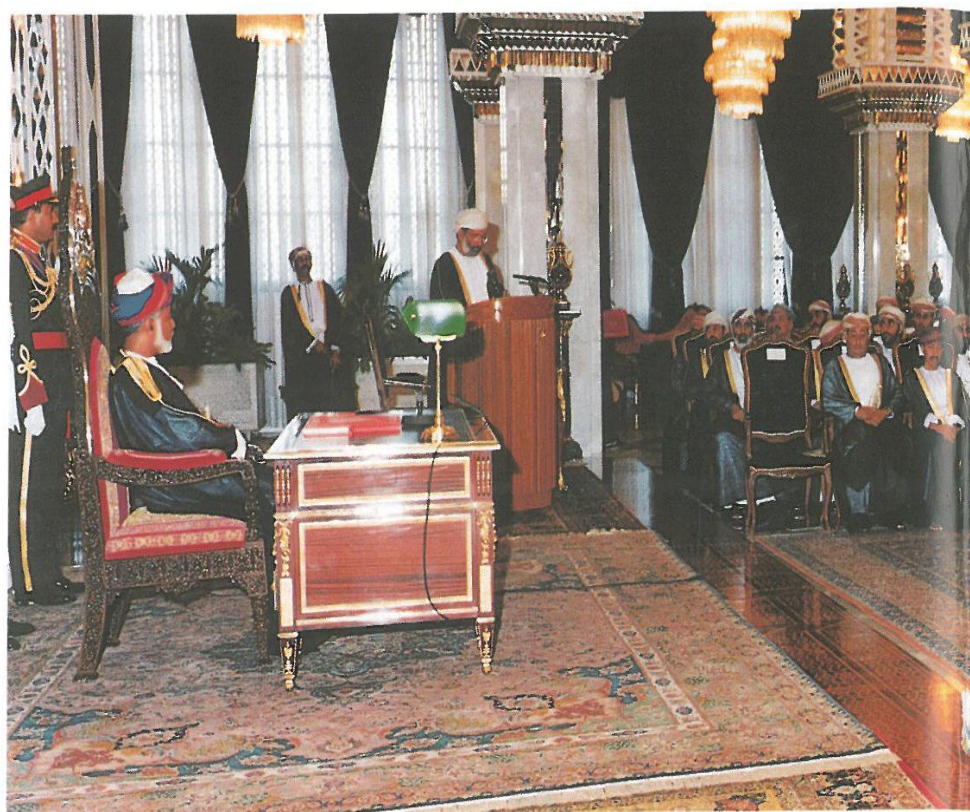
Le Secrétariat du Conseil des Ministres est responsable du fonctionnement des instances gouvernementales. L'une de ses fonctions est d'assurer que les décisions du Conseil soient effectuées dans le temps et dans le cadre du budget.

Le Gouvernorat de la Capitale est responsable de l'administration de la Cité.

Afin de mieux administrer un état aussi vaste avec des populations aussi dispersées, le pays a été divisé en 59 wilayats (régions) sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. A la tête de chaque wilayat se trouve un Gouverneur ou Wali.

Avec son bureau, le Premier ministre adjoint pour les Affaires Juridiques est responsable de :

- a) Formuler les procédures et les systèmes juridiques, ainsi que l'interprétation religieuse de la loi et des contrats (futwa)



- b) Préparer et publier les textes législatifs et les lois entrées en vigueur chaque année.
- c) Préparer et publier la Gazette Officielle.
- d) Conseiller les autres ministères en matière juridique et préparer la nouvelle législation.

▲ Sa Majesté le Sultan Qabous en compagnie des membres du Majlis Ash'shura lors de leur 1ère séance au Palais d'Al Alam, à Mascate.

Majlis Ash'shura

Lors de son discours de Fête Nationale en novembre 1990, Sa Majesté le Sultan Qabous annonça que le Majlis Ash'shura allait dorénavant remplacer le Conseil Consultatif de l'Etat, composé de 35 membres à l'origine. Ce nombre fut par la suite augmenté à 59 membres. La différence principale entre le Conseil Consultatif et le Majlis est que, tandis que le premier était une assemblée nommée par le Gouvernement, le Majlis est entièrement élu, et ne comprend pas de représentants gouvernementaux. Chaque wilayat, c'est à dire 59 dans le pays, envoie à présent un membre élu au Majlis. Chaque représentant est élu membre pour une durée de 3 ans, mandat qui peut être renouvelé une ou plusieurs fois selon les procédures respectives. Le Président du Majlis est nommé par décret royal.

Chaque wilayat présente 3 candidatures pour l'élection au



Majlis. Ces candidatures sont administrées par un comité composé de citoyens expérimentés et compétents qui jouissent du respect de la communauté du wilayat. L'un de ces 3 candidats est alors sélectionné pour devenir membre du Majlis.

L'une des principales responsabilités du Majlis est d'étudier tous les projets de lois sociales et économiques préparés par les ministères avant qu'ils ne deviennent lois. Le Majlis participe également à la mise en place de plans de développement, et assure qu'ils soient exécutés dans le cadre de la structure stratégique de l'Etat, selon les fonds disponibles. Il contribue également aux efforts faits en matière de préservation de l'environnement.

Le Conseil des Ministres organise 2 sessions annuelles auxquelles assistent le Président et les Membres du Bureau du Majlis dans le but d'assurer une coordination suivie des procédures entre le Gouvernement et le Majlis. Les ministres des ministères du Service Public soumettent au Majlis une fois par an, des rapports d'information sur les performances de leur ministères. Le Président du Majlis soumet un rapport sur les activités du conseil à Sa Majesté le Sultan.

Voici la substance du décret royal qui établit le Majlis :



Article I

Il doit avoir un statut administratif et financier indépendant, et doit siéger à Mascate.

▲ Le peuple accueille Sa Majesté avec des fleurs lors de sa tournée annuelle.

Article II

Le Conseil doit avoir 59 membres, chacun représentant un wilayat du Sultanat. La sélection des membres doit être effectuée de la façon suivante :

- A- Chaque wilayat nomme 3 citoyens résidant dans le wilayat. La nomination s'effectue par un comité formé par des dignitaires du wilayat, des personnes d'expérience et de compétence.
- B L'un des 3 candidats doit être sélectionné comme membre du Conseil.
- C- Un décret royal sera publié, avec les noms des membres sélectionnés.

Article III

La période du mandat du Conseil est de 3 ans. Elle peut être renouvelée une ou plusieurs fois.

Article IV

Un décret royal doit être publié nommant le Président du Conseil.

Article V

Les membres du Conseil doivent choisir 2 adjoints du Président entre eux. Cela doit se faire durant la première session.

Article VI

Le Bureau du Conseil inclura le Président et ses 2 adjoints, et 5 membres du Conseil qui doivent être choisis pendant la première session.

Article VII

Le Conseil doit avoir un Secrétariat Général, formé d'un Secrétaire Général et d'un certain nombre d'adjoints ainsi que d'employés.

Le Secrétaire Général doit être nommé par décision du Bureau du Conseil sur recommandation du Président.

Le Secrétaire Général doit recevoir le même paiement qu'un sous-secrétaire.

Article VIII

Le Conseil Ash'shura doit porter assistance au Gouvernement en toutes matières concernant la société omanaise, et a le droit de faire des suggestions pour renforcer les structures de base, et les valeurs de la société omanaise.

Article IX

Afin d'atteindre ces buts, le Conseil doit disposer des pouvoirs suivants :

- 1- Vérifier les projets de lois en matières économiques et sociales qui sont préparés par les ministères avant d'être publiés.
- 2- Présenter les suggestions qu'il estime nécessaires au développement des lois économiques et sociales du Sultanat.
- 3- Répondre et donner son avis aux propositions faites par le Gouvernement.
- 4- Participer aux préparations des plans de développement du pays, s'assurer de leur réalisation dans le contexte de la stratégie générale du Gouvernement, en tenant compte des possibilités du pays.
- 5- Renforcer la prise de conscience des citoyens en ce qui

concerne les objectifs du développement, leurs priorités, et les efforts qui sont employés pour les réaliser. Ceci devrait renforcer les liens entre les citoyens et le Gouvernement.

- 6- Jouer un rôle dans la préservation de l'environnement, et le combat contre la pollution.
- 7- Etudier les questions reliées au service public, et présenter des suggestions quant à son développement.
- 8- Etudier les obstacles qui mettent en danger le secteur économique, et exposer les moyens de combattre ces obstacles.
- 9- Présenter une opinion sur les autres sujets présentés par Sa Majesté au Conseil.

Article X

Le Conseil des Ministres doit tenir 2 sessions par an en présence du Président et des Membres du Bureau du Conseil. L'objectif est d'assurer la liaison entre le Gouvernement et le Conseil dans l'intérêt public.

Article XI

Les ministres de la Fonction Publique doivent soumettre des rapports annuels sur les réussites et les plans de leur ministères. Ils doivent également répondre aux questions des membres du Conseil à propos de ces plans.

Le Conseil a le droit d'appeler tout ministre concerné par le Service Public pour débattre de questions reliées à leur portefeuille, quand il l'estime nécessaire.

Article XII

Les ministères gouvernementaux, les organisations et les autorités publiques doivent coopérer avec le conseil Ash'shura afin de faciliter sa mission. Ils doivent soumettre au Conseil toute information liée aux affaires du Conseil.

Article XIII

Le Conseil doit soumettre aux comités concernés toutes les propositions ou demandes d'intérêt général qu'il reçoit des citoyens, et consulter ensuite le Gouvernement. Il est dans les droits du citoyen de recevoir une réponse à ses requêtes.

Article XIV

Le Président du Conseil doit soumettre à Sa Majesté le Sultan le compte-rendu des activités du Conseil une fois par an.

Décret Royal publié le 12 novembre 1991.

Conseils Spécialisés

Les Conseils spécialisés ont été institués par décret royal. Ils sont placés sous la présidence de Sa Majesté le Sultan et comprennent certains membres du Conseil des Ministres et d'autres hauts fonctionnaires. D'autres Conseils spécialisés accueillent également des personnalités de premier plan de la vie publique.

Parmi les Conseils Spécialisés, citons :

Le Conseil du Développement qui planifie les objectifs et la politique générale du développement. Il supervise les projets et les procédures qui dépendent du Plan d'Etat en général. Il coordonne les activités des différents ministères et des départements gouvernementaux, dans l'exécution du Plan de Développement en cours.

Le Conseil pour les Affaires Financières qui applique la politique financière de l'Etat, et élabore le budget national. Il étudie, entre autres, les crédits pour les projets de développement économique.

Les autres conseils sont les suivants :

Le Conseil de l'Université Sultan Qabous, dont le rôle est de maintenir le niveau de cette université, et de mettre en place de

▼ Un débat en cours au Majlis.



nouveaux collèges, de nouvelles sections, et de nouveaux centres. Il est présidé par S.A. Sayyid Fahad bin Mahmoud Al Said, Premier ministre adjoint pour les Affaires Juridiques.

Le Conseil de la Fonction Publique, qui assure les grandes directives dans ce domaine, traite des problèmes, et propose des solutions tenant compte de l'intérêt public. Il est présidé par S. E. Sayyid Said bin Hamed Al Busaidi, Président du Diwan de la Cour Royale.

Le Comité des Appels d'Offre

Suivant les directives de Sa Majesté le Sultan, un Comité des Appels d'Offre fut créé en 1973 par décret royal, suivi de la promulgation de la Loi et Règlement des Appels d'Offre, et d'un certain nombre d'amendements. La raison d'être du Comité est d'assurer des adjudications justes et équitables.

Le Comité est composé des membres suivants :

S.E. le conseiller auprès de Sa Majesté le Sultan pour le Développement des Affaires de Planification, en qualité de Président.

S.E. Le ministre du Logement, en qualité de Vice Président.

S.E. Le ministre de l'Electricité et de l'Eau, en qualité de Vice Président.

Sont également membres de ce Comité :

S.E. Le ministre des Municipalités Régionales,

S.E. Le ministre de la Fonction Publique,

S.E. Le secrétaire d'Etat pour les Finances,

S.E. Le secrétaire d'Etat pour les Communications,

S.E. Le secrétaire d'Etat pour l'Industrie et pour le Commerce

Le Comité est secondé par un Secrétariat Exécutif qui organise les études et prépare les rapports sur tout ce qui est du ressort du Comité. Le Secrétariat sert de lien actif entre le Comité et les différentes autorités gouvernementales qui publient leurs appels d'offre grâce au Comité.

Pouvoirs et prérogatives du Comité.

Le Comité est responsable pour tout appel d'offre du Gouvernement, qu'il s'agisse de licence, d'achat de produits, d'implantation de projets, à l'exception des contrats, et des projets relatifs aux installations de la Défense, ou à tous ceux qui sont protégés par une stipulation spéciale de la Loi et Règlement des Appels d'Offre. En outre, le Comité s'occupe de tous les stades de la réalisation de projets. Cette tâche est facilitée par le fait que les ministères et les organisations gouvernementales tiennent le Comité informé de façon régulière de tous les problèmes qui

concernent la mise en place d'un projet. Le Comité agit ainsi en fonction des problèmes, et trouve ensuite des solutions en collaboration avec les autorités au nom desquelles ils sont mis en place. Si nécessaire, le Comité publie les circulaires et les directives requises pour l'ordonnancement et la progression des travaux.

En exerçant ses prérogatives, le Comité se conforme à des procédures établies et bien étudiées. Elles lui permettent de remplir son rôle de la meilleure façon possible.

Ces procédures peuvent être résumées ainsi :

Avant de mettre un projet en adjudication, le Comité analyse minutieusement les documents et les contrats, en liaison avec le service gouvernemental concerné, pour assurer qu'il soit acceptable.

Ce faisant, il a le droit de demander l'assistance d'experts, de fonctionnaires, ou de techniciens omanais ou non omanais, dans le Sultanat ou à l'étranger. Ce stade des opérations est particulièrement important. En effet, une étude complète des documents, avant adjudication, permet d'éliminer tout problème qui pourrait apparaître après adjudication, ou lorsque le projet est en cours d'exécution. Cette procédure permet de gagner un temps considérable, et, assure un travail de qualité. Ainsi, d'importantes économies sont réalisées sur les coûts, et les projets sont mis à exécution de la manière voulue.

Le Comité est autorisé à mettre sur pied des Comités de Négociations, dans les cas où la nature du travail en question est telle, que les procédures requises doivent être finalisées par négociations. La loi stipule que de tels comités doivent être présidés par l'un des Vice Présidents, et doivent inclure le Secrétaire d'Etat aux Finances, ainsi qu'un représentant du ministère pour lequel le projet est mis en oeuvre. Les Comités présentent leurs recommandations devant le Comité des Appels d'Offre qui, lui, prend la décision appropriée.

AFFAIRES ETRANGERES

L'évènement le plus important dans le domaine des affaires étrangères en 1992, fut sans aucun doute l'accord définitif signé avec la République du Yémen, qui définit dans les détails la frontière entre les deux états. Le document comprenait 2 annexes, dont l'une spécifiait les réglementations d'utilisation des ressources en eau , et des terres de pâturages dans la région de la frontière, en accord avec les coutumes tribales encore répandues chez les habitants de cette zone. Ce traité succède à un accord similaire passé avec l'Arabie Saoudite en 1991 définissant la frontière jusqu'alors non définie, entre les 2 pays. Le Sultanat a, par conséquent, aujourd'hui, résolu tous les problèmes qu'il avait avec ses voisins par la voie diplomatique.

Le Sultanat a un passé de contacts et relations diplomatiques avec des pays extérieurs au monde arabe qui remonte à plusieurs siècles. Entre le 7ième et le 15ième siècle, il jouissait d'un commerce maritime florissant avec la Chine, et le sous-continent indien, et plus tard, avec l'Afrique de l'Est. Le Sultanat d'Oman fut le premier des états arabes à établir des contacts avec les Etats-Unis d'Amérique durant la première moitié du 19ième siècle, date à laquelle, il avait déjà conclu des traités avec le Royaume-Uni, et entretenait des relations avec la France. Cependant, après la mort de Sayyid Said bin Sultan (Said le Grand) en 1856, et la séparation des possessions d'Afrique de l'Est, l'Oman tomba dans un état d'isolement qui dura 100 ans, et ne prit fin qu'en 1970, grâce à l'accession au pouvoir de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, qui le replaça sur la scène internationale.

Faire connaître le Sultanat dans les instances internationales représentait une tâche sans pareille. Dès le départ, Sa Majesté définit un certain nombre de principes, qui furent suivis scrupuleusement durant les dernières 23 années. Parmi ces principes, notons le bon voisinage et la non intervention dans les affaires intérieures d'autrui, le respect des lois internationales et de la tradition, le renforcement de la coopération parmi les Etats du Golfe d'Arabie, et celui des relations avec les états arabes et le soutien aux intérêts du monde arabe, la promotion de la coopération islamique, le soutien aux justes causes en Afrique, la recherche de toutes les possibilités de coopération avec la Communauté Européenne et les autres organisations internationales, la poursuite d'une politique de non-alignement et l'établissement de relations cordiales avec les pays amis.

Les relations du Sultanat avec les nations occidentales remontent à plus de 200 ans, et Oman y attache aujourd'hui une grande importance, comme il le démontra en 1990 en accueillant les ministres des Affaires Etrangères des 6 états arabes du Golfe, et ceux de la Communauté Européenne pour un dialogue qui représentait un premier contact ministériel. Oman a fortement soutenu cet événement historique dans un esprit de coopération qui reflète les liens profonds



▲ Sa Majesté reçoit un message du président de la République des Peuples de Chine.

qui unissent les 2 communautés depuis si longtemps. En plus de la récente visite du président de la République française François Mitterrand, le pays a reçu les visites du président du Portugal, et du Prince de Galles, ainsi que celles des ministres des Affaires étrangères de Russie et d'Irlande, et le Premier ministre du Royaume-Uni.

Grâce aux directives de Sa Majesté, des efforts considérables ont été faits pour assurer au Sultanat la place qui lui revient sur la scène internationale. Le pays a d'ailleurs apporté sa part de contributions aux questions mondiales, en aidant à résoudre les problèmes internationaux, et en oeuvrant pour la paix et la sécurité mondiale.

Oman devint membre de la Ligue Arabe le 29 septembre 1971, et des Nations Unies le 7 octobre de la même année. Depuis 1972, le Sultanat fait partie de l'Organisation de la Conférence Islamique, et du Groupe des Non-Alignés depuis 1973. Il est également membre de plusieurs organisations internationales spécialisées. (Voir liste à la fin du chapitre).

En décembre 1989, le Sultanat donna l'hospitalité aux chefs d'états de la Communauté du Golfe, lors du 10ième sommet du Conseil Suprême du Conseil de Coopération du Golfe qui eut lieu à Mascate. Ce sommet marquait le début d'une nouvelle phase, et exprimait la nature des relations entre les états du Golfe, et reflétait leurs désirs d'ouverture, de servir les objectifs et les intérêts communs de la grande





▲ Sa Majesté reçoit le vice-président de la République Arabe du Yémen.

◀ Le président égyptien, Hosni Mubarak est accueilli par Sa Majesté.

famille du Golfe, ainsi que d'assurer un avenir plus prospère à leurs peuples.

Le Sultanat a toujours tenu à garder de bonnes relations avec l'Iran selon sa politique de bon voisinage, et s'est donc efforcé de rapprocher l'Iran de certains autres états du Golfe. En 1990, Mascate fut le lieu de réunion des ministres des Affaires Etrangères du Royaume d'Arabie Saoudite et de la République Islamique d'Iran. Cela aboutit à un accord entre les 2 pays de reprendre les relations diplomatiques après un arrêt de 3 ans. Actuellement, en ce qui concerne le contentieux entre les Emirats Arabes Unis et l'Iran au sujet des Iles de Abou Mousa et de la Grande et Petite Tomb, le Sultanat soutient la souveraineté des Emirats Arabes Unis.

Le 13ième sommet des chefs de l'AGCC eut lieu à Abu Dhabi l'année dernière en décembre. Les déclarations à la fin de la réunion rejetaient catégoriquement l'occupation iranienne des Iles de la Tomb et d'Abou Mousa, et faisaient un appel urgent aux organisations internationales pour qu'elles prennent des mesures et mettent fin aux actes de génocide perpétrés contre les peuples de Bosnie-Herzégovine, et envoient sans plus tarder une aide humanitaire.

La question Palestinienne demeure encore au coeur du conflit au Moyen-Orient. Oman continue à soutenir totalement le droit des peuples palestiniens à l'autodétermination sur leur propre terre, et à établir un état indépendant. Oman soutient également les efforts



sincères qui visent à restaurer la stabilité, la sécurité et la sauvegarde du Liban.

En novembre 1991, l'Institut Diplomatique Omanais fut inauguré par le ministre des Affaires Etrangères. Le but de ce nouvel institut est d'améliorer le niveau diplomatique omanais. Les études à l'Institut auront pour objectifs les affaires politiques, les relations internationales, la gestion en période de crise, l'économie, et le droit diplomatique et international. Font également partie des études, les affaires consulaires et le protocole. L'histoire d'Oman et sa civilisation sont aussi intégrées au curriculum.

▲ Les représentants des états membres de l'OPEP et de l'IPEC sont reçus par Sa Majesté à Bait Al Barka .

Etats avec lesquels le Sultanat d'Oman entretient des relations diplomatiques

- La République d'Albanie
- La République Démocratique Populaire d'Algérie
- La République d'Argentine
- La République d'Arménie
- Le Commonwealth d'Australie
- La République d'Autriche
- La République d'Azerbaïdjan
- L'Etat de Bahrayn
- La République du Peuple de Bangladesh



La République de Bélarus
 Le Royaume de Belgique
 La République de Bolivie
 La République Fédérale du Brésil
 L'Etat de Brunei Darussalam
 La République de Bulgarie
 Le Burkina Faso
 La République du Burundi
 Le Canada
 La République du Tchad
 La République du Chili
 La République des Peuples de Chine
 La République de Colombie
 La République Fédérale Islamique des Comores
 La République de Chypre
 Le Royaume de Danemark
 La République de Djibouti
 La République d'Equateur
 La République Arabe d'Egypte
 La République d'Estonie
 La République de Finlande
 La République de France

La République du Gabon
La République de Gambie
La République Fédérale d'Allemagne
La République du Ghana
La République Hellénique de Grèce
La République de Guinée
La République de Guinée-Bissau
La République de Hongrie
La République d'Islande
La République d'Inde
La République d'Indonésie
La République Islamique d'Iran
La République d'Iraq
La République d'Irlande
La République d'Italie
La Côte d'Ivoire
La Jamaïque
Le Japon
Le Royaume Hashémite de Jordanie
La République du Kazakhstan
La République du Kenya
La République Démocratique des Peuples de Corée du Nord
La République de Corée du Sud
L'Etat de Koweït
La République du Kirgystan
La République de Latvie
La République du Liban
La République de Lituanie
Le Grand Duché de Luxembourg
La Malaisie
La Républiques des Maldives
La République du Mali
La République de Malte
La République Islamique de Mauritanie
La République de l'Ile Maurice
Les Etats-Unis du Mexique
La République de Moldavie
La République du peuple de Mongolie
Le Royaume du Maroc
La République de Mozambique
Le Royaume du Népal
Le Royaume des Pays-Bas
La Nouvelle-Zélande
La République de Nicaragua
La République du Niger
La République Fédérale du Nigeria

Le Royaume de Norvège
 La République Islamique du Pakistan
 La République du Pérou
 La République des Philippines
 La République de Pologne
 La République du Portugal
 L'Etat de Qatar
 La République de Roumanie
 La Fédération Russe
 La République de Ruanda
 Sainte-Lucie
 Le Royaume d'Arabie Saoudite
 La République du Sénégal
 La République des Seychelles
 La République de Sierra Leone
 La République de Singapour
 La République Démocratique de Somalie
 Le Royaume d'Espagne
 La République Démocratique Socialiste de Sri Lanka
 La République du Soudan
 Le Royaume de Suède
 La Confédération Helvétique
 La République Arabe de Syrie
 La République du Tadjikistan
 La République Unie de Tanzanie
 Le Royaume de Thaïlande
 La République de Tunisie
 La République de Turquie
 Le Turkménistan
 La République de l'Ouganda
 L'Ukraine
 Les Emirats Arabes Unis
 Le Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord
 Les Etats Unis d'Amérique
 La République d'Uruguay
 La République de l'Ouzbékistan
 La République Socialiste du Vietnam
 La République du Yémen
 La République du Zaïre
 La République de Zambie
 La République du Zimbabwe
 Les bureaux des Nations Unies au Sultanat :
 WHO : Organisation Mondiale de la Santé
 UNICEF : Fonds d'Urgence International à l'Aide de l'Enfance

Organisations Du Golfe

Centre Arabe pour la Recherche Pédagogique

Date D'entrée

1.12.73

Conseil Supérieur d'Education	1.12.73
Banque Internationale du Golfe	1.02.76
Organisation du Golfe pour l'Investissement Industriel	20.10.76
Conseil des Ministres de la Santé des Etats du Golfe	1976
Travail et Affaires Sociales des Etats du Golfe	
Bureau du Conseil des Ministres	6.02.78
Golfe Air	06.78
Bureau d'Education Arabe pour les Etats du Golfe	1.12.79
Conseil de Télévision du Golfe	10.04.80
Université Arabe du Golfe	16.08.80
Conseil de Coopération Arabe du Golfe (AGCC)	25.05.81
Comité Permanent de Communications de la Région du Golfe	30.05.81
Production du programme Commun des Etats Arabes du Golfe	25.03.82
Agence des Nouvelles du Golfe	13.06.82
Conseil des Niveaux et Spécifications des Etats du Conseil de Coopération	09.11.82
Bureau Technique des Communications (AGCC)	1983
Organisations Educatives, Scientifiques, et Culturelles	
Organisations d'Informations Communes	
Organisations d'Economie Commune	
Organisations Communes du Golfe dans d'autres domaines de coopération	

Organisations Arabes

Dates D'entrée

Union Postale Arabe	01.07.71
Organisations des Villes Arabes	24.09.71
Ligue des Etats Arabes	29.09.71
Syndicat de Diffusion des Etats Arabes	14.06.72
Organisation Arabe de Défense Sociale	26.03.73
Organisation Scientifique, Culturelle, et Educative de la Ligue Arabe	14.06.73
Conseil d'Aviation Civile des Etats Arabes	15.10.73
Organisation Arabe pour le Développement Agricole	18.02.74
Organisation Arabe pour les Spécifications et les Niveaux	06.07.74
Fonds Arabe pour la Croissance Economique en Afrique	01.02.75
Organisation Administrative Arabe pour le Développement	04.75
Centre Arabe pour l'Etude des Zones Arides et Désertiques	30.04.75
Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social	30.04.75
Académie Arabe pour le Transport Maritime	31.08.75
Conseil Arabe des Ministres de la Santé	04.05.75
Arabsat	10.07.76

Bureau des Scouts Arabes	1976
Bureau des Guides Arabes	1976
Fonds Monétaire Arabe	05.03.77
Conseil des Ministres Arabes de la Jeunesse et des Sports	01.04.78
Organisation Arabe pour le Développement Industriel	12.01.80
Conseil des Ministres Arabes des Affaires Sociales	25.03.80
Institut Arabe de Projets	07.12.80
Conseil des Ministres de l'Intérieur Arabes	23.09.82
Conseil des Ministres de la Justice Arabes	23.09.82
Conseil des Ministres Arabes du Logement	23.09.82
Organisation Arabe du Travail	09.02.73
Union Arabe des Télécommunications	30.11.83
Union Arabe du Tourisme	27.08.84
Conseil Arabe des Ministres du transport	28.03.85
Institut Mondial Arabe à Paris	30.11.87

Organisations Islamiques **Date D'entrée**

Agence Internationale d'Information Islamique	1970
Organisation de Conférences Islamiques	29.02.72
Banque de Développement Islamique	12.08.74
Fonds de Solidarité Islamique	1974
Organisation de Diffusion des Etats Islamiques	1975
Fonds Al Quds	1976
Centre Culturel de Recherche et d'Histoire Islâmique	
Centre de Recherche et de Formation Statistique, Economique, et Sociale des Etats Islamiques	1977
Centre de Recherche et de Formation Technique et Professionnelle Islamique	04.78
Comité International pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Islamique	1978
Centre de Développement Commercial Islamique	1979
Organisation Culturelle, Scientifique, et Educative Islamique (ISESCO)	1980
Haut Conseil Islamique	1982
Organisations des Capitaux islamiques	1982

Organisations Internationales **Date D'entrée**

Organisation des Nations Unies	07.10.71
Organisation Mondiale de la Santé	27.05.71
Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture	11.71
Union Postale Universelle	17.08.71
Fonds Monétaire International	23.12.71
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	23.12.71

Organisation Culturelle, Scientifique, et Educative des Nations Unies (UNESCO)	10.02.72
Syndicat International des Télécommunications	28.04.72
Organisation Internationale de Police Criminelle (INTERPOL)	26.09.72
Organisation Internationale d'Aviation Civile	23.02.73
Mouvement des Non-Alignés	05.09.73
Organisation Maritime Internationale (IMO)	30.01.74
Organisation Internationale Satellite (INTELSAT)	03.01.75
Organisation de Météorologie Mondiale	02.02.75
Syndicat pour la Conservation Mondiale	04.06.75
Organisation Afro-Asiatique pour les Consultations Juridiques	01.76
Bureau Mondial du Scoutisme (WSB)	1977
Organisation de Reconstruction Rurale Afro-Asiatique	01.79
Conseil Mondial pour la Protection des Aveugles	1979
Organisation Régionale pour la Protection de l'Environnement Maritime (ROPME)	20.03.79
Fonds d'Urgence International des Nations-Unies pour l'Enfant	1980
Commission Internationale pour la Pêche à la Baleine (IWC)	1980
Syndicat International de Lutte contre la Tuberculose (IUAT)	1980
Organisation Internationale Maritime Satellite	30.12.80
Union des Assurances Afro-Asiatiques	1981
Fonds International pour le Développement Agricole	1983
Organisation de Développement Industriel des Nations-Unies	06.85
Organisation Internationale de Protection Civile	1985
Organisation Internationale de Météorologie Réglementaire	1985
Bureau International des Epizootiques	1985
Institut International de Sciences Administratives	06.09.86
Organisation de Standardisation Internationale	1986
Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration	1986
Association Internationale des Autorités des Phares	25.06.87
Organisation Internationale d'Hydrographie	25.06.87
Association Mondiale des Guides et des Scouts (WAGGGS)	1987
Organisation Internationale pour la Formation et la Protection des Handicapés	
Comité Juridique Asiatique de Consultations	
Association Fiscale Internationale	
Bureau International Gouvernemental pour les Systèmes d'Information	

INFORMATION

Les progrès faits dans le domaine de la distribution de l'information dans le Sultanat, grâce à la radio, la télévision, et la presse ont été réellement remarquables, si l'on considère qu'en 1970, il n'existait ni radio, ni télévision, ni journaux. Les nouvelles internes ne pouvaient être transmises que de bouche à oreille à cette époque là, quant aux nouvelles extérieures, on ne les apprenait qu'en écoutant les émissions radios étrangères sur transistors. Les ordres du Sultan à Salalah étaient transmis par radio téléphone aux quartiers généraux de l'Armée, à Bait Al Falaj, puis affichés sur les murs de Mascate.

Une semaine après l'accession de Sa Majesté, une petite station de radio d'une puissance émettrice d'un seul kW était installée à Bait Al Falaj, et permettait aux habitants de Mascate et des environs immédiats d'écouter pour la première fois une radio nationale. C'est au moyen de cette radio que Sa Majesté put faire sa toute première déclaration à la nation, soulignant ses intentions de développer le pays. Deux ans plus tard, en 1972, une nouvelle station radio d'une puissance de 10 kW était inaugurée. Ses programmes étaient diffusés 14 heures par jour, et 18 heures les jours de vacances. En 1975, la radio commença à utiliser un émetteur de 100 kW sur ondes moyennes, et un autre émetteur de 50 kW pour petites ondes. A Salalah dans le sud, on commença à émettre en 1971, et en 1975, une nouvelle station de radio y fut ouverte, transmettant également sur ondes moyennes à 100 kW. La puissance du transmetteur radio sur ondes moyennes de Mascate

▼ Son Excellence le ministre de l'Information fait son discours d'ouverture à l'exposition du Sultanat à Budapest l'an dernier. Aux côtés du ministre se trouve S.E. Kadar Béla, ministre hongrois du Commerce Extérieur.



fut augmentée jusqu'à 200 kW en 1985, à l'occasion de la Fête Nationale. Un certain nombre de transmetteurs radio FM, et VHF supplémentaires fut installé par la suite à Saham, Buraimi, Nizwa, et Sur afin de renforcer et relayer les émissions nationales sur l'ensemble du Sultanat. Le service sur petites ondes fut également élargi grâce à de nouveaux émetteurs de 100 kW situés à Mascate, et Thumrait.

En 1979, les stations émettrices de Mascate et de Salalah furent reliées par un satellite spatial afin d'améliorer la qualité des transmissions. Les programmes sont diffusés à partir de Mascate pendant une partie de la journée, et à partir de Salalah aux autres moments permettant ainsi une utilisation optimale des équipements radio. On a ainsi pu augmenter la durée quotidienne des émissions de Mascate et Salalah dans tout le Sultanat, mais aussi dans le Golfe, et l'Afrique de l'Est. Des rapports d'écoute indiquent que les émissions sur petites ondes sont entendues en Europe, en Afrique, et occasionnellement sur le continent nord-américain. Des émissions sont à présent faites en langue arabe sur 1.242 khz dans Mascate, 1.035 khz dans Salalah, et sur VHF et FM pendant 19 heures quotidiennement. Elles sont également émises en langue anglaise, sur 90,4 mhz dans Mascate, et 94,3 mhz dans Salalah durant 15 heures chaque jour. Les informations en anglais sont diffusées à 07.30, 14.30, et 18.30 heures tous les jours, avec des flashes d'informations et les gros titres répétés à 11.00, 13.00, et 22.00 heures. De la musique classique est programmée tous les jours après les nouvelles de 07.00 heures jusqu'à 12.00 heures, et de 15.00 à 22.00 heures on diffuse des programmes de musique populaire et légère.

La télévision couleur fit ses débuts en novembre 1974, avec des émissions transmises de la capitale sur une zone assez importante des environs de Mascate. Des améliorations permirent par la suite d'atteindre une plus vaste audience. Des transmissions d'émissions de télévision commencèrent en 1975 à Salalah pour couvrir la totalité du Gouvernorat de Dhofar. La publicité commerciale vient d'être introduite à la fois dans les diffusions en anglais, et en arabe.

On mobilise aujourd'hui de gros moyens pour la télévision en extérieur, ainsi que pour les transmissions radio. Dans le but d'améliorer et de développer la réception, on a mis en place 12 stations relais, 5 dans la région de Mascate, 3 à Salalah, et 1 à Nizwa, Sur, Saham, et Buraimi. Elles complètent les stations relais solaires réparties dans tout le Sultanat, au nord du 22ième Parallèle. En octobre 1990, le ministre de l'Information, Son Excellence Abdul Aziz bin Mohammed Al Rowas, signa un accord avec un groupe français pour développer plus encore les installations de radio et de télévision. Le projet prévoit la création de 16 stations principales pour la télévision et la radio, et 75 stations relais de renfort qui seront reliées aux 16 stations principales. Ce projet devrait coûter plus de 25 millions de rials. Le ministère nomme en ce moment des consultants qui se chargeront de l'expansion de la télé couleur et de la radio FM dans la région au sud du 22ième Parallèle. On étudie des plans de développement du réseau radio sur ondes moyennes dans tout le Sultanat, qui en accord avec un projet conçu par des ingénieurs consultants de la BBC devraient avoir lieu dans les 2 prochaines années. Le Sultanat est actionnaire du système Arabsat, et utilise Arabsat pour canaliser ses signaux radio et télé jusqu'aux émetteurs principaux. Ces équipements ont été récemment améliorés dans le but de permettre aux usagers de recevoir ces programmes directement par satellite.

Depuis novembre 1992, les heures de transmission à la télévision

► La salle de commande de Radio Oman.

► Lecture des Informations sur la chaîne de télévision "Oman TV".



ont considérablement augmenté. Elles commencent à présent tous les jours à 08.00 heures, et s'interrompent le lendemain matin à 01.00 heures. En plus des bulletins d'informations existants, on en diffuse de supplémentaires à 08.05, à 11.00, et 15.30 heures. Depuis la même date, de nouvelles stations de radio FM et de télévision ont été mises en service à Bahla, Ibri, Barka, Bani Bu Ali, et Shinas. Les locaux des stations de radio FM et de télévision de Madha, et de Jebel Hara, dans le Gouvernorat de Musandam, ont été rénovés dans le but d'assurer une transmission convenable.

Le personnel de la télévision reçoit une formation similaire à celle de ses collègues de la radio; cependant, du fait des obligations plus complexes de la télévision, le personnel plus expérimenté ou mieux qualifié est envoyé à l'étranger pour y suivre des cours pouvant durer jusqu'à cinq années, afin d'acquérir les qualifications indispensables à toutes les branches de la profession. Depuis l'apparition de la télévision en 1974, l'accent a toujours été porté sur l'Omanisation. Aujourd'hui, 90% des membres du personnel des stations de télévision de Mascate et de Salalah sont omanais. Ces stations disposent d'ingénieurs et de techniciens omanais, ainsi que de réalisateurs et de journalistes et commentateurs pour les informations en arabe et en anglais.

On a inauguré à la fin de l'année 1989, le tout nouveau siège du ministère de l'Information à Al Qur'um. Il abrite des studios de télévision et de radio, en plus du personnel administratif. Le complexe général possède également une zone résidentielle, ainsi qu'un équipement de sport et de loisirs, comprenant une piscine, des courts de tennis et de squash, et une cafétéria.



◀ Préparatifs pour une transmission en extérieur.

► Le Centre Omanais de Musique Traditionnelle. Il abrite une collection de cassettes vidéos, d'enregistrements sonores, de photos et de diapositives illustrant la musique et les danses du Sultanat

Dans le complexe du ministère de l'Information, on trouve aussi le Centre Omanais de la Musique Traditionnelle. Fondé en août 1983, le centre se charge de collecter et réunir la documentation sur la musique populaire traditionnelle d'Oman. Il rassemble des cassettes vidéo, des enregistrements, des photos en couleur et des diapositives, ainsi que des enregistrements faits sur place de chansons et de danses qui s'apprennent et se transmettent au fil des années, de génération en génération.

Avant 1970, il n'y avait pas de journaux dans le Sultanat, et pendant le début des années 70, il n'en existait qu'un. Depuis, un large éventail de journaux politiques, sociaux, et spécialisés s'est développé, indépendamment des publications gouvernementales. Il existe aujourd'hui 3 quotidiens écrits en langue arabe, et 2 en anglais. L'Agence Omanaise de l'Information, fondée en 1986, transmet les nouvelles d'Oman et de sa région à de nombreux pays du monde.

Après le succès de l'exposition organisée par le Sultanat d'Oman au parlement de Strasbourg en septembre 1990, une nouvelle foire exposition de 12 jours eut lieu à Budapest en octobre dernier. Il s'agissait de la première exposition de ce genre montée par l'Oman en Europe de l'Est. Elle fut inaugurée officiellement par Son Excellence le ministre de l'Information, et de nombreuses organisations du secteur public comme privé y participaient. L'exposition montrait l'Oman hier et aujourd'hui, et mettait en évidence les développements qui ont eu lieu depuis les 20 dernières années. Le public hongrois montra un grand intérêt, comme le prouve le chiffre total de 15.000 visiteurs durant les 12 jours d'exposition. Cela a permis de créer des contacts d'affaires entre les 2 pays, et la foire a fait beaucoup parlé d'elle dans la presse hongroise.

L'an dernier à l'occasion de la Fête Nationale, un film fait par la télévision omanaise fut passé dans tout le pays. Le film, qui illustrait la métamorphose qui caractérise les 22 années de règne de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, a été distribué en plusieurs langues étrangères dans un grand nombre de pays du monde.

A l'étranger, le ministère de l'Information maintient des correspondants et des bureaux responsables dans les pays suivants : L'Egypte, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, l'Europe de l'Est, la Scandinavie, Singapour, Hong Kong, la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie, les Philippines, le Japon, et les Etats-Unis d'Amérique.



DEFENSE

Depuis l'accession au trône de Sa Majesté, les Forces Armées du Sultanat ont atteint un haut niveau de compétence au combat. On a surtout mis l'accent sur la création d'une force de défense équipée de l'armement le plus moderne, et sur la formation technique et opérationnelles de ses engagés. Cette efficacité a été prouvée lors d'exercices militaires effectués en collaboration avec les autres armées du GCC, ainsi que celles de différents pays alliés.

Armée Royale d'Oman

L'Armée Royale d'Oman ne cesse de progresser depuis les 23 dernières années, au point qu'elle est aujourd'hui capable de repousser très efficacement n'importe quelle menace à la sécurité du pays.

Unités d'Infanterie

Les Unités d'Infanterie ont pu atteindre un haut niveau de professionnalisme grâce à une formation sur le terrain très approfondie avec l'aide des autres branches de l'Armée Royale d'Oman. La formation s'effectue selon les méthodes les plus avancées dans les centres de formation et les autres installations appartenant à l'Armée Royale d'Oman. L'endurance physique, la maîtrise complète de l'équipement et l'armement personnel, ainsi que l'apprentissage et

▼ Une patrouille de l'armée en reconnaissance.



l'assimilation des tactiques de combat sont les éléments essentiels de la formation du soldat d'infanterie.

Les Forces du Firkat

Formées en 1975 en tant que forces armées officielles, elles jouent un rôle vital aux côtés des formations et unités de l'Armée Royale d'Oman. Elles sont composées des Forces de Sécurité Rurales et du Régiment de Reconnaissance d'Oman, en plus de leurs propres unités.

Le Régiment de Parachutistes du Sultan d'Oman

Des armes de pointe ont été mises à la disposition du régiment pour lui permettre de réaliser les missions importantes qui lui sont confiées en temps de guerre.

L'artillerie du Sultan d'Oman

Fondée dès 1903; le premier bataillon fut formé en 1971. Depuis lors, ce bras puissant de l'Armée n'a cessé d'augmenter en efficacité et en force grâce à une formation intensive et à l'introduction d'armes modernes.

L'école d'artillerie procure une formation avancée aux officiers et soldats de l'Artillerie du Sultan d'Oman.

Le Corps Blindé du Sultan d'Oman

Depuis sa création en 1971, le Corps Blindé du Sultan d'Oman est

▼ Lancement
d'un missile à
bord d'un porteur
blindé de la RGO.



devenu une force de frappe puissante au sein de l'Armée Royale d'Oman. La signature d'un accord pour l'achat du tank britannique Challenger II dernier modèle fait du Corps Blindé l'une des unités les plus redoutables dans le monde pour sa taille. Les tanks Challenger devraient entrer en service en 1995.

Le Corps Blindé du Sultan d'Oman forme son propre personnel dans ses propres écoles de formation, qui produisent des hommes totalement qualifiés capables d'opérer leur équipement sophistiqué.

Les Forces Signal

Cette branche vitale des Forces Armées du Sultan dispose du matériel de télécommunications de pointe, ainsi que d'autres équipements technologiques pour contrôler et commander leurs opérations. Elle possède ses propres établissements de formation où les membres des Forces Signal reçoivent des cours théoriques et pratiques de façon à pouvoir opérer et entretenir leur matériel hautement sophistiqué.

Les Ingénieurs des Forces Armées du Sultan

Cette branche fut formée en Mars 1974 dans le but de procurer un soutien en équipement et génie aux Forces Armées du Sultan. Depuis, elle n'a cessé de se développer, et est à présent capable de répondre efficacement aux divers appels qui sont faits à ses services.

Les Ingénieurs des Forces Armées du Sultan jouent également un

▼ Le Sultanat a récemment acheté les tanks Challenger derniers modèles pour ses Forces Armées.



rôle de premier plan dans la construction d'installations militaires et civiles, dont l'un des aspects importants a été la construction de routes dans plusieurs régions du Sultanat qui jusqu'alors n'étaient accessibles que par avion.

Transport des Forces Armées du Sultan

Cette branche fournit un soutien aux autres sections et formations des Forces Armées du Sultan. Elle aide également à assurer la sécurité des routes pour les Forces Armées. Une partie importante de ses responsabilités en temps de paix est de procurer un moyen de transport aux habitants des régions très éloignées.

Electriciens et Mécaniciens

Les électriciens et les mécaniciens servent de soutien technique étroit à toutes les unités de l'armée grâce à leur travail dans des ateliers fixes ou mobiles, et à leurs unités spécialisées. Un centre de formation spécialisée offre les qualifications de haut calibre indispensables à cette branche du service.

Approvisionnement

Les services d'approvisionnement jouent un rôle essentiel en ce qui concerne la subsistance des Forces Armées et leurs besoins logistiques. L'Approvisionnement a subi des changements continuels pour pouvoir répondre aux nombreux et divers besoins d'une armée moderne, un

▼ Défilé de motos
d'une patrouille
de la RGO.



rôle qui est rempli avec un succès remarquable, étant donné le terrain difficile qui caractérise la plus grande partie du Sultanat.

Service médical

Le service médical fournit une couverture médicale à tout soldat et ses dépendants, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix, une couverture du plus haut niveau comparable à celle de n'importe quelle autre armée. Des hôpitaux aux équipements de pointe ont été établis. En 1970, le centre médical du camp de Bait Al Falaj fut converti en hôpital de 36 lits. En 1972, on ouvrit l'hôpital de Umm Al Ghawaref, il dispose aujourd'hui de 50 lits. Un hôpital de 66 lits a également été ouvert à Muaskar Al Murtafa'a. En décembre 1985, c'est un hôpital de 172 lits qui fut ouvert, l'hôpital de Al Khodh. Il s'agit de l'hôpital le plus moderne des Forces Armées du Sultan, et il dispose d'un équipement de pointe, de laboratoires et de salles d'opérations, y compris des centres d'endoscopie, de chirurgie des os et des voies urinaires. Il existe aussi des unités de sanitaire médical et environnemental qui servent de soutien aux unités sur le terrain.

La contribution de l'Armée Royale d'Oman au développement

L'Armée Royale d'Oman fournit de l'aide en ce qui concerne la construction des routes; le transport, et l'approvisionnement, tout particulièrement dans les cas d'urgence. L'Armée joue un rôle efficace dans la lutte contre la pollution, et dans l'assistance apportée aux citoyens habitant les zones isolées.

Armée Royale de l'Air d'Oman (RAFO)

La RAFO est équipée d'un large éventail d'avions de combat, d'attaque au sol et de transport, dont les équipages ainsi que leur personnel de soutien, ont, tous, un haut niveau de compétence.

Un contrat a récemment été signé pour l'achat de l'avion de combat Hawk fait en Grande-Bretagne, dans le but d'améliorer les performances de cette branche de l'Armée de l'Air. Ses systèmes d'alarme, et de contrôle ont été modernisés afin qu'ils puissent couvrir la totalité de l'espace aérien du Sultanat.

Formation

L'Armée Royale de l'Air fournit elle-même une formation complète pour son personnel technique dans des écoles et des instituts spécialisés. Parmi ceux-ci, on trouve l'Académie aérienne Sultan Qabous, qui sert de centre de formation principal aux équipages. L'Académie forme et qualifie également des officiers destinés à d'autres branches de l'Armée Royale de l'Air d'Oman.

Un Institut de Formation Professionnelle fournit du personnel technique qualifié aux diverses branches de l'Armée de l'Air. Un grand nombre de techniciens y sont diplômés chaque année. Des écoles spécialisées permettent au personnel de l'armée de l'Air d'obtenir une expérience pratique et scientifique de haut niveau.



▲ Chargement d'un avion de la RAFO en matériel.

Entretien des avions et de l'équipement de défense aérienne

Un entretien complet des appareils est effectué dans le Sultanat. On met en place en ce moment un équipement moderne qui devrait augmenter les capacités d'entretien.

La contribution de l'Armée Royale de l'Air d'Oman au développement et à la lutte contre la pollution

La RAFO porte assistance aux citoyens qui vivent dans les zones montagneuses et isolées. Par exemple, elle transporte du ravitaillement et d'autres articles indispensables aux gens de Jebel Al Akhdar, du Gouvernorat de Musandam, et des régions du sud du Sultanat. Elle opère également un service de médecine volante, d'une importance vitale pour les habitants des régions encore isolées du réseau routier. Les avions de transport de la RAFO accompagnent des équipes de médecins des hôpitaux du ministère de la Santé jusqu'aux endroits très éloignés pour qu'ils y traitent les citoyens qui vivent là. En coopération avec les autres corps concernés, l'Armée de l'Air joue un rôle important dans les opérations de recherche de personnes et de sauvetage, sur terre comme en mer.

L'Armée de l'Air prend également part à la préservation de l'environnement et au combat contre la pollution, en collaboration avec le ministère des Municipalités régionales, ainsi que dans les opérations de contrôle des locustes, et des opérations aériennes de reconnaissance maritime en





collaboration avec le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries.

Marine Royale d'Oman (RNO)

Quand Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said assumait la responsabilité du pays en 1970, la Marine Royale d'Oman, jadis toute puissante et dominatrice des eaux de l'Océan Indien, avait triste figure avec seulement deux sortes de dows armés appelés "Booms". Moins de 20 ans après, la Marine Royale d'Oman est devenue une force de combat de haut niveau, capable de remplir son rôle moderne et ses responsabilités avec la plus grande efficacité.

Durant cette période, la Marine établit les bases solides d'une force navale pourvue d'une capacité impressionnante de combat, et d'un rôle grandissant en tant que protectrice des eaux territoriales du pays. Afin d'augmenter toujours plus cette capacité, la RNO vient de signer un contrat d'achat de 2 corvettes à missiles, équipées de systèmes de combat. Cette nouvelle génération de vaisseaux devrait augmenter considérablement la puissance de tir de la flotte de la RNO dans les zones stratégiques le long des côtes du Sultanat.

Le Centre de Formation de la RNO joue un rôle essentiel dans l'entraînement et la formation professionnelle du personnel des différentes branches de la Marine. Il entreprend la formation de base des officiers aussi bien que des matelots, et offre également des stages de développement et de spécialisation. Plus ample formation est offerte par les diverses écoles spécialisées de la RNO ainsi que sur les navires, en spécialisations comme la lutte contre l'incendie, les tactiques de combat, et l'entraînement naval et maritime. La flotte met l'accent sur un entraînement fréquent et approfondi.

Le Centre de Formation dirige également des stages spécifiques aux besoins du personnel de l'Escadre du Yacht Royal, de la Police Royale d'Oman, et du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries.

La RNO fit, l'an dernier, un grand pas en avant en créant l'Ecole des Cadets.

SNV AL MABRUKAH et SNV NASR AL BAHAR sont 2 vaisseaux de formation où l'on consolide l'entraînement à bord pour les gradés et matelots. SNV SHABAB OMAN, un superbe navire utilisé pour l'entraînement à la voile, a des rôles multiples pour la RNO, participant à la formation à la voile de jeunes Omanais, civils comme engagés, et en entreprenant des voyages épiques jusqu'aux confins des Etats-Unis d'Amérique et de l'Australie.

Comme les autres flottes, la RNO fait des visites aux ports étrangers de temps en temps et "montre ses couleurs"; les navires des flottes alliées sont à leur tour fréquemment ancrés dans nos ports. De telles visites d'échange favorisent une meilleure compréhension entre les nations, et offrent aux officiers et matelots de la RNO de nouvelles expériences professionnelles.

La RNO est également active dans le domaine social, culturel, et sportif. Elle prit part cette année à la compétition de voile internationale qui eut lieu à Doha, Qatar. En avril, l'Association de Voile de la RNO organisa avec grand succès la course de yachts

◀ **Exercice
d'atterrissage de
la RNO dans la
région du
Musandam.**

Dubai-Mascate '93, la seconde du genre depuis 1992. Ces dernières années, la RNO s'est révélée être un concurrent hors pair lors des diverses compétitions sportives organisées chaque année par les Forces Armées du Sultan.

La Base Navale de Said Bin Sultan est, depuis un certain nombre d'années, un point de rencontre agréable pour les clubs de sport de la région de Batinah. De nombreuses compétitions, et beaucoup de tournois ont lieu dans son complexe sportif. Un marathon au profit des handicapés y est organisé chaque année.

L'année dernière fut une année mémorable dans le domaine culturel grandissant de la RNO. La toute première compétition culturelle fut organisée avec enthousiasme avec l'aide du personnel de la RNO. Elle fut suivie de la publication de la première édition du magazine de la RNO, "Al Bahriyatul Youm"

La Garde Royale d'Oman

Le Régiment de la Garde Royale, dont les responsabilités sont d'assurer la sécurité de Sa Majesté le Sultan Qabous, et des hôtes de Sa Majesté, ainsi que la protection des biens royaux, fut formé en 1973. Il s'agit d'un corps d'élite composé des meilleurs hommes, et des plus entraînés de l'Armée, ce qui fait de ce régiment une force de combat redoutable, en plus de son rôle officiel aux cérémonies et autres tâches. En 1981, il fut réorganisé et agrandi, et devint une brigade à part entière. En 1985, à l'occasion des célébrations du 15ième anniversaire de l'accession au pouvoir de Sa Majesté, celui-ci fit à la Garde Royale l'insigne honneur de désigner le 1er novembre comme fête annuelle du régiment. Ce fut à cette date de la même année que la brigade se vit également conférer le statut royal par Sa Majesté.

En novembre 1976, La Garde Royale fut chargée par Sa Majesté d'établir une école d'instruction technique avancée pour les garçons apparentés aux membres servant dans le régiment.

L'école compte aujourd'hui 200 étudiants environ, qui suivent tous un curriculum axé en grande partie vers la technologie et le génie civil et militaire. Bien que l'anglais soit la langue utilisée dans les cours de technologie, l'admission dans l'école se fait sur examens de sujets arabes, de façon à assurer que l'entrée soit ouverte à tous les Omanais quelque soit leur expérience passée de la langue anglaise. La compétition pour les 30 places annuelles est féroce. La meilleure manière de juger la réussite de l'école est de constater la qualité des élèves qu'elle forme. Les diplômés sont des ingénieurs techniciens bien formés, disciplinés, avec une parfaite maîtrise de l'anglais technique. Un grand nombre de ces anciens élèves se trouvent aujourd'hui à des postes à responsabilités dans des organisations gouvernementales importantes, où ils utilisent les qualifications techniques acquises à l'école. Il n'est pas rare que les élèves poursuivent leurs études techniques à l'étranger, si bien que l'école compte déjà un certain nombre d'étudiants également diplômés d'universités britanniques, qui se prépare à remplir les postes tenus aujourd'hui par des expatriés.

Tous les étudiants suivent le même curriculum, qui comprend une

étude rigoureuse de la langue et la culture arabe, en plus d'un programme complet en technologie qui se fait en anglais. Les progrès de l'école lui ont permis de faire reconnaître ses certificats dans le monde entier. Les étudiants ont à présent la possibilité de choisir parmi un éventail de qualifications possibles, comprenant le Certificat de l'école, le Certificat Final du Ministère de l'Education d'Oman, le Premier Diplôme du BTEC, et le Certificat National de Réussite du BTEC (section Ingénieurs).

La Garde Royale se charge également d'une autre responsabilité importante. En 1985, Sa Majesté demanda que l'Orchestre Symphonique Royal d'Oman soit formé. Une école fut donc créée près de Mascate. L'école est un établissement unique qui se charge de tous les aspects de l'éducation et du bien-être de ses jeunes pensionnaires. Des jeunes Omanais des 2 sexes y suivent des cours. L'orchestre a atteint, aujourd'hui, un haut niveau, dont les accomplissements sont applaudis par les spécialistes en visite de divers pays étrangers.

La Garde Royale possède également 3 orchestres de régiment très entraînés, dont l'un est monté qui jouent lors des cérémonies officielles, ainsi qu'une chorale militaire. Ces musiques de régiment ont acquis une grande réputation pour leurs diverses représentations à l'étranger, tout particulièrement en Ecosse pour le festival militaire "Tattoo" d'Edimbourg, et en Australie, pour le festival international militaire "Tattoo" de Sydney.

Le Collège de Commandement et de Personnel

Le Collège est la plus haute et la plus importante institution pédagogique des Forces Armées du Sultan. Il forme les officiers à des postes de commandement dans les Forces Armées, dans la Garde Royale d'Oman, et les autres corps de l'armée, grâce à ses stages annuels. Il offre également des études comparatives avec les collèges identiques des pays alliés, et reçoit les visites des membres de la faculté de l'Université Sultan Qabous qui donnent des conférences en économie, politique, et sciences administratives.

Le Musée des Forces Armées du Sultan

Le fort de Bait Al Falaj, lui-même d'une importance historique, a été converti en musée militaire afin de préserver et faire connaître le glorieux passé militaire d'Oman.

Le Musée, superbement aménagé, expose maquettes, documents historiques et militaires, armes, et beaucoup d'autres objets d'intérêt militaire. Il illustre graphiquement les progrès faits par les Forces Armées du Sultan au fil des années.

Service de Génie Militaire - Ministère de la Défense

Le Génie Militaire du ministère de la Défense joue un rôle essentiel en procurant un soutien de base aux Forces Armées du Sultan pour la conception et la construction, par exemple, d'équipements d'infrastructure des installations militaires. Ces Services prennent également part aux programmes de développement, particulièrement en ce qui concerne la construction de routes en terrains difficiles.

LA POLICE ROYALE D'OMAN

Au moment de l'accession au pouvoir de Sa Majesté le Sultan Qabous, plusieurs régions du Sultanat ne dépendaient pas de l'administration centralisée du gouvernement. Le fait qu'aujourd'hui tout le territoire du Sultanat jouisse de paix et de stabilité, est dû, en grande partie, à la Police Royale d'Oman (ROP), force ultramoderne et efficace qui a gagné la confiance et le soutien de toute la population du pays.

En 1970, il n'existait d'autre force de police dans le pays que le détachement d'un officier et de ses 75 agents de police, dont les quartiers généraux se trouvaient à Bab al Kabir à Mascate. Leurs responsabilités étaient limitées à la capitale et à ses environs immédiats. Au delà de cette région restreinte, la seule autorité civile était celle des Walis ou des Gouverneurs.

Au cours des années qui ont suivi, la ROP s'est considérablement développée et étendue, si bien que ses fonctions et responsabilités sont aujourd'hui plus importantes que celles des forces de police de beaucoup d'autres pays. Mis à part les fonctions conventionnelles de la police, la ROP est responsable de l'immigration et des passeports, des douanes, de la défense civile, de la lutte contre l'incendie, des opérations de garde côtes et des services pénitenciers. Les femmes omanaises jouent un rôle important dans la ROP, de même que dans les autres organisations gouvernementales.

Des liens familiaux très étroits, ajoutés à une stricte adhésion aux

▼ Des écrans vidéos facilitent le contrôle routier.



enseignements de l'Islam et aux traditions omanaises sont les facteurs principaux du taux de criminalité remarquablement bas dans tout le Sultanat. Le fait que le Sultanat ne souffre pas du problème de la drogue est probablement dû à ces traditions, au rôle dominant de la famille dans l'éducation des enfants, et à celui de la police qui protège le pays des menaces de la drogue en opérant un contrôle strict des postes de douane, dans les aéroports, dans les ports, et sur le territoire.

L'Académie Royale de la Police d'Oman (ROPAN) à Nizwa fut ouverte en 1980 et fournit depuis une formation variée et spécialisée qui comprend l'anthropométrie, l'enquête policière, le droit, le code et règlement de la conduite et de la circulation, ainsi que des stages de langues étrangères. L'Académie organise également des cours de secrétariat de niveau avancé. Elle recrute de jeunes universitaires omanais qui s'y engagent pour sa formation militaire et policière. A la fin de leurs stages de formation, ils sont nommés officiers dans les divers départements et divisions qui exigent leurs qualifications spécialisées.

La Direction Générale des Opérations est l'un des éléments les plus importants de la ROP. Elle est responsable de la lutte contre le crime, tâche qu'elle s'efforce de remplir en mettant l'accent sur la prévention du crime, en limitant au minimum les opportunités de commettre des actions criminelles, et en empêchant que le crime ne se propage, dans le but de donner à la population, stabilité, sécurité, et tranquillité d'esprit. La Direction Générale est également responsable de l'organisation et de la bonne marche des procédures de contrôles administratifs. Elle organise la protection et la sécurité des personnes importantes, des endroits publics, et des célébrations officielles. Dans le cadre de l'expansion de ce secteur, beaucoup de ses départements et de ses divisions qui s'occupent de milliers de cas par an, ont été informatisés. Cette démarche est une amélioration considérable pour les membres du public, tout particulièrement en ce qui concerne la circulation, l'immigration et les passeports. Tous les départements et toutes les divisions de ces deux secteurs sont reliés par un réseau informatique qui couvre toutes les régions du pays, permettant ainsi à la population de régler ses affaires de circulation ou d'immigration localement sans avoir à se déplacer jusqu'à Mascate.

Le rôle primordial joué par La Direction Générale de la Circulation en ce qui concerne la protection de la population et de ses possessions est bien reconnu. La police possède des véhicules puissants équipés des moyens de communications les plus modernes pour répondre aux appels d'urgence, et patrouiller les routes. Chaque année, une Semaine de la Circulation a lieu en Oman et dans tous les états de l'AGCC simultanément. Elle consiste en campagnes intensives d'informations et conseils, sous forme de conférences, de programmes de radio et de télévision, d'articles de journaux, ou bien tout simplement d'entretiens directs avec les représentants de l'ordre dans la rue.

Comme on l'a mentionné précédemment, les services de douane très efficaces aux différents points de frontière ont permis au Sultanat d'éviter le problème de la drogue. En plus d'effectuer des vérifications manuelles et électroniques aux frontières, la douane reçoit une aide précieuse des chiens de la police montée. Les opérations de prévention

► La Police Royale d'Oman est responsable du service de lutte contre l'incendie.

► Leçon de Karaté en cours.



contre la drogue, et de suppression des activités criminelles sont facilitées par la coopération étroite qui existe entre la ROP et les autres organisations de sécurité dans les pays du GCC et de la Ligue des Etats Arabes, ainsi qu'avec Interpol.

La Direction Générale des Investigations Criminelles tient un rôle majeur dans la prévention du crime et dans l'arrestation des criminels. La responsabilité d'organiser l'interpellation en justice incombe ensuite à la Direction Générale des Poursuites Judiciaires.

La Direction Générale des Investigations Criminelles possède un laboratoire hautement spécialisé, équipé d'appareils ultramodernes, dont des appareils informatisés pour empreintes digitales qui font partie du réseau informatique international de la police.

La Direction Générale de la Défense Civile détient la lourde responsabilité de protéger les propriétés d'Etat et les propriétés privées contre les incendies. Elle fournit également un service de conseils et de consultations aux secteurs public et privé en ce qui concerne la construction de complexes industriels et commerciaux et de lotissements.

La ROP est aussi chargée d'assurer la protection des ressources en pétrole et en gaz naturel. Il s'agit donc de protéger les oléoducs et gazoducs, les installations pétrolières de l'Intérieur, et le terminal de Mina al Fahal, d'où le pétrole du Sultanat est exporté.

Les milliers d'entrées aux différents postes de douane du Sultanat sont chaque année triés par la Direction Générale de l'Immigration et des Passeports. Elle dispose de l'aide d'un système informatique moderne permettant aux départements régionaux de servir la population dans leur localité. Ses services comprennent la délivrance et le renouvellement des passeports, des cartes d'identité et des permis de routes, ainsi que l'administration des permis de résidence des expatriés.

La division des gardes côtes est équipée d'une flotte de bateaux modernes qui assurent la protection des côtes du Sultanat. Elle coordonne ses opérations avec la Marine Royale d'Oman. Elle fournit également un service de sauvetage pour les bateaux de pêche ou tout autre navire en détresse.

La Direction de la Police Aérienne répond aux appels de détresse grâce à ses appareils à usages multiples, peut ainsi évacuer les malades et les blessés dans les cas d'urgence, et effectue les approvisionnements difficiles dans les régions isolées lors de catastrophes naturelles. Il coopère avec les gardes côtes lors des sauvetages des vaisseaux de la marine en difficultés.

Dans le cadre de la formation professionnelle de la ROP, un "Centre d'Application Pratique" vient d'être créé dans l'Académie de Police de Nizwa. Le centre qui consiste en un village modèle, permet aux étudiants de participer à des démonstrations et de s'entraîner au travail de la police sous tous ses aspects.

▼ Un chien de la police montre ses talents.



ECONOMIE

L'économie d'Oman est en plein essor depuis 1990. Après la chute des prix du pétrole au début de l'année 1986, le Sultanat vécut une période de récession relativement grave jusqu'en 1988, mais ce n'est qu'en 1990 qu'il retrouva les bases solides de son économie. Mis à part les valeurs pétrolières, le secteur non pétrolier atteint une augmentation de 8,8% en terme de prix réels et constants en 1990, et une augmentation de 11,1% en 1991. Cet essor fulgurant fut particulièrement remarquable l'an dernier dans les secteurs du bâtiment, du commerce, des mines, et du raffinage du pétrole. Malgré cette poussée vigoureuse, l'équilibre de l'économie interne a jusqu'à présent été maintenu, sans avoir à élever excessivement le taux d'inflation.

Situé hors de la zone de guerre, Oman ne fut pas sérieusement affecté économiquement par le conflit de 1990/91 à la pointe nord du Golfe. Ses effets défavorables furent limités et de courte durée. Le tourisme en souffrit temporairement, car les visiteurs des pays occidentaux et d'ailleurs préférèrent rester éloignés de cette partie du monde durant la durée de la crise. Dès 1992, cependant, le tourisme était tout à fait remis. D'une certaine façon, l'économie d'Oman bénéficia de la crise après la montée aiguë des prix du pétrole. Les primes de risque, et les coûts plus élevés de la navigation dans le Golfe rendirent les ports omanais qui se situent hors de cette zone, plus compétitifs, si bien que le commerce non pétrolier augmenta également.

Le Sultanat a la réputation d'agir avec prudence en matière d'économie. Celle-ci est cependant basée sur le pétrole, est par conséquent sujette aux vicissitudes des marchés pétroliers mondiaux. La plus sérieuse de ces crises fut l'effondrement des cours mondiaux du pétrole au début de 1986, quand les taux qui avaient auparavant atteint plus de 30 dollars le baril, tombèrent à moins de 10 dollars le baril. Le gouvernement agit rapidement en dévaluant le rial de 14%, et en adoptant des mesures de restrictions dans ses plans de développement, mais sans toucher aux services de santé et d'éducation. Au moment de la crise en 1986, Oman avait heureusement pratiquement terminé la construction de son infrastructure interne.

A l'échelle du Moyen-Orient, les réserves pétrolières d'Oman sont modestes. Selon les estimations les plus récentes, elles atteignent plus de 4,5 milliards de barils, et devraient monter jusqu'à 5 milliards de barils dans un futur proche. Cela semblerait indiquer que le pays peut maintenir son niveau actuel de production jusqu'au siècle prochain. Depuis les toutes dernières années, il est apparu évident que le gaz naturel, découvert par hasard en prospectant pour le pétrole, devrait jouer une part importante dans l'économie du Sultanat.

Grâce au programme de prospection financé par le gouvernement lancé en 1984, les réserves totales de gaz naturel sont passées de 0,28 trillions de mètres cubes en 1990, à 0,48 trillions de mètres cubes à la fin de 1992. Ces chiffres devraient augmenter de manière considérable dans les années à venir. La production de gaz naturel devrait selon les pronostics égaler celle du pétrole dans 6 ans seulement. Le gaz approvisionne aujourd'hui les centrales de dessalement et d'énergie d'Al Ghubrah, la zone industrielle de Rusayl, et la fonderie près de Sohar. Le projet d'exportation de gaz naturel liquéfié est en bonne voie, grâce à la construction d'un complexe pour gaz naturel liquéfié dans la concession de PDO dans le Centre d'Oman où des réserves de gaz ont été découvertes récemment.





Depuis le début de la période de renaissance du Sultanat, le gouvernement est parfaitement conscient de la nécessité de diversifier son économie, et y a réussi dans bien des domaines. Contrairement à beaucoup de ses voisins, le Sultanat possède d'autres ressources naturelles que le pétrole et le gaz. Les principales ressources non pétrolières sont l'agriculture, la pêche, et les minerais, auxquelles on peut aujourd'hui ajouter le tourisme. Les industries moyennes et légères sont en expansion rapide. Parmi les premières du genre, la minoterie de Mattrah, depuis agrandie, l'industrie minière du cuivre, la raffinerie de pétrole de Mina Al Fahal, qui approvisionne Mascate, et qui a elle aussi été agrandie, une usine de filature récemment achevée, la première de la région, un grand complexe industriel à Rusayl près de Mascate, ainsi que 2 autres à Sohar dans le nord, et à Raysut dans le sud ouvert l'an dernier. A l'origine, l'industrie était axée sur la fabrication à base de matériaux indigènes pour remplacer les produits d'importation; le marché intérieur étant limité, l'industrie s'est orientée vers l'exportation. En agriculture la croissance a été particulièrement significative, spécialement les secteurs de la culture des denrées alimentaires et du bétail, comme l'industrie de la pêche qui, à présent, répond pleinement aux demandes du marché intérieur. Il en résulte que l'agriculture et la pêche représentent un pourcentage accru du PNB comparé à celui des années de développement précédentes. Une conséquence importante de cette politique de diversification est une augmentation des offres d'emplois pour les diplômés des écoles.

Le développement du secteur des biens de consommation a entraîné l'expansion du commerce, et des services financiers qui lui sont reliés. Le renforcement et l'efficacité de ces services sont essentiels à une expansion stable des activités commerciales et productives du secteur

◀ Sa Majesté préside une réunion du Conseil du Développement.

▶ L'intérieur de l'un des centres commerciaux modernes du Sultanat.

▼ Amouage - Le parfum le plus précieux au monde, fête son 10ième anniversaire à la fin de l'année. Il est à présent disponible dans plus de 25 pays.





privé. Ces services représentent un soutien irremplaçable en ce qui concerne le progrès économique du Sultanat.

Le taux d'inflation est stable depuis les 3 dernières années. De 10,1% en 1990, il est tombé à 7,2% en 1991. Selon les derniers chiffres disponibles, l'index des prix indiquait, en octobre 1992, une augmentation de 2,8% seulement. Les prix des aliments, du tabac, et des boissons étaient en fait plus bas qu'auparavant durant cette période. Les loyers, l'eau, le gaz, et l'électricité montèrent de 8,9% dans les 12 mois précédant le mois d'octobre 1992. En ce moment, de nouvelles constructions réduisent la forte demande de logements et les loyers baissent en conséquence.

L'économie du Sultanat fit un bond considérable durant la première moitié de l'année 1992, avec une croissance du PNB de 10,4%. La production domestique de pétrole brut et de gaz naturel augmenta de 5,4%. Le secteur non pétrolier enregistra une nette amélioration durant la même période. La production augmenta de 13,8%. La fabrication de cathodes de cuivre augmenta de 1,1% durant les 9 premiers mois de 1992; la production totale de cathodes était de 8.411 tonnes en 1991, tandis qu'elle atteignait 8.503 tonnes dans les premiers 9 mois de 1992. Les valeurs des ventes de cuivre augmentèrent également de 0,9% dans le premier trimestre de 1992.

L'exportation des produits industriels, des légumes et des fruits augmenta de 32,2% et de 21,7% respectivement durant les premiers 8 mois de 1992, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Les exportations non pétrolières ont été particulièrement bonnes, leurs valeurs passant de 68,85 millions de rials en 1990, à 79,07 millions en 1991. L'augmentation la plus remarquable a été celle de l'exportation des textiles et des vêtements, qui passa de 4,92 millions de rials en 1990, à 10,76 millions de rials en 1991. L'exportation de produits miniers montra également une croissance majeure de 3,18 millions en 1990 à 8,16 millions en 1991. L'exportation d'huiles et de graisse animale et végétale, d'articles de plastique et de caoutchouc, ainsi que de produits d'alliage et chimiques, s'est également accrue de façon considérable.

Les revenus pétroliers, depuis les 2 dernières années, ont augmenté progressivement, tandis que les revenus tirés de la production de gaz naturel ont eux, très nettement grimpé. Les revenus provenant des taxes douanières, et des impôts de sociétés ont eux aussi augmenté.

Les dépenses totales pour le développement de l'année précédant juillet 1992 s'élevaient à 229.900.000 rials comparés à la somme de 167.200.000 rials dépensée l'année auparavant.

Oman a une économie de marché libre, et le gouvernement s'efforce tout particulièrement d'attirer directement les investissements étrangers, en particulier dans le secteur de fabrication. Même dans le domaine du bâtiment, et le secteur de services une participation étrangère de 49% au plus est autorisée. Certaines banques étrangères opèrent dans le pays. Un nombre considérable de mesures d'encouragement est mis à la disposition des projets industriels, et est décrit plus en détail dans le chapitre Commerce et Industrie.

Les Opérations Bancaires dans le Sultanat d'Oman

Les Institutions

Le système financier d'Oman est composé de la Banque Centrale d'Oman (CBO), de 21 banques commerciales, de 3 banques spécialisées, de 9 agences s'occupant du change et des traites, de 40 établissements

chargés du change uniquement, et de 2 compagnies s'occupant du financement à crédit et des activités crédit-bail. Il existe également des sociétés d'investissement bancaire, ainsi que des compagnies d'assurance et de fonds de retraite. Parmi les banques commerciales, 10 sont incorporées aux banques locales, tandis que les 11 autres sont des succursales de banques étrangères. Le réseau domestique des banques commerciales et de leurs succursales atteint le nombre de 245 à la fin de 1991. Les 3 banques spécialisées prennent en charge les besoins des particuliers en ce qui concerne le logement, le développement industriel, l'agriculture, et la pêche en fournissant des taux de financement à moyen et long terme.

Les Opérations des Banques Centrales

La Banque Centrale d'Oman remplit toutes les fonctions qui incombent traditionnellement aux banques centrales. Elle émet la monnaie, est le banquier du gouvernement, est le prêteur de dernier recours pour le système bancaire, et elle supervise tout le système financier du pays. Les capitaux de la Banque Centrale se sont accrus au cours des années, et dépassaient un milliard de rials en 1992. En novembre 1992, les capitaux étrangers s'élevaient à 921,2 millions de rials, soit plus de 90% de la totalité des capitaux.

En collaboration avec le gouvernement, la Banque Centrale suit une politique qui tend à élargir et approfondir les marchés d'argent et de capitaux existants, et tend en plus à promouvoir de nouveaux moyens et de nouvelles institutions dans le secteur financier. Elle émet également des Bonds de Développement pour le compte du gouvernement, afin de fournir un débouché aux ressources excédentaires dans l'économie, et ainsi financer les projets de développement du gouvernement. On a instauré pour chaque émission de bonds, des périodes de valeurs avec échéance afin de satisfaire les préférences des différents secteurs d'épargne. Ce système de bonds a été une réussite totale.

La Banque de Développement d'Oman (ODB), dont les prêts aux entreprises privées depuis sa création s'élèvent à 67 millions de rials, a doublé son capital de parts à 20 millions de rials. Le capital de parts qui jusqu'à présent s'élevait à 10 millions de rials est insuffisant dans le contexte actuel. L'ODB, en effet, ne peut prêter une somme excédant 1/10^{ième} de ses valeurs nettes à un seul emprunteur. Sa valeur actuelle, capital et réserves compris, ne dépasse pas 20 millions. Il a été suggéré que le gouvernement considère ses prêts à la banque, qui s'élèvent à 16 millions de rials, comme prêts subordonnés, en les incorporant à la valeur nette de l'institution. 54% des parts d'ODB appartiennent au gouvernement, 6% à des organisations et particuliers omanais, et 40% à des institutions régionales et internationales.

Le Système Bancaire Commercial

Les banques commerciales sont le point de convergence du système financier, et mènent des transactions dans les 2 sens avec toutes les autres entités du système. Leurs fonctions d'intermédiaire en ce qui concerne les transactions du secteur privé sont mises en évidence par le fait que leurs conditions de prêts et d'avances pour le secteur privé répondent étroitement à leurs responsabilités vis-à-vis de ce même secteur. Les prêts des banques commerciales sont principalement orientés vers les secteurs du commerce et du bâtiment; on a cependant noté récemment une nouvelle tendance vers les crédits et emprunts personnels, vers le secteur de la fabrication et les services gouvernementaux.

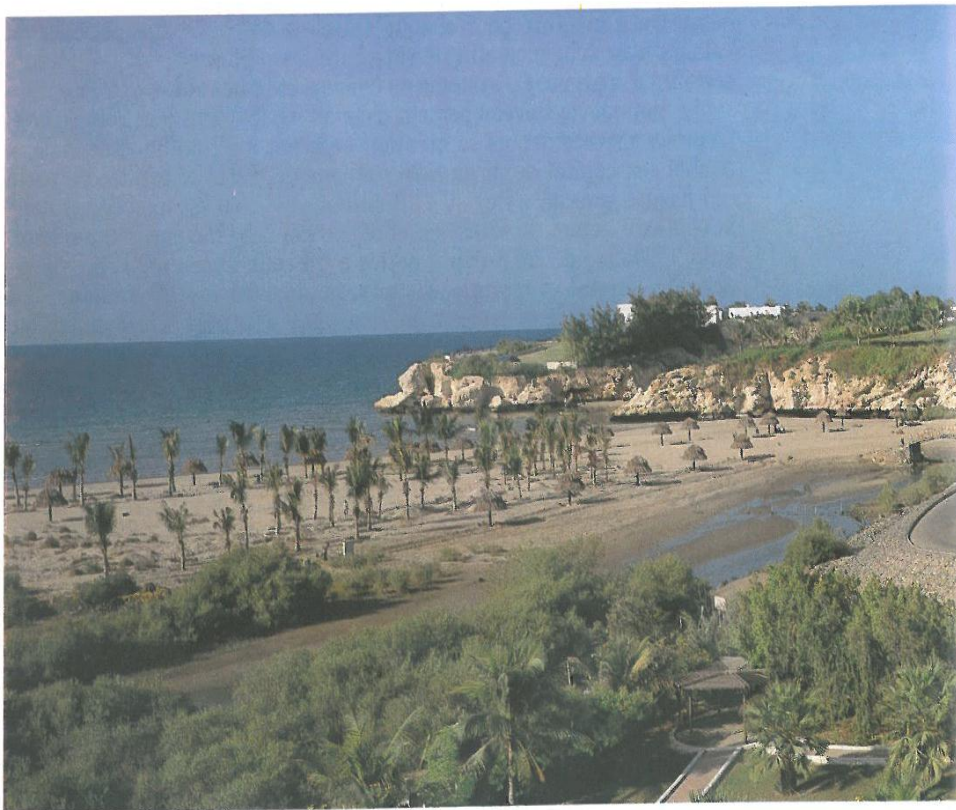
COMMERCE ET INDUSTRIE

La deuxième Année de l'Industrie lancée par Sa Majesté le Sultan Qabous en novembre 1991 lors de son discours de Fête Nationale, toucha à sa fin en décembre 1992. Malgré le conflit du Golfe au début de 1991, qui fut finalement de courte durée, et n'eut que peu ou pas de conséquences sur l'économie du Sultanat, les 2 Années de l'Industrie ont été très fructueuses et positives. D'année en année, les grosses industries jouent un rôle grandissant dans l'économie du Sultanat.

Avant 1970, il n'y avait pratiquement pas d'industrie dans le Sultanat, qui se trouvait encore à un stade de quasi sous-développement. Dans les années qui suivirent, le développement industriel, connaissant les inévitables problèmes de départ, ne se fit que très lentement. La première phase de ce développement fut axée sur l'industrie lourde qui devait servir de support aux travaux de construction. Cependant, dès 1986 les principaux projets d'infrastructure étant achevés, le Gouvernement porta son attention sur l'industrie légère et l'industrie de consommation. Oman a une faible population, et par conséquent un marché intérieur limité. Les industries légères sont donc de plus en plus tournées vers l'exportation.

La politique gouvernementale est de créer une économie nationale fondée sur l'entreprise privée, dénuée de monopoles. Suivant cette politique, le Gouvernement encourage une croissance rapide des

▼ L'une des splendides plages tranquilles d'Oman, avec l'Hôtel du Golfe en arrière-plan.

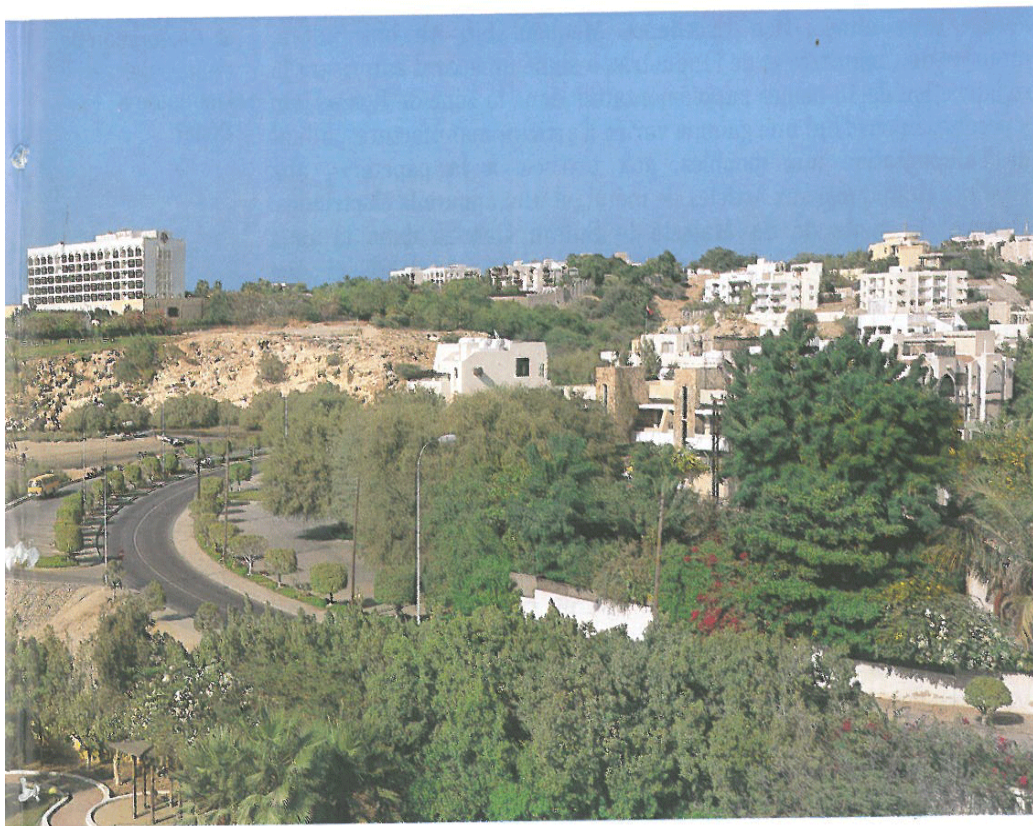


industries qui utilisent dans la mesure du possible des matières premières indigènes. Dans le contexte de cette économie de libre concurrence, le secteur privé est amené à jouer un rôle primordial.

Durant cette première Année de l'Industrie, on a décidé d'un plan modèle de développement industriel pour une durée de 15 ans (1995/2005), dont l'agent exécutif est l'Organisation du Développement Industriel des Nations-Unies (UNIDO). Le plan prévoit une croissance d'environ 12,9% par an durant le plan quinquennal actuel, et de 10% durant le prochain. Ces 2 dernières années ont offert la possibilité à tous ceux concernés par l'industrie, de coopérer et travailler à accélérer le mouvement d'industrialisation. Le Gouvernement, de son côté, a fourni un maximum de soutien et d'opportunités.

Le Gouvernement s'est efforcé d'encourager les hommes d'affaires à monter des centres industriels en dehors de la capitale, et y est bien parvenu. A la fin de 1991, le chiffre total d'investissements en dehors du Gouvernorat de Mascate était de 174,1 millions de rials, soit 43% de la totalité des investissements. Près de 60% des projets d'investissements envisagés depuis le début de l'année 1991 doivent être établis en dehors de Mascate.

La première zone industrielle d'Oman, d'une superficie de 100 hectares entièrement aménagés, et comprenant plus de 125 parcelles, se situe à Rusayl à 45 kms de Mascate, et existe depuis 1982. Au début de l'année 1992, Rusayl possédait 50 unités de production commerciale, et 8 autres y étaient ajoutées à la fin de l'année. En





février cette année, Son Excellence Maqboul bin Ali bin Sultan, ministre du Commerce et de l'Industrie, a signé un accord autorisant la construction de 13 usines supplémentaires dans la zone de Rusayl. On y produit aujourd'hui une gamme variée d'articles manufacturés, allant de l'alimentation aux meubles, aux textiles, à la papeterie, aux produits chimiques, aux articles de métal, et aux appareils électriques. Depuis la visite de Sa Majesté le Sultan Qabous dans la zone industrielle de Rusayl le 9 février 1991, cette date est célébrée chaque année comme "Journée de l'Industrie". Lors de sa visite, sa Majesté ordonna la création d'une série d'allocations et de mesures, dont on peut citer les 3 suivantes :

- 1) Réduction du taux de location des terrains.
- 2) Allocations et bourses supplémentaires pour les entrepreneurs omanais.
- 3) Révision des prix des services publics.

Deux nouvelles zones industrielles ont été inaugurées en novembre 1992 à Sohar dans le nord, et à Raysut dans le sud. La zone de Sohar couvre une superficie de 300.000 mètres carrés, et possède tout l'équipement et l'infrastructure nécessaires, comme l'électricité, le téléphone, les égouts, et un réseau routier. La réaction des investisseurs a été positive puisque pour l'ouverture, 8 usines étaient déjà opérationnelles. Les premières usines de Raysut ont été ouvertes après l'inauguration du complexe de Sohar. Le complexe de Raysut représente une surface industrielle d'une capacité de 56 entreprises,

▲ Célébration de l'Année de l'Industrie à Sohar.



▲ Une usine de câbles à Rusayl - un aspect de la politique de diversification économique.

dont 6 sont déjà opérationnelles. Il bénéficie également de toute une infrastructure avec électricité, eau courante, routes, services de communications, une station de pompage d'eau, mais aussi de banques, et de services médicaux et postaux. Suivant sa politique d'expansion industrielle, le Gouvernement prévoit la construction d'autres complexes industriels dans le pays, à Sur, Nizwa, Buraimi, et Khasab dans le Gouvernorat de Musandam.

L'action principale du 4^{ème} plan quinquennal (1991/96) est de développer le secteur industriel du Sultanat; et dans son allocution de Fête Nationale, Sa Majesté le Sultan Qabous a précisé que priorité doit être donnée aux industries qui dépendent des produits de l'agriculture et de la pêche, de même qu'aux industries légères qui dépendent de matières premières provenant d'Oman. Leur devoir est de répondre aux besoins élémentaires du pays et de fournir du travail au peuple omanais. Il a également demandé au Gouvernement d'apporter l'aide nécessaire et de favoriser les programmes de formation professionnelle concernant la main-d'oeuvre locale. De plus, l'Etat devra soutenir de façon positive les jeunes travaillant à leur propre compte, ainsi que favoriser les entreprises créatrices d'emplois pour les Omanais.

Le Gouvernement encourage le plus possible le développement du secteur privé avec les mesures avantageuses suivantes :

- 1) Gratuité des études de possibilités d'investissements et de faisabilité de projets.



- 2) Prêts gouvernementaux sans intérêt, selon un décret royal, en plus de prêts accordés par la Banque de Développement d'Oman (ODB).
- 3) Exemption de droits de douane pour les importations de biens d'équipement et de matières premières nécessaires à la production.
- 4) Protection tarifaire et taxation, voire prohibition ou restriction d'importation, des produits d'importation qui entrent en concurrence avec les produits locaux, tenant compte de la qualité et la quantité de la production locale et de l'intérêt des consommateurs.
- 5) Exemption d'impôts sur le revenu pour une période de 5 ans, concession susceptible d'être renouvelée pour 5 autres années.
- 6) Attribution de terrains industriels aménagés et structurés pour l'installation d'usines.

Les filatures de textiles d'Oman, les premières du genre dans l'ensemble des états arabes du Conseil de Coopération du Golfe (AGCC) entrèrent en production il y a 4 ans. Disposant d'un investissement de 8 millions de rials, ces filatures sont à la pointe du progrès. Elles possèdent leur propre centre de formation pour les jeunes Omanais. La présence de cette industrie dans le pays devrait stimuler la création d'autres filières de l'industrie textile. La croissance de l'industrie vestimentaire a été remarquable, et il existe aujourd'hui 16 entreprises qui exportent toutes sortes de vêtements dans de nombreux pays du monde.

L'un des premiers projets industriels fut la construction de minoteries à Mattrah, qui fonctionnent depuis les années 70. Leur capacité de production a augmenté d'année en année, et elles produisent en plus, aujourd'hui, de l'aliment pour animaux.

Il y a 2 cimenteries dans le Sultanat. La première est située à Rusayl dans le nord, la seconde à Raysut dans le sud. La production de l'usine de Rusayl s'est révélée très satisfaisante au cours de ces dernières années. Le ministère a récemment engagé un conseiller chargé d'étudier le marché du ciment dans le Sultanat et les régions voisines, afin d'évaluer les possibilités d'augmentation de production dans le nord d'Oman. Les renseignements préliminaires semblent indiquer qu'une augmentation serait justifiée. L'exportation du ciment s'est accrue durant ces dernières années. La politique du Gouvernement est de développer les industries lourdes qui utilisent les ressources du pays. Il a été décidé d'établir un complexe industriel utilisant le potasse des gisements de sel de Umm Al Smim, et le magnésium de l'eau de mer. Une étude préliminaire de ce projet de potasse est en cours actuellement. Ajouté à cela, le secteur privé a plusieurs autres projets en ce qui concerne les industries lourdes pour le travail de la fonte, l'acier, le cuivre, le verre, etc.....

Les revenus de l'exportation des produits industriels sont passés de 89 millions de rials en 1988 à 103 millions de rials en 1990. Il n'existait que 46 usines d'exportation en 1988; en 1990, on en comptait 72.

Afin de répondre à la croissance des demandes du marché intérieur

en ce qui concerne les spécialisations commerciales et industrielles, Sa Majesté le Sultan Qabous a donné des directives en vue de la création d'un nouveau Collège du Commerce et de l'Industrie. Celui-ci devrait ouvrir ses portes cette année.

La Banque de Développement d'Oman (ODB) joue un rôle de premier plan dans la mise en vigueur des mesures gouvernementales visant à encourager une plus grande participation du secteur privé dans le développement du pays. Les taux d'intérêts payés pour les projets financés par la banque sont subventionnés par le Gouvernement. Le taux d'intérêt officiel est de 9%, cependant pour les projets mis en oeuvre dans la région de Mascate ou dans la zone industrielle de Rusayl il n'est que de 6% par an, tandis qu'un taux spécial de 4% est accordé aux projets implantés dans les autres zones industrielles. Les prêts financiers de la banque pour tout projet ne doivent pas excéder 10% de ses ressources totales.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a annoncé la création de 2 nouvelles primes d'encouragement pour le secteur privé à la fin de l'année 1991. La première est une subvention non remboursable de 30% du coût d'un projet industriel dont l'investissement représente moins de 100.000 rials, à la condition que l'entreprise appartienne et soit dirigée par des Omanais. Cette subvention peut s'élever à 50 ou 60% si le projet concerne une région extérieure à la capitale.

La seconde subvention concerne la participation financière du ministère dans la préparation d'études de faisabilité industrielle par des entrepreneurs du secteur privé. L'ODB a introduit un nouveau plan de formation professionnelle pour diplômés dans des centres de formation qui pourront, s'ils le désirent, ouvrir un atelier, et faire financer leurs projets à un taux spécial de 3% par an en leasing. Dans le budget de 1991, le soutien financier direct que recevait le secteur industriel s'élevait à 6 millions de rials, tandis que le soutien indirect par l'intermédiaire de l'ODB était de 2 millions de rials.

Une nouvelle loi sur le commerce est entrée en vigueur en 1991, remplaçant l'ancienne qui datait de 1974. Il s'agit d'une promulgation de grande envergure qui affecte directement toute personne et toute société travaillant dans les affaires ou le commerce en Oman. Les textes de la loi définissent dans les grandes lignes les activités commerciales et les cas particuliers auxquels ils s'appliquent. Sont comprises également, toutes les entreprises étrangères opérant en Oman. Les investissements étrangers sont bienvenus et réglementés par le Code des Affaires et des Investissements Etrangers. L'investissement omanais dans une société à plusieurs actionnaires doit s'élever à 35% au moins. Dans la pratique cependant, on préfère que l'équité étrangère ne dépasse pas 49%. Les sociétés industrielles à capitaux étrangers sont exemptées d'impôts sur le revenu pour une période de 5 ans. Si le projet contribue directement au développement économique, l'exemption peut être renouvelée pour 5 autres années. Le ministère s'efforce de rechercher les moyens d'améliorer la gestion et le fonctionnement du secteur industriel. En 1989, le Département du

► Magasin d'antiquité à Nizwa-Les touristes sont friands de tout ce qui est artisanat omanais.

► La Voile- L'une des nombreuses activités offertes aux visiteurs d'Oman.

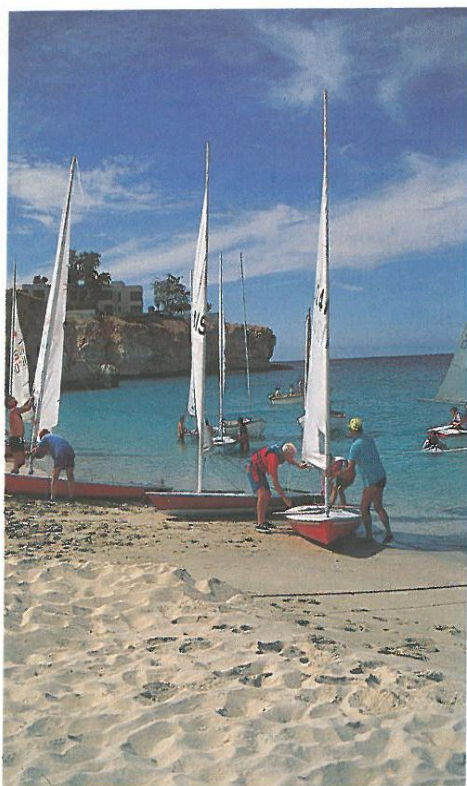


Développement Industriel fut crée par la Direction Générale du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Tourisme

Le Sultanat d'Oman offre de nombreuses possibilités touristiques grâce à son histoire, à son climat, à ses paysages, et aux sports aquatiques. Son climat doux et ensoleillé en hiver a beaucoup d'attrait pour les européens ou autres nationalités qui souhaitent échapper aux rigueurs des climats du nord. Tandis que le climat frais de mousson dans le sud offre aux habitants de la région un soulagement durant les chaleurs étouffantes du Golfe en été.

Le tourisme qui, il y a à peine quelques années, n'existait pas, est aujourd'hui en expansion. Le Gouvernement insiste cependant sur la qualité. Il a procédé avec prudence afin de s'assurer que le développement du tourisme suive un cours bien planifié, qui encourage surtout un tourisme averti de qualité. En 1970, il n'y avait qu'un seul petit hôtel dans le



Sultanat, situé à Mattrah. En 1993, on en comptait plus de 30 à travers le pays, 5 étoiles pour la plupart, ainsi que des motels, et des points repos dans les endroits stratégiques.

En novembre 1992, un grand et très bel hôtel s'est ouvert à Sohar au bord de la mer. Le nombre total de chambres dans le Sultanat s'élève aujourd'hui à 2.193, avec un total de 3.096 lits. Le nombre de touristes devrait monter à 60.000 par an d'ici l'année 2005. Le tourisme est administré par la Direction Générale du Tourisme qui fait partie du ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le ministère finalise actuellement la sélection de conseillers et d'architectes qui seront chargés du prestigieux projet de construction d'un port de plaisance à Sidab, près de Mascate. Il aura une capacité de 550 bateaux de plaisance de tailles différentes, 250 en mouillage, et 300 à sec.

A la demande du Gouvernement, l'Organisation du Tourisme Mondial, agissant comme agent exécutif de l'UNDP, a préparé un plan concernant le développement du tourisme dans le Sultanat, qui couvre une période de 15 ans (1991/2005). Il s'agit d'un guide de développement qui permettra de structurer les opportunités offertes au touriste averti, afin de lui donner un goût de la culture et des caractéristiques particulières d'Oman.

En février 1992, le ministère annonça la création d'un plan de développement touristique portant sur une période de 5 ans, pour lequel il dispose de 8 millions de rials. Il construira des centres touristiques, des aires de pique-nique, et des terrains de camping. Sous le 4^{ème} plan quinquennal actuel, on compte 33 projets d'infrastructure qui devraient stimuler et accroître le tourisme. L'Omanisation dans ce domaine progresse à un rythme régulier, et aujourd'hui, 20% environ du personnel hôtelier sont omanais. Le Gouvernement, de son côté, offre des places de formation dans les hôtels et les centres hôteliers de Bahrayn. Un certain nombre des employés de la Direction Générale du Tourisme a été formé à l'étranger. Grâce à cet effort, le pourcentage d'Omanisation a augmenté dans les hôtels appartenant à l'Etat.

En octobre 1992, l'Exposition Internationale de Mascate, organisée par le ministère du Commerce et de l'Industrie, eut lieu dans le Centre des Expositions d'Oman à Seeb, comme préliminaire de la seconde Année de l'Industrie. Le complexe industriel de Rusayl et la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Oman participèrent à cette exposition. 80 compagnies nationales y prirent part, et y exposèrent des produits alimentaires, des textiles, des produits ménagers et de consommation, du matériel de construction, des meubles, et de l'artisanat traditionnel omanais. Plus de 20 autres pays y furent représentés. C'était la première fois que le Sultanat organisait une exposition d'une telle importance. Le festival pour la seconde Année de l'Industrie eut lieu à Sohar peu de temps après.

La Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Oman

La chambre de Commerce et de l'Industrie d'Oman fut créée en

1973 dans le but de favoriser le développement commercial et industriel dans le Sultanat. Tous les organismes d'affaires sont tenus d'en faire partie. Son siège est à Ruwi, près de Mascate, et ses autres branches se trouvent à Ibri, Ibra, Nizwa, Sur, Salalah, et Sohar.

La Chambre est le trait d'union entre les Omanais, les hommes d'affaires, et les investisseurs étrangers. Son rôle est de promouvoir, d'organiser, et de protéger les intérêts économiques du pays. Elle se charge de plusieurs services. Elle donne des renseignements sur les domaines potentiels d'activité, sur ses membres, et fournit des explications sur les procédures et les pratiques qui régissent le commerce et l'industrie dans le Sultanat. La Chambre procure également aux hommes d'affaires et aux investisseurs étrangers des données statistiques et d'autres informations sur les marchés locaux, ou les possibilités d'investissements. Ses membres sont gardés au courant des activités des marchés étrangers grâce à sa revue spécialisée.

La Chambre légalise les documents, les factures, les contrats d'agence ou de travail, et fournit les certificats nécessaires pour le commerce et l'industrie. Elle joue également le rôle d'arbitre dans les cas de litige entre hommes d'affaires omanais et hommes d'affaires ou investisseurs étrangers, et prend part aux discussions reliées au commerce avec les organismes gouvernementaux concernés. Elle facilite aussi l'obtention de visas aux étrangers qui désirent établir des liens commerciaux avec Oman, et qui n'ont pas de contact dans le pays.

Le nombre de ses membres ne cesse d'augmenter d'année en année, et la Chambre multiplie ses activités, tout particulièrement dans les domaines de la formation, de la diversification de l'économie, et de l'Omanisation. En 1989, elle a organisé, pour la première fois, des stages techniques de gestion qui ont été couronnés de succès. L'informatisation des opérations de la Chambre vient également d'être achevée, ainsi que la création d'un centre d'information.

La Bourse du Sultanat a ouvert ses portes en mai 1989, et a pris un bon départ. Un autre développement d'importance a été l'ouverture d'une Chambre de Régulations des Tractations sur un second marché, appelé marché parallèle, où se négocient les actions des sociétés récemment créées, ou de celles qui ne possèdent pas les caractéristiques requises pour leur permettre d'obtenir les liquidités suffisantes : Toutes ces sécurités sont indispensables pour opérer en Bourse sur le marché principal.

La Bourse ne fonctionne que le matin, mais opère en sessions les lundis et mardis soir. Il n'existe pas de transactions à terme ou par acompte. Les actions doivent être fournies intégralement après transactions, et les règlements doivent être faits en argent liquide. Les chèques postdatés sont refusés.

Le Marché des Sécurités de Mascate est sur le point de s'ouvrir aux investisseurs non-omanais, particulièrement aux citoyens de l'AGCC et d'autres pays arabes. On effectue en ce moment plusieurs études en vue d'introduire une série d'instruments financiers qui élargiraient les opportunités d'investissements en équité pour les expatriés.

PETROLE ET GAZ NATUREL.

Depuis la première découverte de pétrole en quantités commercialisables en 1964 dans le Sultanat, la production a atteint l'an dernier le niveau record de 750.000 barils par jour. Un niveau que le pays maintiendra probablement au cours des dix années à venir. Les réserves certifiées sont actuellement de 4,5 milliards de barils, et devraient monter à 5 milliards de barils très prochainement. De nouvelles découvertes et une amélioration des méthodes d'exploitation des gisements existants devraient permettre à Oman de maintenir une industrie du pétrole saine pendant encore plusieurs dizaines d'années.

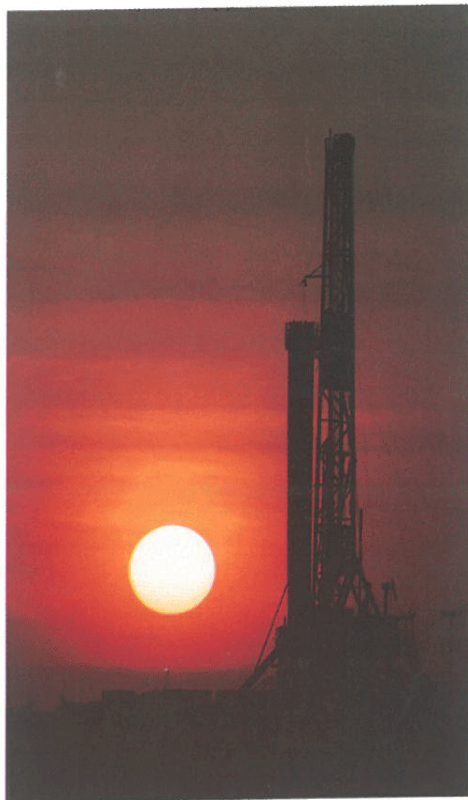
C'est en 1967 que le pays produisit du pétrole pour la première fois. Cette production provenait de 3 gisements pétrolifères situés dans les régions de l'Intérieur au nord d'Oman. Un très long oléoduc avait été construit à partir de Fahud, le plus important de ces gisements, à travers la brèche naturelle du passage de Sumail dans les montagnes du Hajar, jusqu'au terminal d'exportation de Mina Al Fahal, sur la côte, près de Mascate. Il est aujourd'hui encore le seul oléoduc débouchant à ce terminal pour toute la production pétrolière du Sultanat. Le pétrole est pompé jusqu'au point le plus élevé du passage de Sumail, d'où il peut ensuite par la force de gravité descendre naturellement jusqu'à la côte. En 1970, la production était d'environ 300.000 barils par jour, et les réserves s'élevaient à 1,2 milliards de barils. Vers le milieu des années 70, la production tomba jusqu'à ce que de nouvelles découvertes soient faites et que de nouveaux gisements soient mis en exploitation.

Lorsque l'on trouva du pétrole en quantités commercialisables dans le sud du pays, on décida de ne pas l'acheminer par oléoduc vers la côte sud. Ceci en effet aurait nécessité la construction d'un port artificiel, pour protéger les équipements des puissants vents de mousson qui, durant les mois d'été, balaient toute la côte sud de la Péninsule Arabe à l'est du port d'Aden, où il n'existe aucune baie naturelle utilisable. Il était donc plus économique de construire des kilomètres d'oléoduc à travers le désert, et de rejoindre les gisements du sud à l'oléoduc central de Fahud à Mina Al Fahal. Du fait de sa situation à l'extérieur du Détroit d'Ormouz, Mina Al Fahal peut exporter sans être affecté par les crises et les conflits du Golfe.

La société irakienne IPC (Iraq Petroleum Company) s'étant retirée du Sultanat, sa concession fut accordée à PDO (Petroleum Development Oman) dont Shell est l'actionnaire majoritaire, les autres actionnaires étant la Compagnie Française des Pétroles et Partex. En 1974, l'Etat passa un accord avec PDO, et devint propriétaire de 60% des actions de la société.

Durant les années initiales, la production pétrolière variait selon les découvertes de nouveaux gisements, et plus tard selon le prix mondial du pétrole. En 1986, la chute brutale des prix du pétrole imposa une production accrue afin de maintenir les revenus pétroliers. Mais les prix chutèrent de telle façon que les revenus baissèrent avant de remonter quand le prix mondial du pétrole augmenta à nouveau. Oman

► Un travail de toutes les heures: Le forage pour le pétrole et le gaz naturel.



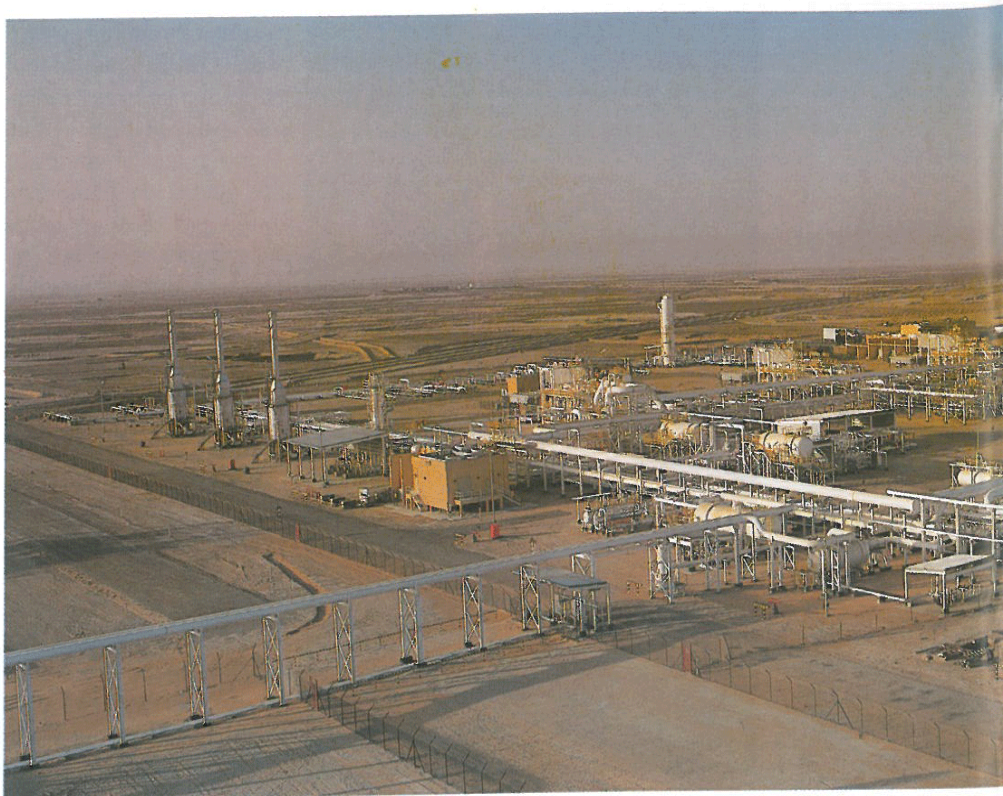
n'est membre ni de l'OPEP ni de l'OAPEP, mais a toujours suivi les cours proposés par l'OPEP. Bien qu'entièrement libre quant aux quotas de production établis par cette organisation, Oman a volontairement coopéré pour stabiliser la production. En ce qui concerne les questions pétrolières, le Sultanat est actif au niveau régional puisqu'il est membre du Conseil Arabe de Coopération du Golfe, dont plusieurs membres appartiennent à l'OPEP. La coopération avec l'OPEP se fait donc à ce niveau là. Par ailleurs, le Sultanat joue un rôle de premier plan parmi les états non membres de l'OPEP, connus sous le nom de Pays Pro-

ducteurs de Pétrole Indépendants (IPEC). Ces états coopèrent avec l'OPEP pour la stabilité des marchés et des prix du pétrole. Durant ces dernières années, Oman a par 2 fois ajusté volontairement sa production de pétrole afin d'aider l'OPEP dans ses efforts de stabilisation.

Il y a aujourd'hui 3 autres compagnies pétrolières qui opèrent dans le Sultanat à part PDO: Elf (France), Occidental (USA), et Japex (Japon). Le taux actuel de production est de 750.000 barils par jour, dont PDO produit la majorité avec 700.000 barils par jour, tandis que les 3 autres sociétés produisent le reste. L'un des succès les plus récents de PDO a été l'expansion de l'un des plus anciens gisements du pays, le gisement de Lekhwair, dans le nord d'Oman. Les travaux d'expansion viennent d'être achevés, et PDO a été chargé de l'exploitation. Le taux de production devrait passer de 25.000 barils par jour à 110.000/150.000 barils par jour d'ici 1994, ce qui représente environ 15% de la production totale d'Oman. L'an dernier plusieurs découvertes de gaz, de pétrole et de condensé ont été faites dans 11 endroits différents.

Il y a plusieurs années, la recherche de pétrole au delà des côtes d'Oman s'était révélée infructueuse. Depuis, cependant, on en a découvert dans la concession de Musandam, au delà de la côte ouest de la péninsule. En 1988, PDO a commencé à prospecter dans 3 concessions au delà de la côte de Dhofar, dans le sud. PDO a également effectué une série d'études sismiques sur le terrain difficile et accidenté de la région de Dhofar.

Une raffinerie fut construite dans le terminal de Mina Al Fahal,



près de Mascate et fut mise en opération en 1982, pour répondre aux besoins du marché intérieur. Sa capacité initiale de 50.000 barils par jour fut accrue en 1987 pour satisfaire la croissance de la demande jusqu'à 80.000 barils par jour. Aujourd'hui, Oman cherche à faire un emprunt de 23 millions de Livres Sterling, afin d'entreprendre de nouveaux travaux d'expansion.

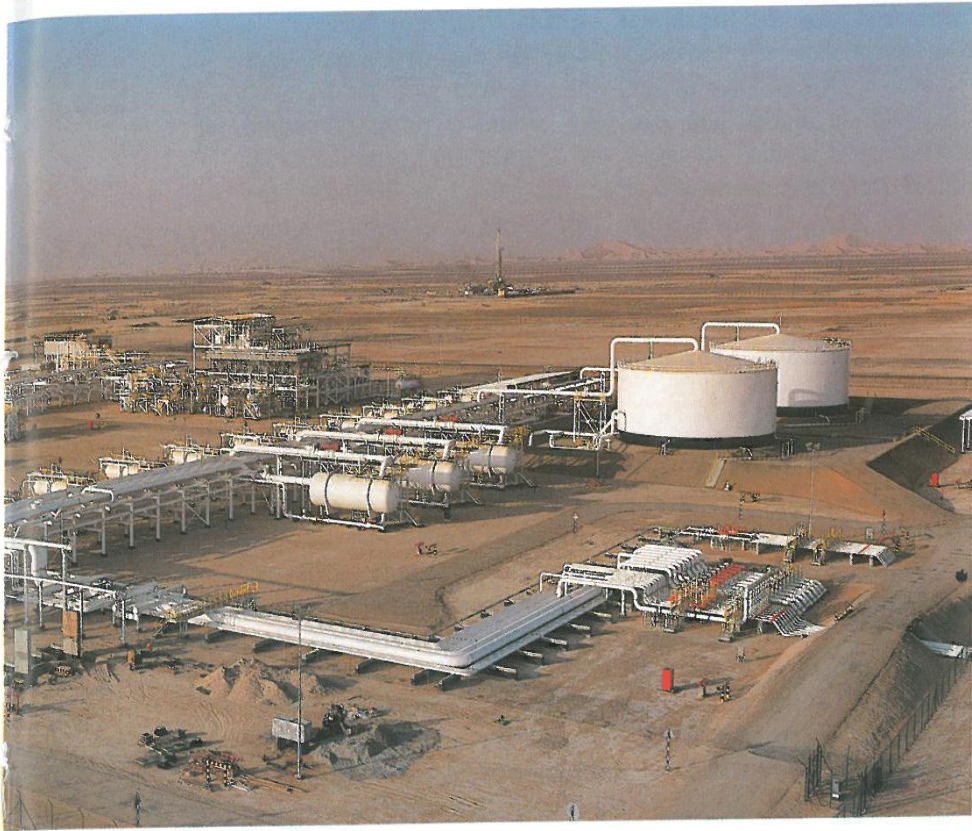
En octobre 1992, le ministère du Pétrole et des Mines a signé un accord avec Mitsui, une compagnie japonaise, pour moderniser le processus de production de la section Benzine de la Raffinerie d'Oman. La production de Benzine sera donc augmentée, ne contiendra plus de plomb, et par conséquent ne représentera plus un danger pour l'environnement.

Le processus d'Omanisation suit le cours prévu dans l'industrie du pétrole et du gaz. PDO a établi un important centre de formation qui contribue largement au recrutement d'Omanais qui peuvent remplacer les expatriés. A cette date, des Omanais occupent 65% des postes et des projets liés à PDO, à tous les échelons. Le pourcentage d'Omanais occupant des postes supérieurs a atteint 45%, et 75% pour les postes moins élevés. D'ici l'an 2000, l'Omanisation de tous les emplois dans l'industrie devrait atteindre 93/95%.

A la fin des années 80, le gouvernement créa la compagnie OOC (Oman Oil Company), appartenant entièrement à l'Etat, dans le but d'investir dans des entreprises commerciales étrangères ainsi que dans le commerce du pétrole. En 1991, le Sultanat signa un protocole de

▲ Vue panoramique de la station centrale de production de Lekhwair, au coeur du développement du gisement de Lekhwair, le plus étendu et le plus complexe parmi les installations de production de PDO.

► Postes d'interprétation des données sismiques à trois dimensions.



coopération avec le Kazakhstan, stipulant qu'Oman aiderait le Kazakhstan dans ses négociations avec les compagnies pétrolières étrangères. OOC a ainsi apporté une aide technique, juridique, et financière au Kazakhstan dans ses accords avec la compagnie américaine, Chevron, au sujet de 2 gisements pétrolifères du Kazakhstan. Selon des accords signés récemment aux Bermudes, une étude de projet va être effectuée dans le but d'installer un réseau d'oléoducs qui devrait acheminer le pétrole de Tengiz au Kazakhstan, et de Bakou en Azerbaïdjan au port de Novorossisk sur la côte de la Mer Noire. La compagnie OOC et 2 autres grosses sociétés sont chargées de mettre les 2 phases du projet en place.

Gaz

C'est accidentellement que l'on découvrit, au cours d'une prospection pétrolière qu'Oman détenait du gaz naturel en quantités suffisantes pour répondre aux besoins d'une industrie en développement, comme on le réalisa très vite. La demande a augmenté rapidement, et l'exploitation a suivi proportionnellement. En 1984, le gouvernement lança un programme de prospection financé par l'Etat pour une période de 10 ans. C'est PDO qui dirige ce programme avec grand succès au nom de l'Etat. Le résultat est que les réserves totales de gaz qui s'élevaient à 0,28 trillions de mètres cubes au début de 1990, atteignaient 0,48 trillions de mètres cubes à la fin de l'an dernier. Ce chiffre devrait augmenter encore dans les années à venir. Dans six ans, la production de gaz devrait égaler celle du pétrole. L'industrie du gaz naturel appartient entièrement à l'Etat, mais est gérée par PDO. Le ministère du Pétrole et des Mines coopère également avec PDO dans la gestion de l'industrie du gaz naturel. C'est en 1978 que l'industrie du gaz naissait véritablement en Oman, avec la construction d'un gazoduc reliant Yibal à la centrale électrique d'Al Ghubrah, et à l'usine de dessalement installée sur la côte près de Mascate. Le gaz approvisionne également les centrales électriques de la zone industrielle de Rusayl, celles de Wadi Jizzi où l'on traite le cuivre, et la région de Sohar. PDO est le plus gros consommateur de gaz, qui lui est nécessaire pour ses centrales, ses équipements, mais aussi pour la réinjection dans les nappes pétrolifères afin d'y maintenir la pression suffisante, et de préserver les niveaux de production. En 1988, le gaz naturel fut utilisé directement pour la première fois en Oman, à d'autres fins que pour les centrales électriques. On inaugura les adductions de gaz dans la zone industrielle de Rusayl utilisées par une raffinerie d'huile végétale, par une usine de textile, et d'autres entreprises diverses. La centrale de gaz subit en ce moment d'énormes travaux d'agrandissements qui doivent doubler sa capacité actuelle de 8,5 millions de mètres cubes par jour. Le projet, commencé il y a 22 mois, devrait élever sa production à 16,5 millions de mètres cubes par jour, satisfaisant ainsi les besoins en gaz des générateurs d'énergie, des usines de dessalement d'eau, et du secteur industriel pour les 10 prochaines années.

Le gouvernement fait à présent des projets d'exportation de gaz

▼ Représentation graphique de la nouvelle centrale de gaz naturel liquéfié qui doit être établie à Bimah en 1995.

naturel liquéfié (GNL), grâce aux récentes découvertes de réserves en gaz dans la concession de PDO dans le centre d'Oman. Ces projets se divisent en 2 phases de développement. La première implique le développement et la production de gaz et de ses condensés par PDO au nom du gouvernement. La seconde comprend la liquéfaction du gaz, le transport, et la vente, qui, d'après les plans, devraient être effectués par la compagnie d'export GNL actuellement en formation. Celle-ci devrait appartenir en partie à l'Etat (51%), à Shell (34%), à Total (6%), à Partex (2%), et à 3 sociétés japonaises. La production de gaz et de condensés de Saih Rawl et Barik (Saih Nihayda à l'avenir) sera traitée et raffinée dans une centrale de production de gaz située dans le centre d'Oman. Sa capacité initiale sera de 22 millions de mètres cubes par jour. Le gaz sera ensuite compressé et acheminé par un gazoduc de 107cm de diamètre jusqu'à une centrale de liquéfaction dont la capacité initiale sera de 5 millions de tonnes métriques par an, située, elle, dans la région côtière entre Mascate et Sur. Le gaz naturel liquéfié sera ensuite exporté par tankers en Extrême-Orient et probablement en Europe. Dans le cadre de ce projet, on prépare une étude qui devrait évaluer si les deux phases du projet sont réalisables. Les travaux de construction liés à la seconde phase sont prévus pour 1996, et devraient être achevés au début de l'année 1999, à la suite de quoi l'exportation pourrait commencer. Le gouvernement prévoit la création d'un programme de formation pour Omanais en relation avec ce projet, dans le but de commencer l'Omanisation dès que possible.



MINERAIS

On connaît depuis longtemps la potentialité des ressources minières dans le Sultanat d'Oman. Il y a 3.000 ans déjà, des gisements de cuivre étaient exploités dans le nord d'Oman, région qui portait à cette époque là le nom de Magan. Ce cuivre était exporté vers l'empire de Sumer dans l'extrémité septentrionale du Golfe. On peut encore voir de nos jours les restes de cette activité minière antique. Un grand nombre de renseignements sont d'ores et déjà disponibles grâce à plusieurs études géophysiques, toujours en cours, faites sur des cartes à grandes échelles ainsi qu'à une prospection détaillée durant laquelle on effectue des cartes géologiques, des études géochimiques, et des forages. Accéder à ces dépôts de minéraux dans une région notoire pour son terrain difficile présente un certain nombre de problèmes, mais des progrès considérables ont été faits dans ce domaine.

Les gisements de cuivre de Wadi Jizzi près de Sohar, exploités dans l'antiquité, le sont à nouveau aujourd'hui. Le minerai est traité par raffinage électrolytique dans une fonderie, puis exporté sous la forme de cathodes de cuivre. Cette fonderie ouvrit ses portes en 1986, date à laquelle on exporta le cuivre pour la première fois. Les prix mondiaux du cuivre ayant considérablement baissé au cours des dernières années, et les ressources des sites actuellement exploités s'épuisant peu à peu, il est possible que l'industrie soit dans l'obligation de cesser d'opérer en 1994. Cependant, des prospections supplémentaires ont révélé l'existence d'un gisement de cuivre exploitable de 8,4 millions de tonnes à Rakah, et à Hayl al Safil, à environ 215 kms de la fonderie de Sohar. Le minerai de ces gisements sera converti en concentré à Hayl al Safil, puis transporté jusqu'à la fonderie, où il sera raffiné électrolytiquement en cathodes de cuivre pour l'exportation. Avec un taux de production de 1 million de tonnes par an, cet approvisionnement en minerai devrait assurer l'avenir de la raffinerie jusqu'au siècle prochain. On continue la prospection des minerais cuprifères le long de la côte de Batinah, et sur le plateau de Jebel Akhdar.

Le gouvernement détenait à l'origine 75% des actions du complexe cuprifère, mais plus tard en acquit la totalité, ce qui fait que l'ensemble de l'industrie du cuivre est aujourd'hui propriété de l'Etat. La société qui la gère se nomme Oman Mining Company (OMCO). La production totale de cuivre a augmenté de 25% en 1992 par rapport à l'année précédente, et OMCO projette une augmentation supplémentaire, de 50% celle-là, pour l'année 1993 dont la valeur serait de 45 millions de dollars américains. L'or est un produit dérivé du procédé de raffinage du cuivre, et contribue à l'accroissement continu des revenus de OMCO.

C'est par hasard que l'on découvrit de la chromite en 1971, alors que l'on prospectait pour d'autres minerais. Des réserves viables

► Raffinage du cuivre à Sohar.

► En plus d'autres minerais, on a localisé du charbon en quantités prometteuses. Sites de prospection à Jalan.



économiquement furent découvertes près de Zaymi, et sont exploitées aujourd'hui par OMCO pour Oman Chromite Company (OCCO), société fondée en 1991. Un certain nombre de particuliers omanais ont fait des demandes de permission d'exploitation; ils seront regroupés, et le gouvernement leur donnera un site à développer. Ce groupe recevra une assistance technique et financière. Le transport, le marketing, et la vente seront gérés par OCCO pour le groupe. Ceci est en ligne avec la politique gouvernementale de création d'emplois dans les régions les moins développées du pays. Le Japon est fortement intéressé par l'exploitation de la chromite omanaise.

On connaît également l'existence de vastes gisements de charbon dans la région de Sur, dans le sud-est d'Oman. Les travaux préliminaires de prospection, et les forages d'évaluation qui ont eu lieu dans la région ont confirmé l'estimation initiale de 36 millions de tonnes de charbon. Le programme de prospection commencé fin 1990, devrait toucher à sa fin cette année, et des études de faisabilité devraient suivre rapidement. Une étude initiale faite par UNDP a estimé que les réserves étaient suffisantes pour établir une usine de 300 mégawatts qui utiliserait 100.000 tonnes de charbon par an environ. Cela répondrait aux besoins en électricité de toute la région de Sharqyah.

Oman possède de grandes réserves d'autres minerais industriels, comme le sable siliceux et le quartzite qui pourraient être utilisés dans une industrie du verre, le gypse pour les carrés de plâtre, la dolomite pour le magnésium, et la kaolinite pour les poteries et l'industrie du papier. Des plans sont en cours actuellement pour la création d'une industrie du verre. Du marbre de haute qualité est extrait dans le sud et le nord d'Oman, dont une partie est travaillée sur place, et le reste exporté. Le gouvernement encourage vivement le secteur privé à participer au développement industriel des ressources en minerais, avec un succès considérable jusqu'ici. Un certain nombre de compagnies ont manifesté un vif intérêt dans l'exploitation de la latérite dans le but de l'exporter jusqu'aux cimenteries des Emirats Arabes Unis. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, en association avec le secteur privé, étudie la possibilité d'installer une centrale de magnésie dans le sud du pays, ou dans la région de Quryat dans le nord, selon la qualité de la dolomite disponible dans ces deux régions.

AGRICULTURE

Depuis un quart de siècle, le Sultanat d'Oman jouit d'une économie basée sur les revenus pétroliers, ce qui a permis au pays de se développer dans tous les domaines, y compris celui de l'agriculture. Pendant des siècles, et jusqu'au développement de l'industrie pétrolière, l'agriculture et la pêche étaient les principales ressources économiques du pays. Aujourd'hui encore, plus de la moitié de la population travaille dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture. L'un des buts à long terme du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries est d'augmenter l'autosuffisance agricole dans la production de récoltes alimentaires de 44% à 100% d'ici l'an 2000, en s'efforçant d'atteindre un taux de croissance de 6,6%. Cela implique une augmentation de la production de récoltes et de bétail, une amélioration des structures agricoles, une solution aux problèmes liés à la fatigue du sol et aux petites exploitations, ainsi qu'un meilleur niveau de vie de la population rurale. Le secteur privé doit être soutenu dans le développement du marketing et de l'industrie agricole.

Le Sultanat d'Oman s'étend sur une des régions arides du monde. Mais à la différence des autres états arabes de la péninsule, mis à part la République du Yémen, l'Oman dispose d'un potentiel agricole considérable grâce à la superficie et la topographie de son sol, et aux variations climatiques qui en découlent. La chaîne des montagnes du Hajar, qui s'étire tout le long de la partie septentrionale d'Oman, et forme l'épine dorsale du pays, attire une pluviométrie beaucoup plus forte- même si elle est sporadique- que celle des régions voisines, tandis que dans le Dhofar, au sud du pays, les pluies annuelles viennent arroser la chaîne côtière au rythme des moussons.

Dans les années 70, alors que le développement prenait son essor, il y eut un exode des campagnes et des villages pêcheurs vers les zones urbaines où les salaires plus élevés attiraient les jeunes gens du pays. Pour remédier à ce problème, le Gouvernement, dans les années 80, prit des mesures d'urgence et fournit aux agriculteurs et aux pêcheurs des avantages propres à les encourager à garder leurs occupations traditionnelles. Cette action a été également facilitée par le fait que la plupart des grands projets de développement de l'infrastructure ait été achevée; Cette amélioration rendait moins nécessaire aux populations de quitter les villages. L'année 1988 fut déclarée Année de l'Agriculture, ce qui relança de façon considérable ce secteur. Ce fut un tel succès que le projet fut reconduit en 1989. A présent, Sa Majesté le Sultan Qabous a désigné 2 mois de l'année comme "Mois de l'Agriculture", afin d'assurer un progrès continu dans ce secteur, et que tous les départements concernés du ministère fassent de réels efforts pour augmenter la production. Un autre but est de créer une coopération plus proche entre le ministère et les fermiers, les éleveurs, et les pêcheurs.

Le climat dans le nord d'Oman, avec ses longs étés chauds et généralement secs, et ses courtes périodes hivernales douces aux pluies réduites et sporadiques, est tout à fait approprié à la culture des dattes et des limes douces. Les dattes d'Oman sont renommées, et la production annuelle est estimée entre 150.000 et 175.000 tonnes.

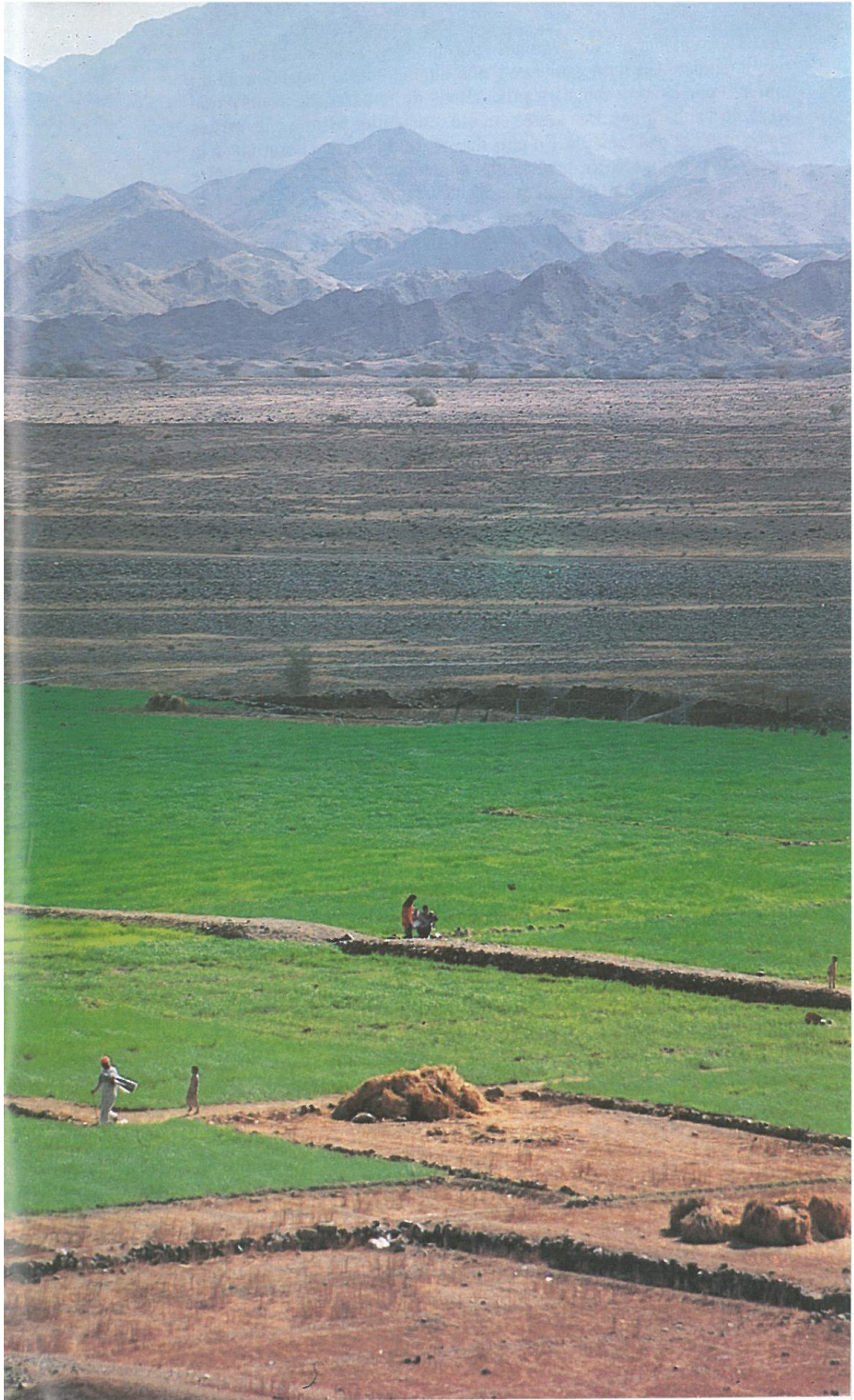


20.000 hectares de terres sont occupés par la culture des palmiers dattiers, dont le nombre s'élève à non moins de 7 millions. On estime que ce nombre devrait atteindre 10 millions d'ici 1995. Environ 40% de la production sont consommés par les cultivateurs et propriétaires, 25% par le bétail, et 30% sont commercialisés dans le pays ainsi qu'à l'étranger. En 1992, le ministère a installé un laboratoire pour clones dans le but de produire des semis de palmiers dattiers. Il s'agit là de la méthode la plus avancée dans la production de semis de la meilleure qualité. La première année d'opérations devrait donner un total de 25.000 semis qui iront remplacer les dattiers de basse production. Deux grandes fermes ont été établies dans Wadi Quriat, et Al Kamil pour la culture de ces palmiers dattiers de première qualité, grâce à l'utilisation des méthodes scientifiques les plus modernes, et on fait actuellement des recherches afin de déterminer les possibilités d'adaptation des différentes variétés de dattes aux diverses zones de cultures du pays.

Les limes douces poussent en grande quantité le long de la côte de Batinah, et particulièrement à la pointe nord. Avec les dattes, les limettes représentent les principales exportations agricoles du Sultanat. Le long de cette côte, on cultive également le tabac, les mangues, les tomates, les oignons, les aubergines, les poivrons, et bien d'autres fruits et légumes, presque entièrement destinés à la consommation interne du pays. Durant l'année 1992, plusieurs études furent effectuées dans le but d'améliorer et de diversifier toujours plus la culture des légumes dans le Sultanat. Dans la même année, 16

▲ Récolte des dattes près de Nizwa.

► Une ferme d'Alfafa en Oman.



nouvelles catégories de légumes purent être ajoutées à la liste recommandée. On nota également une augmentation considérable du tonnage par hectare dans les productions de tomates, de pommes de terre, et d'aubergines. Des serres ont été construites pour la culture des concombres et des tomates. En plus du programme d'amélioration de la production de dattes, un programme supplémentaire fut mis en place en 1992, dans le but d'améliorer, de développer, et de diversifier la culture d'autre récoltes de fruits. Le programme comprenait des études de recherche sur la culture des limes douces, des mangues, des bananes, des noix de coco, du raisin, des grenades, et des papayes.

Le Dhofar, dans le sud, a un climat totalement différent de celui du nord. Ses pluies régulières de la mousson d'été de juin à septembre tombent sur les flancs de sa chaîne de montagnes côté mer. On ne trouve pas de palmiers dattiers, car le climat ne leur convient pas. A leur place, on trouve des cocotiers sur la plaine côtière autour de Salalah, où l'on cultive également les bananes, les papayes et d'autres fruits tropicaux en grande quantité.

Les montagnes côté mer, derrière la plaine côtière sont par tradition les zones d'élevage des tribus Jebali, les seules dans tout le Sultanat. Jusqu'à présent, les Jebalis n'élevaient leurs troupeaux que pour le lait. Aujourd'hui, grâce aux bonnes voies de communications avec le nord d'Oman, où le boeuf est en demande croissante, on les encourage à y exporter leurs bêtes. Cela ne profitera pas seulement à la population locale, mais allégera les pressions sur les zones de pâturage.

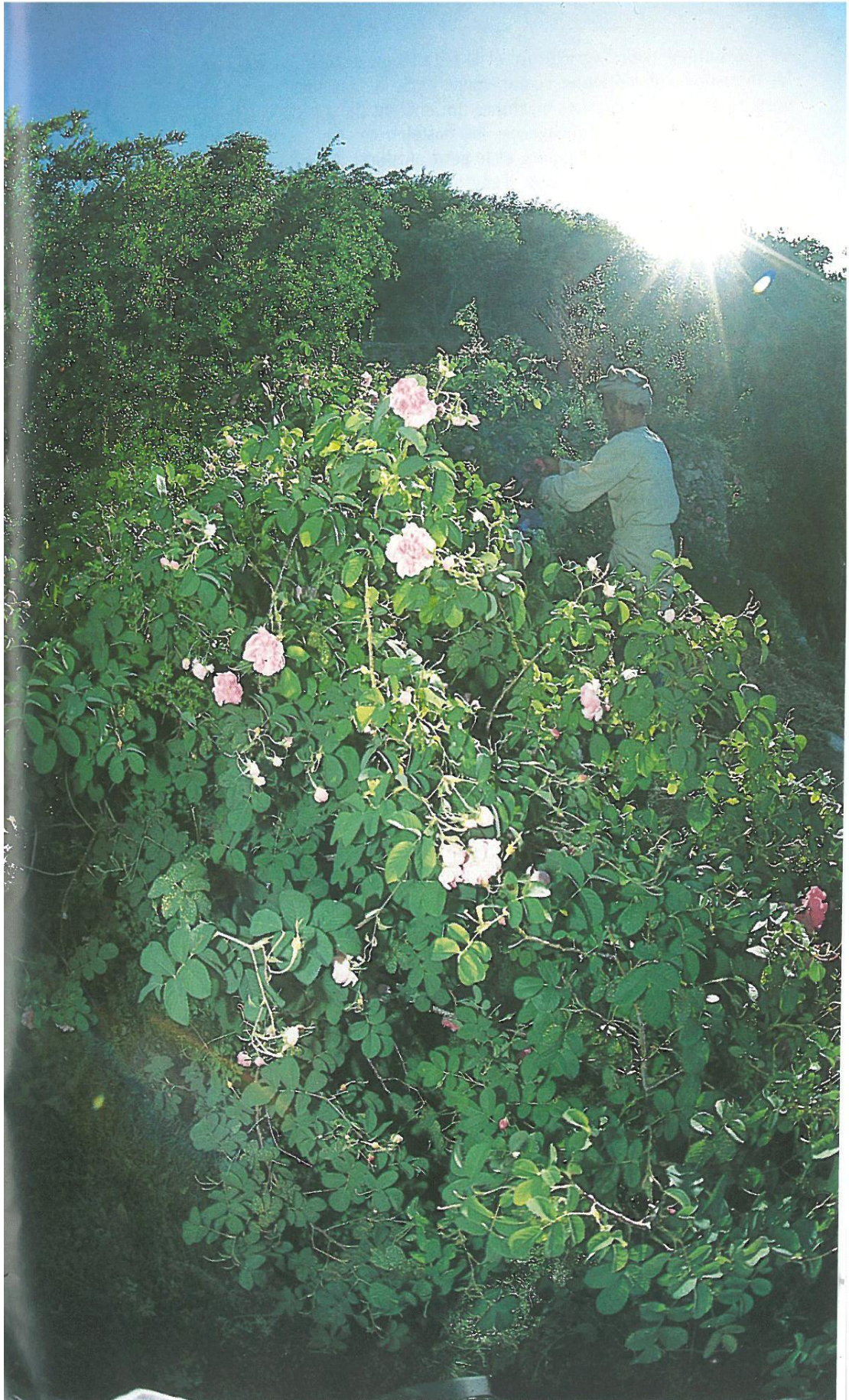
L'année dernière, le ministère a mis en place un programme d'amélioration, de développement, et de diversification des cultures de fourrage et de champs, dans le but d'identifier les meilleures espèces de récoltes locales et de les améliorer. Dans le cadre de ce programme, de nouvelles variétés de récoltes de champs et de fourrage furent évaluées, et introduites dans l'environnement omanais. Parmi les autres objectifs de ce projet, on pouvait noter la préparation de programme visant à accroître la production de récoltes de grains, et d'en améliorer les méthodes de culture. Le programme couvrait le blé, l'orge, le fourrage, la luzerne, et l'ensilage.

Les recherches sur les maladies des plantes et le contrôle des animaux nuisibles ont avancé. Une priorité toute particulière a été donnée aux études des maladies des tomates. Le ministère a également porté son attention sur les maladies des limes, des palmiers dattiers, des cocotiers, et des bananiers. Ces programmes ont concentré leurs efforts sur des méthodes biologiques de prévention.

Le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries fournit un certain nombre de services au fermier omanais, que celui-ci ne pourrait entreprendre seul, ou qui nécessitent un équipement très technique. L'an dernier, 16.175 feddans (mesures de terres) environ, furent vaporisés contre un ver (mataq) qui s'attaquait aux cultures de dattes. Toutes les régions du Sultanat furent traitées, à l'exception de Musandam et du Dhofar. Les équipes du ministère aidèrent les fermiers à protéger leurs champs contre les animaux nuisibles. Le ministère offre également un service de labourage aux fermiers moyennant une somme de location nominale dans ses centres de développement agricoles.

Au début de l'année 1992, de nouvelles réglementations portant sur

► Culture de roses dans le Jebel Akhdar pour la fameuse eau de rose omanaise.



les subventions pour l'agriculture et le bétail sont entrées en vigueur. Le ministère subventionne l'équipement agricole mécanisé afin d'encourager l'utilisation. Les machines qui entrent dans cette catégorie sont les charrues, les faucheuses, les botteleuses, les vaporisateurs chimiques, les scies mécaniques, et le petit outillage agricole. D'autres subventions couvrent les frais d'engrais chimiques, de graines, de pesticides, de semis de fruits, de couvertures de plastique, de cloches et d'engrais naturel. Le Gouvernement a également réduit les prix à l'unité de l'électricité et du diesel utilisés dans les fermes et les projets industriels agricoles.

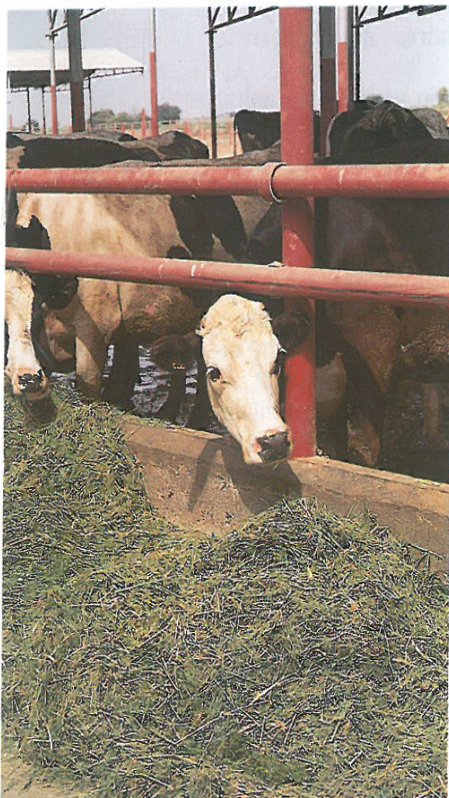
La politique de la Banque de l'Agriculture et des Pêcheries d'Oman est de fournir des prêts à toutes les catégories de fermiers, en donnant priorité aux petits exploitants, et aux projets agricoles productifs. La banque gère également un certain nombre de programmes d'emprunts spécialement conçus pour l'agriculture et les pêcheries, ainsi que des bourses complémentaires en coopération avec les départements des ministères concernés. En 1991, la banque a fourni un total de 159 prêts, soient plus de 600.000 rials

Le but du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries pour la décade de 1991/2000 est d'accroître la production de viande de volaille, d'oeufs, et de lait frais par 100%, ainsi que la production de viande d'animaux de pâturage par 48%. Le but à long terme est d'atteindre une autosuffisance totale dans tous ces domaines. Afin d'y parvenir, le ministère emploie des chercheurs en élevage de bétail, des conseillers en bétail, et utilise les subventions destinées aux projet-bétaills. En

▼ Vente dans le souk de Rostaq de reines des abeilles renommées pour la pureté de leur miel.



▼ Du bétail primé dans les exploitations de la société de Développement Agricole d'Oman Sun Farms à Sohar où l'on pratique les méthodes d'élevage les plus modernes.



1992, une station d'analyse du bétail fut ouverte à Rumais, sur la côte de Batinah, qui contient un nombre d'unités de recherche modernes, dont un laboratoire d'analyse d'aliment, de fourrage, et de produits laitiers. Il dispose également d'enclos pour vaches, moutons, et chèvres, d'un atelier mécanique, d'un centre laitier, d'un centre de formation, d'une bibliothèque, d'un auditorium, ainsi que de résidences. L'an dernier également, ouvrit un nouveau centre de recherche sur le bétail à Wadi Quriat doté d'un équipement similaire et d'une clinique vétérinaire. Dans le Dhofar, il existe à présent un centre de recherches qui comprend un établissement d'étude de cheptel, un centre de recherche laitière, et un abattoir.

En 1989, le ministère lança un programme d'analyse d'aliments pour ruminants et volaille, introduisant l'utilisation, à titre expérimental, de déchets agricoles et d'animaux dans la composition de ces aliments. Ce programme a déjà produit un grand nombre de résultats au point de vue technique et économique.

Le laboratoire vétérinaire du ministère analyse de façon exhaustive les maladies endémiques des animaux dans le but de les éliminer. Parmi ces maladies, il étudie la pneumonie contagieuse, les maladies des chèvres et chameaux, les parasites des rongeurs, et la rage. Actuellement, le laboratoire prépare la production d'un vaccin contre la pneumonie contagieuse en coopération avec l'Institut Français des Etudes de Maladies en Zones Tropicales. Le programme conseil actuel concernant le bétail s'efforce de donner à l'éleveur les notions scientifiques nécessaires pour un meilleur élevage de bovins, de chèvres, et de volaille, ainsi que pour la commercialisation des animaux et des produits laitiers. Il préconise également l'insémination artificielle, et les méthodes modernes pour combattre les maladies des animaux.

Le ministère suit depuis plusieurs années déjà un programme spécifique aux petits éleveurs de volaille. Jusqu'à présent il a été mis en place dans 470 fermes, dont 276 élèvent la volaille pour sa viande, et 194 pour ses oeufs. Le ministère fournit 200 poules pondeuses, des mangeoires, des abreuvoirs, des pendoirs, et un service vétérinaire et conseil. Pour les fermiers producteurs de viande, il fournit des couveuses chauffées au gaz, des mangeoires et abreuvoirs pour poussins et oiseaux adultes, du fil de fer pour enclos, et un total de 3.000 poussins en 6 arrivages différents.

L'année dernière, la Banque de l'Agriculture et des Pêcheries d'Oman a financé 11 projets de production de bétail pour une somme de 87.000 rials.

La surface totale de terres cultivables dans le Sultanat est d'environ 100.000 hectares, dont 60.000 à peu près sont cultivés en ce moment. Ces dernières années, le taux

d'augmentation des terres cultivées a été de 7,2% par an. L'élargissement des terres cultivées n'est cependant pas le but principal du plan quinquennal actuel. L'accent est plutôt mis sur une amélioration de la productivité des terres déjà cultivées, grâce à un programme de soutien et de conseils techniques mis à la disposition des cultivateurs dans 2.500 fermes dites d'extension. Un élément important de cette politique est l'utilisation la plus profitable de l'eau d'irrigation en employant les moyens les plus modernes afin de minimiser les pertes.

La responsabilité générale des ressources en eau est confiée au ministère des Ressources en Eau, et, est expliquée dans les détails dans un autre chapitre. Cependant, le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries est responsable des ressources en eau disponibles pour l'agriculture, ce qui n'est pas négligeable. La culture dans le Sultanat dépend totalement de l'eau d'irrigation provenant des couches aquifères.

Dans les régions montagneuses du nord, l'agriculture dépend en grande partie du système de falaj, dont les origines remontent à l'antiquité. Il est probable que le système ait été introduit en Oman par les Perses. Un grand nombre d'aflaj (pluriel de falaj) utilisé aujourd'hui date d'il y a plus de 800 ans. Ce système ingénieux consiste à tirer sur les couches aquifères des montagnes, et de conduire l'eau par des canaux souterrains fabriqués, de plus de 10kms de long parfois, jusque dans le lit des wadis et les plaines, où elle est ramenée à la surface pour les besoins domestiques, et l'irrigation. L'eau est très pure et tiède, et le flux en est régulier et fiable, même en période de sécheresse, où son volume est à peine diminué. L'utilisation de l'eau d'irrigation est très minutieusement contrôlée dans les villages, où l'on peut, aujourd'hui encore, trouver les horloges solaires qui limitaient autrefois les durées d'irrigation des fermiers.

Le long de la côte de Batinah, l'eau d'irrigation provient de puits, opérés aujourd'hui par pompes diesel, comme c'est le cas dans la plaine de Salalah dans le Dhofar, où l'on utilise aussi, dans certains cas rares, le système de falaj. Dans les 2 cas, l'eau provient des pluies tombées sur les montagnes, qui descendent ensuite vers la côte dans les nappes aquifères souterraines. Dans le cas de la côte de Batinah, et à un degré moindre dans la plaine de Salalah, des problèmes ont surgi ces dernières années, du fait du développement de l'agriculture; les nappes aquifères ont été puisées à excès, et cela a fait augmenter la salinité de l'eau. Les palmiers dattiers tolèrent un certain degré de salinité de l'eau, mais, le taux de salinité est tel, dans certains endroits, que même les palmiers dattiers ne le tolèrent plus. Le Gouvernement a réagi de façon énergique, et applique un contrôle très strict du forage des puits. Des barrages ont été construits dans le but de favoriser la recharge des couches aquifères; de nouveaux barrages sont en construction. Les effets des barrages de recharge ont été analysés avec soins, et l'on a aujourd'hui suffisamment d'information qui montre des résultats positifs. Cette question est traitée plus longuement dans le chapitre sur l'Eau. Le programme concernant les barrages de recharge est la responsabilité du ministère de l'Agriculture et des Pêcheries.

PAMAP

Les Autorités Publiques pour le Marketing de la Production

Agricole (PAMAP) jouent un rôle de plus en plus important dans les opérations de commercialisation et de distribution interne des produits agricoles. Créées en 1981, elles ont les objectifs suivants :

- (a) Fournir le lien indispensable entre l'agriculteur et le détaillant par la création d'un réseau bien organisé.
- (b) Fournir aux agriculteurs un débouché commercial assuré et les encourager à une production de première qualité.
- (c) Améliorer la situation actuelle du marché pour les produits omanais en terme de qualité, quantité et disponibilité.

PAMAP a récemment décidé de se lancer dans le marché d'exportation, et y a réussi. L'an dernier, l'exportation de fruits et de légumes rapporta 500.000 rials. Cette année, PAMAP espère atteindre le chiffre de 1 million de rials. La plus grande partie des commandes venait des Etats du Golfe, avec le Koweït qui prenait jusqu'à 70% du total. On exporte surtout les tomates et les bananes. La lime douce sèche est également exportée comme par le passé. Dans le marché intérieur la pomme de terre est devenue une denrée de plus en plus importante, son développement est d'ailleurs en partie dû à PAMAP.

Selon les consignes de PAMAP tous les exploitants sont encouragés à vendre toute leur récolte à un prix attractif. La production nationale actuelle s'élève à 5.000 tonnes, et ne répond qu'à la moitié de la demande du marché, tandis que celle des tomates est de 26.000 tonnes, et suffit à présent à subvenir à la demande annuelle.

Le siège de PAMAP, et son centre national de distribution se trouvent à Ghala près de Mascate. Les centres régionaux de distribution sont situés à Salalah, Sohar, Nizwa, Ibra, et Suwaiq. Ces centres sont

aussi centres de collecte. Il y en a 17 dans tout le Sultanat. Le mûrissement des bananes et l'emballage des régimes ont lieu à Salalah, et au Centre National de Distribution de Ghala. Une récente innovation commerciale très fructueuse est la production de thé à la lime, obtenu à partir de limes séchées et pulvérisées. PAMAP a également décidé de faire renaître un marché dont les origines omanaises sont aussi anciennes qu'historiques : L'exportation de l'encens. L'encens omanais mêlé à des huiles essentielles, connaît des usages multiples. Il peut être utilisé dans un grand nombre d'industries chimiques, pharmaceutiques, ou pour les parfums. Le parfum de renommée internationale "Amouage" est un produit du Sultanat d'Oman à base d'encens qui est exporté à l'étranger.

Le Conseil de Direction de PAMAP détermine les actions et les procédures du service, et le président exécutif est responsable de la direction générale des affaires. Le Conseil de Direction est composé de 13 membres, et le ministre de l'Agriculture et de Pêcheries en est le Président.

▼ Oman est pratiquement autosuffisant en produits agricoles



PECHERIES

Le Sultanat d'Oman, avec ses 1.700 kms de côtes qui s'étendent de la péninsule de Musandam à l'entrée du Golfe au nord, jusqu'à la frontière avec le Yémen au sud, possède des eaux très poissonneuses, dont les potentialités restent encore à être évaluées. Les eaux territoriales s'étendent sur 200 miles marins à partir des côtes du Sultanat.

L'économie d'Oman est fondée sur la production pétrolière, le pays cependant jouit d'autres ressources; la pêche est l'une des plus importantes de ces ressources. Au cours des 20 dernières années, le gouvernement a fait d'énormes efforts pour développer une industrie des pêcheries et exploiter le potentiel du pays dans ce domaine. Cependant, on a récemment observé une baisse dans les réserves de certaines espèces importantes de poisson, tout particulièrement les homards, les ormeaux, et les sérioles. le gouvernement s'est trouvé dans l'obligation d'introduire des restrictions et fait faire des études approfondies afin d'établir les causes de ce déclin.

La pêche, comme l'agriculture, est une occupation ancestrale et traditionnelle en Oman, ainsi qu'une source non négligeable d'emploi. Cependant, jusqu'à ces dernières années, elle ne couvrait que les besoins des communautés côtières locales. En effet, il fallut attendre l'avènement des routes pour permettre aux habitants des villes et villages de l'Intérieur de manger du poisson frais. Les tribus bédouines de Jenaba faisaient le commerce du poisson séché provenant des côtes de l'île de Masirah, qu'ils transportaient à dos de chameau et échangeaient contre les dattes de l'Intérieur dans la région de Nizwa.

Plus de 150 espèces de poissons ont été identifiées dans les eaux omanaises, de la sardine au thon. On y trouve aussi environ 35 sortes d'épinéphèles, connues en Oman sous le nom de hamour. Les bancs de sardines pris au large de la côte de Batinah, servent depuis longtemps de fertilisant et de nourriture pour les animaux. Dans la région du Dhofar, les sardines séchées sont achetées par les tribus Jebalis pour nourrir leur bétail pendant la saison sèche lorsqu'il ne reste plus de pâturages; cette pratique tend à disparaître depuis qu'il est possible de se fournir en fourrage dans les exploitations de la plaine de Salalah.

On fait aujourd'hui de grosses prises de homard au large de l'île de Masirah et le long de la côte de Dhofar, qui sont ensuite exportées vers le nord.

Durant les premières étapes du développement, au début des années 70, un grand nombre de pêcheurs abandonnèrent leurs villages pour les villes où ils pouvaient gagner des salaires plus élevés. Conscient du dépeuplement de ces villages et de la menace que cela représentait pour l'industrie de la pêche, le gouvernement ne tarda pas à prendre des mesures pour y remédier et soutenir la profession de pêcheur. Un Département des Pêcheries, créé en 1972, devint Direction

Générale en 1974 pour être par la suite amalgamé au ministère de l'Agriculture et des Pêcheries. En 1980, la Compagnie Nationales des Pêcheries d'Oman (ONFC) fut établie avec le concours de l'Etat pour acheter, distribuer, et exporter les prises des pêcheurs. Elle se chargea également des prises provenant de concessionnaires. Elle fusionna plus tard avec la Compagnie des Pêcheries d'Oman (OFC) créée en 1987. Cette dernière reçut 30 millions de rials à titre de souscriptions des actionnaires.

En 1990, on comptait 18.546 pêcheurs, ce qui représentait une augmentation de 6.000 pêcheurs sur les chiffres des 5 années précédentes. En 1978, le Fonds d'Encouragement des Pêcheurs fut mis en place, grâce auquel plus de 14.348 pêcheurs purent obtenir une aide pour l'achat de moteurs hors bord et de bateaux en fibre de verre. Au cours des dernières années les constructions portuaires ont été nettement améliorées, ainsi que les équipements réfrigérés et de transformation industrielle à travers tout le Sultanat.

La quantité totale de poissons et de crustacés pêchés a rapidement augmenté durant les années 80, pour atteindre un chiffre record en 1988. Le total pour 1989, cependant, fut plus bas. Les recherches menées par le Centre des Sciences Maritimes et de Pêcheries indiquent que l'excès de pêche a largement contribué à cette baisse des prises. Il est très clair que les réserves de certains types de poissons populaires

▼ Usine de transformation industrielle à Mattrah.



comme la sériole, le hamour, le thon, et le maquereau ont été réduites. Une situation similaire touche les réserves de crustacés, principalement le homard, et l'ormeau. Pour cette raison la pêche du homard et de l'ormeau est à présent limitée à 2 mois de l'année (décembre et janvier). Le Centre des Sciences Marines et des Pêcheries a recommandé que les filets aient des trous d'au moins 11cm pour permettre aux jeunes poissons de s'échapper et de se reproduire. Des recherches ont également indiqué que l'excès de pêche n'était pas la seule raison de la baisse des réserves. On soupçonne la pollution qui affecte aujourd'hui tous les océans d'une manière générale, de jouer un rôle destructif, tout particulièrement en détériorant l'écosystème des mangroves qui sont un terrain propice à la reproduction de nombreuses variétés de poissons et de crustacés.

Les entreprises de pêcheries à grande échelle ont elles aussi participé au développement de l'industrie de la pêche. Un accord entre le gouvernement et une compagnie de pêche japonaise fut remplacé en 1977 par une concession à une société coréenne qui forme les pêcheurs omanais sur ses chalutiers et rétrocède 38% de ses prises au gouvernement sous la forme de royalties. La flotte industrielle consiste aujourd'hui de la Compagnie Nationale des Pêcheries, et de la Société de Pêche Coréenne. Le poisson est exporté aux Etats Unis, au Japon, en Australie, en France, et dans d'autres pays européens. Les

▼ Le Centre de Recherche en Sciences Marines et Pêcheries à Sidab, près de Mascate, où l'on analyse avec attention la faune sous-marine d'Oman.



exportations avec la France ont triplé ces dernières années, et l'on encourage en ce moment les exportations avec le Royaume Uni et les Pays Bas. Les bateaux des différentes compagnies industrielles, dont ceux du Japon avec qui les autorités ont signé des concessions, ont pêché plus de 10% de la totalité des prises en 1990. Tous les ports développés auront de meilleurs équipements de préparation industrielle et de réfrigération. Les travaux entrepris devraient être terminés en 1994.

Dans le Gouvernorat de Musandam, une région qui dépend presque entièrement de la pêche, une subvention gouvernementale est remise aux communautés locales de pêcheurs. Une grande partie des prises est exportée vers les Emirats Arabes et les autres pays de l'AGCC.

En 1986, le gouvernement a mis sur pied un Centre des Sciences Marines et des Pêcheries près de Sidab, sur la côte, non loin de Mascate, avec le soutien consultatif de l'UNESCO et de FAO. Son rôle, en collaboration avec l'Université Sultan Qabous, consiste, entre autre, à évaluer quantitativement la faune marine, son développement futur, et la préservation du grand nombre d'espèces que l'on trouve dans les eaux omanaises. Son autre fonction est plus académique et s'insère dans l'écologie générale de l'environnement marin, en mettant l'accent sur la conservation des écosystèmes des espèces en danger, parmi lesquelles les tortues. Le Centre dispose aussi d'un aquarium public, et d'une bibliothèque très moderne. Le Centre et son aquarium se sont révélés être des sources de découvertes à la fois pour les étudiants et le public.

Dans le cadre du 4ème plan quinquennal (1991/96) l'Industrie des Pêcheries dispose d'une allocation de 200 millions de rials, dont 84,1 millions de rials ont été mis de côté pour des investissements en navires traditionnels et industriels, en équipements portuaires et transport. 75 millions ont été alloués à l'évaluation des ressources et aux agrandissements, tandis 25 millions devraient subventionner la construction de 8 grands ports, et de 16 plus petits. Les usines de préparation industrielle alimentaire devraient recevoir 13,9 millions.

Des développements portuaires à grande échelle sont maintenant prévus pour les ports de Sur et de Quriyat, afin que les gros navires puissent s'y ancrer, et décentraliser ainsi le trafic du port principal de Mina Qabous.

Le Centre des Sciences Marines et des Pêcheries est sur le point de lancer une étude sur la reproduction et l'élevage des mollusques en aquaculture de mer, dont les moules, les huîtres, les coquilles Saint-Jacques, et les ormeaux. Cela devrait stimuler l'aquaculture maritime d'une façon générale. Avec le temps, on espère pouvoir étendre cette aquaculture à l'élevage du hamour et de la sériole, et l'on envisage que les pêcheurs pourraient par la suite adopter cette méthode.

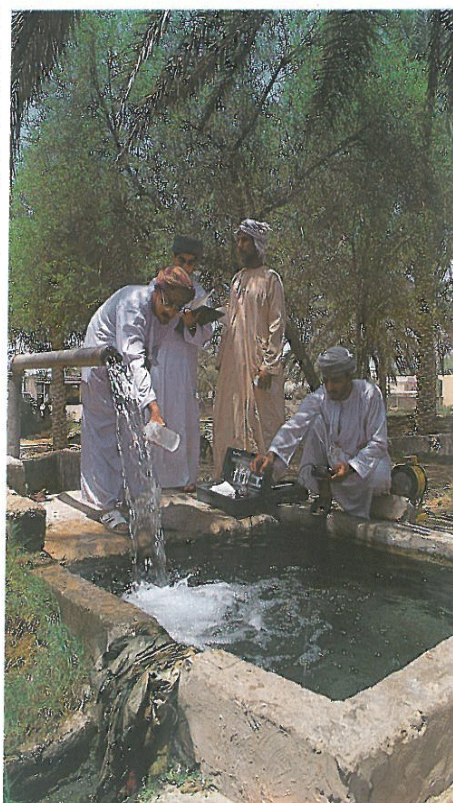
EAU

Alors que le pétrole et le gaz naturel sont des ressources naturelles limitées, qui, si extraites, s'épuisent inévitablement au fil des années, les ressources naturelles en eau sont, elles, remplacées par les pluies. Cependant, si l'on puise cette eau de façon excessive, des problèmes s'ensuivent. C'est aujourd'hui la situation dans laquelle se trouve le Sultanat d'Oman. Le problème varie de région à région, et ne doit pas être exagéré. Il est tout de même sérieux dans la région côtière de la plaine de Batinah. Dans ses discours les plus récents à l'occasion de la fête nationale, Sa Majesté le Sultan Qabous a prié les citoyens de conserver leur eau, que ce soit pour leurs besoins domestiques, ou plus essentiellement encore, pour l'agriculture. Le gouvernement est conscient de ce problème depuis longtemps, et a déjà pris des mesures pour y remédier. Il multiplie aujourd'hui ses efforts.

Le Sultanat est situé dans une région aride du monde, où l'art d'exploiter l'eau disponible de la meilleure manière possible n'est pas quelque chose de nouveau, comme en témoigne le système de falaj, vieux de plusieurs siècles. La facilité des méthodes modernes de forage de puits et d'extraction d'eau ont montré leurs inconvénients, comme on peut le vérifier dans la plaine de Batinah, où l'extraction massive a eu des résultats nuisibles par la suite. La pluviométrie varie considérablement suivant les régions et la géographie. D'une manière générale les pluies sont sporadiques et imprévisibles à l'exception de la zone limitée du Dhofar Sud qui reçoit régulièrement les pluies d'été de la mousson. Ailleurs, la pluie tombe essentiellement sur les montagnes septentrionales d'Oman, souvent sous forme de violentes tempêtes, et va se perdre dans la mer ou dans les déserts de l'Intérieur.

Le gouvernement a réalisé depuis longtemps que si Oman veut développer des industries inexistantes auparavant, et répondre aux besoins d'une population en pleine expansion avec un niveau de vie plus élevé, des mesures radicales doivent être prises. En même temps, la politique gouvernementale est d'accroître la production agricole afin que le Sultanat puisse satisfaire ses besoins alimentaires. Ceci peut être atteint par une modernisation des méthodes d'exploitation, mais implique dans une certaine mesure une augmentation des surfaces cultivables qui devront être irriguées. C'est ainsi qu'en 1986, 2 conseils concernés par l'environnement furent réunis en un seul, le Conseil pour la Conservation de l'Environnement et des Ressources en Eau,

▼ Un fermier observe une équipe pour l'inventaire national des puits prendre des échantillons d'eau avant d'en tester la qualité.



dont Sa Majesté le Sultan est le président. Le problème des ressources devenant primordial, on décida en 1989 de mettre en place, par décret royal, un nouvel organisme, le Service Public des Ressources en Eau (PAWR) qui réunit les attributions de la Direction Générale des Ressources en Eau du ministère de l'Environnement et des Ressources en Eau. La dernière étape de ce changement incorpore PAWR au nouveau ministère des Ressources en Eau créée par décret royal également en 1989.

Hormis l'eau douce pour les besoins domestiques obtenue à partir d'eau de mer traitée en usines de dessalement, toutes les ressources en eau proviennent de la chute des pluies dans le Sultanat. Il existe cependant des réserves d'eau que l'on appelle parfois fossile, dont l'origine remonte à une période où le climat d'Oman était plus humide qu'aujourd'hui; cette eau fossile n'a aucune possibilité de renouvellement avec le climat aride actuel. Il est bien entendu que ces réserves doivent être exploitées avec le plus grand soin. Le système de falaj avec ses canaux construits dans tout l'intérieur du pays est utilisé depuis près de 1.000 ans. Il représente l'un des moyens les plus efficaces pour tirer profit de l'eau disponible (une description détaillée de ce système est donnée dans le chapitre consacré à l'agriculture). Sur la côte de Batinah, dans le nord d'Oman, comme dans la plaine de Salalah au sud, l'eau d'irrigation provient des puits.

Au cours des dernières années, un sérieux problème s'est posé sur

▼ Le ministère vérifie l'eau régulièrement dans plus de 800 sites à travers le Sultanat.





la côte de Batinah, la région la plus peuplée et la plus cultivée du pays. Toute l'irrigation des palmiers dattiers et d'autres produits agricoles provient là entièrement des puits. Dès qu'on a pu disposer de pompes puissantes, l'extraction de l'eau a été grandement facilitée; ajoutées à cela les nouvelles techniques de forage ont rendu la construction de puits plus aisée et plus rapide. En conséquence le nombre de puits a considérablement augmenté, suivant l'expansion des terres cultivées. Malheureusement, cela a provoqué un phénomène de renversement de l'équilibre entre la quantité d'eau extraite et celle nécessaire au réapprovisionnement des nappes aquifères. Si bien que les cultures en ont souffert, et dans certains cas, en sont mortes. Heureusement, les endroits les plus atteints sont relativement peu nombreux. Il n'existe cependant pas de solution unique à long terme. Il s'agira plutôt de regrouper une série de solutions, comme par exemple, une utilisation plus efficace de l'eau, des recharges accrues dans les endroits où cela est faisable, et sans oublier une prise de conscience générale que l'on consomme trop d'eau et que cette consommation doit être réduite.

Les principales méthodes pour réduire la consommation sont les suivantes:

- 1- L'utilisation de systèmes d'irrigation plus efficaces
- 2- L'exploitation de cultures qui nécessitent moins d'eau.
- 3- La réglementation des quantités d'eau qui peuvent être tirées légalement des puits.

▲ Les barrages de recharge sont également approvisionnés par les Aflaj.

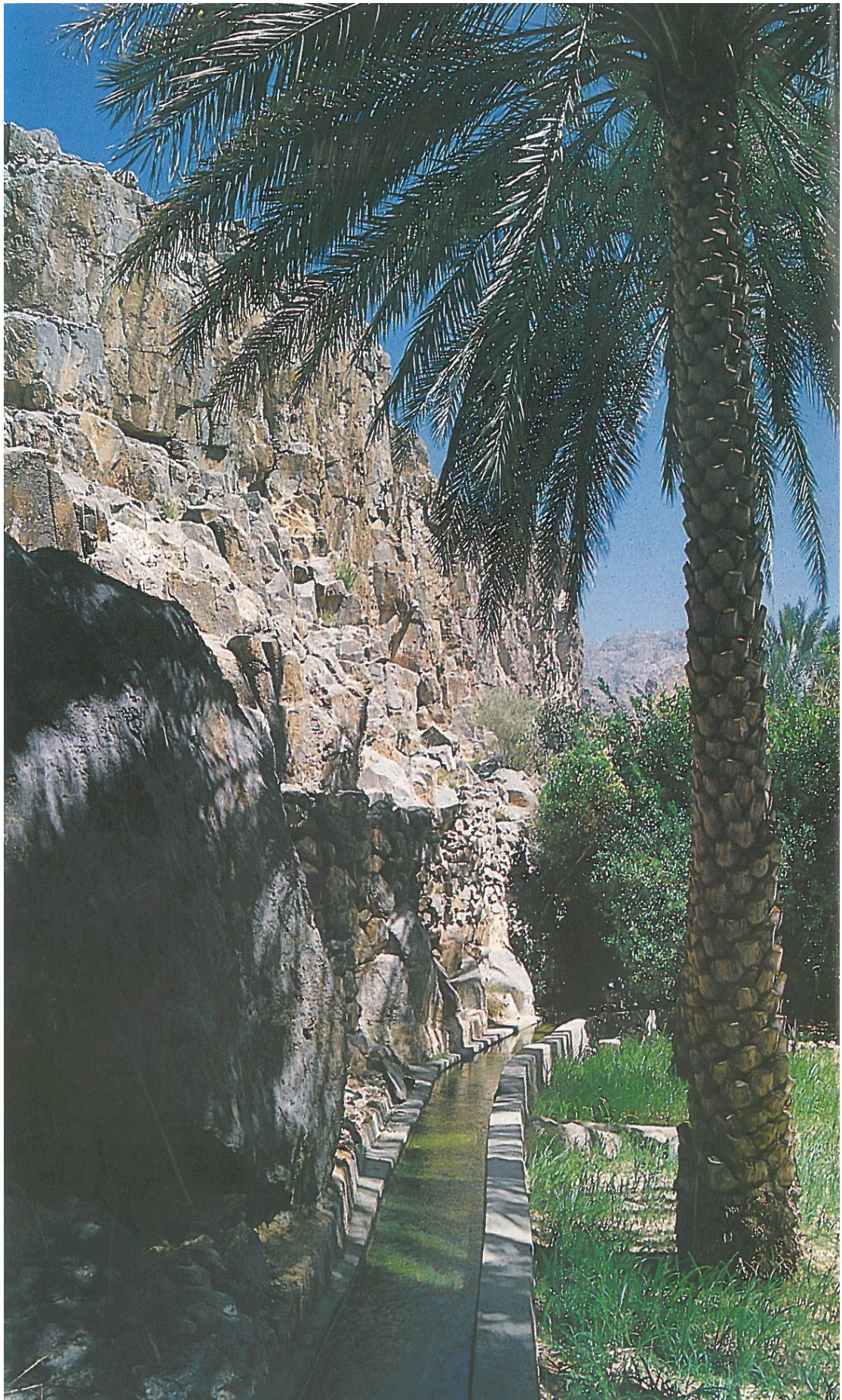
Les principales méthodes de recharge des réserves sont les suivantes:

- 1- L'apport d'eau douce d'une autre provenance pour une utilisation directe ou de réserve
- 2- La prévention de pertes d'eau en réduisant l'évaporation.
- 3- La construction de réservoirs en montagnes
- 4- La construction de barrages de recharge dans les plaines pour garder les eaux qui autrement se perdraient à la mer

Des mesures drastiques ont dû être prises pour contrôler la situation. En 1989, un comité pour le contrôle de l'utilisation de l'eau sur la côte de Batinah a été établi par décret royal. Ce comité de 15 membres est présidé par S.E. Mohamed bin Zubair, conseiller de Sa Majesté pour la Planification des Affaires Economiques. Le ministère des Ressources en Eau (MWR) a pris l'énergique initiative de faire contrôler le forage des puits à travers tout le Sultanat. Ce contrôle est aujourd'hui strictement respecté, et il est indispensable d'obtenir un permis du MWR avant de pouvoir creuser un puits. On a répertorié le nombre de puits, en 1990 le total s'élevait à 167.000. Des vérifications ont commencé à être faites en octobre 1991 dans les wilayats de Birka et Buraimi, et la province de Dhofar dans le sud. Un projet national d'inventaire des puits a suivi en décembre 1992, couvrant cette fois la plaine de Batinah, avec initialement les wilayats de Birka et de Sohar. Ces zones connaissant des problèmes de manque d'eau, sont prioritaires dans cette estimation et ces études des ressources en eau. Les équipes du projet pilote initial à Salalah et à Búraini continueront leur travail dans le contexte de l'inventaire national. Dans l'intérieur du pays, le travail devrait commencer au milieu de l'année 1993 à Ibri, Nizwa, et Ibra. Le ministère espère, en bout de compte, disposer de 67 équipes pour inventorier dans tout le Sultanat. Des données informatiques, comme la profondeur des puits et la quantité d'eau extraite, peuvent être connues simultanément. Ce travail devrait être complété en 3 ans.

L'estimation des ressources en eau est réalisée par une étude détaillée des renseignements rassemblés par des réseaux de contrôle et aussi par des enquêtes spécialisées sur le terrain. Elle se fait principalement sur une moyenne des résultats obtenus de wadi à wadi, car les ressources d'eau les plus accessibles se trouvent dans les graviers des eaux peu profondes, et sont principalement rechargées par l'absorption du flux des wadis. La recharge des nappes aquifères se fait par des barrages dans les wadis, retenant ainsi les eaux d'inondation qui s'écouleraient à perte en mer ou dans le désert. On espère que l'eau ainsi retenue s'infiltrera dans les zones aquifères et pourra de cette façon les remplir.

C'est le ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui est responsable de la construction des barrages de recharge. Le premier de ce genre fut terminé en 1985 à Al Khodh, près de Mascate. Selon les plans d'origine du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, un total de 58 barrages de



recharge devrait être construit dans le Sultanat. Ce sujet est traité de façon plus détaillée dans le chapitre sur l'agriculture.

Un autre aspect du contrôle de l'eau est la prévention des inondations qui peuvent succéder aux pluies torrentielles provenant des montagnes. Des barrages de retenue ont donc été construits à Khasab dans la région de Musandam il y a quelques années, et 2 autres dans la région de Mascate en 1991.

L'entretien et la réparation du système de falaj est la responsabilité du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et des fonds considérables ont été acquis dans ce but sous le 4^{ième} plan quinquennal. Au fil des années, de nombreux aflaj (pluriel de falaj) ont cessé d'être utilisés pour de multiples raisons; il manque donc encore des données pour avoir une idée précise de la situation. Cela est particulièrement important en ce qui concerne l'agriculture de l'Intérieur. Dans le sud d'Oman, dans la plaine de Salalah, où la culture est intensive, beaucoup d'eau a été utilisée ces dernières années. Cela a provoqué des conséquences similaires à celles observées dans la plaine de Batinah, c'est à dire une baisse du niveau de l'eau, et une salinité accrue, à un degré moindre cependant.

La zone aquifère en dessous de la plaine de Salalah ne se recharge que grâce aux pluies de moussons des montagnes. Toutes les analyses faites par MWR prouvent qu'il s'agit d'un système très dynamique, caractérisé par le flux rapide des eaux. Cela rend la région potentiellement susceptible aux manques d'eau après un ou deux ans de pluies moins importantes. Le MWR a lancé l'initiative d'un projet pilote d'inventaire de puits à Salalah, étant donné la nécessité de connaître les besoins en eau de la région, et sa répartition. Parallèlement, le MWR dirige un projet qui devrait pouvoir définir plus précisément la quantité d'eau potable disponible. Les résultats de cet inventaire, et de l'évaluation détaillée des ressources, seront utilisés pour développer une stratégie à long terme de préservation des ressources en eau dans la plaine de Salalah. Le MWR considère cette question comme de priorité absolue.

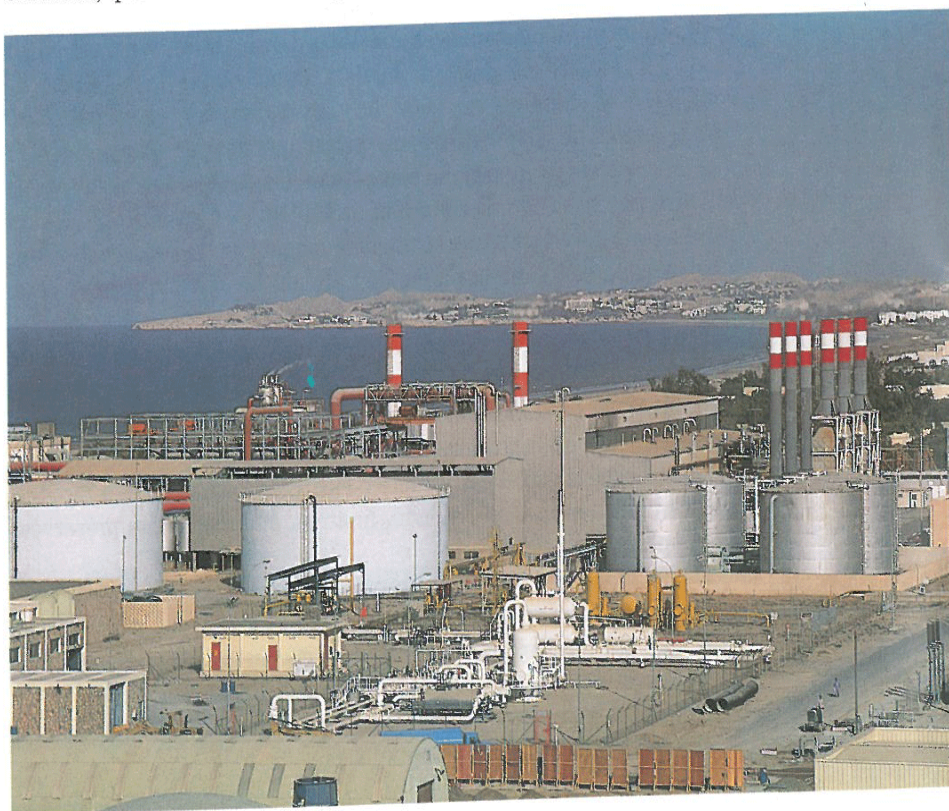
Dans le Nedj, une région au nord des montagnes côtières du Dhofar, qui s'étend jusqu'aux confins du Rub Al Khali, il existe des réservoirs d'eau fossile, dont les volumes restent encore à établir, qui augmentent les ressources d'eau artésienne. Ils sont déjà utilisés pour un travail expérimental sur les terres cultivées à fourrage et à récoltes. Ces ressources sont, bien entendu, limitées, et doivent être préservées avec le plus grand soin.

D'une façon générale, Oman partage avec tous les autres pays arides (et la plupart des pays du monde) le besoin d'utiliser au maximum ses ressources en eau, tout en encourageant et augmentant la conservation de cette eau à tous les niveaux. Parvenir à se développer et à procurer un meilleur niveau de vie à ses citoyens, est un défi qu'Oman affronte avec optimisme.

EAU DOMESTIQUE

En raison de l'accroissement de la population, et de l'amélioration du niveau de vie en général, les besoins en eau pour l'usage domestique sont devenus de plus en plus importants. Et ils ne cessent d'augmenter. Avant 1970, la population du Sultanat était entièrement dépendante des canaux falaj et des puits pour s'approvisionner en eau domestique. Ceux-ci étaient, à leur tour, dépendants de pluies rares et capricieuses. Les périodes, assez fréquentes, de sécheresse prolongée étaient des périodes de grandes difficultés, durant lesquelles l'eau disponible, souvent polluée, finissait par être la source de maladies.

Le premier dispositif d'approvisionnement en eau fut aménagé en 1970. A cette date, le gouvernement fit forer trois puits dans la région d'Al Khoodh, et fit installer une canalisation entre Mattrah et Mascate. Les particuliers allaient chercher l'eau dont ils avaient besoin à des points de distribution. Les ressources naturelles en eau étant limitées, il fallut pourvoir aux besoins croissants d'une autre façon. Une usine de dessalement fut donc construite à Al Ghubrah, à côté de Mascate. En 1976, elle avait à charge de fournir quotidiennement 27 millions de litres d'eau dessalée. En 1982, une nouvelle installation lui permit de doubler sa capacité avec 54 millions de litres par jour. En 1986-87, on acheva la construction de 3 autres usines de dessalement à Al Ghubrah, pour obtenir une capacité totale de production de 105,6



millions de litres par jour. On étudie des plans pour une sixième usine, dont la production devrait pouvoir commencer dès les premiers mois de l'année 1995.

A la même période, on forait des puits dans les grandes nappes aquifères de la région de Mascate. On en comptait 92 dès la fin de l'année 1986. Ces puits se situent à Wadi Adai, à Al Khooth et à Seeb. En temps normal, leur production journalière est de 27 millions de litres. Mais cette production peut être portée à 95 millions de litres par jour, pour des périodes de courte durée, ou en cas d'urgence. Actuellement, l'usine de dessalement d'Al Ghubrah assure 75% de la consommation en eau dans la région de Mascate, tandis que les 25 % restants proviennent d'eau de puits.

En dehors de la région de Mascate, plus de 300 puits de production ont été creusés dans les wilayats, et en 1992, un total de 14 centrales de dessalement fonctionnaient dans le pays. Le ministère utilise, autant que cela lui est possible, de l'eau saumâtre pour la mélanger à l'eau dessalée afin d'obtenir une qualité acceptable. De petites usines de dessalement ont été construites dans un certain nombre de villes de l'Intérieur où l'on traite l'eau saumâtre. Deux stations de pompage ont récemment été ouvertes pour alimenter la ville de Nizwa, l'une située à Izz, l'autre à Firq, ainsi qu'une canalisation acheminant l'eau du gisement de Manah jusqu'au centre de Nizwa. Les puits des gisements de Manah et de Wadi al Abyadh qui approvisionnent Nizwa aujourd'hui, ont été développés en 1991. La Direction Générale de

l'Eau fournit environ 682.500 litres par jours à la ville. A Sur, la construction d'une centrale d'une capacité de 4,5 millions de litres par jour devrait être achevée en 1993. Un réseau de canalisations qui acheminera et distribuera l'eau de la centrale à la région vient d'être installé. En attendant, la ville de Sur, qui requiert environ 4,5 millions de litres d'eau tous les jours, s'approvisionne en eau de puits. En ce moment, le gouvernement effectue une étude pour déterminer s'il doit forer de nouveaux puits, ou plutôt construire des usines de dessalement dans les régions d'Adam, Ja'alan Bani bu Hassan, al

◀ La centrale de dessalement à Al Ghubrah-la dernière phase fut lancée en novembre 1992.

► L'eau propre a favorisé une amélioration considérable de l'hygiène.



Kamil, al Wafi, et dans la ville de Madha à Musandam. Il s'interroge également sur la possibilité d'installer une centrale qui traiterait l'eau saumâtre dans la région de Wosta (Centre Sud d'Oman), et une autre qui distillerait l'eau de mer à Lima à Musandam.

Dans l'île de Masirah, plusieurs projets viennent d'être réalisés, dont 3,5 kms de canalisations, et la modernisation de la centrale de distillation de l'île avec une capacité de 1.137.500 litres par jour. Les usines de dessalement de Ras al Hadd, Ruwais, et Qumaila ont une production totale de 353.535 litres par jour. Les six usines de la région de Wosta produisent, elles, 455.000 litres par jour.

Le ministre de l'Eau et l'Electricité, S.E. Sheik Mohammed bin Ali al Qatabi, vient d'engager une société de consultants pour évaluer les besoins en eau de la ville de Mascate et de 9 autres villes du pays, durant la période des 20 prochaines années. En ce moment, 70% du Gouvernorat de Mascate jouit d'un réseau moderne d'eau courante. Les 30% restants sont desservis par des camions citernes.

Dans le nord, 95% du Gouvernorat de Musandam a l'eau courante, tandis que les régions des montagnes et quelques villages de la côte est sont toujours approvisionnés par camions citernes ou par tankers.

On est sur le point d'introduire le traitement au fluor de l'eau potable. Le Sultanat sera le premier pays de la région du Golfe à disposer de cet additif important. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, maintenir un niveau suffisant de fluor dans l'eau assure aux jeunes générations une meilleure santé dentaire.

On évalue à 6% l'augmentation des besoins en eau d'usage domestique dans les 5 prochaines années. De nouveaux projets ont, par conséquent, été établis. On prévoit d'étendre le réseau d'adduction d'eau aux régions non desservies jusqu'à présent. Il y a également, pour la région de Mascate, un projet de pompage d'environ 4,5 millions de litres d'eau de Bausher et al Ansab afin de les mélanger à l'eau dessalée de l'usine d'Al Ghubrah. Selon les directives du quatrième plan quinquennal, on a commencé, en 1991, la réalisation d'un plan de renforcement des moyens existants, dont le montant est de 14 millions de rials. Ce projet renforcera le système actuel d'adduction d'eau jusqu'aux réservoirs de distribution et augmentera la capacité de réserve d'eau de l'usine d'Al Ghubrah. Cela implique la construction d'un nouveau réservoir de 54,6 millions de litres à la station de pompage d'Al Ghubrah, et la mise en place de 40 kms de tuyaux adducteurs en fer ductile de 1 mètre chacun. Ceux-ci alimenteront les réservoirs de Seeb à l'ouest, et de Ruwi à l'est, et seront reliés au réseau existant.

Une nouvelle station de pompage devrait être achevée cette année. Elle doit pouvoir assumer tous les futurs agrandissements de la centrale d'Al Ghubrah. Elle disposera de 4 pompes, chacune ayant une capacité de pompage de 1.200m³ d'eau par jour. Elle devrait ouvrir à temps pour recevoir l'eau de la nouvelle installation à Al Ghubrah. Cette dernière réduira le pompage des puits que l'on oblige à surproduire en ce moment, grâce à sa capacité de 27,3 millions de litres par jour.

ELECTRICITE

Avant 1969 il n'y avait pas de centrale électrique au Sultanat d'Oman. La seule source d'énergie à Mascate consistait en une dynamo installée à l'intérieur des murs de la cité. Ce n'est qu'à cette date qu'une centrale fut mise en marche à Ryam, entre Mattrah et Mascate. Elle avait une capacité de production de 4,5mW. Elle n'était équipée que de petits moteurs diesels et ne distribuait de l'électricité qu'à une partie limitée de Mascate et Mattrah. Le chiffre total de raccordements ne dépassait pas 2.500. A la fin de 1992, 85% du pays avait l'électricité.

▼ Les générateurs géants de la centrale de dessalement d'Al Ghubrah pourvoient à la plupart des besoins en électricité de la capitale et sa région.

En 1976, une centrale d'électricité et de dessalement fut installée à Al Ghubrah, près de Mascate. La capacité initiale de la centrale était de 25,5mW et de 27 millions de litres d'eau de mer dessalée. A la fin de 1983, un premier agrandissement de la centrale lui permit d'accroître sa capacité jusqu'à 287mW et à 50 millions de litres d'eau par jour. D'après le plan quinquennal actuel 2 installations doivent être ajoutées à la centrale d'Al Ghubrah, l'une d'une capacité de 30.000kW, l'autre de 95.000kW.

La croissance des besoins nationaux en électricité et en eau était telle en 1978, que l'on créa un ministère de l'Electricité et de l'Eau. On



décida peu après, la construction d'une nouvelle centrale électrique à Rusayl, lieu de la première zone industrielle près de Mascate. Les travaux furent divisés en 2 phases. La première centrale achevée en 1984, avait une capacité de 250mW, mais à la fin de la seconde partie des travaux, sa capacité était de 500mW.

Il n'existait aucune centrale électrique dans les wilayats à l'extérieur de Mascate avant 1978. L'année après, cependant, on en comptait 22 assurant une capacité totale de 27mW. A l'origine toutes ces petites centrales fonctionnaient au diesel, mais les coûts de production d'installations diesel étant élevés, le ministère préfère essayer de relier toutes les petites centrales diesel à des turbines à gaz, et rattacher ces systèmes aux centrales électriques de Mascate et de Wadi al Jizzi.

Les centrales d'Al Ghubrah et Rusayl sont alimentées par le gaz naturel qui provient directement des gisements de l'Intérieur par gazoducs. La centrale de Wadi al Jizzi fonctionne également grâce au gaz. Elle a été construite pour alimenter en électricité la raffinerie de cuivre de Wadi al Jizzi et la région de Sohar. Une nouvelle installation d'une capacité de 28.000mW est prévue pour Wadi al Jizzi.

La région de Mascate reçoit aujourd'hui son électricité des centrales d'Al Ghubrah et de Rusayl qui sont interconnectées. Ce réseau permet d'alimenter non seulement la région de Mascate mais aussi Quryat, Fanja, Sumail, Rostaq, Musannah, Suwaiq et Khabourah. La distribution de l'électricité aux communes rurales s'est effectuée rapidement. On projette d'interconnecter le réseau électrique de Mascate avec celui de Wadi al Jizzi qui alimente tous les centres de population au nord de la côte Batinah. Ceci devrait être terminé l'année prochaine.

Le projet Manah est une entreprise d'une très grande importance et représente une réalisation complémentaire de la politique du ministère. Le but de ce projet est de rendre l'électricité plus rentable au consommateur en remplaçant les petites centrales à générateurs diesel par des centrales plus importantes qui utilisent le gaz naturel comme combustible. Une telle centrale électrique est prévue dans le wilayat de Manah, près du village de Izz et sera interconnectée par des lignes de transmission électrique de haut voltage aux centres de chargement de Dhakhilya qui, eux, alimenteront les réseaux de distributions approvisionnant les consommateurs. Le site est proche du pipeline qui achemine le gaz naturel des gisements de Saih Nihayda à la région de Mascate. Il sera donc facile d'alimenter la centrale de Manah. Le coût du projet a été estimé en 1991 à 60 millions de rials. Afin de satisfaire la demande maximale évaluée pour 1993 la centrale devrait avoir une capacité de 90mW. Ces chiffres à l'appui, sa capacité sera de 120mW, ce qui devrait être largement suffisant pour bien des années après 1993.

Il y a cependant une importante différence entre ce projet et les autres réalisations du ministère de l'Electricité et de l'Eau: Le projet Manah est financé par le secteur privé en tant que projet BOOT. La principale caractéristique de ces entreprises est que le gouvernement accorde une concession à tout entrepreneur pour que celui-ci puisse exploiter une quelconque ressource et en vende le produit au gouvernement durant une période fixée. Après cette période donnée, tous les capitaux sont transférés à l'acheteur, c'est à dire au gouvernement, gratuitement. Il incombe à l'entrepreneur d'obtenir le financement requis pour construire les installations ainsi que leur conception, le développement des opérations et leur entretien pendant la durée de la concession. Le taux auquel, dans ce cas précis, l'entrepreneur revendra l'électricité au gouvernement sera celui qui couvrira ses frais de financement et les frais opérationnels.

Dans le sud du pays, les travaux commencèrent avec l'installation de la centrale électrique de Salalah en 1971. Il s'agissait alors de trois moteurs diesel avec une capacité maximale de 1.365mW. On y ajouta plus tard de nouveaux diesels et de nouvelles centrales furent construites, 1 à Salalah, 2 à Raysut, si bien que dès la fin 1989, la capacité de production atteignait un niveau constant qui prenait en compte les impératifs de la croissance et du développement de la région.

Les travaux d'amélioration des services d'électricité ne se sont pas limités à Salalah, mais concernent également les villes côtières de Tanah, Mirbat et Sadah. L'électricité et l'eau courante ont été aménagées à Halaniya (Iles Kuria Maria) au large des côtes sud d'Oman. En 1987, une centrale électrique et une usine de dessalement y furent montées, avec une capacité quotidienne de 640mW.

A travers tout le pays, un travail de renforcement et d'amélioration des systèmes existants a continué l'an dernier. La capacité des transformateurs de distribution de plusieurs régions a dû être augmentée pour répondre à la demande croissante des services de recharge et de connexion. On a également réussi, dans beaucoup de cas, à relier les petites usines au réseau national, fermant ainsi les centrales diesel et faisant donc une économie de fonds. Selon le plan quinquennal actuel, l'agrandissement d'Al Ghubrah entre dans sa quatrième phase. La centrale va être dotée d'une installation diesel, et pourra atteindre une capacité de 27,3millions de litres d'eau dessalée par jour. On étudie encore la possibilité d'une turbine à vapeur de 30.000kva. Ce projet devrait être achevé en 1995-96. Les centrales diesel de la région de Dhakiliya pourront être fermées dès que le projet Manah sera mis en marche.

AFFAIRES SOCIALES ET TRAVAIL

Le ministère des Affaires Sociales et du Travail fait partie des premiers ministères à avoir été établis en 1970, au moment de l'accession au pouvoir de Sa Majesté le Sultan Qabous. Dans les premiers temps, ses activités étaient limitées par le manque de communications à tous les niveaux. Cependant, avec l'amélioration et l'expansion des réseaux routiers, téléphoniques et radios à travers tout le Sultanat, d'abord sur la bande côtière, puis à l'Intérieur, les services sociaux se développèrent à un rythme toujours croissant, si bien que le Sultanat possède aujourd'hui un système social incomparable, meilleur, en réalité, que beaucoup d'autres dans des pays développés depuis plus longtemps.

Un système d'assistance sociale a, par tradition, toujours existé dans la société omanaise. En effet le paiement du Zakat est l'un des piliers de la religion islamique (le Zakat est décrit plus amplement dans le chapitre sur la Justice, Awqaf, et les Affaires Islamiques). Il était, cependant, devenu tout à fait inadéquat pour un pays moderne en voie de développement. Un système de sécurité sociale a donc été créé, qui couvre chaque citoyen omanais en situation défavorisée.

Le ministère procure une assistance et protection sociale individuelle, ou pour la famille. Il comprend un grand nombre de sections diversifiées, qui appliquent des méthodes ultramodernes. Les sections les plus importantes sont celles qui se chargent de la sécurité sociale, de l'aide sociale, des cas spéciaux, des projets gagne-pain, de l'étude et de la recherche sociale, des associations et clubs caritatifs. Mais il existe également, le programme National de Développement des Communautés locales, la Protection de la Mère et de l'Enfant, l'Association des Femmes Omanaises, et les Centres de Formation de Femmes, pour ne nommer que quelques uns des services de couverture sociale et de développement disponibles.

La Sécurité Sociale est aujourd'hui en mesure de couvrir tous les citoyens dans le besoin. La législation en cours attribue à chaque ressortissant omanais (dont les droits ont préalablement été établis par une enquête sociale) le droit à une allocation de sécurité sociale. Les personnes qui entrent dans cette catégorie, sont les familles appauvries par incapacité de travail, ou perte du chef de famille, ou encore par un revenu insuffisant, ainsi que les personnes âgées, les veuves, les orphelins, les femmes divorcées ou abandonnées, et les familles de détenus. Un décret royal délivré en 1984, a ajouté de nouvelles catégories à la liste initiale: Les mères célibataires et les femmes sans revenus. Pour marquer la 20ième Fête Nationale en 1990, le gouvernement donna des directives qui augmentaient les allocations mensuelles de sécurité sociale à 30 rials par personne, ce qui donne un maximum de 80 rials par famille. Ces directives furent par la suite transformées en loi.

En 1980, le ministère a établi le Département de Protection Spécialisée qui subvient aux besoins des handicapés physiques et



▲ Le bâtiment
des Affaires
Sociales à
Salalah.

mentaux, et leur permet de vivre décemment et de participer à la vie active de leur communauté. Le Centre de Soins et de Réhabilitation des Handicapés installé à Al Khodh en 1987 est muni d'un équipement scientifique et technique des plus modernes. Les handicapés de tout le Sultanat y sont admis et travaillent à recouvrer leur potentiel et à retourner dans la vie active à leur occupation d'origine, ou à un emploi adapté à leur handicap. Les étudiants handicapés sortent de ce centre avec des diplômes en dactylographie, en menuiserie, en sciences ménagères, et en couture. Le ministère assure la liaison avec les départements gouvernementaux et autres organisations concernées de façon à ce que les handicapés trouvent du travail dans le secteur public et privé. D'autres métiers d'artisanat doivent être ajoutés au curriculum du centre, et le nombre d'étudiants devrait augmenter en 1993. De plus les catégories d'handicapés qui ne sont pas formées en ce moment, devraient être également admises dans le centre.

La flexibilité est l'un des éléments essentiels de tout travail social, et l'aide sociale en est un exemple. Pour cette raison, il arrive que le ministère assiste les familles dans le besoin avec des paiements immédiats en espèces, par exemple dans des situations de désastres naturels causés par des conditions climatiques extrêmes, ou encore dans les cas de désastres "non-naturels" comme les incendies. Dans de tels cas de détresse, ces paiements soulagent les victimes et offrent une compensation pour leurs pertes matérielles.

Soucieux de rassembler les ressources disponibles et de développer les petites communautés, le ministère encourage les citoyens à devenir



autosuffisants, et à éviter de trop dépendre des autres. Le but dans ce cas précis est d'améliorer les conditions de vie des familles, leurs revenus, leurs circonstances, et de les transformer en unités productives. C'est pour cette raison que le ministère a créé les projets gagne-pain, qui consistent essentiellement en petites entreprises, comme les kiosques, stands de marché, et petits magasins. Ces projets permettent aux gens de générer leurs propres revenus, et de réduire leur dépendance du système social.

L'élimination des maux sociaux, et le maintien d'un service social efficace ne peuvent être obtenus qu'à l'aide d'études théoriques approfondies et d'expérience pratique sur place. Le ministère a effectué plusieurs études sur les "phénomènes négatifs sociaux", dans le but d'en découvrir les causes, et de trouver les moyens de les dépasser. Parmi ces études on peut inclure le sondage d'opinion publique sur les montants actuels des dots, une étude des motivations sociales et environnementales et leurs effets sur le fermier omanais et le développement agricole, ainsi qu'une série d'études pratiques concernant divers sujets de développements sociaux.

Le ministère émule et encourage autant qu'il le peut le concept de travail social volontaire, car cela permet d'élargir l'éventail des services sociaux disponibles aux membres de la communauté. Les activités des associations caritatives ont été clairement déterminées en 1990, par décision ministérielle, afin que le travail des volontaires soit utilisé de la meilleure façon possible. Ceci stimula la création de plusieurs organisations caritatives à ce moment là.

▲ Les handicapés sont encouragés à jouer un rôle actif dans la vie de la communauté.

Le principal instrument du ministère pour le progrès social est le secteur du développement des communautés qui allie les efforts gouvernementaux aux efforts individuels dans le but de créer des opportunités de vie meilleure. Ce secteur, grâce à ses divers programmes compte déjà un certain nombre de réussites. La plus importante dans ce domaine est celle du Programme National de Développement des Communautés qui a amélioré tous les aspects de la vie du citoyen omanais. Les chiffres publiés l'an dernier montrent que les services sociaux ont atteint 358 villages inclus dans le programme, et 124 villages qui n'en faisaient pas partie.

L'an dernier, 6 centres de développement rural ont été ouverts dans le wilayat de Nizwa, à al Awabi, al Qabil, Ibri, Wadi Bani Khalid et Rostaq, de même que 3 centres à Shahb As'eeb, Tawi A'Teer, et Jawfa Sadah dans le Gouvernorat de Dhofar. Le rôle essentiel de ces centres est d'améliorer les conditions économiques et sociales des communautés rurales et de les sensibiliser à leur culture.

Le Programme National de Développement des Communautés a été lancé en 1986. Un facteur essentiel de son succès est le fait qu'il soit responsable de la coordination et l'expansion des services des ministères concernés par le développement rural. Il agit surtout au niveau social, en essayant de gagner la confiance des communautés rurales et de les aider à mettre sur pied et à financer par leurs propres efforts des projets en collaboration avec les départements gouvernementaux compétents. En 1992, 56 projets de développement social ont été menés à bien dans le cadre de ce programme avec un montant total de 187.000 rials, dont 120.000 provenant de contributions non gouvernementales.

Le rôle de l'élément media-culturel, le second élément de ce programme, est d'informer le public, et de le conseiller. Il organise des stages, des conférences, des visites, et utilise les media pour sa vaste campagne de sensibilisation à l'économie, la santé, la culture, et à la vie sociale. Le programme collabore avec le ministère de la Santé qui envoie du personnel informer et éduquer le public sur le fonctionnement de ses services. En ce qui concerne la médecine préventive, 51 puits ont été désinfectés en 1992, et plus de 10.000 visite-conseils pour la mère et son enfant ont été effectuées. Plus de 16.000 patients ont reçus les premiers secours, tandis que 399 malades ont été envoyés à l'hôpital.

Un autre point important de ce programme est l'éducation. Grâce à la coopération du ministère de l'Education des classes d'alphabétisation, et d'éducation pour adultes sont organisées. Les membres du public apportent une aide individuelle irremplaçable à ces projets car ils fournissent souvent les locaux pour ces classes, et le transport pour les professeurs et les élèves. On peut ajouter à cela le travail des assistants au développement (hommes et femmes), qui rendent visite aux individus et aux groupes afin de les encourager à profiter des opportunités qui sont mises à leur disposition.

On a ouvert des bibliothèques et des écoles coraniques pour encourager les étudiants à se cultiver eux-mêmes. Plusieurs bibliothèques de développement rural ont été mises en place et



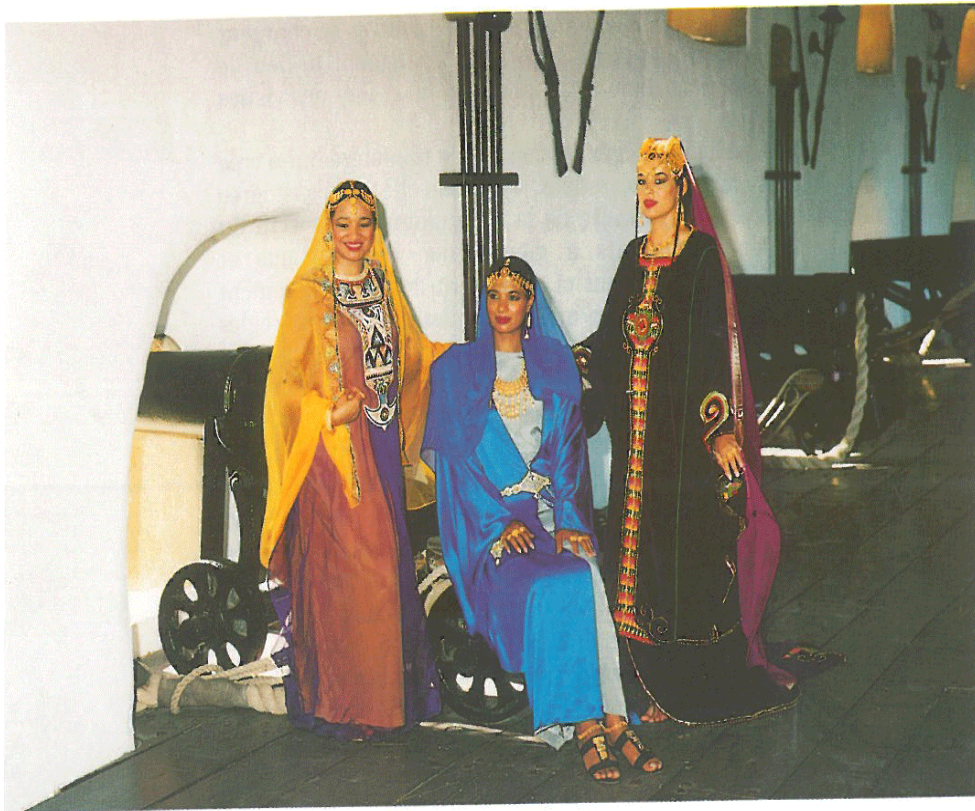
▲ Les enfants aiment apprendre tout en s'amusant dans le Musée des Enfants à Mascate.

fournissent des ouvrages sur la culture, les questions sociales, la religion et la santé. Il existe en plus des bibliothèques mobiles supervisées par du personnel des deux sexes qui sillonnent les villages et les zones rurales. Selon les chiffres de 1992, il existe 41 bibliothèques dont la plupart sont mobiles, qui ont été utilisées par plus de 16.000 membres du public. Le programme supervise également les écoles coraniques qui ont été mises en place grâce à lui avec la collaboration des équipes du développement, des membres du public, du ministère de la Justice, Awqaf et des Affaires Islamiques.

Le ministère collabore aussi avec le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries pour créer des fermes et des champs modèles, organiser des programmes de dératisation et désinsectisation, et procurer des services vétérinaires et agricoles. En 1992, 9 puits ont été creusés, 8 aflaj réparés, 38 terrains de démonstration ont été créés en plus de la mise en place de programmes de dératisation et de services vétérinaire. D'autres services agricoles comprennent la distribution de semences et d'engrais, ainsi qu'un certain nombre d'activités pratiques.

Les femmes omanaises jouent déjà un rôle vital dans le monde professionnel, dans la machine gouvernementale et dans le commerce, en plus de leur rôle traditionnel au foyer.

Le but essentiel du plan de développement de la femme rurale est de libérer les femmes de certaines pratiques négatives et de coutumes affectant la santé et le bien-être social. Un autre but important est l'élimination de l'analphabétisme chez les femmes en les encourageant à s'inscrire à des cours d'éducation pour adultes, et en leur enseignant



▲ Quelques exemples des robes superbes présentées lors du 1er gala de mode du Sultanat, qui eut lieu cette année

l'art ménager. En 1992, 84 centres de développement de la femme, et 454 femmes au total confectionnaient des vêtements.

Les Femmes et les Enfants

Les femmes et les enfants représentent l'une des responsabilités les plus importantes du ministère des Affaires Sociales et du Travail. Ses départements ont créé un grand nombre d'activités sociales et pédagogiques, ainsi que des programmes qui répondent aux besoins des femmes et des enfants pour en faire une génération saine capable de continuer le processus national de développement. Les mères et les enfants prirent une nouvelle importance lorsque les administrateurs reconnurent qu'ils étaient l'élément de base du développement, car les enfants d'aujourd'hui sont les hommes et femmes de demain. Il est apparu indispensable d'identifier les besoins de ces 2 groupes de façon à ce que leur niveau de santé, leur niveau social et culturel puissent s'améliorer. Une planification réfléchie était nécessaire pour atteindre cet objectif.

A cette fin, des centres sociaux ont été créés dans plusieurs régions du Sultanat, qui enseignent aux femmes omanaises les techniques et méthodes requises pour un meilleur niveau de vie. De cette façon elle participent au programme de développement social du pays. Il existe aujourd'hui 7 de ces centres à al Khodh, al Amerat, Bidbid, Ja'alan Bani Bu Hasan, Ras al Hadd, Quriat et Sohar. Ces centres forment les femmes en couture, broderie et en art ménager, ainsi qu'à l'artisanat

traditionnel pour préserver l'héritage national. Les centres se chargent d'organiser la vente des produits finis. Ils sont également le lieu de conférences, de séminaires et cours d'alphabétisation, et font des visites aux familles concernées.

La priorité donnée à la jeune génération par le ministère qui a créé un département spécial enfants, reflète le fait qu'elle est considérée comme la section la plus importante de la communauté. L'objectif du ministère est d'aider les enfants à mener une vie bénéfique et heureuse. Ses départements visitent et contrôlent donc régulièrement les jardins d'enfants pour vérifier qu'ils se plient bien aux règles ministérielles. En 1992, on comptait 6 de ces jardins d'enfants.

Le ministère a également établi les Associations de Femmes Omanaises dans plusieurs régions du pays afin de mettre en valeur le travail de bénévolat. La première de ces associations, fondée à Mascate en 1971, sert de modèle aux autres en organisant un réseau bénévole dans la région de la Capitale. Dans les années qui suivirent de nouvelles associations furent fondées à Salalah, Buraimi, Sohar, Sur, Taqah, et Mirbat. Plus récemment, elles se sont établies à al Khabourah, Ibra, Ibri, Saham, Nizwa, et al Mudhaibi. En 1992, il existait 13 associations de ce genre.

Sur une note plus légère, les femmes omanaises ont organisé en mai cette année, un gala international de mode, à partir des différents costumes traditionnels du Sultanat. Les experts de la mode et des journalistes étrangers étaient présents à ce gala.

Le Secteur Travail

La section Travail du ministère est responsable de la population active omanaise employée dans les entreprises et sociétés du secteur privé ainsi que des travailleurs étrangers. Ceci représente un aspect très important de la tâche du ministère, tout particulièrement en vue de l'accroissement des besoins de main-d'oeuvre, et par conséquent, de la nécessité de protéger cette main-d'oeuvre, à la fois juridiquement et socialement. Le ministère se charge de tous les aspects de cette question, dont les plus importants sont les suivants: le recrutement de main-d'oeuvre locale, les permis de travail, les subventions pour la formation professionnelle, l'inspection du travail, le statut social des employés, les statistiques, l'informatisation, la santé et sécurité dans le travail, et les relations avec la main-d'oeuvre externe.

La politique du ministère est d'augmenter le recrutement de main-d'oeuvre locale pour les entreprises et sociétés privées. Il adhère en effet au principe d'Omanisation qui remplace peu à peu la main-d'oeuvre étrangère. L'Omanisation progresse de façon régulière et toutes les mesures possibles sont prises pour assurer que des débouchés intéressants soient offerts à chaque Omanais qui souhaite et qui a la capacité de travailler. Les chiffres du ministère indiquent un net accroissement du taux d'Omanisation dans le secteur privé pour l'année 1992. Les succès dans ce domaine sont dus à l'aide financière et au soutien moral que le gouvernement apporte de façon constante. De loin le plus clair des exemples de cette attitude du gouvernement est la déclaration du Comité Suprême de la Formation professionnelle et du

Travail statuant que les chefs d'entreprises privées recevraient de fortes compensations sur les salaires et les contributions payées à leurs employés à partir du 1er octobre 1991, et ce pendant une période de 3 ans.

Les progrès énormes effectués dans le pays depuis l'accession au pouvoir de Sa Majesté le Sultan Qabous ont créé un besoin urgent de main-d'oeuvre importée, provenant de pays voisins arabes ou d'autres pays étrangers. En effet la main-d'oeuvre nationale disponible ne pouvait répondre aux besoins du pays, ni permettre d'atteindre les objectifs du plan de développement. Face à cette situation le ministère dut concilier les projets de développement avec la main-d'oeuvre nationale dont il disposait, et en même temps superviser l'importation de travailleurs étrangers qui dans l'intermédiaire devaient remplir les postes vacants.

En s'assurant que les employeurs comme les employés se soumettent à la réglementation législative pour le travail et aux décisions ministérielles, le ministère fait en sortes que la loi serve les intérêts des deux partis. D'après les chiffres de 1992, plus de 14.000 établissements ont été inspectés cette année-là.

Les services sociaux du ministère du Travail s'efforcent toujours de résoudre les problèmes qui pourraient affecter la productivité du secteur privé, afin de maintenir une relation stable entre employeurs et employés, comme le recommande la Loi Omanaise pour le Travail. Ces services essaient d'obtenir un juste équilibre entre les deux partis. Ils ont, durant la seule année 1992, classé 2.928 plaintes. Les plus importantes d'entre elles étant les cas de renvois, de mise à la retraite anticipée, ou encore d'annulation de contrat entre employeurs et employés.

Tout ce secteur a été informatisé en 1991 dans le but d'obtenir un maximum de rapidité, de précision et de flexibilité. L'organisation informatique du ministère a pour rôle fondamental de rassembler et classer des renseignements sur la population omanaise et étrangère dans le secteur privé, d'effectuer des rapports trimestriels et semestriels concernant le nombre de travailleurs dans ce secteur, et de produire des statistiques mensuelles pour le Département de la Recherche du Ministère des Finances et de l'Economie, et le Département de Statistiques sur la Main-d'oeuvre du Conseil au Développement.

Une autre responsabilité essentielle du ministère est la protection des employés contre les risques de leur profession. Grâce à ses réglementations sur la santé et la sécurité au travail, le ministère encourage les employeurs à procurer à leurs employés les soins médicaux nécessaires et des logements sains, adéquats, et modernes. Il s'assure également que leur environnement professionnel ne comporte pas de risques d'accidents ou de maladies. Le ministère est mis au courant de tout développement industriel dans le pays, et organise des campagnes d'inspection de façon à maintenir les plus hauts niveaux de santé et de sécurité professionnelle.

Plan de Développement Jebel Akhdar

Un plan imaginatif, qui devrait améliorer le niveau de vie et

augmenter les débouchés professionnels, vient d'être mis en route à Jebel Akhdar, ou Montagne Verte, un plateau situé à plus de 2.000 mètres d'altitude dans la chaîne des montagnes du Hajar. Ce plan est un exemple du développement social remarquable qui a lieu au Sultanat depuis quelques années. Il y a très peu de temps encore, la Montagne Verte n'était accessible que par avion ou à pied. Le plateau jouit d'un climat beaucoup plus frais que le reste du pays; en hiver, les températures peuvent tomber en dessous de zéro la nuit. Les fruits et légumes de climat tempéré poussent sur ses flancs.

La somme de 36 millions de rials sera investie dans ce plan de développement, qui devrait être terminé pour l'an 2000. L'élément principal du plan est la construction d'une route allant de Birkat al Mawz, aux pieds de la chaîne du Hajar, à Saiq, le centre de population le plus important du plateau. Cette route sera un moyen de communication essentiel avec le reste du pays. Les travaux de construction devraient commencer cette année. On prévoit tout un réseau routier interne sur le plateau reliant les régions avoisinantes.

Le plan prévoit également l'installation de l'électricité, l'agrandissement des écoles primaires et intermédiaire de Saiq, l'ouverture d'un pensionnat pour filles à Saih Qatna (primaire, intermédiaire, et secondaire), et d'une école primaire à Ghielal. Le plan propose aussi d'étudier les possibilités d'installation de méthodes d'irrigation modernes dans un grand nombre de villages, et la construction de murs de protection contre l'érosion pour les fermes. Selon le plan, les petites fermes seront subventionnées, on créera des cliniques vétérinaires, développera l'industrialisation de l'eau de rose, et aidera les habitants à commercialiser leurs produits.

Le plan comprend également des projets de prospection de minéraux, et des études de développement de l'artisanat. Les forts et tours de la région seront restaurés, et des aires d'accueil seront construites pour les touristes en dehors des villages. Afin de ne pas nuire à la vie sociale des communautés, ni à l'environnement, cette région ne sera pas ouverte au grand tourisme, mais s'ouvrira graduellement au tourisme interne.

On prévoit l'ouverture d'un hôpital à Saih Qatna, avec une clinique mobile qui desservira les villages de la région, ainsi que la répartition de terrains de construction pour logements modernes équipés d'eau courante et d'électricité. Les habitants pourront disposer de facilités de prêts sans intérêt. Des marchés seront également construits, ainsi que des centres sportifs, et des mosquées.

Plusieurs postes de police devraient être établis à Saiq et Saih Qatna pour la Police Royale d'Oman. Le plan prévoit aussi l'installation de bureaux pour le ministère des Municipalités Régionales et de l'Environnement, celui de l'Agriculture, des Pêcheries, et des Ressources en Eau.

Plusieurs puits seront creusés, dans le but d'augmenter le flux de l'eau, et seront entretenus avec les 27 autres projets d'approvisionnement en eau qui doivent être mis en route.

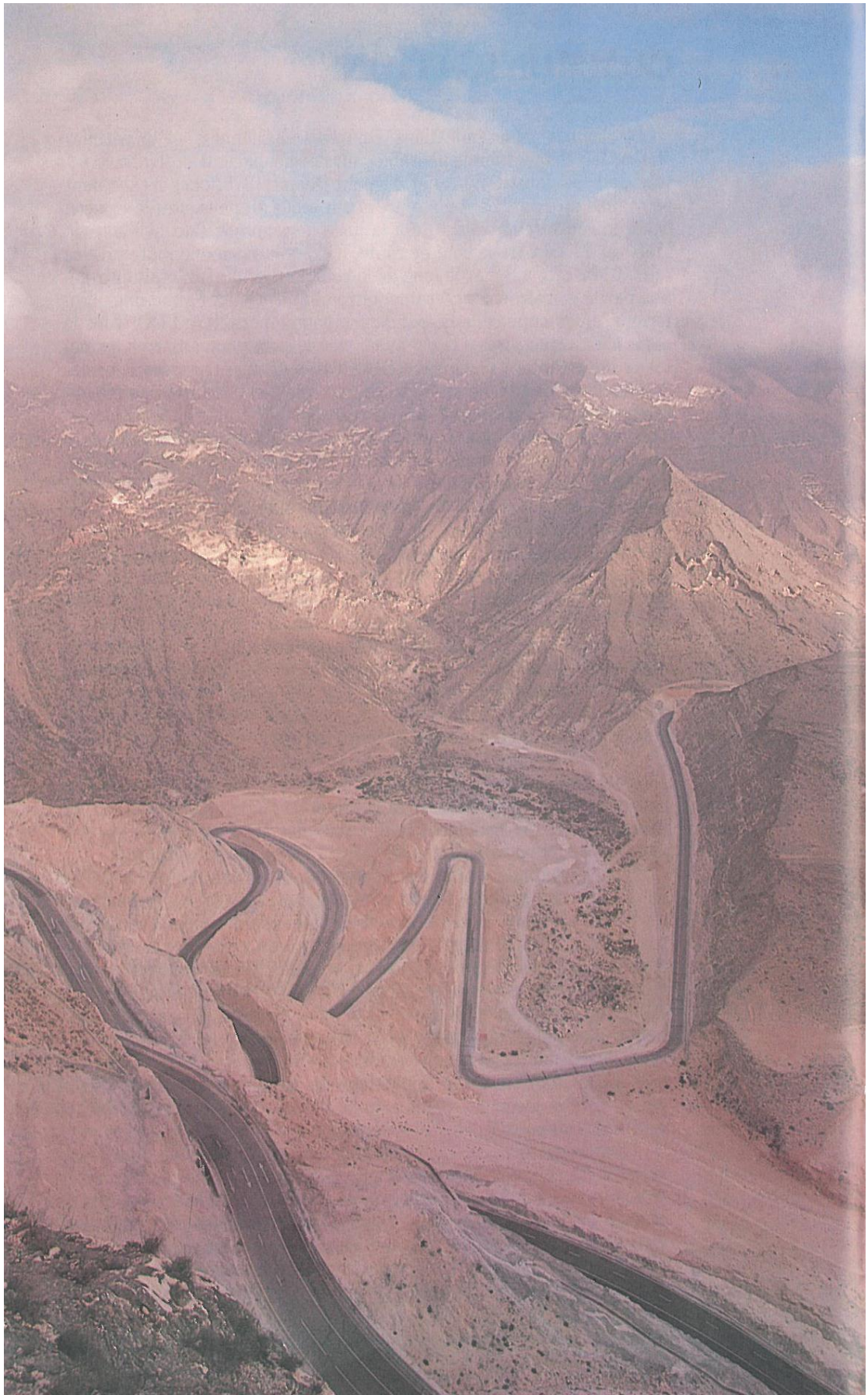
COMMUNICATIONS

De bonnes communications routières, aériennes, et maritimes étaient les éléments indispensables du développement de l'infrastructure de base dans le Sultanat d'Oman. Avant 1970, elles n'existaient pour ainsi dire pas. La seule route goudronnée du pays était le tronçon de 10 kms qui reliait Mascate à la piste aérienne de Bait al Falaj via Mattrah. Mis à part ce bout de route, il existait aussi une route nivelée reliant Mascate à Sohar le long de la côte de Batinah qui était entretenue par le gouvernement, et une autre allant jusqu'à Fahud dans l'Intérieur, entretenue celle-là, par la compagnie pétrolière PDO. Tout le reste n'était que pistes. Il n'y avait pas de port pour amarrer les bateaux importants. Les cargos et les navires de passagers devaient ancrer au large de la baie de Mattrah, et toutes leurs cargaisons étaient déchargées sur des allèges qui les transportaient jusqu'à la plage, où elles étaient encore une fois déchargées. Le seul aéroport à piste dure se trouvait à Bait al Falaj, utilisé par les avions civils comme militaires. La piste était située entre de très hautes collines, et les atterrissages pouvaient y être difficiles et risqués par mauvais temps.

Par la force des choses, la construction d'un bon réseau routier à travers un pays de la taille d'Oman, a pris quelques années. Il ne s'agissait pas seulement de couvrir de vastes distances, mais de vaincre des obstacles naturels, comme par exemple des chaînes de montagnes. Du fait de la densité de sa population, la priorité fut donnée à la région côtière du nord. Ce n'est que plus tard que la construction de routes vers l'Intérieur et les autres régions du Sultanat put être entreprise. Par conséquent, le fait que, dès 1986, soit 16 ans seulement après le début de cette construction, un réseau routier reliant tous les grands centres de population du pays ait été terminé, releva de l'exploit. Il est aujourd'hui possible de voyager en autocar climatisé de Mascate dans le nord à Salalah dans le sud, sur une route goudronnée, longue de stations services, avec le motel de Haima sur le chemin. Le réseau routier est également relié à ceux des états voisins, ce qui permet de voyager en cars climatisés jusqu'à Dubai dans les Emirats.

Dans la seconde moitié des années 80, des travaux spectaculaires de construction routière furent effectués dans les régions montagneuses du pays, reliant les communautés isolées aux principaux centres de population, et les rendant ainsi accessibles aux avantages du développement moderne. Parmi ces travaux, on peut citer les routes à travers le massif montagneux et accidenté de Musandam, à la pointe nord du Sultanat, et celle jusqu'en haut du plateau de Jebel Akhdar, pratiquement inaccessible auparavant excepté par avion. Plus récemment, une route spectaculaire a été achevée dans le sud, reliant Salalah à Sarfait, près de la frontière de la République du Yémen. Elle zigzague de la plaine côtière jusqu'au sommet de la chaîne montagneuse Qamar, et continue, sinueuse, le long du sommet jusqu'à la frontière.

L'année dernière, la construction de plus de 238 kms de routes nouvelles a été achevée. L'un de ces travaux les plus remarquables est la transformation de la route entre Salalah et Raysut le long de la côte de Dhofar, en route à double voie. Dans le cadre du 4^{ème} plan quinquennal, on prévoit d'autres travaux, comme par exemple, la première phase de la rénovation et la réouverture de la route entre Nizwa et Thumrait, la réouverture de l'ancienne voie de Batinah, ainsi que celle



entre Ibri et Dank, la transformation des routes entre Rusayl et Nizwa, et de la route côtière de Khasab dans le Musandam en routes à double voie, les premiers stades de construction d'une route allant de Birkat al Mawz aux pieds de Jebel Akhdar à Saiq, sur le plateau de Jebel Akhdar, ainsi que 142 kms de routes internes.

La Compagnie Nationale des Transports d'Oman (ONTC) opère avec un parc de plus de 240 autobus et autocars, qui desservent Mascate et sa région ainsi que les villes principales. La compagnie possède également 6 autocars de luxe climatisés, équipés de réservoirs pour longs parcours, de toilettes, et de télévision. La compagnie a présenté ses propres plans de développement au ministère des Communications afin d'opérer parallèlement au 4^{ème} plan quinquennal. Ces propositions contiennent des recommandations détaillées concernant l'expansion du réseau public d'autobus, de même que le remplacement des vieux autobus par des véhicules neufs, plus confortables et plus fiables. Les plans incluent aussi le développement du siège de Azaiba afin d'améliorer le soutien technique et administratif pour les opérations croissantes de la compagnie. Le but est de relier Mascate à tous les autres centres régionaux et à la plupart des autres villes importantes au moins une fois par jour, et de fournir de nouveaux itinéraires quand les routes en projet de construction seront terminées.

Ports Maritimes

Le fait que le ministère considère déjà activement la sélection d'un site pour un nouveau port reflète bien le développement à grande échelle qui a lieu dans le Sultanat d'Oman depuis 23 ans. On a réalisé qu'il s'agit d'un besoin réel, et qu'il devrait être construit dans le nord d'Oman, dans un endroit adéquat entre Sohar et 'Sur. On s'est également mis d'accord sur le fait que sa construction ne peut être incorporée au plan quinquennal actuel (1991/96), mais devrait être incluse dans le prochain plan. On prévoit cependant de mettre le projet en adjudication dans le cadre du plan actuel afin d'effectuer des études détaillées sur sa conception.

Dès 1970, on reconnut la nécessité urgente de construire un port maritime moderne avec postes de mouillage en eau profonde, et l'on donna donc priorité à ce projet dans les plans de développement. La construction du port de Mina Qabous, équipé pour recevoir 2 millions de tonnes de cargaison par an, à Mattrah, fut achevée en 1974, ce qui représente une réussite considérable. Le volume toujours croissant des exportations et des importations dans les années qui ont suivi, a nécessité des agrandissements continuels supplémentaires, tels que la construction d'un terminal pour containers, de hangars de stockage modernes, d'ateliers d'entretien, et de quais sur bassins d'eau profonde. Actuellement Mina Qabous possède 13 postes de mouillage, dont 9 en eau profonde, et 4 en eau peu profonde. L'aire des hangars de transit couvre une superficie de 27.00 mètres carrés, et la zone de stockage à ciel ouvert couvre une superficie de près de 150 mètres carrés. Le terminal pour containers dispose de 4,7 hectares avec une capacité de réserve suffisante pour 2.700 containers TEU vides ou chargés. Le port dispose de 6 remorqueurs avec les équipements les plus modernes. Il est également équipé de 2 grues de 25 tonnes de capacité, et de 13 autres grues aux capacités variables pour manipuler les containers et les autres cargaisons.

◀ Une remarquable réussite de génie civil - les convolutions extraordinaires des routes à travers les massifs montagneux.



Afin de faire face à l'augmentation du trafic, tout particulièrement de containers, le ministère a pris la décision de développer Mina Qabous au maximum dans les branches suivantes:-

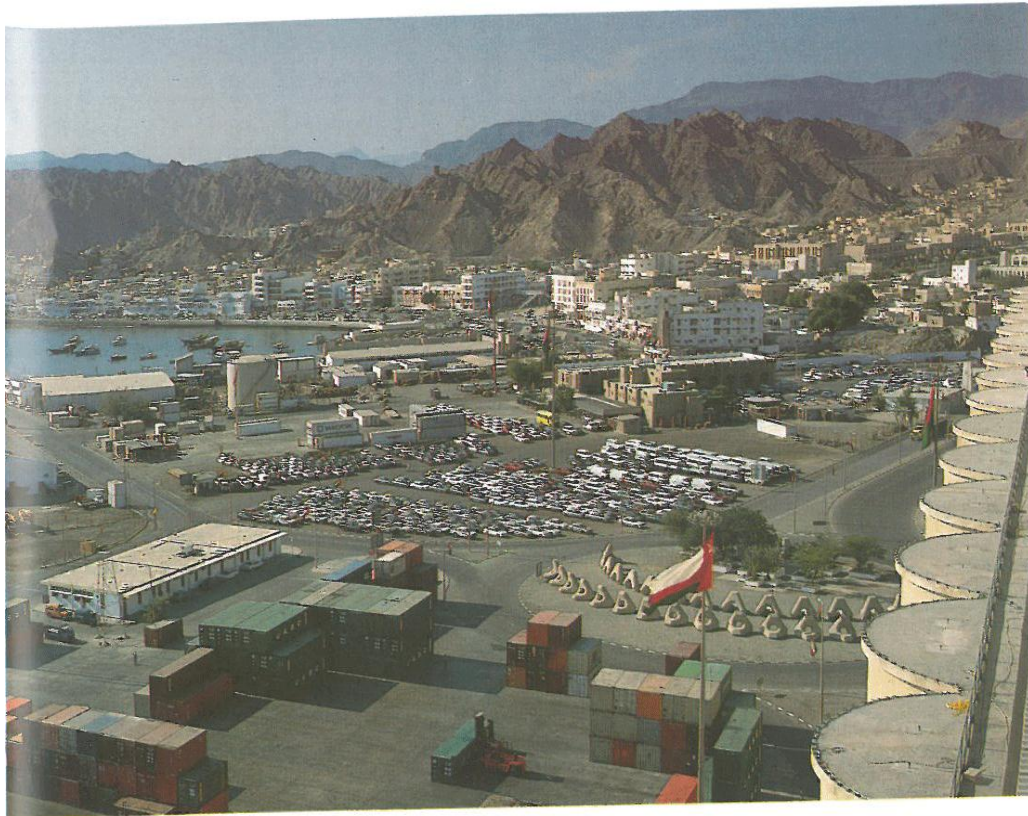
- (a) Travaux sur les principaux chantiers maritimes;
- (b) Dragage du canal d'accès;
- (c) Bâtiments et autres infrastructures;
- (d) Acquisition d'équipement.

Les travaux sur les chantiers maritimes sont déjà en cours, et devraient être terminés pour le mois de mars de l'année prochaine. Les principaux éléments de ce projet sont les travaux de développement suivants:-

- (1) Conversion des postes de mouillage suffisamment profonds en postes à quai pour porte-containers. Ces postes disposeront de 2 quais supportant des grues d'une capacité de 40 tonnes.
- (2) Délimitation et restructuration de la zone de stockage, comportant démontage et remontage de hangars, de postes de fret, de bureaux du terminal et d'autres locaux, dont ceux pour stockage en frigo.
- (3) Le canal et le bassin du port seront dragués à une profondeur de 13 mètres. Les travaux de dragage continueront simultanément avec le projet de développement général.
- (4) Mise en valeur et développement de la Baie de Shutaify adjacente à Mina Qabous, pour y créer une aire de stockage de 15 hectares pour containers.
- (5) Le contrat pour l'acquisition de 2 containers à double-quais supportant des grues, a déjà été signé, ainsi que le contrat

▲ Le port de Mina Qabous.

► Le siège des Services Portuaires, Mina Qabous.



pour l'acquisition de 8 containers à pneus de caoutchouc et grues. Cet équipement sera opérationnel l'année prochaine.

- (6) Un atelier moderne d'entretien doit être construit, en supplément d'autres bâtiments, et le système informatique sera modernisé pour faire face aux nouveaux développements du port.

Mina Raysut, dans le sud, dessert Salalah et le Gouvernorat de Dhofar. Le ministère des Communications étudie en ce moment un projet de développement portuaire général, dont un plan modèle pour Mina Raysut. Cette étude va formuler les recommandations nécessaires à plusieurs options de développement dont la mise en route se fera en phases jusqu'à 2015. Le ministère a l'intention de rendre le port plus attractif aux compagnies de croisière, en restructurant peut-être ses tarifs douaniers, installant un équipement plus moderne, assurant des services opérationnels 24 heures sur 24, et en réduisant à un minimum les délais d'attente.

La ville principale du Musandam, Khasab, a un petit port à 2 postes d'amarrage, d'une profondeur de 3,5 mètres seulement. Il deviendra rapidement nécessaire d'augmenter le nombre de postes à quais, ainsi que leur profondeur. Le ministère travaille sur des plans de développement couvrant la période actuelle jusqu'à 2010.

Aéroports

La construction d'un aéroport international se situait en tête de liste des priorités dans les plans de développement du Sultanat. On choisit l'endroit sur la plaine de Batinah, près de la ville de Seeb, à 37 kms de Mascate. Les travaux furent remarquablement rapides, et l'aéroport put être inauguré en décembre 1973. Depuis cette époque, l'aéroport a subi maintes transformations et rénovations. La Direction Générale de l'Aviation Civile et de la Météorologie a préparé de nouveaux plans pour les agrandissements ultérieurs du terminal de l'aéroport, et des équipements mieux adaptés au nombre croissant de voyageurs.

Le Sultanat dispose aujourd'hui de 4 aéroports civils: à Seeb, Salalah, Sur, et Dhaba dans le Musandam. Seeb et Salalah peuvent recevoir tous les types d'avions, tandis que Sur et Dhaba ne sont équipés que pour recevoir les avions plus légers.

L'aéroport international de Seeb opère déjà plus de 20 vols réguliers hebdomadaires de lignes internationales, et plus de 30 vols non réguliers. La circulation aérienne de passagers et de fret a très nettement augmenté depuis 1990. Depuis cette date, plusieurs accords latéraux ont été signés avec les autorités de l'aviation civile d'autres pays, ce qui devrait accroître le nombre de compagnies aériennes utilisant l'aéroport. Jusqu'à présent, l'aéroport avait une capacité de stationnement de 12 gros avions. Cependant, due à l'augmentation du trafic aérien, 6



▲ Les cars longues distances d'Oman sont équipés de téléphones à lignes internationales.



▲ Oman Air assure depuis peu de temps un service régulier Mascate-Dubai.

autres zones de stationnement ont du être envisagées, leur construction devrait être achevée l'année prochaine. Ces emplacements seront utilisés aussi bien pour les passagers que pour le fret aérien. Des travaux sont également en cours pour regoudronner les pistes d'atterrissage et d'attente, et refaire les bétons des aires de stationnement existantes.

Un projet en 3 phases est en cours en ce moment, qui devrait doubler la capacité de stationnement de l'aéroport de Salalah, passant ainsi de 3 avions à 6. Le 4ième plan quinquennal comprend aussi un projet d'agrandissement des pistes de 595 mètres, ce qui donnerait au total 3.330 mètres de pistes.

Des études ont été effectuées en vue d'un remplacement des systèmes radars primaires et secondaires de l'aéroport de Salalah, et d'équiper la piste d'atterrissage 25 d'un système instrumental d'atterrissage.

Les Services de l'Aviation d'Oman (OAS), une société omanaise par actions, furent créés par décret royal en 1981 pour opérer les lignes aériennes domestiques, les vols charters, ainsi qu'un certain nombre de services relatifs aux lignes aériennes pour une période de 20 ans. Cela comprend l'aviation, les services passagers, la manutention de fret, l'entretien et d'autres branches encore. Depuis cette année, plus de la moitié du personnel de la compagnie est omanais. L'OAS dispose aujourd'hui de pilotes et de seconds omanais, et organise ses propres programmes de formation pour pilotes et ingénieurs.

Oman possède 25% des actions de la compagnie Gulf Air avec l'Union des Emirats Unis, Qatar, et Bahrayn. Gulf Air opère dans les pays d'Europe de l'Ouest, dans le Golfe, dans le sous-continent indien, en Afrique, en Extrême-Orient, et dans les Etats Unis d'Amérique.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

La toute dernière amélioration faite par le ministère des Postes et Télécommunications, un système de boîte à lettre vocale ou mémophone, fut inaugurée l'an dernier à l'occasion des célébrations de la Fête Nationale. Le ministre des Postes et Télécommunications, Son Excellence Ahmed bin Suwaidan Al Balushi, déclara que le Sultanat était le premier pays du Moyen-Orient, et le second dans toute l'Asie à disposer d'un tel système d'appel.

Le premier bureau de poste du Sultanat fut ouvert à Mascate en 1856, et jusqu'à 1947, on y utilisa des timbres postes indiens par commodité. Après la déclaration de l'indépendance de l'Inde au cours de cette année là, la Direction Générale des Postes Britanniques assumait la responsabilité des agences de postes dans la région du Golfe, et des timbres britanniques surimprimés entrèrent en usage. Les premiers véritables timbres omanais furent mis en circulation en 1966 lorsque le Gouvernement reprit la direction des services postaux. Cependant, en dépit du fait que le Sultanat ait une histoire postale de 150 ans, il n'existait en 1970, qu'un seul bureau de poste à Mascate. En dehors de la Capitale, le convoiement du courrier dépendait entièrement du bon vouloir des voyageurs.

► Le système téléphonique public couvre la majeure partie du Sultanat.

▼ La carte de téléphone est très appréciée des abonnés.







◀ Le ministère de
Postes,
Télégraphes et
Téléphones -
Mascate.

Après 1970, de nouveaux bureaux de postes disposant des moyens techniques les plus modernes commencèrent à entrer en fonction dans de nombreuses parties du Sultanat, si bien qu'à la fin de l'année 1992, il existait 71 postes centrales et succursales, et 40 agences de distribution. Plusieurs nouveaux bureaux de postes ont été ouverts l'année dernière, dont deux dans le Gouvernorat de Musandam à Mad'ha, et à Bukha. D'ici la fin du plan quinquennal actuel (1991/1996) 34 autres bureaux de postes seront construits et entreront en fonction. Les bureaux mobiles qui desservaient à l'origine les régions très peuplées, ont été remplacés par des bureaux de postes permanents. Au cours des 23 dernières années, le nombre de lettres et de paquets triés par la poste a augmenté de façon fulgurante. En 1971, le chiffre total du courrier reçu et envoyé s'élevait à 7,5 millions de lettres. En 1992, ce chiffre était passé à 50 millions. On prévoit un accroissement de ce volume de 3 à 5% par an du fait de l'augmentation de la population. Une augmentation comparable a été remarquée dans le volume des colis. Aujourd'hui, des véhicules postaux transportent rapidement le courrier entre Mascate et les provinces. EMS, le Service Courrier Express, a été créé en 1985, et fonctionne grâce à un personnel spécialement qualifié pour assurer l'acheminement rapide du courrier. Tout d'abord limité à la région de Mascate, il fonctionne désormais jusqu'aux principaux centres de population.

Le ministère a établi des réseaux d'envois directs de courrier avec plus de 37 pays étrangers. Cela s'ajoute aux liens qu'Oman possède avec presque tous les pays grâce à ses bureaux d'échange. On compte aujourd'hui plus de 41.000 boîtes postales privées dans le pays. Un service de livraison à domicile devrait être mis en place dès que le projet de nommer les rues et les routes sera achevé. L'acheminement du courrier dans les régions les plus éloignées comme le Musandam, ou les îles au large du pays se fait par avion. Le courrier destiné à l'île d'Al Halaniya (Kuria Muria) est acheminé par la poste centrale de Salalah.

Un centre de formation postale a été créé à Mascate, et 160 Omanais y ont déjà été formés. Le taux d'Omanisation prévu pour l'année prochaine est de 95%.

Télécommunications

L'Organisation Générale des Télécommunications (GTO) établie en 1980 comme organisme d'état, est aujourd'hui complètement auto-financé. GTO est responsable de l'infrastructure du réseau de télécommunication, et du développement d'un réseau téléphonique moderne dans tout le pays.

En 1984/85, un nouveau centre de télécommunication fut construit à Bait al Falaj, près de Mascate, et 12 centraux téléphoniques électroniques furent commandés pour la région de Mascate. La capacité du réseau téléphonique de GTO monta de 500 lignes en 1970, à 179.189 lignes à la fin de l'année dernière. A la fin de cette année, il y avait au total 129.360 lignes en fonctionnement. En 1991, 3 centraux électroniques étaient commandés pour Salalah, augmentant ainsi la

◀ Le Bureau du
service clientèle
de GTO.

capacité de la région du Dhofar jusqu'à presque 15.000 lignes. Depuis, l'expansion a continué son cours, avec une série de projets couvrant l'Intérieur (centrés sur Nizwa, Ibra, Ibri, et Sur), Buraimi, Masirah, la Péninsule de Musandam, et la région côtière de Batinah.

En 1985, GTO a installé un réseau téléphonique mobile dans le Sultanat, d'une capacité de 5.000 lignes en prévision des futurs accroissements de la demande. Le nombre d'abonnés s'élevait à 4.721 à la fin de 1992, comparé à 747 en 1986. Dans le but d'élargir l'éventail de ses services, GTO procure régulièrement de nouvelles stations de base radio à système téléphonique mobile. L'un de ses buts est d'augmenter la capacité des stations de transmission, et d'améliorer ainsi les performances de ce service.

Une étude de faisabilité devrait avoir lieu très bientôt en vue de l'introduction d'un système mobile global (GSM) dans le Sultanat, la tendance allant de plus en plus vers un réseau d'abonnements pour appareils mobiles reliés aux lignes internationales.

Pour accompagner le développement du réseau téléphone conventionnel à travers tout le pays, GTO installa des cabines téléphoniques payantes en 1980, mettant ainsi ses services à la portée d'une plus grande proportion de la population, dans les endroits même où le service conventionnel n'était pas encore disponible. GTO commença par installer des cabines payantes à pièces, pour, plus tard en 1986, introduire les cabines à cartes dans plusieurs endroits du pays. En décembre dernier, le nombre total de cabines téléphoniques s'élevait à 1905, dont 214 à pièces, et 1.691 à cartes. Les cabines à cartes sont très populaires parce qu'elles sont d'un usage pratique et facilitent les comptes des usagers. GTO se charge également de l'installation en plusieurs phases de nouvelles cabines téléphoniques. Ce projet devrait être complété à la fin de l'année 1993, ou au début de l'année 1994. On a déjà planifié l'installation de 3.500 cabines publiques supplémentaires dans toutes les régions du Sultanat, afin de répondre à la demande croissante.

GTO est également responsable des services télex, télégraphiques, d'informations, et de boîte à lettre vocale sur le plan national et international. La capacité du central télex était de 3.052 lignes l'an dernier, comparé à 14 lignes à peine en 1970. Les services télégraphiques sont également disponibles dans tout le Sultanat aujourd'hui, alors qu'auparavant seule la capitale en disposait. L'utilisation du fac-similé est à présent très répandue dans tout le pays, et GTO installe ces appareils sur demande. GTO a, en plus, établi dans tous ses bureaux un service de fac-similé à la disposition des usagers.

Les usagers peuvent téléphoner à l'étranger directement, en faisant le numéro sur leurs appareils chez eux, dans leurs voitures, ou dans les cabines téléphoniques, ou encore peuvent passer par les opérateurs GTO. GTO a établi un grand nombre de standards terrestres pour communications par satellite, comme par exemple, la station satellite d'Al Amirat de standard "A" qui fonctionne avec Intelsat au dessus de

l'Océan Indien. Cette station permet de communiquer directement avec les pays étrangers en dehors du Monde Arabe. Le Sultanat a été l'un des premiers états à achever l'installation de sa station terrestre en 1985, opérée par Arabsat. Après l'inauguration de cette station, GTO put canaliser les communications avec les pays arabes sur Arabsat au lieu d'Intelsat. Le système Arabsat est également utilisé localement dans le Réseau Domestique de Communications par Satellite (DOMSAT). DOMSAT est un réseau national de communications par satellite qui a pour rôle de soutenir le réseau national terrestre, et de relier les différentes régions du Sultanat aux services de télécommunications et de télévision.

Une nouvelle station terrestre électronique est sur le point d'ouvrir à Ibri, qui opérera via le satellite Intelsat au dessus de l'Océan Atlantique, et permettra de communiquer directement avec le continent américain sans avoir besoin de standard de transit.

Cette station donnera au Sultanat un lien supplémentaire avec le monde international, en plus de la station satellite d'Al Amirat, et les liens terrestres entre l'Oman et les Emirats Unis Arabes.

En décembre 1992, on comptait un total de 427 circuits internationaux qui passaient par la station d'Al Amirat, dont 306 fonctionnaient avec Intelsat Région Océan Indien (IOR), et 121 avec Arabsat. La capacité disponible du central international est de 1.000 circuits, dont 619 sont actuellement en utilisation, rendant possible les appels directs avec la plupart des pays étrangers.



► Des techniciens omanais effectuent du travail d'entretien sur le terrain.

A la fin de l'année 1991, GTO a introduit dans le Sultanat le système d'appel de personnes par radio. Le terminal de contrôle pouvait accueillir 10.000 abonnés. Le système est très demandé par les usagers, et par conséquent, GTO a décidé d'augmenter la capacité de son terminal à 20.000 abonnés, ainsi que d'accroître les distances de transmission, dans le but d'améliorer l'étendue du service dans tout le Sultanat. GTO vient d'achever les préparatifs qui devraient permettre à plusieurs wilayats et villages de disposer de ce service.

Un contrat a récemment été signé en vue de l'expansion du service de boîte à lettre vocale.

Un nouveau système indépendant est en installation, qui pourra recevoir 50.000 abonnés. Ce système, le premier du genre au Moyen-Orient, sera mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent utiliser ce service sans exception, et ne sera donc pas limité aux abonnés des appels radio comme c'est le cas aujourd'hui.

GTO s'efforce continuellement de réviser les tarifs de ses différents services, afin de maintenir des prix compétitifs pour les abonnés, et suivre les directives de Sa Majesté le Sultan. Pour cette raison, les tarifs des appels téléphoniques internationaux baissent de 25% à 44% à partir de novembre 1991. GTO a également réduit le prix des abonnements pour téléphones de voitures, et appareils radio d'appel, stimulant ainsi l'expansion de ces 2 services.

Une série de démarches a été faite en vue d'une plus grande coopération et d'une intégration dans le domaine des télécommunications entre les pays du GCC, qui a déjà permis la standardisation des tarifs d'un certain nombre de services.

Le Sultanat joue un rôle actif sur la scène internationale dans le domaine des télécommunications, grâce à sa participation en tant que membre, aux activités du Syndicat des Télécommunications Internationales (ITU), et à celles de l'Organisation Internationale des Télécommunications par Satellite (INTELSAT), et encore celles de l'Organisation Maritime Internationale des Télécommunications par Satellite (INMARSAT).

Les particuliers sont aujourd'hui dans la possibilité d'installer des antennes paraboliques pour recevoir directement les émissions de télévision par satellite.

Selon les directives de Sa Majesté en ce qui concerne le développement d'une main-d'oeuvre nationale, GTO entreprend la formation d'Omanais dans le Sultanat, ainsi qu'à l'étranger, dans plusieurs domaines de spécialisations, afin de créer des cadres hautement qualifiés avec une expérience professionnelle. Un centre de formation a été ouvert, qui forme le personnel omanais aux systèmes de télécommunications les plus récents, et à la toute dernière technologie. En ce qui concerne l'Omanisation du personnel, de bons résultats ont été obtenus, puisqu'elle a atteint plus de 80% de toute la main-d'oeuvre.

Le ministère a de nombreux projets pour l'avenir, dont l'extension des services téléphoniques, le remplacement de la station satellite terrestre de standard "A" d'Al Amirat, la construction d'une nouvelle station sur les îles AL Halaniya, l'installation de cabines téléphoniques supplémentaires, ainsi que l'agrandissement et la modernisation du lien micro-ondes entre Khatmat Milaha et Khasab dans le Musandam.

Le service d'appel de personnes par radio devrait s'étendre, et un système de vidéoconférence devrait très bientôt être disponible. L'organisation Global Network Services (GNS) en collaboration avec British Telecom s'apprêtent à opérer un service de données informatiques mondiales.

EDUCATION

Au moment de l'accession au trône de Sa Majesté le Sultan Qabous en 1970, les 2 besoins prioritaires du peuple omanais étaient l'éducation, et l'établissement d'un service de la santé. Les autres aspects du développement pouvaient être accélérés grâce à une aide financière, et l'importation de l'expertise des expatriés, mais l'éducation était un projet à long terme qui nécessitait du temps pour devenir effectif. Pour cette raison, il fallut immédiatement organiser l'éducation primaire des garçons et des filles.

▼ Garçons et filles durant une leçon de dessin à l'école primaire. Les enfants omanais ont gagné 42 médailles à la 6ième compétition arabe de l'Art et de la Culture l'année dernière.

Avant 1970, il n'existait que 3 écoles pour garçons dans tout le Sultanat : à Mascate, Mattrah, et Salalah. Il n'y avait aucune école pour filles. Il n'existait en outre que des écoles coraniques qui enseignaient les rudiments de la lecture et de l'écriture, souvent en plein air, au pied d'un arbre. Avant 1970, les jeunes omanais ambitieux qui souhaitaient faire des études étaient dans l'obligation de quitter le pays illégalement pour aller s'instruire à l'étranger. Il y avait un tel besoin d'instruction que, dans les premiers temps, dans bien des cas, les classes se réunissaient sous des tentes, chacune à son tour. Il y avait également une carence totale de professeurs omanais qualifiés, par conséquent un grand nombre d'enseignants arabophones dut être recruté de pays comme l'Egypte, la Jordanie, et le Soudan. Bien que la priorité fût donnée à l'éducation des enfants, l'éducation pour adultes, elle aussi, était une nécessité urgente. Il fallait compiler et publier des livres de classes, préparer les programmes scolaires, et mettre au point le niveau des examens.



L'éducation primaire en Oman commence normalement à l'âge de 6 ans. Après avoir réussi l'examen du 6ième niveau du primaire, généralement entre 12 et 14 ans, l'élève passe à l'école préparatoire. S'il réussit son certificat général de l'école préparatoire, il est alors admis en première année du secondaire, entre 15 et 17 ans. A ce niveau là, les élèves choisissent la filière qui leur correspond le mieux, selon leurs résultats d'examens. Aujourd'hui, depuis l'ouverture de l'Université Sultan Qabous en 1986, les jeunes peuvent poursuivre des études après le secondaire, pour obtenir une formation avancée, et des qualifications dans leur propre pays, à l'Université même, ou dans les divers centres de formation spécialisée.

Pour l'année scolaire 1992/93, on comptait un total de 878 écoles d'enseignement en général : Collèges techniques, Islamiques, privés, et collèges intermédiaires pour professeurs. Le nombre total d'élèves dans les écoles et les autres instituts d'enseignement est de 424.962 pour cette année (les filles représentent 47,35% de ce total), alors qu'il n'était que de 909 en 1969/70.

Le ministre de l'Education, Son Excellence Yahya bin Mahfudh Al Mantheri, qui est également vice-chancelier de l'Université Sultan Qabous, a déclaré que dans le cadre du 4ième plan quinquennal actuel, 65 nouveaux établissements scolaires seraient construits pour remplacer les bâtiments inadéquats en usage en ce moment.

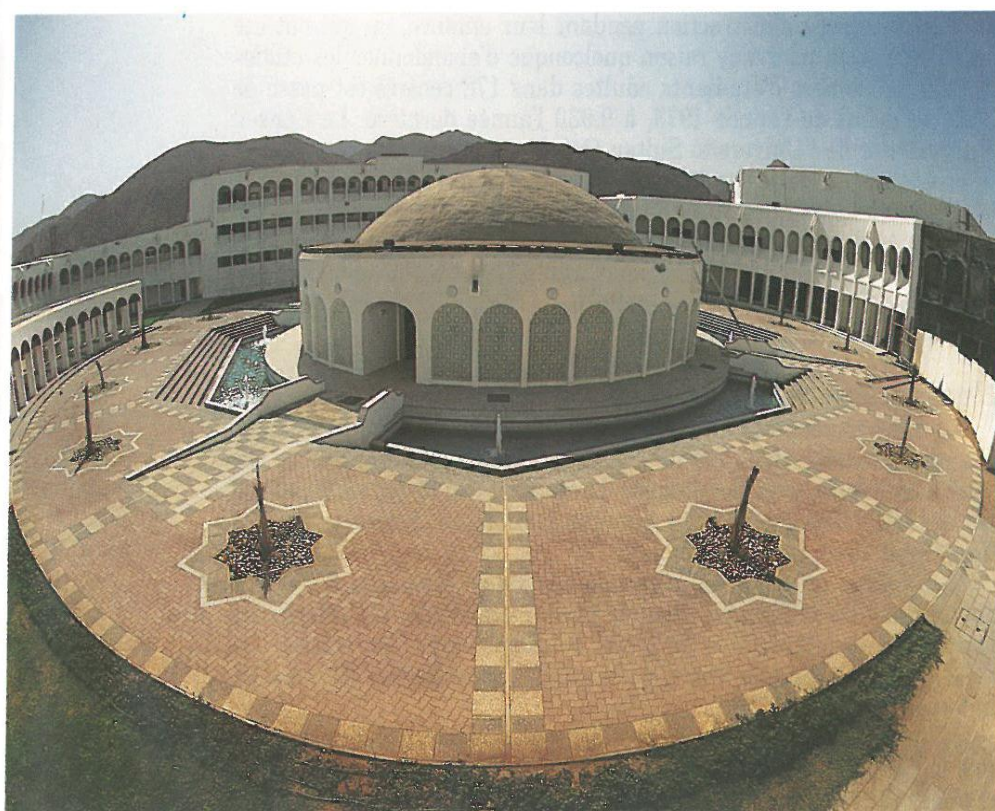
Formation des Professeurs Omanais

Dans les premières années du développement de l'enseignement, la majorité des professeurs était des arabes expatriés. Le premier institut de formation des enseignants omanais ouvrit ses portes en 1977. En 1984/85, le système des Instituts de Formation d'Enseignants mixtes fut aboli, et l'on créa à leur place des Collèges de Formation Intermédiaire. Il y a aujourd'hui 8 de ces collèges dans le Sultanat, dont 5 sont pour hommes, et 3 pour femmes. On compte actuellement 1.704 étudiants, et 1.321 étudiantes dans ces collèges. Avec l'ouverture de 3 nouveaux collèges à Nizwa, Ibri, et Sohar, l'effectif enseignant devrait augmenter considérablement. La construction d'un nouveau collège est prévue à Ibra dans le courant du 4ième plan quinquennal. Un institut de formation enseignante pour universitaires doit être établi dans le but de diminuer le nombre de professeurs expatriés, ainsi que d'élargir le réseau enseignant. Le dit institut formerait des professeurs d'écoles préparatoires et secondaires, et devrait être mis en place avec la coopération de l'Université Sultan Qabous. A la fin de l'année 1982, on comptait environ 18.853 professeurs dans le Sultanat, dont 11.989 étaient expatriés, et 6.864 étaient omanais. La même année, le tout premier groupe de diplômés sortait de la faculté d'Enseignement et des Sciences Islamiques de l'Université Sultan Qabous, et entrait dans le système d'enseignement national. Dorénavant, ces effectifs seront augmentés par les diplômés de la Faculté des Sciences et des Arts.

L'enseignement de l'anglais a pris une importance de plus en plus grande ces dernières années, particulièrement depuis l'ouverture de l'Université Sultan Qabous, où les cours scientifiques sont donnés en langue anglaise. En 1987, le ministère de l'Education prit l'initiative d'un vaste projet afin d'obtenir cet objectif. Le Département de l'Enseignement de l'Anglais du ministère reçut la responsabilité de faire exécuter les divers aspects de ce projet. Le département s'est surtout effor-

► Solo d'un jeune élève de chorale lors d'un concert scolaire.

► Un Centre de Formation Professionnelle construit récemment dans l'Intérieur.



cé dans une première phase, de développer et produire du matériel pédagogique en langue anglaise spécifiquement adapté au système scolaire omanais. Ces ouvrages ont été entièrement conçus et imprimés dans le Sultanat.

Ces ouvrages, en plus d'enseigner l'anglais, apportent des notions éducatives de base sur la santé, et l'environnement. Le but final de la formation des professeurs est d'améliorer le niveau de l'enseignement et celui de l'apprentissage de l'anglais. Il existe des programmes supplémentaires pour professeurs d'anglais omanais, qui visent à perfectionner la langue et les techniques, et d'une façon générale, à hausser le niveau de compétence de ces professeurs.

L'une des tâches principales du ministère de l'Education a été de résoudre le problème de l'analphabétisme dans le Sultanat. La question se posait tout particulièrement dans le cas des femmes âgées, qui n'avaient eu aucune possibilité d'instruction avant 1970. Le Sultanat put commencer à s'attaquer à ce problème durant l'année scolaire 1973/74, avec environ 3.000 élèves des 2 sexes. Les classes se limitaient au début à certaines régions, mais au fil des années, des cours d'alphabétisation furent organisés dans la plupart des villes et villages du pays. Au cours de l'année scolaire 1992/93, environ 8.906 personnes ont bénéficié de ces classes dans 240 centres, sans compter les membres de l'Armée du Sultan. Le ministère travaille activement en collaboration avec diverses organisations régionales et internationales comme l'UNESCO, dans le but d'éliminer l'analphabétisme du Sultanat avant l'an 2000.

Les cours pour adultes sont menés parallèlement au programme d'alphabétisation depuis 1973/74, afin d'offrir des opportunités à ceux qui n'ont pas reçu d'instruction pendant leur enfance, ou qui ont été dans l'obligation pour une raison quelconque d'abandonner les études très tôt. Le nombre d'étudiants adultes dans 178 centres est passé de 1.352 au début de l'année 1973, à 9.930 l'année dernière. Le Conseil Universitaire de l'Université Sultan Qabous va introduire cette année un programme d'études post-licence dans la Faculté d'Enseignement et des Sciences Islamiques, et la Faculté des Sciences et des Arts. Le ministère a également décidé d'établir un centre moderne pour la recherche et le développement pédagogique, afin d'élever les niveaux des services éducatifs dans toutes les institutions. Le projet devrait être mis en place dans le courant de l'année.

L'université Sultan Qabous

Le couronnement du développement du système éducatif se concrétisa en septembre 1986 lors de l'ouverture de l'Université Sultan Qabous à Al Khodh, près de Mascate. L'université se divise en 6 collèges ou facultés : Enseignement et Sciences Islamiques, Sciences, Agriculture, Génie Civil, Médecine, et Arts.

À l'origine, on avait anticipé une admission d'environ 3.000 étudiants dans les différentes facultés et spécialisations. On compte aujourd'hui, cependant, plus de 3.600 étudiants dans l'université. Les filles y ont une place de choix, puisque elles représentent 65% des admissions générales.

L'Université dispose de centres de soutien interdisciplinaires, tels que le Centre Ordinateurs, la Bibliothèque qui possède un système de données informatisées en plus d'ouvrages imprimés, le Centre de Lan-

gues, le Centre Hospitalier, et le Centre de Technologie Pédagogique. Les cours sont donnés en langue arabe, mis à part les cours relatifs aux sciences qui sont donnés en anglais. Tous les étudiants reçoivent de toutes façons une formation générale en anglais.

Le Centre Hospitalier de l'Université compte 500 lits, et opère avec un effectif de plus de mille personnes, dont 200 médecins, et plus de 800 infirmiers. L'admission à l'hôpital se fait uniquement sur recommandations. L'hôpital est équipé de moyens de pronostics de pointe, et possède des départements spécialisés, comme ceux de pédiatrie, de gynécologie, d'obstétrique, de maladies internes, de chirurgie, de psychiatrie, de maladies cardiaques, et d'une clinique pour les patients sur rendez-vous. Il sert de centre de formation aux docteurs omanais qui se spécialisent.

Des logements étudiants séparés sont à la disposition des jeunes gens des 2 sexes sous la forme de petites communautés plutôt que de pensionnats. Chacune de ces communautés peut héberger 150 étudiants environ, provenant des diverses facultés. Elle est la responsabilité d'un supérieur qui sert de conseiller en matière d'ordre social, religieux, et moral. Les externes sont inclus dans ces communautés. Un Collège du Commerce et de l'Economie est sur le point d'ouvrir, et devrait recevoir ses premiers étudiants cette année.

En plus des écoles publiques, on compte aujourd'hui environ 8.000 élèves inscrits dans des établissements privés, aux 3 niveaux d'études générales. Le ministère supervise les écoles privées, afin d'y maintenir le même niveau que dans le système public.

▼ Les laboratoires de SQU (Université Sultan Qabous) sont dotés d'un équipement ultra-moderne



JEUNESSE

Dans son discours de Fête Nationale en novembre 1992, Sa Majesté le Sultan Qabous annonça que l'année 1993 serait l'Année de la Jeunesse. Il y a exactement 10 ans qu'il créait la première Année de la Jeunesse, décision qui montrait très clairement l'importance qu'il attache à la jeunesse de la nation en tant que représentante du futur, ainsi que l'intérêt personnel qu'il porte aux jeunes générations du pays, et le rôle qu'il joue dans leur développement.

L'augmentation rapide du taux de natalité, dû à l'amélioration rapide de la médecine, ajouté à la chute du taux de mortalité infantile, font que la jeunesse du pays représente une proportion grandissante de la population totale du Sultanat. Ceux qui connaissaient le Sultanat avant 1970, et qui visitèrent les villes et les villages de l'Intérieur, se souviendront d'enfants rendus à moitié aveugles par le trachome, qui s'attrapait au contact de mouches ou de poussière infectée, et d'un taux de mortalité infantile horriblement élevé à cause de la dysenterie et de la malaria. Le contraste aujourd'hui ne pourrait être plus grand. Mis à part les énormes progrès dans le domaine de la médecine, le visiteur est frappé par la bonne santé et la vivacité de la jeunesse du Sultanat. D'une façon générale les jeunes aiment s'entretenir physiquement, et participent avec ardeur à toutes sortes d'activités sportives.

En 1982, la responsabilité pour toutes les affaires concernant la jeunesse fut confiée au ministère de l'Education, et en 1986, il prit le nom qu'il a aujourd'hui. En 1989, le Conseil Supérieur de la Jeunesse approuva un plan national intégré qui multiplie les équipements et orga-

▼ Nos jeunes ont l'occasion de participer à un grand nombre d'activités mondiales pour la jeunesse. Le "Bateau pour la Jeunesse Mondiale" est accueilli à Mascate.



► Sa Majesté s'intéresse vivement à la jeunesse d'Oman. Ici, il présente la Coupe Sultan Qabous aux gagnants des championnats de football de l'an dernier.

▼ Deux petites filles, habillées du costume traditionnel, posent pour les photographes lors d'un défilé international de mode au Sultanat.

nisations à la disposition des jeunes. Cela comprenait la construction de centres de jeunesse et des sports, le soutien financier pour l'expansion des clubs existants, et l'organisation d'activités sportives et récréatives à l'échelle nationale, pour laquelle Sa Majesté fit le don d'un demi million de rials. Par décret royal en 1991, les activités de la jeunesse et des sports furent placées sous le contrôle de l'Organisation Générale des Activités de la Jeunesse et des Sports, supervisée par le Conseil des Ministres, et dont le président est Son Excellence Ibrahim bin Hamoud Al Subhi.

Son Excellence Ibrahim bin Hamoud Al Subhi a donné les grandes lignes du programme de l'Année de la Jeunesse et des Sports, et annoncé qu'il devrait stimuler la mise en route d'une stratégie efficace pour les 10 prochaines années à venir. Cette année sera le moment opportun de renforcer les sports ainsi que les activités culturelles, sociales, et artistiques. Il a précisé que l'on préparait une stratégie en 2 phases. Tout d'abord, on terminerait la construction de centres et clubs sportifs, puis on formerait les jeunes afin qu'ils puissent en faire le meilleur usage. Il expliqua également que plusieurs corps gouvernementaux se chargeraient de la formation et du développement de la jeunesse, en collaboration avec l'Organisation Générale des Activités de la Jeunesse et des Sports qui soumettra ses propositions au Conseil des Ministres.

Son Excellence Ibrahim Al Subhi a ajouté que plusieurs autres centres sportifs devraient être construits sous le plan quinquennal actuel. Un seul bâtiment général devrait probablement abriter dorénavant toutes les associations sportives, tandis que le Comité Olympique et l'Organisation Générale des Activités de la Jeunesse et des Sports dis-







poseraient de leurs propres bâtiments. On discute en ce moment des possibilités de construire un grand théâtre et un studio d'art pour la jeunesse, adjacents au complexe sportif Sultan Qabous à Bausher.

On projette également la construction d'un complexe sportif à Nizwa, semblable à ceux de Sohar et Salalah, qui, eux, devraient être agrandis. Le travail devrait commencer cette année, et être terminé l'année prochaine. D'autres projets sont en étude, comme par exemple la création de nouveaux complexes sportifs dans les régions de Sharqiya et Dhahira, ainsi que d'un certain nombre de clubs et de terrains de sports.

En décembre 1992, "Raid Gauloises" choisit le Sultanat d'Oman pour sa fameuse compétition internationale qui eut lieu sous les auspices de l'Organisation Générale des Activités de la Jeunesse et des Sports. Une épreuve pour la tête et les jambes, poussant à l'extrême les facultés mentales et physiques des participants. Chaque équipe comptait 5 membres, dont 1 femme au moins, tous de nationalités différentes, et devait traverser des terrains difficiles variés, couvrant au total une distance de 300 à 400kms avant de devoir franchir le point d'arri-



◀ Un jeune technicien de la Garde Royale d'Oman répare un instrument de musique utilisé par l'Orchestre Symphonique Royal d'Oman.

◀ Les Scouts Filles d'Oman au camp International de Jamboree en Angleterre l'année dernière.

vée en premier pour sortir gagnante. Les participants devaient escalader des montagnes, traverser des déserts à dos de chameau, se déplacer à cheval, et enfin, franchir des obstacles aquatiques en kayak.

Les jeunes Omanais se distinguent aujourd'hui dans plusieurs catégories sportives lors de compétitions régionales ou internationales, tout particulièrement en natation, en tennis, et karaté. L'équipe représentant Oman aux Jeux Paralympiques qui suivirent les Jeux Olympiques d'été de Barcelone, y obtint une place très honorable. Plusieurs équipes omanaises participeront aux Jeux Olympiques du CCG qui auront lieu en Arabie Saoudite cette année.

Scoutisme

L'histoire du Scoutisme dans le Sultanat d'Oman remonte à 1948, quand la première section de Scouts fut formée dans l'école Saidiya de Mascate. Peu de temps après, d'autres sections furent créées dans les écoles de garçons de Mattrah et de Salalah. Le Scoutisme féminin, les Guides, ne fut introduit dans le Sultanat qu'après 1970, quand on commença à l'organiser dans les nouvelles écoles pour filles. En Oman, on utilise cependant, l'appellation plus courante de Scout-Filles. L'Organisation Nationale des Scouts et des Guides a été créée en 1975 par décret royal, dans le but d'inculquer aux jeunes le sens du devoir, de la confiance en soi, des responsabilités, et du civisme. En 1983, à l'occasion des célébrations de la Fête Nationale, Sa Majesté le Sultan Qabous fut intronisé Chef Scout en honneur du vif intérêt qu'il porte au mouvement.

Les scouts et guides sont encouragés à participer aux projets visant à aider la société, dont l'un des plus gratifiants est l'organisation d'un stage annuel pour les handicapés, avec la coopération du Comité Omanais pour les Soins aux Handicapés. Cela fait partie de la politique du Gouvernement qui s'efforce de trouver un emploi aux handicapés afin de leur assurer une vie plus digne, plus stable, et qui leur permet d'apporter leur propre contribution à la société. Ces stages connaissent un tel succès, que les handicapés des autres états membres de l'AGCC souhaitent y participer.

L'Organisation Nationale des Scouts et des Guides cherche à s'agrandir, et encourage la formation de nouvelles sections dans les écoles à tous les niveaux scolaires. L'Organisation fournit les uniformes, les badges, et autre équipement. Elle supervise également la formation des chefs de sections et leur développement. Les statistiques prouvent que les effectifs augmentent dans les 2 sections du mouvement qui compte aujourd'hui plus de 10.000 membres.

Oman prit part à la 32^{ème} Conférence du Scoutisme en juillet 1990, à laquelle participèrent plus de 1.000 scouts de 132 pays, et fut félicité durant la 19^{ème} Conférence des Scouts Arabes au Caire. En février 1992, le 4^{ème} Navire pour la Jeunesse du Monde, organisé par le gouvernement japonais fit escale à Mina Qabous. A bord, se trouvaient plus de 185 jeunes, dont 20 Omanais. En plus des sites pittoresques du Sultanat, les groupes de jeunes visitèrent l'Université Sultan Qabous, où ils participèrent à diverses activités sportives et culturelles.

L'Organisation Nationale des Scouts et des Guides est sur le point d'ouvrir un camp à Al Mladah, dans le wilayat de Musana'a. Un comité est chargé de planifier et superviser l'exécution des diverses phases du projet, comme l'équipement, les différents services, les centres d'activités, et la création d'un siège. Les travaux sont déjà en cours, et le centre devrait pouvoir recevoir plus de 1.000 scouts durant les camps annuels des vacances d'été.

SANTE

En 1970, les services médicaux en Oman se limitaient à un seul hôpital payant à Mattrah, géré par une mission Américaine, et à quelques simples cliniques éparpillées dans le pays. Il n'y avait pas de docteurs omanais. Le seul médecin omanais qualifié exerçait à l'étranger, et ne retourna en Oman qu'après l'accession au pouvoir de Sa Majesté le Sultan Qabous, pour devenir le premier ministre de la Santé. Aujourd'hui, 90% de la population sont couverts par les services très complets du ministère de la Santé, tandis que des centres mobiles de médecine rurale soignent le reste de la population.

Le but du ministère de la Santé est de couvrir directement la totalité de la population avant l'an 2000.

En 1993, on trouve des hôpitaux dans tous les principaux centres de population, avec un total de 49 hôpitaux et de 96 centres médicaux.

L'installation de polycliniques, qui procurent à la fois, des soins de base et un service spécialisé pour les consultations externes est un concept innovateur : De telles polycliniques ont récemment été établies à Musannah, Birka, Shinas et Suwaiq. En 1992, 12.636 personnes travaillaient dans le service médical et 52% d'entre elles étaient omanaises. Dans la même année, on comptait un total de 1.167 docteurs omanais. Pendant ce temps, la faculté de médecine de l'Université Sultan Qabous forme les futures générations de médecins omanais. Les premiers étudiants à obtenir leurs diplômes de cette université sortiront cette année. Ceux-ci, ajoutés à ceux qui font leurs études à l'étranger, devraient produire un total de 50 nouveaux médecins par an. Ce chiffre devrait monter à 80 d'ici 1997 et à plus de 100 d'ici l'an 2000.

En septembre 1991, cinq nouvelles écoles d'infirmierie ont été ouvertes à Nizwa, Salalah, Sohar, Sur et Tanam, qui offrent une formation de trois ans aux diplômés des écoles secondaires de chacune de ces régions. Leur plus grand succès a été de parvenir à attirer des étudiants de petites localités, qui, autrement, n'auraient pas eu l'opportunité de s'engager dans cette profession.

De surcroît, l'Institut des Sciences Médicales de Mascate, récemment agrandi, a depuis l'an dernier une admission annuelle de 190 étudiants. Ainsi, à partir de 1994, plus de 200 infirmiers et infirmières seront diplômés chaque année. Le taux d'Omanisation dans cette profession est donc estimé à 17% d'ici la fin de 1995, et à 40% d'ici l'an 2000.

Dans le domaine de la pharmacie, l'Institut d'Assistants Pharmaciens a été créé en 1991 avec une admission annuelle initiale de 30 élèves. Les premiers étudiants à obtenir leurs diplômes sortiront au début de l'année 1994. On estime que le niveau d'Omanisation pour les pharmaciens atteindra 30% à la fin de 1995.

L'Institut Omanais de la Santé Publique a commencé à former des aide-soignants en 1991, avec une admission de 30 étudiants; ceux-ci obtiendront également leurs qualifications au début de l'année 1994. Leur taux d'Omanisation devrait atteindre 82% à la fin de 1995.

En ce qui concerne les autres professions paramédicales (laboratoire, radiographie, kinésithérapie), l'Institut des Sciences Médicales continuera à former entre 15 et 25 étudiants par an dans chaque profession. Les buts fixés pour l'Omanisation de ces disciplines est de 33% pour les laborantins et de 39% pour les manipulateurs de radiographies.

► Une technicienne omanaise au travail dans un laboratoire de l'Hôpital Royal.



Du fait d'un manque d'hygiène élémentaire, le trachome, la dysenterie, la tuberculose et la malaria étaient fortement répandus en 1970. Le taux de mortalité, particulièrement de mortalité infantile, était extrêmement élevé à cause de l'absence quasi totale d'équipement médical. Les épidémies de grippe et de rougeole étaient un véritable fléau pour des communautés entières, tout particulièrement pour les tribus bédouines. Aujourd'hui on considère les dépenses dans ce domaine tellement vitales que lorsqu'il a été nécessaire d'imposer des restrictions budgétaires sur les dépenses publiques, comme par exemple, après l'effondrement des cours du pétrole en 1986, le budget pour la Santé Publique est demeuré pratiquement inchangé.

La prévention est considérée comme primordiale par les services médicaux. A ce titre, de grands progrès ont été accomplis pour l'immunisation des enfants. A la fin de l'année 1991, dans le cadre de l'expansion du programme d'immunisation, 92% des enfants d'un an étaient vaccinés contre la tuberculose, 94% contre la diphtérie et la polio, et 96% contre la rougeole; 97% des femmes enceintes étaient également vaccinés contre le tétanos.

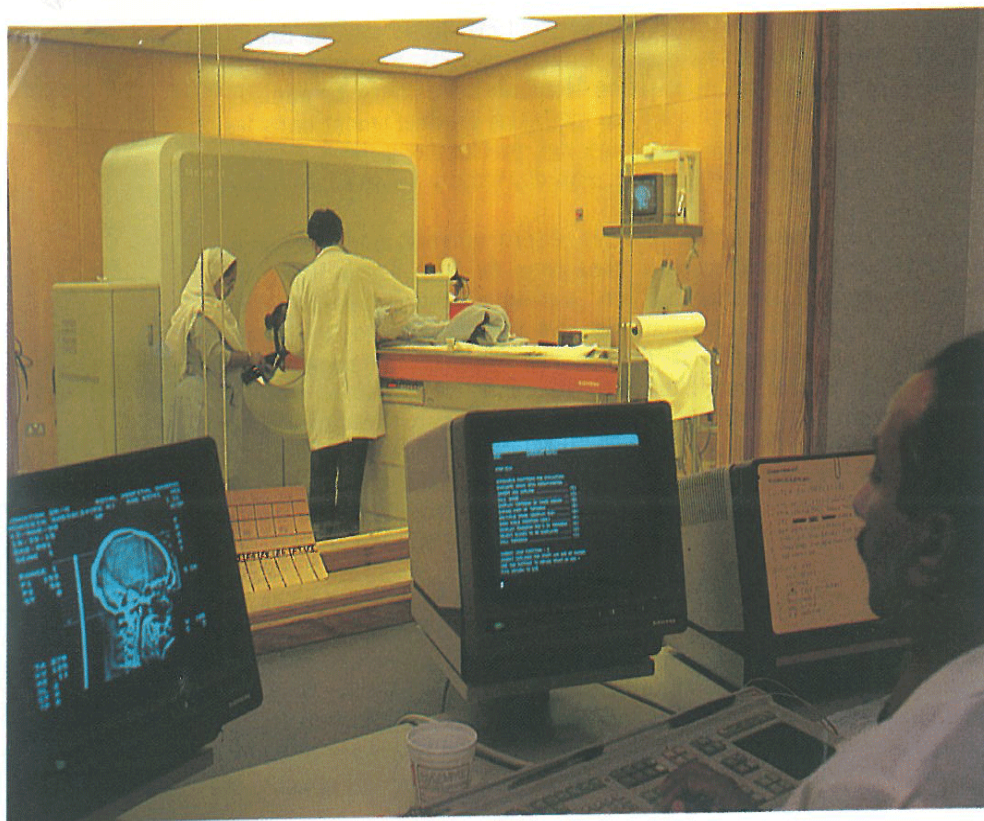
Le succès de ces programmes a été tel, que l'on ne relève plus que très rarement des cas de pneumonie ou de rougeole en Oman. Beaucoup de progrès ont également été faits en ce qui concerne la prévention de la polio et du tétanos chez les nouveau-nés. La seule maladie qui semble résister obstinément aux efforts du Service de la Santé est la diarrhée infantile: Quelques 300.000 cas ont été relevés dans les cliniques cette année, un chiffre qui reste plus ou moins constant depuis 1985. Le Dr. Elbualy du ministère de la Santé pense que la pollution des eaux en zones rurales est la cause de ces crises de diarrhée. Cependant, le nombre de décès dus à la maladie a considérablement diminué, à tel point que ces cas ne sont plus que rarissimes.

L'une des réussites du Département de la Médecine Préventive du ministère de la Santé a été le programme contre la cécité, lancé afin de combattre le trachome, une maladie infectieuse des yeux qui, si elle n'est pas traitée, rend le sujet aveugle. Le trachome était considéré comme un fléau dans les villages septentrionaux d'Oman car il pouvait atteindre les enfants dès leur premier âge. On repère désormais les enfants atteints grâce aux examens de dépistage organisés systématiquement dans les écoles ou dans les villages. Des progrès constants sont faits pour supprimer cette maladie. Au cours des six premières années de ce programme de lutte contre la cécité, le taux de trachome léger est tombé de 35% à 10% dans la communauté en général, et de 32% à 8% chez les enfants scolarisés. Les trachomes modérés et sérieux sont aussi tombés de 10% en 1984 à 7% en 1991 dans la communauté, et de 9% à 3% chez les enfants scolarisés durant la même période. Le trachome est propagé par les mouches porteuses de poussière infectée. L'hygiène dans les communautés est, par conséquent, d'une importance capitale pour l'élimination définitive de cette maladie.

Sa position géographique et son climat rendent Oman vulnérable à la malaria, plus particulièrement après les périodes de grosses pluies. Aussi le ministère de la Santé considère-t-il la campagne contre la malaria comme un aspect majeur de son action et de ses responsabilités. La malaria reste un problème de santé à traiter dans le Sultanat.

Le développement de l'irrigation agricole dans les zones rurales a encouragé la reproduction du moustique anophèle porteur de malaria, et donc augmenté le risque de la maladie.

La division appelée Contrôle Agent Vecteur avait, en 1970, créé son



▲ Un scanner ultra-moderne en opération dans l'un des hôpitaux d'Oman.

service anti-malaria. Cette section a, depuis, subi de nombreux changements, pour finalement devenir en 1990 un département indépendant, le Département de l'Élimination de la Malaria.

Ce département est aujourd'hui responsable de l'organisation, la planification, le contrôle et l'évaluation des opérations anti-malaria, fondées sur l'épidémiologie de la maladie. Ces opérations sont menées à bien dans chaque région grâce à un réseau, monté en 1991, de 68 centres de Santé Publique et 13 centres de Contrôle Malaria. Les communautés augmentent leurs efforts et prennent de plus en plus conscience de ce problème de santé grâce à l'éducation par les médias. Les ministères de l'Agriculture, de l'Éducation, de l'Intérieur et de la Défense coordonnent également leurs efforts dans cette lutte contre la malaria.

Sous la direction de S.E. Dr. Ali bin Mohamed bin Mosa, ministre de la Santé, les objectifs de la campagne anti-malaria ont été redéfinis de la façon suivante:

- 1- Réduire la mortalité et la morbidité causées par la malaria.
- 2- Éliminer définitivement la maladie dans le Sultanat.

Une campagne expérimentale d'élimination de la malaria qui a été mise en route dans les régions de l'est en juillet 1991 est en bonne voie de progression. La méthode la plus utilisée est le traitement chimique, par pulvérisation, chaque semaine, de tous les sites de reproduction du moustique anophèle. Les ouvriers sont choisis localement, ce qui évite une trop grande dépendance des transports, donne un sens des responsabilités à chaque ouvrier, et engage de façon directe la communauté concernée. Les résultats, un an à peine après le début de cette campagne d'élimination, sont tout à fait prometteurs. Malgré de grosses

pluies durant le premier quart de l'année 1992, le nombre de cas de malaria dans les régions de l'est a diminué de 88%, bien plus que le chiffre de 50% fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Le ministère de la Santé compte appliquer ces méthodes graduellement dans les autres régions du Sultanat au cours des prochaines années à venir, selon un programme systématique, afin d'atteindre l'objectif de totale élimination.

Les cas de malnutrition chez les jeunes enfants, dans le passé, étaient élevés, particulièrement chez ceux de 3 et 4 ans. C'est un problème auquel, aujourd'hui on s'attaque énergiquement. Des enquêtes ont révélé qu'environ 15% des enfants en âge préscolaire souffraient de malnutrition due à une alimentation pauvre en protéines. Il semble que l'une des causes de ce problème soit les "Aliments Minutes". Pour vaincre ce problème, le ministère de la Santé a émis une Carte de Santé pour enfants en juillet 1990, qui suit la croissance de l'enfant et peut ainsi indiquer clairement s'il souffre de malnutrition.

La première école omanaise d'Infirmierie a été ouverte en 1971, et sa direction a été ensuite assurée par l'Institut des Sciences Médicales à Wattayah, ouvert en 1982. Dans le but d'accélérer l'Omanisation de ses services, le ministère de la Santé a créé les 5 écoles d'infirmierie, mentionnées précédemment, de Salalah, Sur, Ibri et Sohar. Les diplômés des écoles secondaires y étudient pour une durée de 3 ans. Une fois qualifiés, ils sont employés par l'un des centres médicaux du pays. Le ministère a aussi créé 2 instituts supplémentaires disposant d'une diversité de spécialisations: L'Institut Omanais de la Santé Publique, et l'Institut d'Assistants Pharmaciens.

Ces derniers travaillent avec l'Institut de Sciences Médicales de Wattayah qui a agrandi ses locaux en décembre 1992. Il pourra dorénavant, comme on l'a dit précédemment ouvrir ses portes à 190 étudiants, au lieu de 70 seulement comme dans les années précédentes. Le joyau du ministère de la Santé est l'Hôpital Royal. Remarquablement bien équipé, il a été inauguré en 1987 par Sa Majesté le Sultan Qabous qui en faisait don à son peuple. Cet hôpital ultramoderne met à la disposition des Omanais les techniques les plus récentes et les plus sophistiquées en matière de soins médicaux. Il possède 630 lits, 30 appareils de soins spécialisés pour nouveau-nés, ainsi qu'un important service pour les urgences et les accidents graves. En ce qui concerne les soins cliniques, l'hôpital dispose de départements d'obstétrique, de gynécologie, de médecine et chirurgie pédiatrique, de chirurgie générale, de néphro-urologie, de médecine générale, de cardiologie, de gastroentérologie, d'endocrinologie et d'orthopédie. Il possède également des services de radiodiagnostic, de pathologie, de kinésithérapie et de rééducation. L'hôpital dispose aussi de la technologie nécessaire à la chirurgie à cœur ouvert. Une première opération réussie a été effectuée sur un enfant de 12 ans en décembre 1990. Cette opération représentait un succès considérable dans le traitement des maladies cardiaques à un stade avancé. L'hôpital est aujourd'hui doté d'un bloc opératoire et d'une salle de réanimation spécifique aux soins post-cardiaques, comprenant 4 lits, une sonde et des appareils de soins cardio-vasculaires. Ce matériel médical est à présent comparable à celui des hôpitaux les plus modernes au monde. Depuis 1990, 256 opérations à cœur ouvert ont été effectuées, et leur nombre devrait progressivement monter jusqu'à 500 par an.

La première transplantation rénale dans le Sultanat a eu lieu à l'Hôpital Royal en décembre 1988. Depuis, on compte une moyenne de 6 greffes par an dans cet hôpital, soit 21 greffes au total à la fin de septembre 1992. En octobre 1992, l'hôpital de l'Université Sultan Qabous a réussi sa première transplantation rénale dans le cadre d'un programme national de collaboration avec l'Hôpital Royal.

En ce concerne les services psychiatriques, l'Hôpital Ibn Sina à Mascate était jusqu'en 1992, le seul endroit où l'on traitait les malades internés, tandis que l'Hôpital Qabous de Salalah soignait les patients externes, ainsi que, depuis 1990, des centres régionaux qui offraient un service de conseils et de seconde opinion. De nombreux développements sont en projet dans le but d'une amélioration des services de psychiatrie. Les nouvelles polycliniques auront un département psychiatrique pour consultations externes. Leur personnel sera nommé par le psychiatre de la région. On reconstruit l'Hôpital Ibn Sina cette année, pour en faire un établissement psychiatrique spécialisé de 260 lits qui puisse répondre aux besoins des différents patients. Ce sera également un centre hospitalier universitaire qui, grâce à ses salles et son équipement spécialisés, pourra accueillir les étudiants en psychiatrie, en infirmerie et les étudiants en médecine. Un département psychiatrique de 25 lits est prévu pour l'Hôpital Qabous de Salalah. De cette façon, les cas aigus et les cas d'urgence dans le gouvernorat de Dhofar pourront être traités sur place.

▼ Une petite fille en traitement de rééducation durant sa convalescence.



Selon les directives du quatrième plan quinquennal, on construit en ce moment un nouvel hôpital régional de 200 lits à Ibri, qui devrait pouvoir ouvrir ses portes l'an prochain. On vient d'achever les plans détaillés pour un hôpital régional de 300 lits à Sohar, et de 250 lits à Nizwa, dont la construction devrait commencer en 1993. Celle d'un hôpital régional de 200 lits à Sur est prévue pour 1994.

Des travaux d'agrandissement vont être faits cette année dans les 2 hôpitaux régionaux de Musandam, dont une possibilité de 50 lits de plus pour l'Hôpital Khasab. L'Hôpital Qabous de Salalah aura également 150 lits de plus après les travaux prévus pour l'année prochaine, tandis que l'hôpital de Masirah compte à présent 30 lits de plus. Le plan couvre également la construction de 12 nouveaux centres médicaux. Sept d'entre eux seront équipés de tables d'accouchement, et les maternités de 9 centres déjà existants seront modernisées. On vient d'achever la construction de 3 nouveaux centres à Wadi Hitam, Wadi Al Ain et Wadi Aahin. L'Hôpital Khoula de Mascate devrait obtenir 150 lits de plus, afin de pouvoir répondre aux besoins croissants du département de neurochirurgie et des brûlés. Un nouvel hôpital de 24 lits devrait être construit pour le Jebel Akhdar, un autre de 30 lits à Mirbat dans le Dohfar et enfin un dernier de 50 lits à Dibba à Musandam. Les travaux sont déjà en cours à Jebel Akhdar. La construction des 2 autres hôpitaux est prévue pour 1995.

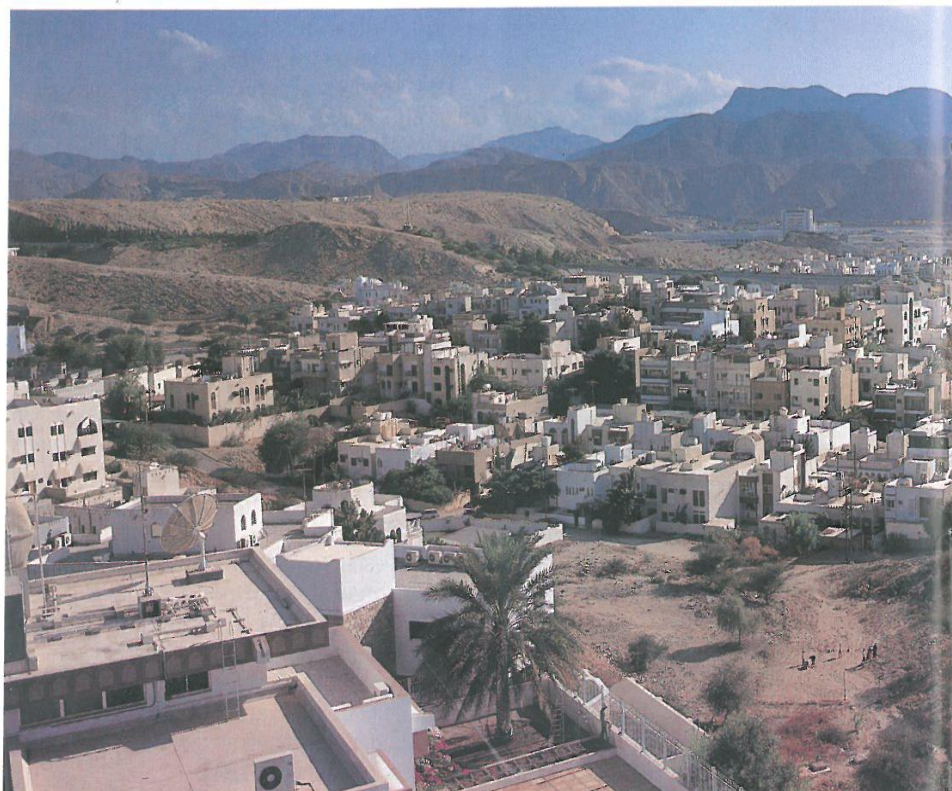
LOGEMENT

La qualité du logement reflète le niveau de vie d'un pays, et le bien-être de son peuple. Cela n'a jamais été aussi évident que dans le Sultanat d'Oman. Le logement a été, et est toujours l'une des priorités majeures du gouvernement de sa Majesté le Sultan Qabous. Dès le début du développement immobilier il y a 23 ans, le gouvernement insista sur une politique réfléchie de construction de logements, de façon à incorporer le style traditionnel au moderne, soucieux de préserver la culture omanaise tout en offrant les avantages d'un équipement moderne aux citoyens omanais. On peut aujourd'hui voir les fruits de ces efforts de part le Sultanat.

A l'origine, le logement concernait le ministère des Terres et des Affaires Municipales, mais, à la fin de 1984, un décret royal créa le ministère du Logement pour remplir cette tâche. Le ministère actuellement situé à Ruwi, va bientôt être déplacé pour s'installer dans un très beau bâtiment aujourd'hui en fin de construction à Al Khuwair, où il sera plus près des autres ministères avec lesquels il collabore.

Le taux de construction de logements s'est accru rapidement après un départ plutôt modeste en 1973, où on ne comptait que 73 maisons

▼ Un panorama de maisons modernes. Toutes sont conformes aux styles omanais traditionnels.

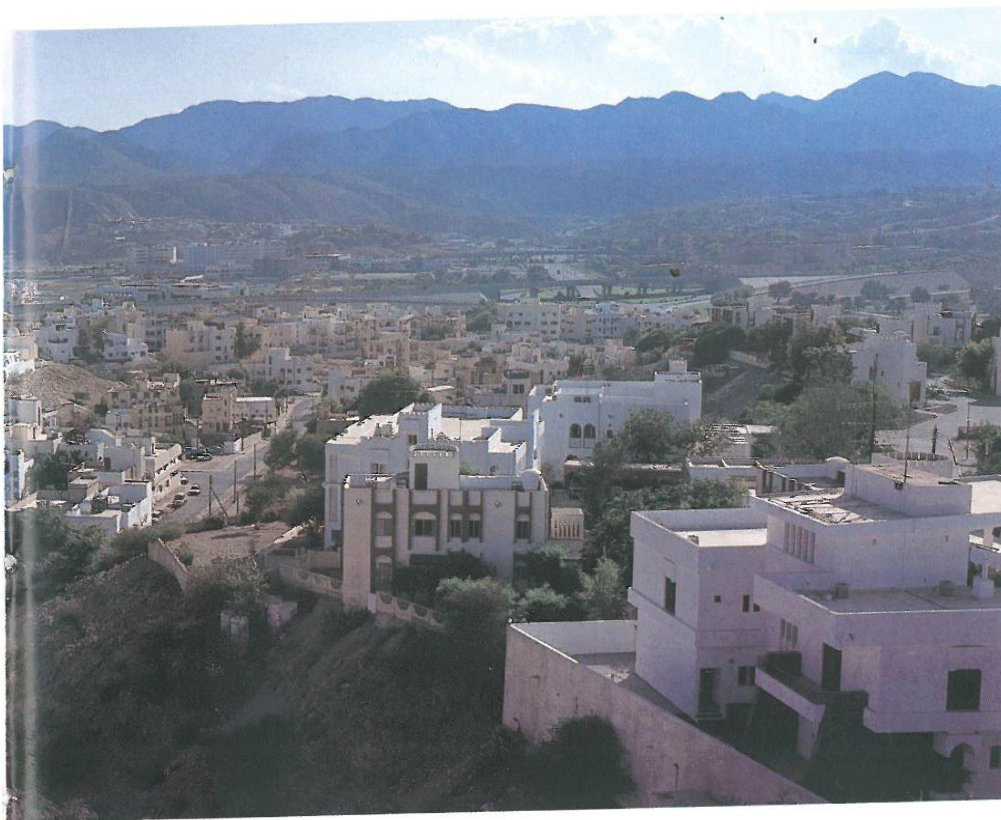


terminées. A la fin du 3ème plan quinquennal en 1990, on avait achevé la construction de 7.754 maisons. Dès le début, les différents ministères concernés par le logement ont collaboré et coopéré, et se sont tout particulièrement efforcés de loger les plus démunis.

Un postulant pour un logement doit remplir les conditions suivantes:

- 1 Etre de nationalité omanaise, ou être naturalisé depuis au moins 3 ans avant sa demande.
- 2 Ne pas être âgée de moins de 21 ans et plus de 50 ans, à moins qu'il soit prouvé qu'il est le seul soutien de famille.
- 3 Ne doit participer à aucun autre projet dans le Sultanat qui lui donne droit de construire, d'acheter, ou d'obtenir un logement.
- 4 Ne pas être seul propriétaire d'un autre logement.
- 5 Etre citoyen du wilayat ou gouvernorat dans lequel se trouve le logement.
- 6 Ne pas avoir un revenu excédant 3.000 rials par an.
- 7 Ne pas avoir reçu de terrain du gouvernement pour y construire un lieu d'habitation.

Entre janvier et septembre 1992, 164 habitations d'état ont été distribuées à Sur, Nizwa, Ibri, Buraimi, Musandam, Sohar, et

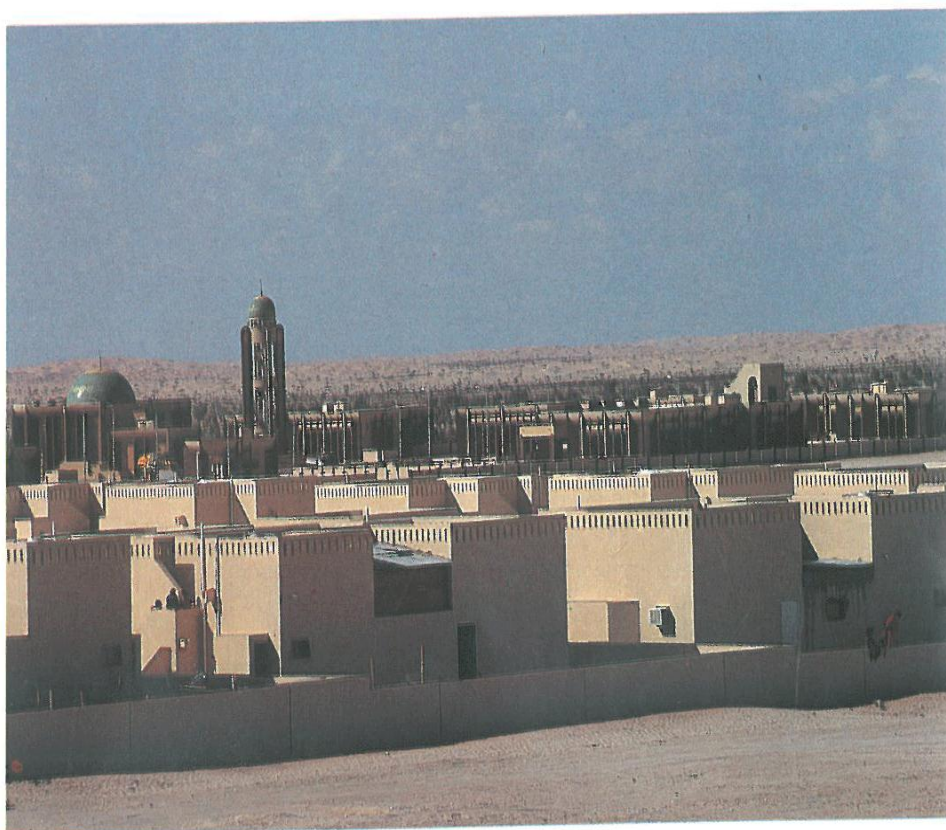


Mascate. Plus de 266 autres logements ont été alloués dans d'autres régions à l'occasion de la fête nationale en novembre. Dans le cadre du logement social, le gouvernement fournit l'infrastructure telle que routes, eau, électricité, et les résidents ne paient qu'un loyer mensuel de 25 rials pour le coût de la maison. Le coût moyen de chaque habitation s'élève entre 14.000 et 16.000 rials. Le but du gouvernement est de fournir un logement décent à tous d'ici l'an 2000. Afin d'atteindre cet objectif, on met au point les stratégies de la politique de construction qui devraient être réalisées durant le 4ième plan quinquennal.

Entre janvier et la fin de septembre 1992, 52.000 terrains ont été estimés, délimités, et assignés au public pour des utilisations multiples. Le ministère a également mis en adjudication 22 offres pour sociétés et bureaux de consultants spécialisés en photographie aérienne, cartes, délimitation, cadastre et nivellement.

Afin de procurer un logement aux familles disposant de revenus faibles, l'Oman Housing Bank, une société par actions, a été créée en 1977. Son activité principale consiste à accorder des prêts aux Omanais pour construire, acheter, restaurer, ou agrandir une propriété, ou encore pour acheter et terminer les travaux d'une maison inachevée. Les particuliers disposant de revenus mensuels s'élevant entre 131

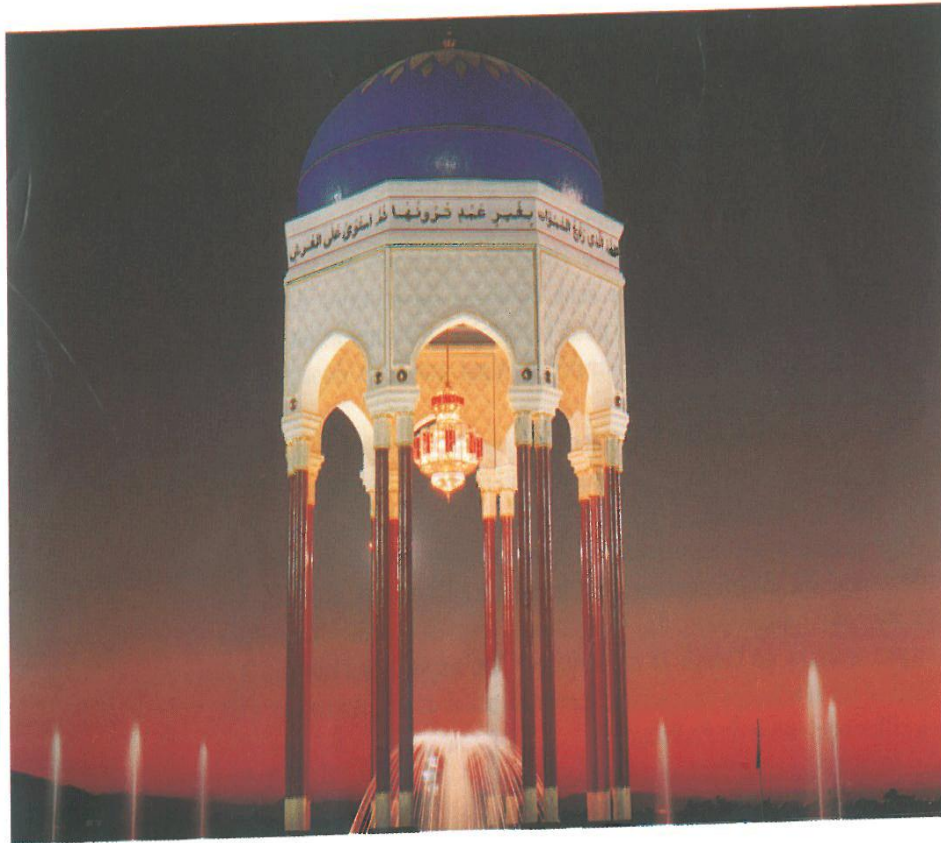
▼ Logements
construits
récemment pour
des familles de
bédouins.



rials et 250 rials peuvent obtenir un prêt net d'intérêts d'une valeur maximale de 15.000 rials pour leur permettre de construire un logement moderne; les personnes dont les revenus mensuels ne dépassent pas 130 rials ont droit à des dons non remboursables. Les réglementations d'emprunts sont suffisamment flexibles pour permettre aux familles de construire des habitations convenables dans les lieux et styles qui leur conviennent. Le particulier qui n'a pas droit à un logement parce qu'il a déjà reçu un terrain de construction de l'Etat, a actuellement droit à un emprunt net d'intérêts lui permettant de construire une habitation sur son terrain. La réponse à ces nouvelles opportunités a été très positive.

L'Oman Housing Bank projette d'augmenter le plafond limite des emprunts à 40.000 rials au lieu des 35.000 rials actuels. On parle également d'élever de 1million de rials la somme allouée à la banque pour ses prêts par le gouvernement selon les accords du plan actuel, afin qu'elle atteigne 25 millions de rials d'ici l'an 2000. La banque compte baisser ses taux d'intérêts jusqu'à 1 et 7% selon les revenus mensuels de l'emprunteur, au lieu des 7 à 9% actuels. La période de remboursement passerait à 19 ans pour tous les emprunteurs dont les salaires mensuels ne dépassent pas 800 rials. Pour ceux dont les revenus excèdent ce chiffre, la période de remboursement serait de 14

▼ L'architecture omanaise classique est préservée avec soins.



ans telle qu'elle est aujourd'hui. On utiliserait une nouvelle façon de calculer les intérêts qui n'inclurait pas les intérêts forfaitaires. Le gouvernement se porterait garant d'un dividende de 6% sur le capital, et couvrirait les pertes dans le cas où la banque ne ferait pas les bénéfices suffisants pour couvrir elle-même la somme. Le 4^{ème} plan quinquennal a accordé à la banque une subvention de 30 millions de rials qui lui permettra de couvrir cette baisse des taux d'intérêts.

L'une des tâches du ministère du Logement consiste à restaurer et améliorer les maisons anciennes et délabrées grâce à son Programme d'Assistance Logement. Avec les crédits alloués à ce programme, le ministère vient en aide aux catégories sociales d'Omanais qui du fait de leur inéligibilité ne bénéficient pas de l'Assistance Logement, ni du système de prêts de l'Oman Housing Bank. Les conditions fixées pour une assistance au logement donne priorité aux chefs de famille qui ont été victimes d'un désastre naturel, puis aux familles qui dépendent des allocations de la Sécurité Sociale fournies par le ministère des Affaires Sociales, ainsi qu'à celles qui ne perçoivent qu'un revenu modeste ne dépassant pas 150 rials par mois. L'aide est fournie sous la forme d'une somme forfaitaire garantie par l'Etat dont le plafond est de 6.000 rials. Les vieux édifices peuvent avoir une importance historique du point de vue du patrimoine national, par exemple des modèles d'architecture à caractéristiques spéciales. Ce type de bâtiments est soigneusement conservé.

Afin de permettre aux citoyens des wilayats de conduire leurs affaires avec efficacité et facilité, il a paru essentiel d'adopter une politique de décentralisation; c'est pourquoi le ministère du Logement a établi des Directions du Logement dans les différentes régions du Sultanat. Il existe également une Direction Générale du Logement dans le Dhofar. Ces Directions sont équipées de services d'experts géomètres, de sections d'études pour les projets de population, et les questions financières et administratives, ainsi que d'un département du cadastre.

En 1992, la Banque du Logement a, pour la première fois, décidé d'offrir des prêts aux employés du ministère de la Défense et de la Police Royale Omanaise.

Une planification minutieuse est bien entendu essentielle dans un programme du développement du logement. Dans cet objectif, les experts du ministère du Logement suivent une formation complémentaire en Oman et à l'étranger. Un expert de l'UNESCO a organisé un séminaire consacré à la conservation et à la remise en état des villes anciennes du Sultanat.

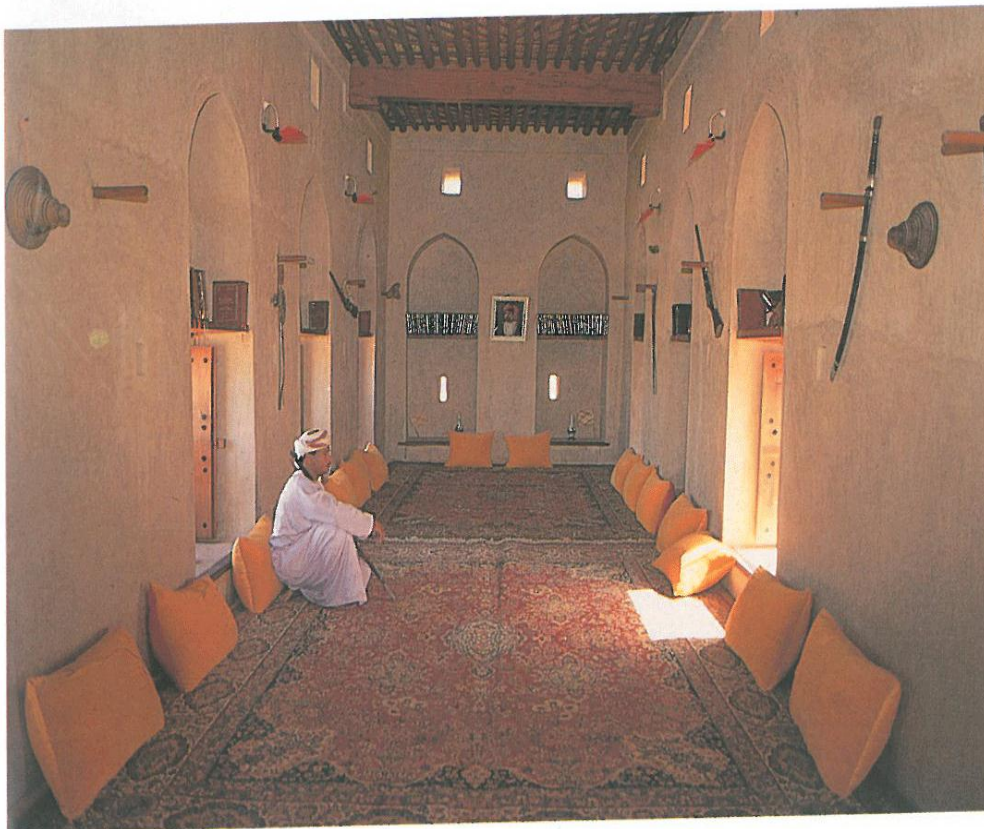
PATRIMOINE NATIONAL ET CULTURE

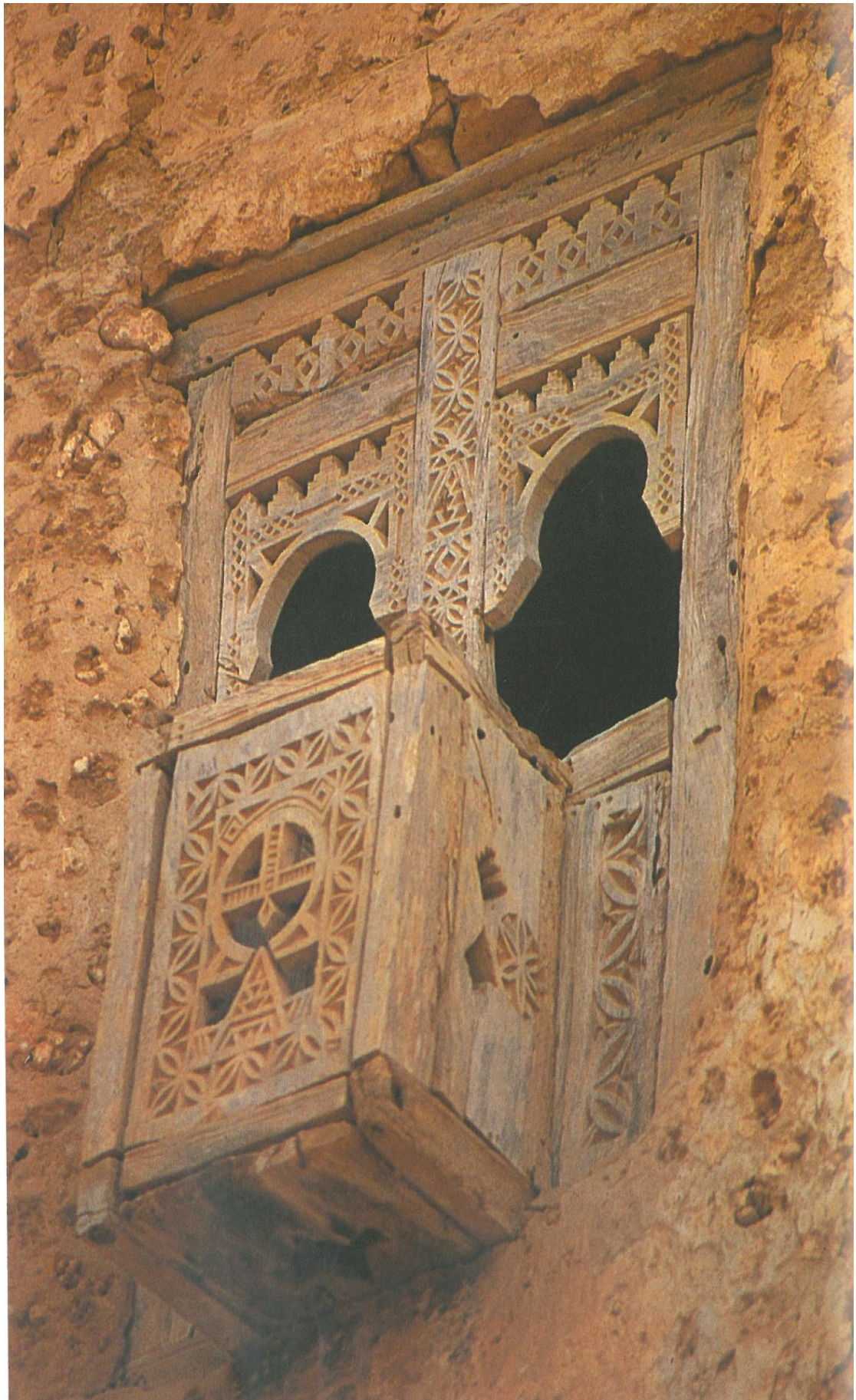
Le peuple omanais a toujours été très conscient et fier de son patrimoine national. Sa Majesté le Sultan Qabous a d'ailleurs tenu à créer le ministère du Patrimoine National et de la Culture dès son accession en 1970 (fait presque unique au monde), et a mis un membre de la famille royale à sa direction, Son Altesse Royale Sayid Faisal bin Ali Al Said.

Les responsabilités du ministère sont de préserver et de restaurer des bâtiments historiques très nombreux en Oman, encourager l'artisanat traditionnel, rassembler et compiler les livres sur l'histoire du pays et les vieux manuscrits, créer des musées, et organiser les recherches et fouilles des sites historiques. Le ministère est en contact permanent avec les organisations comme l'UNESCO qui protège le fort massif de Bahla et la Nécropole de Bat, et qui les a nommé sites du patrimoine mondial. Le ministère a fait une demande pour que les ruines de la vieille cité de Qalhat et le site de Jidat al Harasis où l'on élève les oryx jouissent de la même protection.

La restauration des vieilles citadelles, des forts, et des bâtiments anciens a été une entreprise considérable, qui représente l'une des plus

▼ L'intérieur du fort de Nakhl restauré récemment.





remarquables réussites du ministère. Beaucoup de ses sites sont aujourd'hui considérés comme des attractions touristiques; un exemple notable est le château de Jabrin, bâti à l'origine par Bilarub bin Sultan au 17^{ème} siècle, en tant que palais résidentiel. C'est l'un des trésors de l'architecture omanaise, dont la restauration a été effectuée avec le plus grand soin. On peut également nommer le fort de Nizwa, ancienne capitale d'Oman, et le magnifique fort de Rostaq, une autre ancienne capitale, dont la majesté domine et protège les approches du grand massif de Jebel Akhdar. A Mascate, les 2 forts de Mirani et Jelali, comme en équilibre sur la hauteur de leur rocher, et qui dominent la baie de Mascate et l'enceinte de la cité, ont également retrouvé leur splendeur passée, de même que le fort dressé sur son pinacle de pierre au dessus de la ville voisine de Mattrah. Plus loin sur la côte de Batinah, le fort de Sohar a été remis en état, avec ses grosses tours carrées, comme au temps où il jouait un rôle important dans l'histoire d'Oman. Bien d'autres forts ont été restaurés au cours de ces dernières années, et le travail continue. Le ministère entreprend de restaurer un certain nombre d'entre eux avec l'aide du gouvernement marocain, selon un accord signé en 1983. Le fort imposant de Bahla sera l'un d'entre eux.

◀ Une vieille
fenêtre à Salalah.

▼ Le fort de
Sohar, ouvert
récemment en
tant que musée.

Oman compte beaucoup d'autres beaux bâtiments dignes d'être préservés. Parmi ceux déjà rénovés, on peut citer Sayid Nadir et Sayida Muzna dans la vieille ville de Mascate, ainsi que Bait Fransa





restaurée et inaugurée l'an dernier comme musée Franco-Omanais par Sa Majesté le Sultan Qabous et le président français François Mitterrand. Un autre très beau bâtiment à qui l'on a rendu toute sa splendeur est l'ancienne résidence de Suleiman bin Himyar, située aux pieds du Jebel Akhdar, à Birkat al Mawz.

Le ministère donne également de l'importance à l'acquisition de documents et d'anciens manuscrits et à leur préservation. Il possède aujourd'hui plus de 4.000 manuscrits de jurisprudence, d'interprétation du Coran, de poésie, d'astronomie, de littérature, et d'histoire. Le plus vieux d'entre eux date de l'année 1240 après j.c.. Un grand nombre de documents rares semblables sont encore en la possession de familles qui, dans certains cas, hésitent à s'en défaire.

Parmi les musées placés sous la responsabilité du ministère, on trouve le Musée National de Qu'rum près de Mascate, qui attire plusieurs milliers de visiteurs chaque année. Il y a aussi le Musée d'Histoire Naturelle adjacent au ministère, qui a reçu plus de 18.000 visiteurs l'an dernier dont une grande proportion étaient des enfants. Superbement bien agencé, le musée, établi en 1985, vient à peine d'être achevé, et met l'accent sur la préservation de l'environnement. Toutes les espèces d'animaux sauvages d'Oman, comme le léopard et le chat du désert y sont exposées; on y trouve également un arbre fossilisé, une collection de coquillages, et une salle dédiée aux baleines. Un musée de type différent dont le ministère est également responsable est le Musée

▲ Squelette
d'une baleine
dans la nouvelle
Salle des Baleines
du Musée
National
d'Histoire
Naturelle.

des Enfants, ouvert à la fin de 1990. C'est un centre des sciences pour enfants, où ils peuvent venir individuellement ou accompagnés en groupes. Il est très apprécié du public, et attire environ 3.000 enfants chaque mois.

Le beau musée dans le fort de Sohar est un autre exemple significatif des musées du Sultanat. Il met en exergue le rôle que la ville de Sohar a joué dans l'histoire de la navigation du Sultanat, ainsi que dans le commerce maritime avec les pays étrangers.

Le Centre Culturel de Salalah, ouvert en 1990, est un autre succès du ministère. Il possède une bibliothèque de 10.000 volumes, et organise des expositions d'art et des concours. Les écoles peuvent y organiser des visites dans le cadre de leur programme académique. Des expositions d'artisanat y ont lieu, et un cercle littéraire s'y rencontre régulièrement.

Afin d'encourager la lecture, et de permettre aux citoyens omanais d'avoir accès à la littérature, le ministère a mis en service un nombre de librairies mobiles. Des camions climatisés, équipés comme des bibliothèques sillonnent les régions du pays, dans le but de procurer aux Omanais les livres que, sans eux, ils ne pourraient obtenir qu'après de longs voyages jusqu'à la ville la plus proche.

Une autre tâche du ministère est de faire connaître le patrimoine d'Oman aux pays étrangers en organisant des Semaines Culturelles. Il monte des expositions qui mettent en valeur l'artisanat du Sultanat, ses objets et trésors archéologiques, ses manuscrits, etc.... Ces semaines Culturelles ont eu lieu dans plusieurs pays arabes, ainsi qu'en Europe et en Asie avec le plus grand succès.

La contribution du Sultanat à Expo'92 à Séville en Espagne, fut très appréciée par le public. Il s'agissait d'un pavillon de 200 mètres carrés comprenant 2 dômes. Le premier était le Dôme du Patrimoine, le second, le Dôme de la Renaissance. Le Dôme du Patrimoine consistait en 11 sections: Préhistoire, premiers navires, méthodes de navigation, routes du commerce, les trésors du commerce, l'encens, les forts et l'architecture, le Falaj, le peuple, et la terre. Le Dôme de la Renaissance reflétait la vie quotidienne en Oman aujourd'hui. Il donnait au visiteur une vue générale du phénomène de développement qui se déroule en Oman depuis l'accession au pouvoir de Sa Majesté le Sultan Qabous.

L'an dernier, un certain nombre de découvertes archéologiques furent faites à travers le Sultanat; la plus importante d'entre elles est sans aucun doute la découverte du site de l'ancienne cité d'Ubar, en bordure du désert dans la Gouvernorat du Dhofar. L'existence d'Ubar était connue des archéologues grâce à des documents historiques vieux de plus de mille ans, et la poursuite des fouilles devrait dévoiler beaucoup d'autres détails intéressants, on pense cependant que la cité était le centre du commerce de l'encens, l'endroit où les caravanes s'assemblaient avant leurs voyages à travers l'Arabie jusqu'en Mésopotamie et Syrie.

INTERIEUR

Le ministère de l'Intérieur est le plus ancien ministère du Sultanat d'Oman. En fait, avant 1970, il n'en existait pas d'autres. Il était connu sous le nom d'Al-Dhakhiliya qui signifie contrôle de l'Intérieur, et était situé à l'intérieur des vieux murs de Mascate. Ses responsabilités consistaient à administrer les affaires intérieures par l'intermédiaire de gouverneurs régionaux, les Walis, choisis par le Sultan. Le ministère de l'Intérieur assume aujourd'hui encore les mêmes responsabilités.

La mort de Sayyid Said bin Sultan en 1856, et ses conséquences, c'est à dire la division du Sultanat et la séparation d'Oman de ses possessions d'Afrique de l'Est, sont à l'origine de la situation qui existait dans le pays avant 1970. Ainsi privé des richesses provenant de l'empire Est-Africain le Sultanat s'était replié sur lui-même, et vivait une période de divisions internes jusqu'à l'avènement de Sa Majesté le Sultan Qabous bin Said, qui inspira la renaissance de son pays et son développement moderne.

Sa Majesté instaura un gouvernement central fort dans le but de jeter des bases de sécurité et de stabilité. Sa principale tâche fut de reprendre le contrôle de la province de Dhofar, devenue aujourd'hui un gouvernorat, mettant fin ainsi à ce qui représentait un sérieux problème lors de son accession au pouvoir. La situation fut conclue avec succès à la fin de l'année 1975. Le pays s'ouvrit aux étrangers, le commerce national, puis international s'épanouirent. Le gouvernement créa progressivement des services publics, développa les voies de communi-

▼ Des festivals de danses traditionnelles marquent les jours de Fête Nationale et autres occasions spéciales à travers tout le Sultanat.



cation routières et aériennes. Il exploita les bénéfices de la technologie moderne et adopta les aspects positifs du développement et du progrès.

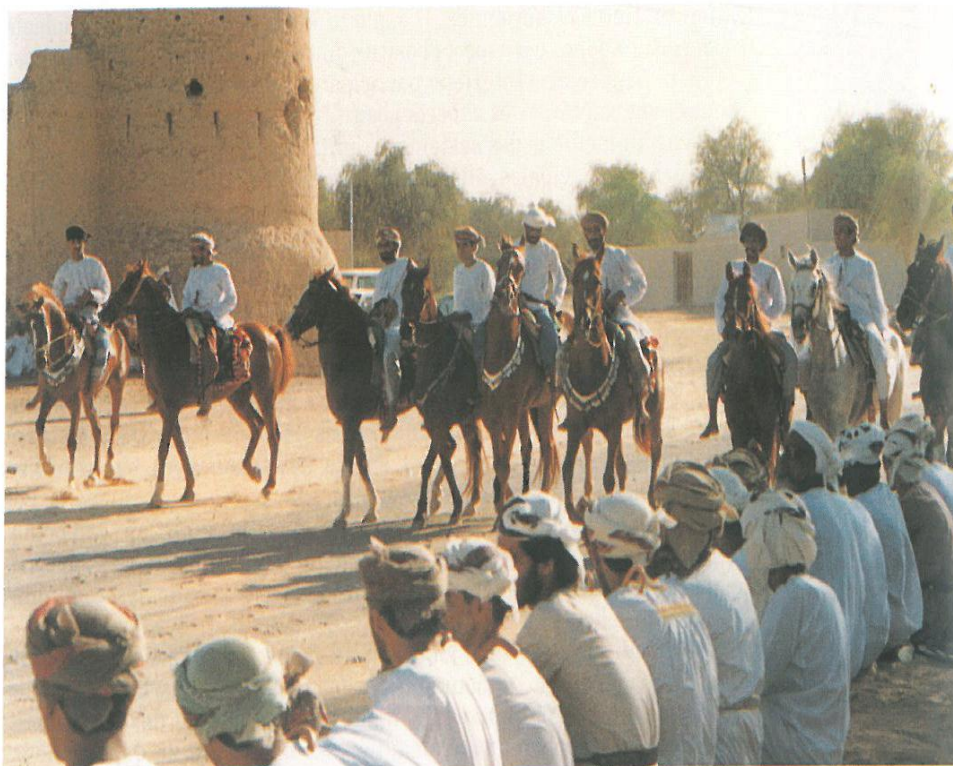
Le ministère de l'Intérieur participa complètement à ce développement et sut combiner les aspects positifs des systèmes d'administration moderne au meilleur des systèmes traditionnels. Le Sultanat est divisé en 7 régions principales, elles-mêmes partagées en Wilayats (gouvernorats) et centres. Parmi ces derniers on trouve aujourd'hui le Gouvernorat de Mascate, administré par un gouverneur à l'échelon ministériel. On compte 8 autres centres dans le Dhofar, administrés par le gouverneur du Dhofar, également ministre d'Etat, et encore 4 centres dans le Gouvernorat de Musandam. Les autres wilayats dans le Sultanat sont administrés par le ministère de l'Intérieur.

L'un des succès marquants du ministère a été de démontrer sa capacité à maintenir des liens traditionnels entre les autorités tribales et l'administration du wilayat. Les sheiks des tribus sont par tradition responsables devant les Walis, nommés, eux, par le gouvernement. Les Walis consultent le ministère de l'Intérieur sur les questions importantes qui touchent leur wilayat, et transmettent les directives gouvernementales reçues aux sheiks des tribus qui, à leur tour, les communiquent au public.

Par tradition, les Walis jouissent du respect unanime du public. Ils ont, historiquement, toujours eu des liens et des rapports directs. Les Walis jouent un rôle important dans le processus de développement: En effet, ils rencontrent et consultent les directeurs de départements gouvernementaux et supervisent par la suite la réalisation des projets sur place, ainsi que la coordination des activités entre les différentes institutions de leur wilayat. Ils sont également présidents de nom-

▼ Le bureau du Wali à Sohar, avec le musée sur la gauche de la photo.





breux comités locaux concernés par le développement, comme par exemple les comités municipaux.

Le caractère tout particulier de leur statut leur permet souvent de supprimer tous les obstacles qui peuvent surgir au cours de la réalisation de projets.

Le gouvernement est sur le point de réintroduire une ancienne institution démocratique, le Barzah, soit des audiences mensuelles données par le Wali dans son wilayat. Le Barzah aura lieu, comme par le passé, dans les anciens forts d'Oman, dès que le ministère du Patrimoine National et de la Culture en aura achevé la restauration. Le Qadi ou juge de la Cour Chari'a dans le wilayat sera également présent. Le Wali recevra les membres du public, parlera avec eux directement, et donnera les directives nécessaires au personnel concerné pour régler leurs affaires promptement. Les cas juridiques seront soumis au Qadi. Le Wali débattrra aussi des affaires du wilayat avec les Sheiks de la région. Tout ceci aura lieu dans un seul et même endroit. Ce projet d'ouverture des Barzahs a été accueilli très favorablement par le public.

Les progrès et développements réalisés par le ministère de l'Intérieur ne se cantonnent pas aux seuls aspects administratifs et structurels. La période concernée a vu la réalisation d'un grand nombre de projets de développement, dont le plus important a été la construction du bâtiment central du Diwan du ministère, et celle des installations des Walis procurant ainsi une structure efficace à leur organisation. Le ministère dispose d'un équipement des plus modernes qui satisfait ses nouvelles exigences. Sa propre constante évolution est planifiée de façon à pouvoir assumer le progrès et le développement général du pays.

▲ Des pur-sangs arabes élevés en Oman exhibent leurs talents. durant la course annuelle de Al Kamil

MUNICIPALITES REGIONALES ET ENVIRONNEMENT

Le ministère de l'Environnement a été établi en 1984, et le ministère des Municipalités Régionales l'année suivante. En 1991, leurs responsabilités se reliaient tellement que l'on décida de regrouper les deux ministères. Le nouveau ministère se trouve aujourd'hui à Al Khuwair qui était auparavant le siège du ministère de l'Environnement.

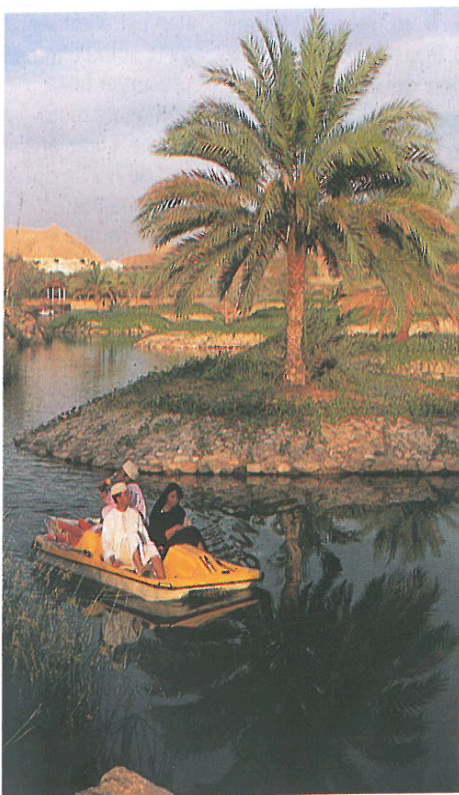
Le développement dans le Sultanat durant les premières années de la Renaissance était, par nécessité, de façon générale confiné aux régions côtières. Plus récemment donc, l'une des responsabilités du ministère a été de développer les services municipaux dans les villes et villages de l'Intérieur. Des progrès considérables ont été faits, et le ministère s'occupe activement de la planification et mise en route de nouveaux projets.

En 1990, le ministère s'est lancé dans le vaste projet de nommer les villages, les rues, et les routes des différents wilayats. Des comités municipaux ont été formés afin d'émettre leurs suggestions concernant ces noms avec l'aide d'universitaires, d'historiens, et d'autres personnes qualifiées pour que les liens historiques de chaque endroit soient respectés.

Les services municipaux comprennent également des services spécialisés tels que la santé environnementale, l'hygiène publique, l'inspection de l'eau et de la nourriture pour qu'elles soient bonnes à la consommation, le contrôle de la viande, la dératisation et désinsectisation, et généralement l'amélioration de la qualité de vie. En font également partie, des services qui retirent de la consommation les produits impropres à l'alimentation. On a augmenté les inspections des magasins d'alimentation ainsi que les réglementations sur l'hygiène des employés. Les aflaj sont régulièrement nettoyés et la qualité de l'eau est contrôlée. Le nombre d'inspecteurs a été augmenté et le ministère organise plusieurs stages de formation. Le nombre de vétérinaires s'accroît aussi afin d'opérer un contrôle rigoureux des animaux avant et après l'abattage.

Un Mois des Municipalités est organisé chaque octobre durant lequel une série d'événements est organisée dans le but de rappeler ou d'apprendre au public l'importance de l'hygiène, et des avantages d'une alimentation diététique. L'an dernier, le village de Saham,

▼ Une famille omanaise profite de l'un des nombreux parcs.





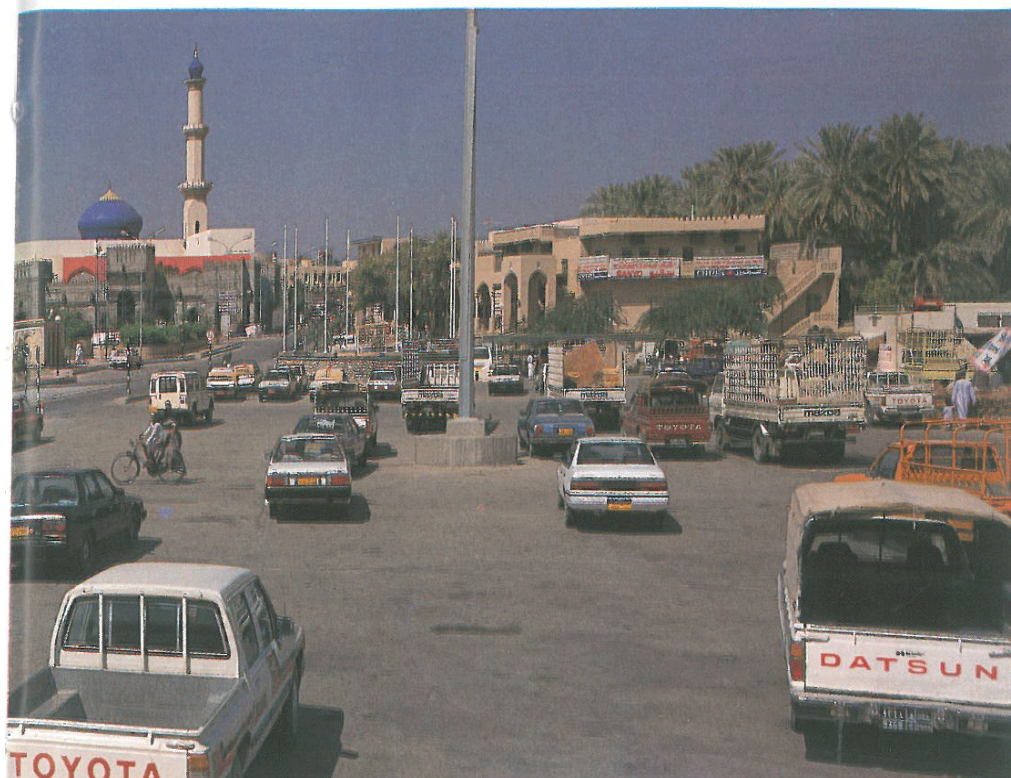
sur la côte de Batinah, a été élu "Meilleure Municipalité", et a reçu la coupe de Sa Majesté avec une prime de 9.000 rials. L'un des projets qui contribua à faire gagner le premier prix à Saham était une route de 4 kilomètres entièrement construite par la population du village. Nizwa arriva en 2^{ième} position, et Khasab dans la région de Musandam, en 3^{ième}. Le nouveau concours pour la préservation de l'environnement récompensant les efforts individuels a été gagné par un citoyen pour la préservation de l'environnement marin, et par un autre pour la protection de la faune.

L'un des grands succès du ministère l'an dernier a été de terminer le projet d'embellissement et d'amélioration de Nizwa, qui a coûté 5 millions de rials. Une partie de ce projet était de construire un nouveau souk, suivant les critères les plus modernes, tout en préservant des caractéristiques et une structure indigène. Il s'harmonise ainsi avec les vieux sites historiques au même endroit, comme le fort de Nizwa. On a également construit un pont traversant wadi Al Abyadh, et un périphérique qui permet de ne pas avoir à traverser Nizwa.

Le ministère continue son travail d'Omanisation en augmentant le nombre de stages de formation et élevant ses critères du personnel, afin qu'il puisse assumer les responsabilités des postes qui doivent être omanisés. Le personnel est envoyé à l'étranger pour y suivre des cours d'hygiène alimentaire, de santé, et d'hygiène sanitaire. Il assiste aussi à des séminaires et conférences à l'étranger sur la santé environnementale et autres sujets, et se tient ainsi au courant des développements les plus récents.

▲ La modernisation est planifiée avec soins afin de préserver les bâtiments historiques. L'ancien fort de Nizwa domine les nouvelles routes et les parkings de la ville.

► L'un des Souks (Marchés) modernes et hygiéniques du Sultanat.



L'environnement

Le juste équilibre qui a judicieusement été maintenu entre les besoins du développement et l'environnement en Oman est un exemple pour le monde entier. La politique très sensée de conservation et protection environnementale est reconnue au niveau international. Le programme Environnemental des Nations Unies a cité Oman comme le pays le plus avancé en matière de conservation environnementale, de contrôle de la pollution, de protection du sol, de l'atmosphère et de l'eau, et du maintien de l'équilibre écologique.

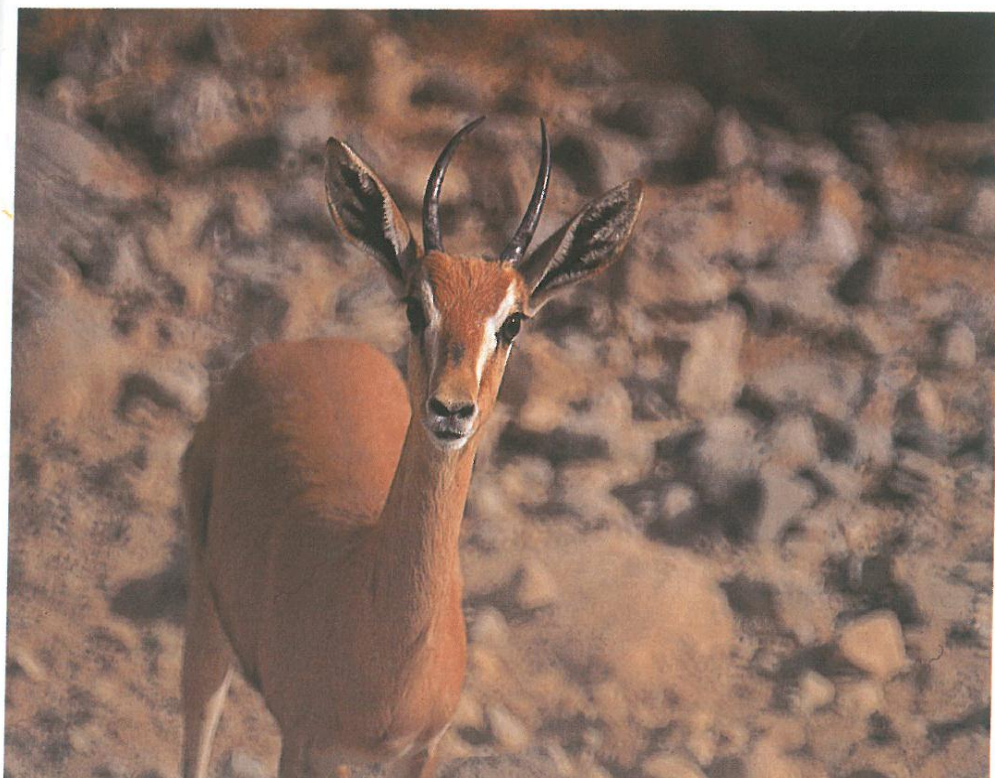
La première loi concernant les affaires environnementales fut passée en 1974. D'autres décisions et lois qui devaient définir les eaux territoriales du Sultanat, lui succédèrent durant les années suivantes. En 1979, le Conseil pour la Conservation de l'Environnement et la Prévention de la Pollution fut établi sous la présidence de Sa Majesté. En 1984, une nouvelle étape fut franchie avec la création du ministère de l'Environnement à qui fut donnée la responsabilité de mettre en place le plan national pour l'environnement et la prévention contre la



pollution. En octobre 1990, un projet d'organisation de la protection de la zone côtière pour une durée de 7 ans a été mis en place en réponse à la menace posée par le rapide développement urbain. Ce projet qui couvre l'ensemble des côtes du Sultanat sur 1.700 kms, comprend des enquêtes écologiques sur les régions côtières, sur la mer, et les îles proches du littoral avec pour résultat que le Sultanat possède aujourd'hui l'un des environnements côtiers les plus surveillés du monde. Tous ces renseignements sont stockés dans un système de données informatisé sur l'environnement. Ce projet a beaucoup contribué aux connaissances scientifiques concernant cette région, grâce à ses découvertes, comme celles de nouvelles espèces de poissons et coraux, de nouveaux lieux de ponte et d'alimentation des tortues, certains étant d'importance mondiale, ainsi que des zones d'élevage et de ravitaillement des oiseaux. Cet ensemble de plans devrait faciliter un développement adéquat de la région côtière. Grâce à ce projet et à ses nombreuses découvertes et recommandations, le Sultanat peut assurer la sauvegarde de ses ressources de valeur pour les futures générations d'Omanais.

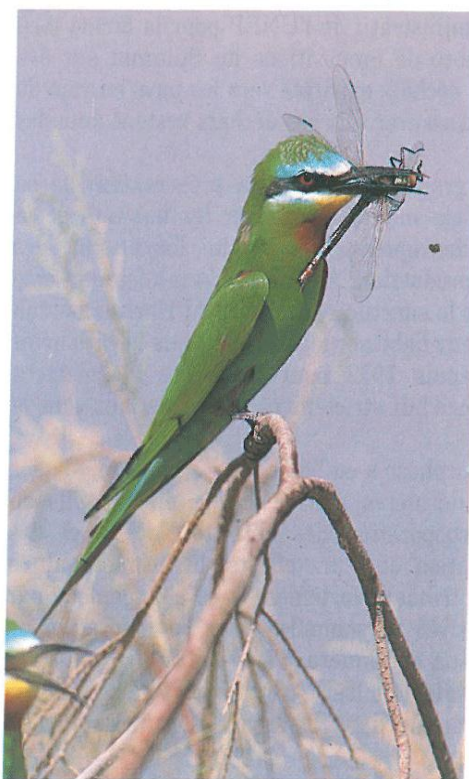
Un certificat de "Non Objection Environnementale" délivré par le ministère est indispensable pour la réalisation de tout projet dans le Sultanat. Cela permet au ministère de contrôler les plans de toutes les nouvelles entreprises industrielles et autres projets structurels. Avant la délivrance de tels certificats, le ministère prend en compte les effets possibles sur l'environnement, et la nécessité d'utiliser tous les moyens

▲ Des gardes pour la protection des animaux sauvages patrouillent dans les montagnes de Wadi Al Asserin.



▲ Une gazelle
des montagnes à
Wadi Al Asserin.

► Le Guépier.



praticables pour minimiser la pollution causée par l'émission des déchets de fabrication.

En juin 1989, Sa Majesté se vit conféré un honneur par l'UNESCO à Paris pour marquer le succès d'une série de réalisations qui mettait Oman dans la position prédominante que le pays occupe aujourd'hui sur la scène internationale. Le même jour, on annonçait que Sa Majesté ferait le don d'un prix tous les 2 ans pour la conservation de l'environnement. En 1991, ce prix a été remis à l'Institut Mexicain pour les Recherches pour la Nature et l'Environnement.

Le Sultanat a été



nommé membre du corps administratif de l'UNEP pour la 3^{ème} fois, et l'UNEP a adopté un nombre de propositions du Sultanat sur des sujets tels que l'embargo des déchets exportés vers les pays en voie de développement, et le devoir d'assurer que ces déchets restent dans les pays qui les produisent.

Le Sultanat donne une grande priorité à la préservation de sa faune et flore très riches. Cela implique protéger les habitats de la faune, ainsi que les sites de reproduction, en lui fournissant des conditions favorables à la reproduction. A cette fin, le ministère a créé des réserves naturelles, dont le sanctuaire de Jidat Al Harasis où l'on fait l'élevage des oryx dans leur habitat naturel, alors que la race avait été totalement anéantie depuis 1972 pour avoir été illégalement chassée. La chasse est aujourd'hui strictement interdite dans tout le pays.

Une remarquable métamorphose a eu lieu dans les villes et villages du Sultanat durant les 23 dernières années. Elle a été possible en grande partie grâce à la coopération des autorités locales et des ministères, et à la coordination de leurs efforts. Les communautés locales et les individus contribuent fortement à ce changement par leurs efforts et leurs initiatives personnelles pour l'amélioration de l'environnement. Ce processus continuera d'être encouragé dans les années à venir. L'absence totale de misère, d'ordures, et de bidonvilles frappe l'observateur, qu'il circule dans les zones urbaines, ou qu'il voyage dans l'intérieur du pays.

▲ Les eaux non polluées d'Oman possèdent l'une des plus grandes diversités de vies sous-marines de la région

JUSTICE, AWQAF, ET AFFAIRES ISLAMIQUES

L'Islam est la religion du Sultanat d'Oman, et dans un pays islamique, religion et loi se recoupent. Par conséquent, la Loi Chari'a est la loi d'Oman. L'Awqaf recouvre les donations et legs faits aux fondations religieuses et aux organisations caritatives. Il est donc apparu normal, après l'accession au pouvoir de Sa Majesté le Sultan Qabous, que les affaires religieuses et juridiques soient regroupées dans le même ministère. On créa ainsi le ministère de la Justice, Awqaf et des Affaires Islamiques.

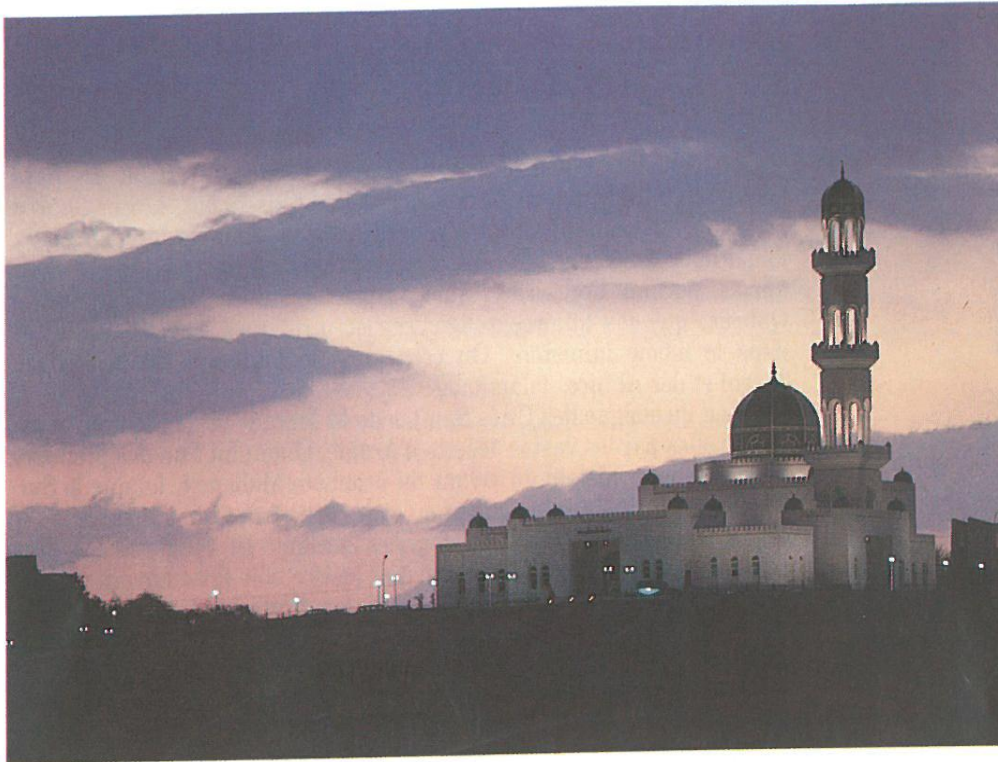
Bien qu'éloigné des Cités Saintes de la Mecque et de Médina, et séparé d'elles par les vastes déserts d'Arabie, Oman fut l'un des premiers pays à adopter l'Islam du vivant du prophète Mahomet, foi que le Sultanat a gardé inébranlablement au cours des siècles qui ont suivi.

Le ministère fournit les services sociaux et religieux les plus importants, et s'efforce d'assurer que justice soit faite envers chaque citoyen dont la personne, les biens, ou les droits qui lui sont garantis par la loi islamique de la Chari'a et par décret royal, ont, de quelques manières, été attaqués. En ce qui concerne l'assistance sociale, le ministère procure des services religieux, et des conseils d'ordre spirituel par l'intermédiaire de prêcheurs et conseillers dans les mosquées. Il se charge également de former et nommer les Imams. Il s'occupe en plus, des biens des orphelins, ainsi que des legs qui leur sont faits, qu'il investit et fait prospérer afin qu'ils produisent les meilleurs revenus possibles. Il collecte aussi le Zakat, et le distribue à ceux qui y ont droit, enseigne le Saint Coran, et pour finir se charge des biens Waqf (pluriel de Awqaf). Le Zakat est une taxe religieuse, qui représentait à l'origine 5 à 10% des revenus de la terre. Aujourd'hui, l'impôt est prélevé par le ministère qui organise les revenus et dépenses Zakat.

Le ministère est divisé en 2 sections principales, à savoir la Justice et Awqaf, et les Affaires Islamiques. Chaque section a ses propres prérogatives et fonctions, et est dirigée par un sous-secrétaire qui est responsable devant le ministre. La section de la Justice comprend les tribunaux Chari'a, au total 45 tribunaux dans Mascate et d'autres villes importantes des wilayats. Chaque tribunal possède au moins un juge, le Qadi, puis un juge adjoint, et un assistant ainsi qu'une équipe d'employés responsables des documents et des enregistrements de jugements.

Dans les tribunaux Chari'a, chaque juge se doit d'écouter, de passer jugement, et de régler les cas de droit civil, tout comme les affaires criminelles présentées par les citoyens. C'est à Mascate que se trouve la Cour d'Appel qui traite les jugements passés par les tribunaux Chari'a. Au plus haut niveau, on trouve le Comité des Grieffs, auquel peuvent s'adresser les insatisfaits des jugements passés par les tribunaux ou la Cour d'Appel. Le jugement du Comité des Grieffs est définitif et sans appel.

A l'Institut de Jurisprudence Chari'a, de Conseil et Directives, les études se font en 2 phases : Les étudiants qui se sont présentés au



▲ L'élégante
mosquée Muhallab
bin Abi Sufra au
crépuscule.

certificat préparatoire de la mosquée, ou qui possèdent un niveau équivalent, suivent pendant 3 ans les cours généraux de la Chari'a. A la fin de cette partie des études, ils peuvent suivre un stage de spécialisation, ou encore être nommés à différents postes dans les tribunaux de la Chari'a ou au ministère, selon leurs qualifications. Les étudiants sont acceptés pour leur spécialisation dans les tribunaux de jurisprudence Chari'a s'ils ont obtenu un résultat de plus de 60% à leur examen de fin de première partie d'études. Une fois diplômés, ils sont nommés juges suppléants, ou à un poste approprié dans les tribunaux ou au ministère. Ceux qui souhaitent se spécialiser dans la branche Conseil et Directives ne sont admis que s'ils ont réussi l'examen final des études générales de la Chari'a. Une fois diplômés, ils sont, eux, nommés aux postes de Conseil et Directives, ou à des positions d'Imams ou de prêcheurs.

Le Secteur des Affaires Islamiques et Awqaf du ministère assume les tâches suivantes :

- 1) La propagation de l'enseignement de la vraie religion islamique dans le Sultanat au moyen de discussions, conseils, et communications variées, ainsi que la création d'une bibliothèque islamique.
- 2) Participer aux activités islamiques à l'étranger lors de conférences, de séminaires et visites d'échange avec les autres pays de la communauté islamique et des états voisins arabes.
- 3) Préparer la saison du Haj (pèlerinage), en collaboration avec les autorités saoudiennes et les organisations locales appropriées.



▲ Des enfants étudient le Coran dans un village.

- 4) Construire, entretenir, et restaurer les mosquées.
- 5) Organiser les revenus et les dépenses du Zakat.
- 6) Superviser et entretenir tous les biens Awqaf, en s'efforçant d'en augmenter les revenus, de les faire fructifier, et d'en gérer les affaires.
- 7) Prendre en charge les biens de Bait al Mal (Trésor Public), et établir les lois et les règles de leur entretien et leur développement.
- 8) S'occuper des biens des orphelins et des nécessiteux selon les décisions des tribunaux Chari'a.

Les écoles coraniques sont une source fondamentale pour qui désire mémoriser le Coran, apprendre à lire et à écrire, tout particulièrement dans les endroits isolés. Ces écoles, plus de 500 au total dans le Sultanat, ont joué un rôle important dans la formation de nombreuses générations avant que ne se répandent les écoles séculaires. Elles jouent aujourd'hui encore un rôle vital, et attirent chaque année beaucoup d'enfants des 2 sexes. Le ministère dirige également des centres d'études pour les vacances dans tout le Sultanat qui fonctionnent durant les vacances scolaires, et qui permettent ainsi aux élèves des écoles publiques de suivre l'enseignement du Coran.

Le Grand Mufti d'Oman, Son Eminence Sheik Ahmed bin Hamad Al Khalili, a rendu public le projet d'ouvrir une université islamique dans le Sultanat. Il a précisé qu'une fois la décision prise et l'université construite, tous les instituts islamiques du pays pourraient y être incorporés.

LA FONCTION PUBLIQUE

Avant 1970, la Fonction Publique en tant que telle n'existait pas. Les fonctions du gouvernement, très réduites à cette époque là, étaient exécutées par un petit nombre de fonctionnaires. Lorsque Sa Majesté le Sultan Qabous entreprit sa politique de développement, le personnel employé par le gouvernement s'accrut pour répondre aux besoins de l'expansion. En 1975, la loi d'Organisation du Système Administratif Gouvernemental fut promulguée afin d'établir un système rationnel d'organisation de la machine gouvernementale. De même, la loi d'Administration Publique permettait de procurer du personnel qualifié à l'administration en plein essor, et de mettre en place les services nécessaires au développement du pays. Cette loi de 1975 fut remplacée par une nouvelle loi en 1980.

Avant la création du ministère de la Fonction Publique en 1988, les problèmes de personnel étaient traités par le Bureau des Etablissements, sous la direction de la Commission de la Fonction Publique. En octobre 1992, les fonctions du ministère de la Fonction Publique furent définies par un décret royal comme étant les suivantes: Mettre à exécution la politique approuvée par le gouvernement, proposer des projets de lois administratives, fixer une échelle des salaires et des primes, préparer les règlements et les emplois du temps, planifier les changements administratifs, étudier des plans de formation professionnelle avec les autorités concernées ainsi que les problèmes potentiels du service de la Fonction Publique, procurer assistance aux départements de personnel gouvernemental, simplifier les procédures d'organisation et de formation professionnelle, assurer la distribution de retraites et de pensions, attribuer aux étudiants diplômés des postes compatibles avec leurs qualifications, et enfin servir les objectifs de développement de l'Etat.

Durant l'année 1992, le ministère a publié régulièrement des chiffres concernant les employés de la Fonction Publique, et soumis leurs études et statistiques à la demande des autorités gouvernementales. En plus de cela, ces statistiques semestrielles allant jusqu'à mi-1992, montrent le niveau de promotion des employés dans chaque secteur gouvernemental dirigé par la Loi de la Fonction Publique. Le ministère poursuit également son objectif d'Omanisation dans le secteur gouvernemental.

La responsabilité du ministère est d'assurer que tous les départements gouvernementaux respectent les lois et les règles administratives, et les exécutent correctement. Dans ce but, un département de surveillance a rendu 36 visites à différents secteurs gouvernementaux au cours de l'année 1992. Afin de les aider à se restructurer, et à simplifier leurs procédures, le ministère a fait l'étude des structures administratives de 11 de ces secteurs gouvernementaux.

C'est le ministère qui nomme des diplômés d'universités ou d'instituts équivalents aux postes gouvernementaux. En 1992, il a placé 470 diplômés d'universités et 99 diplômés d'instituts d'éducation. D'autres candidats ont été recommandés aux secteurs gouvernementaux qui manquaient de personnel. 433 fonctionnaires ont rempli des demandes pour suivre des études par correspondance avec l'Université Arabe de Beirut.

La Direction Générale des Pensions, qui fait partie du ministère de la Fonction Publique, se charge de distribuer les pensions aux employés à la retraite, ainsi qu'à tous ceux qui y ont droit grâce à la loi

des Pensions et des Allocations de Fin de Service. A la fin du mois de septembre de l'an dernier, 749 employés bénéficiaient de pensions, ce qui faisait un total de 6.769 fonctionnaires à la retraite. Ce département vient d'être informatisé, afin de permettre aux retraités de recevoir leurs pensions avec plus de facilités, et, à la fin de l'année dernière, tous les dossiers ont été transférés sur ordinateur.

Le quatrième plan quinquennal prévoit la construction d'un seul bâtiment permanent pour le ministère de la Fonction Publique. On a terminé les dessins et plans architecturaux, avec leurs spécifications définitives en 1992. Le projet devrait être mis en adjudication très bientôt.

Le ministère prend grand soin de ne pas augmenter le nombre de ses employés, tout en maintenant son efficacité. La raison essentielle étant d'éviter trop de chômage qui affecterait le service, et d'utiliser pleinement les effectifs dont il dispose. De nouvelles méthodes et techniques qui évaluent les performances du personnel sont aujourd'hui utilisées. Les performances individuelles sont évaluées de façon rationnelle, après l'étude des résultats de chaque employé. Des programmes de formation ont été créés pour améliorer la performance générale du service.

L'un des principaux objectifs de la réforme administrative a été d'introduire le concept de classification des postes, approuvé par le Conseil des Ministres. La première phase de ce projet qui était d'en délimiter la structure juridique vient de s'achever. Le projet doit être centralisé et effectué avec la collaboration des différents secteurs administratifs, dans le but de générer un système unifié, applicable à toute la Fonction Publique. Le système choisi est une adaptation de plusieurs méthodes d'évaluation, dont les avantages semblent le mieux répondre aux besoins du Sultanat. On continue à prendre de nouvelles mesures, comme par exemple rédiger les formulaires nécessaires, former des cadres omanais dans le domaine de la classification des postes, rassembler des renseignements sur les différents emplois, titres et fonctions. Autant de mesures nécessaires à la seconde phase de ce projet qui sera d'évaluer les postes classés. Le ministère, grâce à l'informatisation de ses fichiers, peut désormais bénéficier des nouvelles techniques de traitement d'informations, et répondre ainsi aux nouvelles exigences de ses départements. Il dispose à présent de renseignements très détaillés et variés. C'est la raison pour laquelle il va être chargé des archives de la Fonction Publique concernant le personnel.

Le premier recensement que l'on ait jamais effectué à Oman va avoir lieu fin 1993. Il commencera le 1er décembre et durera dix jours. Un recensement expérimental a déjà eu lieu en décembre 1992. Près de 3.500 recenseurs sont en formation. Le recensement prendra en compte les citoyens omanais comme les expatriés, ainsi que tous les genres d'établissements. En septembre 1992, le ministère de la Fonction Publique a commencé une formation en comptabilité et en techniques de recensement. Un accord technique a été signé avec le Fonds- Population des Nations Unies qui subventionnent en partie ce projet. Il reçoit également une aide financière de la Commission de l'Union Américano-Omanaise et du Bureau pour le Recensement des populations des Etats-Unis d'Amérique.

Politique d'Omanisation

Le ministère a accordé une somme de 10 millions de rials du Budget de Développement 1991-1995 au projet d'Omanisation. Pour ce faire, le Bureau Technique a été créé, et a établi des mesures systéma-

tiques pour le remplacement des expatriés par des Omanais sans porter préjudice à la productivité et à l'efficacité du service.

Les directives pour l'Omanisation sont les suivantes:

- 1) Des candidats hautement qualifiés ou spécialement formés seront sélectionnés lors d'un concours de recrutement.
- 2) Les candidats qui auront besoin d'une formation ou d'études à l'étranger, seront envoyés dans des instituts de formation réputés.
- 3) Les formations et diplômes requis pour les différentes spécialisations seront compatibles avec les emplois ouverts aux Omanais à la fin de leurs études.
- 4) Dans certains cas, les études seront suivies par une période de formation sous le contrôle d'un expatrié avant que celui-ci ne laisse son poste.

Lors des 2 jours de conférences sur le Développement du Personnel organisés par la Communauté Européenne en collaboration avec le gouvernement omanais en 1992, le ministre de la Fonction Publique, S.E. Ahmed bin Abdulnabi Macki a annoncé la création de 161.000 nouveaux emplois ouverts aux Omanais d'ici la fin de l'année 1995. Il a précisé que durant la période couverte par le 4^{ème} plan quinquennal, la population active devrait augmenter à un taux de 8,3%, de 207.000 en 1990 à 368.000 en 1995. Il fit part, également, des intentions du gouvernement de collaborer avec la Communauté Européenne en vue du développement d'un personnel omanais qualifié et spécialisé, à l'aide de programmes de formation, d'internats, et de visite-échanges. Le Sultanat cherche aussi à satisfaire la demande en assistants

▼ Le ministère
dirige l'Institut
National de
Formation
Professionnelle.



techniques, que la CE pourrait éventuellement fournir accroissant ainsi les capacités des écoles polytechniques d'Oman.

L'Institut d'Administration Publique

L'Institut d'Administration Publique (IPA) a été créé par décret royal en 1977. A l'origine, cet organisme autonome dépendait du ministère des Affaires Royales du Diwan. A la dissolution de ce ministère, l'IPA fut placé sous le contrôle du ministère du Patrimoine National et de la Culture jusqu'à la création du ministère de la Fonction Publique en 1988, auquel il est désormais attaché. Selon les termes d'un décret royal, le directeur de l'IPA est nommé par décision du ministre de la Fonction Publique et des membres du Conseil des Directeurs. Il travaille en liaison avec le ministère à l'élaboration du programme de formation nationale. Il prépare également l'agenda annuel des différents niveaux administratifs qu'il soumet au Conseil de Directeurs.

Actuellement, les sections académiques de l'IPA comprennent les départements de la gestion du personnel, de l'administration locale, de la gestion financière, de l'organisation et méthodologie de la documentation et des publications, de la langue anglaise, de la formation des employés, de la recherche et conseils, et de l'informatique. Ces départements peuvent être soumis à des changements par décret royal.

Durant la période 1989-90, l'IPA a lancé un programme unique visant à la formation de hauts fonctionnaires, de sous-secrétaires, de directeurs ainsi que du personnel de niveau moins élevé. Le programme a débuté en même temps que le 4^{ème} plan quinquennal pour le développement, et prend en compte la politique d'Omanisation en cours. Plus de 1.000 personnes sont donc formées à partir de 50 programmes différents, dans le but de moderniser le système administratif et d'obtenir un personnel efficace et productif. Le programme comprend en outre des cours de perfectionnement d'anglais destinés aux fonctionnaires.

Dans le même esprit, il a offert la possibilité d'obtenir des diplômes de comptabilité et de statistiques, en suivant des cours à long terme, afin d'améliorer la compétence professionnelle des Omanais dans les secteurs privés comme publics, et d'accélérer l'Omanisation. En plus de ces diplômes, l'IPA considère d'autres études à long terme dans plusieurs autres domaines reliés à l'administration, qui dépendront des exigences du marché du travail.

Faisant face à une situation de changements constants, l'IPA doit, impérativement, se tenir au courant de toutes les modernisations en matière d'administration publique. Pour cette raison, on a tâché de renforcer les liens avec les institutions correspondantes dans les autres pays arabes, et au niveau international. Les 2 programmes effectués en collaboration avec RIPA sur "L'Analyse des Besoins de Formation" en 1992, en ont été un exemple.

En plus de ses programmes de formation, l'IPA dispose de services de recherche et de conseils. Ceux-ci représentent 2 facteurs essentiels dans l'identification, l'évaluation, et la résolution des problèmes administratifs.

L'IPA possède une bibliothèque spécialisée à la disposition de ses professeurs, des participants réguliers aux programmes de l'IPA, et de ses chercheurs en développement administratif. La bibliothèque est en relation constante avec les éditeurs, acquiert ainsi les nouvelles publications, et est abonnée à des journaux, des périodiques, et des magazines. Elle a en sa possession un total de 13.600 livres, dont 10.500 en

arabe, et 3.100 en anglais. Elle a également 6.500 documents, dont 5.500 en arabe, et 1000 en anglais. L'une des responsabilités de la section de documentation et de publication est de publier le journal Al-Edari, un périodique spécialisé en sciences administratives. L'IPA espère pouvoir accroître et consolider les capacités de son personnel afin d'être en mesure de satisfaire les besoins de formations en tout genre dans Mascate et les autres régions, après l'aménagement de ses nouveaux bâtiments.

Formation Professionnelle

Bien des choses ont changé depuis 1970, où il n'existait qu'un seul centre de formation établi à l'origine par PDO. En 1978, le Conseil pour l'Education et la Formation Professionnelle fut créé dans le but de développer une main d'oeuvre nationale avec les qualifications nécessaires pour jouer un rôle dans l'économie nationale. C'est en 1991 que furent établies les Autorités de la Formation Professionnelle en tant que département séparé (sous la direction du premier ministre adjoint des Finances et des Affaires Economiques) alors que jusqu'alors elles faisaient partie du ministère du Travail et de la Formation professionnelle. Le but à long terme pour le Sultanat est de pouvoir remplacer les expatriés par une main d'oeuvre nationale.

Les Autorités de la Formation Professionnelle ont fondé leur stratégie sur le bien-être et le développement de la main d'oeuvre nationale. Le Comité Suprême pour la Formation Professionnelle et le Travail a du effectuer une planification scientifique en collaboration avec le Comité des Directeurs des Autorités de la Formation Professionnelle, afin d'assurer que la main d'oeuvre soit suffisamment qualifiée pour répondre aux besoins spécifiques du secteur privé et qu'elle puisse faire progresser le processus d'Omanisation. Les Autorités préparent également des études du marché du travail pour les Omanais qualifiés, en coopération avec les organismes concernés, en vue d'atteindre une complète autosuffisance en matière de main d'oeuvre.

Dans le but d'avancer le processus d'Omanisation, les Autorités de la Formation Professionnelle créent des programmes et des stages de formation et de développement pour les travailleurs omanais, et améliorent ainsi leur compétence technique et administrative. Ces stages sont organisés périodiquement dans les Instituts de Formation Professionnelle et dans le Collège Technique et Industriel d'Oman qui sont administrés par les Autorités. Il existe actuellement 9 de ces instituts, à Darsait et Seeb dans le Gouvernorat de Mascate, à Nizwa dans la région de Dakhiliya, à Ibri dans la région de Dhahirah, à Sur et Ibra dans la région de Sharqiyah, et à Salalah dans le Gouvernorat de Dhofar.

Les jeunes Omanais sont très désireux d'entrer dans de tels instituts, et durant la seule année 1991/92 on comptait environ 862 demandes d'entrée, dont 546 pour une formation technique, et 316 pour une formation commerciale. A la fin de l'année scolaire en cours, environ 350 étudiants devraient être diplômés en comptabilité, administration, secrétariat, mécanique, dessin industriel, topographie, auto-électricité, et en construction de bâtiments.

Le Collège Technique et Industriel d'Oman a pour but de créer les jeunes techniciens et secrétaires administratifs hautement qualifiés dont le marché du travail a besoin. Durant l'année scolaire 1991/92, le Collège avait un effectif de 320 étudiants des 2 sexes.

On espère pouvoir augmenter ce chiffre à 500 dans les prochaines années, afin de donner satisfaction au nombre grandissant de jeunes désireux d'entrer au collège. L'an dernier, le 7^{ième} groupe d'étudiants, au nombre de 169, a été diplômé au Collège. Cette année, ils devraient être au nombre de 231. Les matières enseignées au Collège comprennent des disciplines techniques telles que l'informatique, les mathématiques, la chimie, l'électricité, l'électronique, la topographie, le génie civil, et le génie mécanique. On y enseigne aussi des disciplines commerciales telles que la comptabilité, et l'administration générale.

Le Collège dispose également d'une section spéciale dédiée à la formation des professeurs enseignant dans les Instituts de Formation Professionnelle ou autres écoles professionnelles, et devant enseigner des matières techniques dans des écoles générales. Durant l'année 1991/92, 19 professeurs sont sortis diplômés de cette section, et ont trouvé un emploi dans des instituts et écoles techniques. Jusqu'au milieu de l'année 1992, on comptait un total de 70 professeurs omanais dans les instituts et le Collège. Suivant le processus d'Omanisation dans ce domaine, ce nombre va augmenter. Le Collège admet également en tant qu'étudiants réguliers les employés gouvernementaux désireux de compléter des études post-secondaires, dans la mesure où leurs ministères y consentent. IL y a actuellement 111 étudiants travaillant pour différents ministères qui entrent dans cette catégorie.

Les Autorités de Formation Professionnelle contribuent également à la formation des Omanais employés dans le secteur privé, en déduisant les frais de stages des contributions financières que leurs employeurs ont à faire pour les programmes de formation professionnelle. Ce principe est valable selon que le stagiaire soit formé dans le Sultanat, ou à l'étranger. Cela s'est révélé être une catégorie importante de la formation professionnelle; en 1992, 1.238 stagiaires participaient à ce programme, 1.171 dans le Sultanat, et 67 à l'étranger.

Les Autorités sont convaincues que les femmes omanaises peuvent contribuer de façon importante à la vie de leur communauté. Pour cette raison, les Instituts de Formation Professionnelle organisent des cours du soir en dactylographie anglaise et arabe, en secrétariat, en informatique et autres matières techniques. Les femmes sont nombreuses à assister aux cours des instituts privés, et aux stages de formation dans leurs emplois. Les jeunes Omanaises sont également admises au Collège Technique et Industriel d'Oman, où elles étudient des sujets comme le travail de laboratoire, l'informatique, et l'électronique. Durant l'année scolaire 1992, on comptait 167 filles dans le Collège.

Les autorités de la Formation Professionnelle s'efforcent, par tous les moyens disponibles, de garantir des débouchés aux diplômés du Collège Technique et Industriel d'Oman, et des différents Instituts de Formation Professionnelle. Elles impriment et envoient des circulaires contenant des détails sur les nombres, les noms, et les spécialisations des futurs diplômés aux organismes concernés: au ministère de la Fonction Publique, en ce qui concerne le secteur public, et au ministère des Affaires Sociales et du Travail, ainsi qu'à la Chambre de Commerce et de l'Industrie en ce qui concerne le secteur privé. Ce procédé devrait favoriser la politique d'Omanisation, et permettre aux jeunes Omanais de trouver des emplois et gagner de l'expérience dans tous les domaines professionnels.

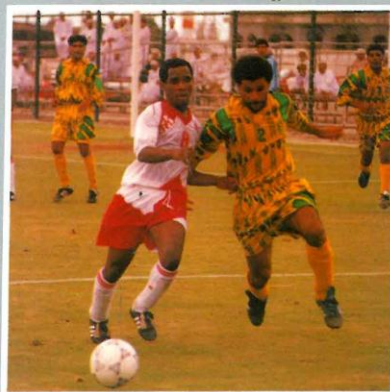
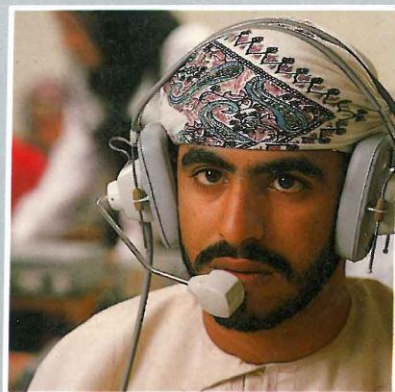
TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Abbas bin Ghulam Rasool al-Zadjali</i>	<i>Conception du livret</i>
<i>Abdul Rahman Al Hinai</i>	167
<i>Amouage LLC</i>	76
<i>Apex publishing</i>	B87, 105, 107, 119
<i>Hanne et Jens Eriksen</i>	B181
<i>Khamis bin Ali al-Moharbi</i>	20/21, T25, B25, 26, T87, 100, 101, 103, 104, 118, 134, B149, 152, 166, 169, 170, 180, T181, 184
<i>Mohammed Salim</i>	<i>Couverture, 24, 28</i>
<i>Petroleum Development Oman</i>	<i>Couverture, B23, 80/81, 91, 92/93, B93, 136/137, 164/ 165, 178/178</i>
<i>Photocentre</i>	19, T23, 30, 172, 177, B179
<i>Reiner Klostermeier</i>	159
<i>Rosemary Hector</i>	27, B137, T156, 176
<i>Saif Al Hinai</i>	T155, B55, 56, 77, 116

Traduit de l'anglais par Pascale-Ines Lafeber

Numéro d'enregistrement de l'éditeur : No. 120/93

Imprimé par International Printing Press, Tel. : 702771



ANNÉE DE LA JEUNESSE
1993